Sorbonne Université
Faculté des Lettres
Master : Histoire
Parcours : Recherche
Spécialité : Armées, guerres et sécurité dans les sociétés

Cécile Cazaumayou

Les femmes dans les armées napoléoniennes

Préparé sous la direction du professeur Jacques-Olivier Boudon

Année 2017-2018

Introduction

Depuis le XIXème siècle, et jusqu'à il y a peu, le monde militaire était vu comme essentiellement masculin. Cependant, des femmes ont très souvent été présentes aux armées, depuis l'Antiquité et jusqu'à la suppression des cantinières auprès des corps de troupe à la fin du XIXème siècle. Pendant l'épopée napoléonienne, il y avait donc des femmes à la suite des armées. Plus que l'historiographie savante, la mémoire populaire en a gardé le souvenir, au travers des images d'Epinal, qui ont conservé deux figures marquantes de cette épopée : le grognard et la cantinière. Cette dernière est peinte comme une femme vive et alerte, vêtue de couleurs pimpantes, un tonnelet en bandoulière, et parfois suivie d'un âne. Elle verse à boire au soldat fatigué par la marche, le combat, ou tout simplement l'éloignement du pays natal.

La chanson elle aussi a très tôt célébré les cantinières et les vivandières. Ainsi, on attribue[1] au général Lassalle[2] une très célèbre chanson à boire, *Fanchon*, qu'il aurait composé au soir de la victoire de Marengo le 25 prairial an VIII[3] en l'honneur d'une cantinière, air qui sera repris pendant toute l'épopée[4], avant de connaître une diffusion plus large, jusqu'à nos jours.

Cette tradition populaire a gardé en mémoire le souvenir de ces héroïnes, mais en oubliant les hauts-faits qui avaient inspiré ces chansons, si bien que l'existence

---

[1] Jean-Claude QUENNEVAT, *Les vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 223 pages, p. 159.

[2] Antoine Charles Louis, comte de Lasalle, 1775-1809.

[3] Le 14 juin 1800.

[4] Jean-Claude QUENNEVAT, *Les vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 223 pages, p. 159.

même de ces femmes des armées napoléoniennes tomba dans l'oubli, et qu'aujourd'hui l'historien doit faire la part entre la légende, enrobée de son mythe, et la réalité, presque totalement occultée, et qui n'a laissé que très peu de traces.

Le Service Historique de la Défense (SHD)[5] de Vincennes a cependant conservé quelques dossiers de femmes ayant servi aux armées entre 1789 et 1900. C'est parmi ces derniers que l'on a pu trouver les premières bribes de documentation sérieuse sur ce sujet des femmes dans les armées napoléoniennes.

En effet, au cours de la période qui s'étend entre 1789 et 1815, on voit apparaître une première législation cherchant à contrôler la présence des femmes aux armées, et cherchant à en éloigner tout ce qui ne lui est pas foncièrement utile, et peut même gêner son bon fonctionnement. C'est ainsi que l'on éloigne des camps les familles qui suivaient un père ou un époux soldat, et toutes les femmes attirées par la prestance d'un bel uniforme. En effet, la présence de tous ces civils peut détourner les soldats de leur devoir, en même temps qu'elle augmente les besoins matériels de la troupe : cela fait en effet plus de bouches à nourrir, de personnes à loger, etc. A la même période, on déleste l'armée de ses bagages, pour lui offrir une plus grande mobilité, et une plus grande vitesse de déplacement, tout en réduisant la quantité de fourrage nécessaire quotidiennement.

On a pu cependant remarquer que, dans les armées napoléoniennes, la présence de certaines femmes était autorisée plus ou moins officiellement, soit que ces dames aient pris les habits d'homme pour s'engager en temps que soldat, soit qu'elles marchassent à la suite des armées pour y vendre des boissons, de la nourriture, et des produits de première nécessité. On peut donc dire qu'elles ont une sorte de statut légal

[5] Service Historique de la Défense (SHD), Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, série GR YI, sous-séries GR 1 YI et GR 2 YI.

aux armées, contrairement aux épouses – quel que soit le grade du mari –, aux maîtresses et aux prostituées, qui marchent à la suite des armées, et que les autorités militaires ne cessent de chasser à coups de décrets et d'ordres du jour, ce qui prouve d'une certaine façon leur inefficacité, et la grande confusion qui pouvait régner au sein des armées napoléoniennes à leur propos.

Quoiqu'il en soit, tout au long de l'épopée napoléonienne, des femmes ont été présentes aux armées, malgré une législation peu favorable. Et l'on peut regrouper ces dernières en trois grandes catégories : les « combattantes », guerrières sur terre et sur mer ou membres du personnel médical ; les « amantes », épouses, maîtresses et autres ; et les « cantinières ».

Ce dernier terme, que le *Petit Robert* de 1988 définit comme : « Jusqu'en 1914, gérante d'une cantine militaire[6] », recouvre une acception plus vaste, et englobe à la fois les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses. A l'époque napoléonienne, c'est-à-dire sous le Consulat et l'Empire, entre 1799 et 1815, on employait indifféremment les termes de « cantinière » et de « vivandière », pour désigner une femme qui était « autorisée à suivre les troupes pour leur vendre des vivres et des boissons[7] ». Le terme de « blanchisseuse », s'appliquait à une femme « dont le métier était de blanchir le linge et de le repasser[8] », et était employé le plus souvent dans l'expression « vivandière-blanchisseuse », qui était utilisée comme un équivalent de « vivandière ».

---

[6] Paul ROBERT, « Cantinier, ière », *Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1988, 2171 pages, p. 247.

[7] Paul ROBERT, « Vivandier, ière », *Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1988, 2171 pages, p. 2104-2105.

[8] Paul ROBERT, « Blanchisseur, euse », *Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1988, 2171 pages, p. 190.

Le Service Historique de la Défense n'est cependant pas la seule source à laquelle nous avons pu puiser des informations sur ces femmes. En effet, nombreux sont les acteurs de l'épopée qui ont laissé un témoignage de cette fresque épique. A leur échelle, selon le point de vue plus ou moins large qu'ils ont adopté, ils nous présentent ce qu'ils ont observé pendant toutes leurs années de vie militaire, et mentionnent alors parfois les femmes qu'ils ont pu croiser à l'armée. Si la mention des cantinières, des vivandières et des blanchisseuses ne présente souvent aucun caractère particulier, signe que leur présence était perçue comme normale, il est bien plus exceptionnel de trouver dans cette littérature des mentions à propos des femmes combattantes. La rareté avec laquelle on peut trouver de tels témoignages souligne le caractère presque incongru de cette situation. Quant à la présence des épouses, maîtresses et amantes, elle n'est mise en exergue que lorsqu'elle est sujette à scandale, ou *a contrario* motif de louange, en raison d'une conduite héroïque.

L'ensemble formé par toutes ces sources reste cependant assez faible, et difficile à saisir intégralement à cause de son éparpillement au sein d'œuvres multiples. C'est pour cela que les historiens ont peu étudié ce sujet, et que ce n'est que très rarement que l'on pourra trouver un ouvrage qui traite uniquement de ce thème. Il faut cependant signaler qu'un certain nombre d'articles a été écrit à ce propos. Enfin, avant toutes choses, rappelons que ce thème des femmes dans les armées napoléoniennes a fait couler beaucoup d'encre de la part de vulgarisateurs qui présentaient nos héroïnes comme des êtres étranges, parce que vivant dans un monde qui ne leur semblait pas destiné, et même qui aurait pu leur être hostile. Ce caractère insolite excitait toutefois la curiosité du lecteur, ce qui peut expliquer la prolifération d'ouvrages recensant les femmes militaires, tant cantinières que combattantes.

Cependant, ce sujet a toujours, d'une façon ou d'une autre, été abordé par les chercheurs et les historiens. En effet, bien que minoritaires, les femmes ont toujours été présentes dans les armées de la Révolution et de l'Empire.

Avec la Révolution et l'avènement de la Liberté, ainsi que la proclamation de l'Assemblée Nationale déclarant « la patrie en danger »[9], nombre de femmes s'engagent parmi les volontaires nationaux, comme le fit Alexandrine Rose Barreau, épouse Layrac, dite Liberté Barreau, entrée au 2° bataillon du Tarn le 5 mars 1793[10]. C'est le début d'une vie liée à l'institution militaire, qui ne s'achèvera qu'avec son décès, en 1843[11].

Pendant les vingt-cinq années suivantes, et même encore un peu après, des femmes seront présentes aux armées. Elles y tiennent des places variées : il y a d'abord les épouses, femmes des soldats comme des officiers de tous grades. Il faut aussi compter parmi celles-ci les épouses illégitimes, maîtresses plus ou moins officielles qui accompagnent l'armée. Ce ne sont cependant que des femmes qui suivent l'armée, sans en être membre. Au contraire, la présence des cantinières, vivandières et blanchisseuses est autorisée et encadrée par différents décrets, dès 1793, et tout au long de la période napoléonienne. La situation des femmes-soldats, ou encore celle des femmes membres du corps médical, est légèrement différente, puisqu'elles déguisent leur identité et se font passer pour des hommes, engagés de façon régulière. La réalité de la situation de toutes ces femmes est cependant assez difficile à connaître, leur nature féminine étant cachée, ou leur présence plus ou moins autorisée, sans toutefois que ces femmes fassent

[9] Le 11 juillet 1792.

[10] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, état de service de Barreau Alexandrine Rose, épouse Layrac, sd.

[11] Idem, Certificat de séjour aux Invalides d'Avignon, Avignon, 19 août 1849.

réellement partie de l'armée. Les archives militaires du Service Historique de la Défense (SHD, Vincennes) ne contiennent donc que peu de documents relatifs à ce sujet, même si l'on peut considérer la période napoléonienne comme plutôt riche dans ce domaine, avec une trentaine de dossiers, tant de femmes-soldats que de cantinières, sur les plus ou moins 120 dossiers de femmes pour la période 1791-1900. La Légion d'honneur n'ayant pas été donnée aux femmes avant 1851, on ne trouve également dans les archives de cette institution qu'un seul dossier se rapportant à une femme qui avait servi dans les armées napoléoniennes, Angélique Duchemin, veuve Brulon[12], qui possède par ailleurs également un dossier[13] aux archives militaires du Service Historique de la Défense.

Et, à l'époque des faits l'existence de vivandières dans les armées ne devait pas beaucoup surprendre, puisque les femmes ne sont la plupart du temps que mentionnées dans les nombreux mémoires et journaux laissés par les participants de l'épopée napoléonienne. Au contraire, si les témoignages se rapportant aux combattantes sont rares, c'est bien parce que la présence de ces dernières était beaucoup plus exceptionnelle, ce qui est souvent rendu par le ton admiratif de toutes ces évocations de leur présence. Enfin, c'est à une fréquence moyenne que sont citées dans ces mémoires les femmes à la suite des armées. Leur présence est tolérée, tant qu'elle ne gêne pas le fonctionnement de l'armée.

Cette faible quantité de sources, tant manuscrites qu'imprimées, n'a donc pas permis que l'historiographie napoléonienne donne une grande part à ce sujet des

[12] AN LH/379/64, légion d'honneur de Marie-Josèphe Duchemin.

[13] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 10, Angélique Duchemin veuve Brulon.

femmes dans les armées napoléoniennes. A l'époque des faits, sous l'Empire, mais aussi dans la première moitié du XIXème siècle, et encore sous le Second Empire, la presse s'est intéressée à certaines de ces femmes, les présentant comme des héroïnes, mais soulignant en même temps tout ce que leur position contient d'étrange.

En effet, la société du XIXème siècle était fondée sur le *Code Civil* de 1804, qui plaçait les femmes mariées sous la dépendance totale de leur mari en matière juridique, de la même façon que les enfants mineurs. Une femme qui n'est pas dépendante de son père ou de son mari, mais qui mène sa vie de façon autonome, et accomplit même des actions d'éclat, comme Virginie Ghesquière, qui sauva son capitaine de la noyade à Wagram, et son colonel le 2 mai 1812 près de Lisbonne[14] est vue comme un être étrange, qui ne correspond pas à l'idéal imposé à son sexe. Ce phénomène n'est pas spécifique aux femmes qui combattent, les cantinières qui suivent les armées en campagne y sont aussi soumises, ainsi que Gil Mihaely[15] le fait remarquer, affirmant avec Pierre Larousse que

> *« La cantinière […] appartient à un sexe intermédiaire, à quelque chose d'androgyne, beaucoup plus rapproché du sexe fort que du sexe faible »*[16].

En effet, ces femmes ne répondent pas au modèle de la bourgeoise, femme au foyer, présenté comme l'idéal absolu féminin par le *Code Civil*, et accepté par la société. Les écrits du début du XIXème siècle présentent ainsi les femmes des armées de Napoléon comme des êtres étranges, qui ne correspondent pas à la conception de leur

[14] *Journal de l'Empire du 31 octobre 1812*, Paris, Imprimerie de Lenormant

[15] Gil MIHAELY, " L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, §1.

[16] Pierre LAROUSSE, « Cantinier », dans *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*, tome 3, 1867, p. 290.

époque, mais cependant qui sont dignes d'éloge et d'admiration, comme tous les acteurs de cette épopée qui marqua le début du siècle. Ainsi, Jean Alesson a pu écrire en 1891 : « La femme qui fait le coup de feu est un personnage étrange. »[17] Ce sont donc comme des héroïnes que la presse, puis la littérature, présentent à leur public.

Mais ce n'est pas parce que ces femmes ont mené des actions d'éclat et participé, plus ou moins héroïquement, à une fresque épique, qu'elles sont présentées comme des modèles et des exemples à suivre. Nombre d'auteurs leur attribuent des qualités qui semblent réservées aux hommes, telles que le courage :

> *« C'est en effet une opinion très répandue parmi nous, que le sexe, appelé le sexe faible, ne peut ni ne doit allier aux qualités privées, qui font le charme du foyer domestique, l'énergie et la valeur, apanage consacré du sexe fort »*[18].

Ces auteurs de la deuxième moitié du XIXème siècle, s'ils reconnaissent aux femmes présentes dans les armées de Napoléon une certaine force d'âme, leur refusent une forme de mesure et de maîtrise de soi vis-à-vis de cette ardeur :

> *« La nature leur a donné deux dons douloureux mais célestes (...) : la pitié et l'enthousiasme. Par la pitié elles se dévouent, par l'enthousiasment elles s'exaltent.*[19] *»*

Jusqu'à la fin du XIXème siècle et même encore au début du siècle suivant, seuls quelques écrivains français parlent des femmes dans les armées de Napoléon, tant cantinières que combattantes. Il s'agit à chaque fois d'ouvrages recensant les « femmes

---

[17] Jean ALESSON, *Les femmes décorées de la légion d'honneur et les femmes militaires*, Paris, G. Melet, 1891, 177 pages, p.1.

[18] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. III.

[19] Idem, p. V.

guerrières[20] » ou les « femmes militaires[21] », acception plus large qui englobe également les cantinières et les vivandières. Ces livres sont très fréquemment des recueils de biographies plus ou moins détaillées, relatant la vie et surtout les hauts-faits de femmes considérés comme des héroïnes ; ainsi en est-il de l'ouvrage d'Edouard de la Barre Duparc[22]. A la même époque sont aussi publiés de nombreuses brochures et opuscules qui visent à faire connaître du grand public ces femmes dont le comportement semble inhabituel, selon les canons de l'époque, tout en tentant parfois de faire la part de la vérité et de la légende à leur propos. La brochure de Napoléon de Pauw[23] est bien représentative de ce type d'ouvrages.

Ce n'est que depuis le milieu du siècle dernier que, timidement, se sont intéressés à ce sujet des historiens, au sens où ce mot est entendu aujourd'hui, c'est-à-dire des chercheurs en histoire, et non plus des amateurs, plus ou moins renseignés. Ces derniers[24] étaient en effet avides d'une histoire glorieuse et digne de mémoire ; et ils présentaient leur conception de la femme, qui était toujours digne de gloire et de louange, ou encore de pitié.

C'est par le biais tout d'abord de l'histoire militaire qu'un intérêt scientifique s'est porté vers les cantinières et les femmes militaires. On trouve ainsi mention d'elles dans les ouvrages traitant des soldats de Napoléon, acteurs des campagnes de la

[20] Pichon Jules-Jean-Gaétan, *Les Femmes soldats*, Limoges, Ussel frères, 1898, 99 pages.

[21] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages.

[22] Edouard de LA BARRE DUPARCQ, *Histoire militaire des femmes*, Paris, 1873, 295 pages.

[23] Napoléon de PAUW, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages.

[24] Cf. Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, s.d. 364 pages.

Révolution et de l'Empire, tels ceux de Jean Lucas-Dubreton[25], ou encore de Jean-Claude Quennevat[26]. Quelques articles paraissent également, au sein de revues militaires ou d'histoire napoléonienne, qui se livrent de façon plus systématique à l'étude des femmes dans les armées de Napoléon, à l'exemple de Georges Mauguin dans la *Revue de l'Institut Napoléon*[27].

Il ne faut pas oublier de signaler ici que depuis la chute du Second Empire, l'histoire s'est intéressée à l'ère de la Révolution et de l'Empire, profitant alors à la fois du premier centenaire de ces événements, mais également de l'atmosphère de la revanche et du renouveau de l'esprit patriotique suite à la défaite de 1870-1871. Cependant, cet intérêt a perduré même après la Première Guerre Mondiale. Dès cette période, et jusqu'à nos jours, des historiens étudièrent donc les femmes dans les armées de Napoléon, et les mentionnèrent dans leurs ouvrages, à l'exemple de Frédéric Masson[28] (1847-1923), ou de Maurice Rat[29] (1893-1969).

Une nouvelle étape de l'historiographie touchant à ce sujet s'est ouvert dans les années 1960-1970, en lien avec le nouvel essor des revendications féministes qui va entraîner l'étude de la place des femmes dans la société à travers l'histoire. Les femmes présentes aux armées, et principalement les femmes-soldats, combattantes, attirèrent en particulier l'attention. On trouve ainsi des textes qui s'intéressent à ces femmes, à la fois

[25] Jean LUCAS-DUBRETON, *Soldats de Napoléon*, Paris, Flammarion, 1948, 321 pages.

[26] Jean-Claude QUENNEVAT, *Les Vrais soldats de Napoléon, tels que les ont vus A. Adam, Bagetti, le Bourgeois de Hambourg, von Geissler...*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 223 pages.

[27] Georges MAUGUIN, « Une femme tambour aux conscrits de la Garde : Marie Lejeune, 1808-1810 », *Revue de l'Institut Napoléon*, numéro 3, 3° trimestre 1938, p. 162-163.

[28] Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et les femmes*, Paris, P. Ollendorf, 1894, 334 pages.

[29] Cf. Maurice RAT, *Napoléon : scènes et figures*, Paris, Albin Michel, 1964, 303 pages.

des articles, issus de périodiques divers, tels que la *Revue des amis du Musée de l'armée*[30], des publications de colloques[31], ou encore des ouvrages[32]. C'est d'ailleurs par le biais plus général de la question des femmes que des historiens anglo-saxons se sont pour la première fois intéressés à notre sujet, comme Thomas Cardoza[33]. Cependant l'intérêt des non-francophones pour l'étude des femmes dans les armées napoléoniennes reste rare.

Une nouvelle approche de ce sujet s'est développée récemment, depuis les années 1980 environ : il s'agit de l'histoire du genre, qui, au contraire des historiens amateurs du XIXème siècle, qui soulignaient chez des femmes au caractère exceptionnel tout ce qui se rapportait à une certaine normalité du comportement féminin, tend à présenter les actes de ces femmes en dehors de tout modèle préconçu, particulièrement d'un cadre se rapportant au sexe. On peut citer ici les travaux de Gil Mihaely[34], ou de Marie-Louise Jacotey[35]. Et, en lien avec les études sur l'histoire du genre, s'est plus particulièrement posée la question du travestissement, question qui prend une place

---

[30] Cf. Luce LARCADE (RIES), « Les cantinières, ces dames du champ d'honneur », *Revue des amis du Musée de l'armée*, numéro 96, 1987, p. 53-61.

[31] Cf. Susan CONNER, « Les femmes militaires : Women in the French Army 1792-1815 », *Consortium on Revolutionary Europe 1750-1850*, 1982, 317 pages.

[32] Cf. Jean-Clément MARTIN, *La Révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008, 250 pages.

[33] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages.

[34] Gil MIHAELY, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle », *Revue d'histoire du XIXème siècle*, numéro 30, 2005, non paginé.

[35] Marie-Louise JACOTEY, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages.

importante dans les recherches sur les femmes présentes à l'armée, et principalement celles qui combattaient, leur véritable identité étant plus ou moins cachée du reste de la troupe, ou de leur hiérarchie. C'est ce qu'on pu faire ressortir Jean-Clément Martin[36], ou plus encore Sylvie Steinberg[37].

Enfin, les études napoléoniennes ont également vu un renouveau ces vingt-cinq dernières années, à l'occasion du bicentenaire de cette épopée qui a marqué l'histoire de France. Quelques écrits sur les cantinières et les femmes combattantes ont alors été publiés, des articles[38], des publications de colloques[39] ou bien des ouvrages plus généraux[40].

Quoiqu'il en soit, il faut signaler que peu importe l'angle par lequel on étudie la présence des femmes dans les armées napoléoniennes, ce sujet a toujours été marginal, ou tout au plus traité comme une étape parmi d'autres au sein d'une évolution historique, le plus souvent transition entre deux périodes pendant lesquelles la situation était bien définie, l'Ancien Régime et le XIXème siècle. Ainsi, on ne peut que déplorer

---

[36] Jean-Clément MARTIN, « Travestissement, impostures, et la communauté historienne. A propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, numéro 74, 2006, p. 29-46.

[37] Sylvie STEINBERG, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, 409 pages.

[38] Cf. Vincent ROLIN, « Le rôle et la place des femmes dans l'armée », *Napoléon I° : le magazine du Consulat et de l'Empire*, numéro 15, juillet-août 2002, p. 50-55.

[39] Cf. Jacques-Olivier BOUDON (dir.), *Napoléon et les femmes*, Paris, Editions SPM, 2013, 141 pages.

[40] Cf. Alain PIGEARD, *L'armée de Napoléon : 1800-1815 : organisation et vie quotidienne*, Paris, Le Grand livre du mois, 2000, 366 pages.

l'absence d'ouvrage spécifique qui traite de la présence des femmes dans les armées napoléoniennes comme d'un sujet en soit, digne d'intérêt et d'études par lui-même.

En effet si l'historiographie n'oublie pas totalement ce sujet, elle ne le voit en tout cas le plus souvent que comme un aspect piquant et anecdotique de l'histoire napoléonienne, en accord avec une certaine imagerie d'Epinal ; ou bien comme une phase légèrement à part dans l'histoire militaire ; ou encore comme une étape dans l'histoire des femmes, et de leur place dans la société.

Cette question a été étudiée dès l'origine et de façon constante jusqu'à nos jours, malgré des sources moins nombreuses que dans d'autres domaines. Ces dernières forment un corpus varié, que l'on peut décomposer en trois ensembles principaux, d'importance et d'intérêt différents : la presse, les archives administratives, et les témoignages des contemporains.

C'est tout d'abord la presse, plus ou moins contemporaine de l'épopée napoléonienne, qui nous présente les exploits de certaines de ces héroïnes. Il s'agit tout souvent d'une littérature dithyrambique, comme celle qui vante le patriotisme de Rose Alexandrine Barreau, dite « Liberté », dès le mois de brumaire an II[41], soit très rapidement après qu'elle se soit distinguée dans la prise d'une redoute espagnole, au mois de juillet. On trouve aussi plusieurs articles similaires à du *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français*[42] qui présente les hauts-faits de Liberté Barreau dans des organes de presse très variés, qui tiennent une rubrique de curiosités, où les lecteurs découvrent ces femmes.

---

[41] Octobre - Novembre 1793.

[42] Convention nationale, *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français*, Paris, Imprimerie nationale, brumaire an II (octobre – novembre 1793), 184 pages.

En effet tous ces articles, qui sont assez peu nombreux, ne présentent à leur lectorat que des femmes qui avaient caché leur véritable nature pour s'engager, et qui combattaient. Tant que vécurent encore des acteurs de l'épopée napoléonienne, les cantinières ne soulevaient pas beaucoup d'intérêt ; de plus, elles étaient des figures trop habituelles, puisque chaque régiment en comptait en son sein, et que l'on pouvait les apercevoir lors des défilés et des revues militaires. Au contraire, les femmes combattantes deviennent beaucoup plus rares au cours du XIXème siècle, et d'autant plus que le contrôle médical se renforce, et qu'il devient impossible de se travestir pour intégrer l'armée.

Il faut toutefois garder en mémoire lors de l'étude de ces documents qu'il s'agit de textes cherchant à chanter les louanges d'une femme que l'on présente comme une héroïne. Le texte ne parlera donc pas de ce qui peut nuire au portrait que l'on veut dresser de la femme présentée par l'article. Et *a contrario*, ces articles peuvent prêter aux protagonistes qu'ils nous présentent un rôle que ces dernières n'ont pas toujours joué ; ainsi, à en croire ces articles de presse, toutes les femmes qu'ils nous font connaître auraient pris part à la plupart des grandes batailles qui ont fait la célébrité de Napoléon en temps que chef de guerre : Marengo[43], Austerlitz[44], Iéna[45], Eylau[46], Friedland[47], Wagram[48], la campagne de Russie[49] Leipzig[50], Waterloo[51]. Un tel palmarès

[43] Le 14 juin 1800.

[44] Le 2 décembre 1805.

[45] Le 14 octobre 1806.

[46] Le 8 février 1807.

[47] Le 14 juin 1807.

[48] Le 6 juillet 1809.

[49] 22 juin - 14 décembre 1812.

est peu vraisemblable, particulièrement lorsqu'on le compare à ce qu'ont vécu certains soldats qui nous ont laissé leurs souvenirs. On trouve cependant également des articles[52] qui critiquent fortement et réprouvent l'attitude de ces femmes qui se comportent au mépris de la morale et de la bienséance, portant le costume masculin et agissant comme des hommes. Il faut aussi souligner le fait que toute cette partie du corpus, comme l'ensemble des sources à notre disposition, présente des femmes combattantes ou médecins qui ont porté l'habit masculin, mais qui sont maintenant reconnues femmes.

Ce premier ensemble de sources, formé par la presse de la première moitié du XIXème siècle, reste néanmoins très maigre, et permet seulement d'étoffer un corpus plus important. Sa première base est composée des dossiers de 'femmes militaires' de la série GR YI du fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense détenu par le Service Historique de la Défense de Vincennes. Cette série rassemble un certain nombre de dossiers se rapportant à des femmes présentes aux armées entre 1789 et 1900. Elle est divisée en deux sous-séries, la première, GR 1 YI, pour les « femmes combattantes », la seconde, GR 2 YI, sous l'appellation « cantinières », pour les cantinières, mais également les vivandières et les blanchisseuses.

Ce sont le plus souvent des demande au gouvernement, pour des pensions, ou des secours provisoires, de la part de femmes qui ont eu un passé militaire, et qui, à l'époque où les documents sont produits, se sont retirées de l'armée. On y trouve donc des pièces d'état-civil, ainsi que des documents attestant des services rendus et du

---

[50] Le 19 octobre 1813.

[51] Le 18 juin 1815.

[52] Rodolphe VAGNAIR, *Virginie Ghesquière, le joli sergent*, Paris, E. Dubois, 1897, 11 pages.

parcours militaire de la pétitionnaire, des renseignements sur sa fortune et ses revenus. On peut également se rendre compte de l'avancée du traitement du dossier, et de son aboutissement ou non, grâce aux minutes du ministère de la Guerre, et à l'ensemble des documents produits par cette institution relativement à un dossier. Cette série des archives a permis la constitution du corpus de départ de cette étude car, plus que de simples dossiers administratifs, ces documents dévoilent, de façon plus ou moins manifeste, une partie du caractère et de la personnalité des femmes qui en sont à l'origine. Ils permettent même de commencer à établir un profil type. Il faut cependant bien prendre en compte le fait que le corpus ainsi établi laisse totalement de côté les femmes décédées pendant l'épopée napoléonienne, et qui par conséquent n'ont pas pu réclamer une récompense de leurs services. Sont également absentes les femmes qui n'ont pas demandé de pension, estimant ne pas en avoir besoin, ou ne pensant pas à la demander.

Cependant cette série d'archives conservée à Vincennes ne contient pas seulement des demandes de pension. On y trouve aussi quelques documents se rapportant à la vie de certaines de ces femmes, parmi les plus célèbres, principalement des combattantes. Souvent à la demande de chercheurs ou de curieux, le Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT)[53], voire même son prédécesseur le Dépôt de la Guerre, avait dressé l'état des services de certaines de ces héroïnes. On peut donc trouver dans certains dossiers à la fois les états de service, les demandes des solliciteurs, mais également les réponses données, pas toujours favorables. Sont conservés parfois dans ces dossiers des articles de la presse officielle de l'époque, semblables à ceux qui appartiennent au premier ensemble du corpus, et qui se rapportent à une femme dont le Service Historique de la Défense détient le dossier militaire. Ces derniers documents

[53] Ancêtre du Service Historique de la Défense.

permettent de comparer les actions d'une femme, que son dossier militaire mentionne, avec qui se dit d'elle à la ville. Ils nous permettent donc de démêler la réalité de la légende dans l'écheveau qui entoure la vie de certaines femmes des armées napoléoniennes qui sont passées à la postérité.

Pour constituer notre corpus, on a donc pu retenir une trentaine de dossiers de femmes qui vécurent dans les armées napoléoniennes. C'est à l'occasion de la constitution de ce corpus que s'est posée la question de la première campagne d'Italie et de l'expédition d'Egypte, opérations militaires menées par le général Bonaparte avant qu'il ne s'empare du pouvoir. Nous avons intégré d'office à notre propos les femmes qui avaient participé à l'une ou l'autre de ces expéditions avant de continuer leur carrière sous le Consulat et l'Empire. Pour les autres, nous avons fait le choix de conserver pour notre corpus celles qui avaient obtenu une récompense ou une pension pendant le Consulat ou l'Empire, au détriment des autres. C'est ainsi que nous avons pu retenir le dossier militaire de Rose Alexandrine Barreau[54], qui servit comme combattante entre mars et septembre 1793, avant la naissance de son premier enfant, et qui servit ensuite comme commis aux écritures, continuant à vivre à la suite de son régiment, en France et en Italie : la pension qu'elle avait obtenu en l'an XIV[55] lui est versée quelques temps dans le département de Marengo[56], et certains de ses enfants y naîtront. En effet, bien qu'elle n'ait pas combattu dans les armées napoléoniennes, cette femme a cependant combattu dans les armées françaises, et vécu à la suite de ces

[54] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1

[55] Idem, Solde de retraite, attribuée par décret le 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

[56] Idem, Mutation de la solde de retraite, 19 octobre 1815, du département de Marengo au département du Tarn.

dernières quand Napoléon en était le chef. En outre, elle a reçu des récompenses de la part du gouvernement mis en place par l'Empereur, puisque le brevet[57] lui accordant une solde de retraite est daté du 8 vendémiaire an XIV[58]. Cette femme est en quelque sorte le cas le plus emblématique de combattante qui devient ensuite épouse à la suite des armées.

A ce corpus constitué par les archives militaires détenues à Vincennes, il faut ajouter l'unique dossier des archives de la Légion d'Honneur. En effet, cette institution référence et conserve des informations sur l'Etat-Civil des légionnaires, et a reconstitué une grande partie des dossiers suite à l'incendie de l'Hôtel de Salm en mai 1871[59]. Il s'agit du dossier de Marie-Josèphe Duchemin[60], première femme légionnaire, décorée par Louis-Napoléon Bonaparte, alors président de la République, le 15 août 1851[61]. On peut observer que l'obtention de cette récompense par une femme est bien tardive par rapport aux événements, ce qui explique qu'elle fut la seule, alors que l'on compte par centaines les hommes qui furent décorés de l' « étoile des braves ».

Ainsi donc, cette partie du corpus, composée des archives conservées au Service Historique de la Défense de Vincennes et des Archives Nationales – section des archives de la Légion d'honneur -, est d'un volume assez conséquent. Son intérêt n'est pas non plus négligeable : en effet elle est à l'origine des renseignements les plus précis

[57] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, Solde de retraite, attribuée par décret le 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

[58] Le 30 septembre 1805.

[59] Lors des derniers jours de la Commune, en même temps que l'incendie du Palais des Tuileries et que celui du Palais d'Orsay.

[60] AN LH/379/64, légion d'honneur de Marie-Josèphe Duchemin.

[61] *Gazette Nationale ou le Moniteur Universel*, n° 233, 21 août 1851, p.5

et les plus fiables pour connaître la famille et l'entourage de ces femmes, ainsi que leurs relations. C'est évidement aussi la source la plus juste pour connaître, ou du moins deviner, quel fut leur sort après qu'elles aient quitté l'armée.

Avant d'examiner le reste du corpus, il faut encore mentionner les informations qui nous ont été fournies par le site[62] recensant tous les médaillés de saint Hélène. Grâce au moteur de recherche qui y est inclus, nous avons pu recenser une partie des cantinières et vivandières encore en vie en 1857, et qui reçurent cette décoration. En effet, bien que le décret d'attribution la décernât à tous les survivants de l'épopée napoléonienne, le personnel, soit au plan municipal soit au plan départemental, qui était chargé de sa distribution la refusa parfois à des femmes anciens combattants, soit qu'elles eussent perdu leurs pièces justificatives, soit que l'on estimât que cette décoration n'était pas destinée aux femmes. Nous avons ainsi découvert près d'une vingtaine d'anciennes cantinières et vivandières supplémentaires, qui ont reçu cette décoration ou non. Malheureusement, si ce site nous donne quelques informations d'état-civil, il ne nous renseigne pas plus sur ces femmes, et ne nous permet même pas de consulter les pièces qui ont conduit à l'élaboration des dossiers.

Le corpus ainsi constitué par les articles de presse et les archives militaires, donne un bel aperçu des femmes présentes dans les armées napoléoniennes en temps qu'héroïnes, actrices d'une épopée, se couvrant de gloire par l'accomplissement de hauts-faits.

Cependant, un troisième ensemble de documents, tout en donnant également des informations sur les actions remarquables de ces femmes, les relativise en les comparant aux exploits des hommes qui formaient leur entourage quotidien, nous renseigne

[62] https://www.stehelene.org/php/accueil.php?lang=fr

également sur leur vie de tous les jours, les contingences matérielles auxquelles elles étaient confrontées, et tout simplement sur leur rôle, qu'elles soient combattantes, cantinières, vivandières ou blanchisseuses. Il s'agit de l'ensemble des témoignages que nous ont laissé les acteurs de l'épopée napoléonienne. Ce sont des journaux[63], des souvenirs[64], des mémoires[65], des journaux de marche[66], tenus au jour le jour[67] pendant la vie militaire d'un homme, ou rédigés *a posteriori*[68], une fois venu le temps du retrait de la vie militaire.

Ces écrits sont le récit de la vie quotidienne aux armées. Chacun donne son propre point de vue, narre ce qu'il a vécu, qu'il soit soldat[69], sous-officier[70], officier[71],

---

[63] Cf. Louis-Joseph BRICARD, *Journal du canonnier Bricard, 1792-1802*, Paris, C. Delagrave, 1891, 487 pages.

[64] Cf. Octave LEVAVASSEUR, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie et aide de camp du Maréchal Ney (1802-1815)*, Paris, Plon, 1914, 339 pages.

[65] Cf. Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages.

[66] Cf. François PILS, *Journal de marche du grenadier Pils (1804-1814)*, Paris, P. Ollendorff, 1895, 356 pages.

[67] Cf. Maurice de TASCHER, *Notes de campagne. Maurice de Tascher, sous-lieutenant au 8e régiment de hussards, puis capitaine au 12e régiment de chasseurs. Mort à l'âge de vingt-sept ans, lors de la retraite de Moscou (1806-1813)*, Châteauroux, Société d'imprimerie d'édition et de journaux du Berry, 1932, 344 pages.

[68] Cf. Jean-Marie Félix GIROD DE L'AIN, *Dix Ans de mes souvenirs militaires, de 1805 à 1815*, Paris, J. Dumaine, 1873, 412 pages.

[69] Cf. François-Frédéric BILLON, *Souvenirs d'un vélite de la Garde sous Napoléon Ier*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, 301 pages.

médecin[72], membre d'un état-major[73], etc. En effet, chacun d'entre eux, quel que soit sa place dans l'une ou l'autre des armées de Napoléon, a un jour ou l'autre croisé une cantinière, une blanchisseuse, une femme à la suite de son mari ou de son amant, voire même parfois une femme combattante. Au hasard de tous ces souvenirs, on peut trouver tantôt une ou deux phrases, tantôt un chapitre entier, qui parle des femmes dans les armées napoléoniennes. Nombre de témoignages des contemporains, acteurs de l'épopée napoléonienne, mentionnent en effet ça et là la présence de femmes à la suite des armées, sans beaucoup s'étendre à leur propos. Ces textes témoignent donc non seulement de la présence de femmes aux armées, mais aussi de tout ce que cette présence comportait de naturel pour les militaires : tous signalent plus souvent la présence des femmes à la suite des armées qu'ils ne soulignent les hauts-faits et les exploits de celles-ci. Dans une moindre mesure, ils nous parlent de leur héroïsme, signalant leurs actes de courage de la même façon qu'ils le font pour les hommes de leur entourage, sans trop s'étendre sur ce qui était presque normal pour un monde militaire pendant des années de campagne.

Parmi cet ensemble d'écrits, il faut souligner la présence de quelques productions féminines : en effet c'est parfois au travers de mémoires de femmes que

---

[70] Cf. Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813),* Paris, Hachette, 1905, 249 pages.

[71] Cf. Nicolas-Jean de Dieu SOULT, *Mémoires, Espagne et Portugal*, Paris, Les Belles lettres, 2013, 408 pages.

[72] Cf. Dominique-Jean LARREY, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. Larrey*, Paris, J. Smith, 1812-1817, 4 volumes.

[73] Cf. Alfred Armand Robert de SAINT CHAMANS, *Mémoires du général Comte de Saint-Chamans, ancien aide de camp du maréchal Soult, 1802-1832*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1896, 542 pages.

l'on trouve mention des femmes aux armées. Ces textes ont souvent été produits par des épouses de militaires, qui ont côtoyés l'armée lorsqu'elles allaient rejoindre leur conjoint ; cependant certains d'entre eux sont dus à des femmes combattantes. L'exemple le plus emblématique de tels ouvrages est le récit de Thérèse Figueur, qui servit comme dragon et narre ici ses campagnes, sous le titre de *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*[74].

Néanmoins il fait bien se rendre compte que les écrits féminins sont peu nombreux, et que sont plus nombreux les récits laissés par un narrateur masculin, qui ne trouve rien d'étrange à la présence de cantinières et de vivandières, et donc en parle peu. Quant aux femmes combattantes, comme elles cachaient le plus souvent leur véritable nature à leur entourage, il était difficile à ce dernier de détecter leur présence, et donc de parler d'elles dans leurs souvenirs. Il est donc assez rare que les témoignages des contemporains y fassent allusion. Cela se produit néanmoins parfois, et l'on peut alors remarquer l'étonnement que produit une telle situation[75].

En mettant bout à bout toutes ces sources très variées, on obtient un corpus assez conséquent qui permet d'esquisser un portrait général de ces femmes. C'est donc à partir de cet ensemble de documents que l'on a tenté de faire une étude des femmes présentes dans les armées napoléoniennes, quelque soit leurs statuts et leurs professions.

La question des femmes dans les armées napoléonienne est un sujet vaste, même si elle n'a donné lieu à aucun ouvrage spécifique. En effet, de nos jours, la présence de femmes à l'armée il y a deux siècles semble surprendre, parce que nous sommes

---

[74] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages

[75] Cf. Marcellin de MARBOT, *Mémoires du général Baron de Marbot*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1891, t.1, 390 pages, p. 207-208.

influencés par le XIXème siècle qui a séparé les occupations des hommes et des femmes, réservant certains métiers et mêmes certains milieux exclusivement aux hommes, comme les métiers de l'armée, et le monde militaire en général. Cependant cette dichotomie, presque totalement disparue depuis le milieu du siècle dernier[76], n'a pas toujours existé, et avait même une existence assez brève. En effet, ce n'est qu'en 1832[77] que le port de la moustache fut imposé à tous les militaires, excluant ainsi de façon définitive toutes les femmes qui s'engageaient en déguisant leur nature réelle. Et les cantinières, qui avaient été soumise à un certain contrôle par le biais d'une législation plus stricte, tout au long du XIXème siècle, virent leur rôle restreint et limité par la III° République, jusqu'à leur suppression officielle en 1905, et qui fut rendue effective au début de la Première Guerre Mondiale. Quant aux femmes chirurgiens militaires, elles se trouvèrent confrontées à la non-mixité scolaire et à l'impossibilité pour une femme de passer son baccalauréat, première étape obligatoire pour mener des études, et donc pouvoir exercer un rôle médical auprès des armées. Quant à la présence de femmes à la suite des armées, elle était une des conséquences des campagnes longues, et éloignées du sol national ; elle cessa donc dès 1814, et jamais au cours du XIXème siècle ne reprit une ampleur semblable à celle qu'elle avait au début du siècle : les campagnes militaires étaient en effet plus courtes, et surtout elles ne mobilisaient qu'une partie de l'armée.

Mais les armées d'Ancien Régime, dont la Révolution a hérité, et Napoléon après elle, formaient une société à part entière, avec des hommes et des femmes, et des enfants, des familles entières. Cet aspect fut même amplifié dans les premières années

[76] Seules certaines unités spécifiques, comme la légion étrangère ou les sous-mariniers, et certains corps d'élite, sont toujours aujourd'hui exclusivement masculins, plus particulièrement pour ce qui est du personnel combattant.

[77] Décision ministérielle du 20 mars 1832.

de la Révolution, pendant lesquelles la licence la plus grande régnait, à tel point que des plaintes contre le trop grand nombre de femmes aux armées remontèrent jusqu'à la Convention[78], et que celle-ci promulgua un décret[79] interdisant aux femmes d'être présentes à l'armée, à l'exception des vivandières et des blanchisseuses, dont la présence était réglementé par quotas au sein des différents corps de l'armée. Ce décret chasse donc de l'armée toutes les épouses, plus ou moins officielles, qui accompagnaient soldats et officiers dans les camps. Les femmes combattantes sont également renvoyées dans leurs foyers, du moins officiellement, car nombre d'entre elles bénéficièrent de la complicité du corps dans lequel elles servaient, et parfois même de la hiérarchie, à l'instar de Thérèse Figueur : en effet « les officiers supérieurs et les généraux de toute [l'] armée des Pyrénées-Orientales daignèrent protester en [sa] faveur »[80] pour qu'elle puisse rester à son poste, comme elle le rapporte dans ses *Mémoires*.

Et certaines femmes s'engagent même comme combattantes alors que cette loi du 30 avril 1793 est en vigueur depuis plusieurs années. Ainsi, la femme Poncet, née Ducoud-Laborde, et surnommée par son régiment, le 6° hussard, « Breton-Double », annonçait à la fin de 1806 à l'empereur qui passait le corps en revue qu'elle y servait depuis huit ans[81]. Elle s'était donc engagée en 1798, soit cinq ans après la parution du décret de la Convention interdisant la présence de femmes aux armées.

---

[78] Cf. lettre de Carnot à la Convention, en 1793, lorsqu'il inspecte l'armée à Douai.

[79] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793.

[80] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 51.

[81] « Breton-Double ou la femme hussard », *L'écho de la fabrique : journal industriel de Lyon et du département du Rhône*, Lyon, Charvin, 18 août 1833, 8 pages, p. 6-8.

Cependant ce décret permet à certaines femmes de rester aux armées, pourvu qu'elles y soient utiles. Et l'article 2 définit que :

> *« Seront au nombre des femmes inutiles celles qui ne seront point employées au blanchissage et à la vente des vins et boissons ».*[82]

Certaines d'entre-elles sont donc blanchisseuses, chargées d'entretenir le linge des soldats, et donc la présence aux armées est soumise à des quotas, comme le précise l'article 3 du décret du 30 avril 1793 : « Il y aura par chaque bataillon quatre blanchisseuses »[83]. D'autres sont vivandières, et font commerce auprès des soldats de vins et de boissons, mais également de nourriture, et même parfois d'objets de première nécessité, comme des lacets ; elles suppléent ainsi aux carences de l'intendance militaire, et améliorent l'ordinaire des soldats, mais également des officiers, moyennant finance. Leur présence est elle aussi réglementée, par l'article 7 du même décret, sans que soient fixés des quotas de présence :

> *« Les généraux divisionnaires délivreront aux vivandières qu'ils croiront absolument nécessaires aux besoins de leur division une marque distinctive : celles qui ne seront point munies de cette marque seront congédiées ».*[84]

Cependant, quelques années plus tard, un arrêté pris par les Consuls le 7 thermidor an VIII[85] imposera des quotas de présence pour toutes les femmes à la suite des armées, blanchisseuses et vivandières. Ainsi, l'article 13 affirme que :

> *« Le nombre des femmes à la suite de chaque bataillon, ne pourra, sous aucun prétexte, être porté au-delà de quatre, et de deux par escadron. Le*

---

[82] Article 2, décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793.

[83] Idem, article 3.

[84] Idem, article 7.

[85] Le 27 juillet 1800.

nombre des vivandières et blanchisseuses à la suite du quartier-général de l'armée et des quartiers-généraux de division, ne pourra, dans aucun cas, excéder celui des corps qui composeront ladite armée. »[86].

Cependant toutes ces décisions officielles, et particulièrement les tentatives de contrôle du nombre de femmes présentes à la suite des armées, sont souvent vaines, et faciles à contourner. Ainsi, encore en 1808, la femme de Philipe-René Girault suit ce dernier, sans jamais être présente au camp, logeant dans une chambre en ville. Devant les dépenses occasionnées par cette situation, le secrétaire du colonel lui suggère :

« Pourquoi n'emmèneriez-vous pas votre femme au camp, [lui] dit-il, et ne lui feriez-vous pas tenir une cantine. Vous ne seriez pas séparés et vous gagneriez de l'argent. »[87]

Girault et son épouse acceptent alors, et montent une cantine. Dans son récit, l'auteur ne fait nullement mention d'une quelconque autorisation donnée par un officier et permettant à sa femme d'exercer la profession de cantinière. Au contraire, l'établissement d'une nouvelle cantine est même facilité par certains membres de la hiérarchie, à l'instar du secrétaire du colonel qui prête deux cents francs à Girault[88], de « l'officier chargé des effets de campement » qui lui prête une voiture gratuitement[89], de l'adjudant-major, « qui distribuait les tentes et qui savait [qu'il] voulais monter une

[86] Article 13, arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII.

[87] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 74.

[88] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 74-75.

[89] Idem, p. 74-75.

cantine, [lui] donna tout ce qui m'était nécessaire »[90]. Cette nouvelle cantine fonctionne à plein régime, et même « excita bien des jalousies »[91] parmi les autres cantinières.

En dehors de ces femmes, blanchisseuses, vivandières ou combattantes, et des médecins, au profil somme toute assez proche de celui des combattantes pour les rares que l'on a pu repérer, d'autres dames peuvent se trouver à la suite des armées, et parfois même à l'armée, mais toujours de façon officieuse, et sans y exercer de réelle fonction. Il s'agit tout d'abord des épouses, de la maréchale à la femme du soldat ou du musicien, aspirants à profiter de la compagnie de leur mari, quelque soit le grade de ce dernier, qui est toujours au loin à faire la guerre pour l'empereur. Ainsi la générale Hugo séjourne en Espagne quelque temps avec ses enfants[92]. De la même façon, la femme du musicien Girault suit ce dernier de 1806 à 1808, tout au long des différentes campagnes qu'il mène[93] [94]. Marie-Louise Jacotey souligne ce phénomène déjà signalé par Elzéar Blaze dans ses souvenirs[95] :

> *« Beaucoup de femmes suivaient leur maris à l'armée, soit que par tendresse conjugale, elles ne voulussent point se séparer d'eux, soit que*

---

[90] Idem, p. 74-75.

[91] Idem, p. 74-75.

[92] Cf. Colonel ROMAIN, « Les femmes aux armées sous la Révolution et l'Empire », *Bulletin de la société des amis du musée de l'Armée*, n°32, juillet 1930, p. 17-32, p. 23.

[93] Cf. Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages.

[94] Cf. Marie-Louise JACOTEY, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages, p. 25.

[95] Cf. Elzéar Blaze, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 p.

leur modeste patrimoine ne leur permit pas d'entretenir deux ménages. »[96].

Enfin, les armées napoléoniennes sont également accompagnées par des suiveuses d'armée, qui sont parfois maîtresse d'un homme en particulier, comme Eugénie Renique, surnommée par les soldats « la poule à Masséna », et qui suivit ce dernier en Espagne et au Portugal. Chantal Prévot a fait son portrait, et la qualifie de « maîtresse régulière et compagne irrégulière du Maréchal Masséna »[97] [98].

Et toutes ces dames, épouses ou maîtresses des soldats, ou encore femmes aux mœurs légères, n'avaient aucun statut légal, et étaient à l'armée avec la complicité de leur entourage, mais sans que leur présence ne soit autorisée, d'une façon ou d'une autre, comme cantinière, vivandière ou blanchisseuse patentée, ou comme combattante ou personnel de santé.

Cette différence de statut n'est cependant pas une raison suffisamment puissante, qu'elle nous fasse exclure l'une ou l'autre de ces catégories de notre travail. Nous exclurons de notre travail les femmes que les soldats pouvaient croiser lors des campagnes, dans les villes d'occupation ou dans le pays qu'ils traversaient, de la même façon que nous n'aborderons pas ici les femmes fréquentées par les soldats dans les villes de garnison.

Dans ce travail, le propos sera tout de même axé plus particulièrement sur les femmes soldats et les cantinières des armées napoléoniennes, dont la présence était

---

[96] Marie-Louise JACOTEY, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages, p. 29.

[97] Chantal PREVOT, « Enquête sur Eugénie Renique, maîtresse régulière et compagne irrégulière du Maréchal Masséna », *Napoleonica, La Revue*, n°20, 2/2014, p. 102-128.

[98] André Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal d'Empire, 1758 – 1817.

réglementée, et plus ou moins contrôlée. En effet un certain nombre de vivandières et de blanchisseuses était toléré dans chacun des corps de l'armée, puisqu'elles y exerçaient une profession utile, bien qu'elles n'aient pas le statut militaire, et donc peu des avantages qui lui étaient liés, comme par exemple le droit d'être soignée gratuitement dans les hôpitaux militaires, aux frais du corps dont elles dépendaient, qu'elles n'obtiendront que par une circulaire du 28 messidor an XII[99] [100]. D'autres, cachant leur véritable nature à leur entourage, en plus ou moins grande partie, combattaient en temps que soldat, et donc bénéficiaient entièrement du statut militaire. Toutes étaient pleinement membres des armées napoléoniennes, cantinières, vivandières et blanchisseuses exerçant une profession utile à l'armée, ou soldats qui cachaient qu'elles étaient femmes.

Les armées de la Révolution et de l'Empire n'étaient pas un monde exclusivement masculin. Mais quand peut-on parler des 'armées napoléoniennes' ? Si la fin de l'emploi de cette expression est facile à déterminer, et coïncide avec la chute de Napoléon, au début de l'été 1815, après avoir subi une éclipse entre avril 1814, date de la première abdication de l'empereur, et mars 1815, au moment du débarquement à Golfe-Juan et du « Vol de l'Aigle » vers Paris, il est plus délicat de fixer à partir de quel moment on peut employer ce terme. En effet, faut-il considérer l'armée suivant le général Bonaparte lors de la première campagne d'Italie (1796-1797), et celle qui l'accompagna lors de l'expédition d'Egypte (1798-1801) comme des armées napoléoniennes ? Ou peut-on utiliser cette expression seulement à partir du coup d'état

[99] Le 17 juillet 1804.

[100] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 21.

du 18 brumaire an VIII, au moment où Napoléon Bonaparte s'empare du pouvoir, et est responsable des opérations militaires engagées par la France ? Faut-il enfin considérer que l'on ne peut employer cette expression qu'à partir du printemps 1804 et de la proclamation de l'Empire, date à laquelle l'empereur Napoléon I° succéda au Premier Consul Bonaparte ? Il est difficile de choisir à quel moment on peut faire débuter ces travaux, parce que les parcours militaires sont rarement liés à la chronologie politique, surtout quand celle-ci est aussi dense que celle de la période qui nous concerne.

Les raisons politiques sont très peu présentes dans le choix d'un engagement militaire, ou d'un départ à la retraite, et encore moins pour les femmes. Ainsi, avant la chute de l'Empire, on ne remarque aucune carrière militaire féminine qui se termine à cause d'une modification de la situation politique. Au contraire, le parcours militaire de ces femmes n'est souvent lié qu'à l'évolution de leur situation familiale[101], de leur santé[102], de celle de leur mari[103] ou protecteur, de la mise à la retraite de ce dernier[104],

---

[101] Rose Alexandrine Barreau, dite 'Liberté', partit en congé absolu sept mois après son entrée au service, le 29 septembre 1793. Bien que son état de service officiel détenu au Service Historique de la Défense (SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, Etats de service) ne le précise pas, de nombreuses sources affirment qu'elle arrivait au terme d'une grossesse, état difficilement conciliable avec une vie militaire. Cf. Susan CONNER, « Barreau, Rose-Alexandrine », *Amazons to Fighter Pilots, a biographical dictionary of military women*, Reina PENNIGTON (dir.), Westport (Connecticut), Greenwood Press, 2003, 848 pages.

[102] Thérèse Figueur reçut son congé le 10 brumaire an IX. Elle était réformée pour raison de santé. (cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 23, Relevé de services du 11 mars 1907).

[103] Catherine Sabatier, une fois libérée des pontons de Cadix sur lesquels elle passa deux ans après le décès de son époux, retourna dans son pays, la région de Bayonne, et délaissa à jamais

ou encore de la découverte de la nature féminine de celles qui combattaient en temps que soldat[105] ou servaient comme médecin. Parfois, c'est encore la captivité qui marque un arrêt dans la carrière militaire de toutes ces dames.

Toutes ces différences de situation ne résolvent pas le problème de la délimitation du début de la période de recherche, c'est-à-dire du temps où l'on a pu parler des « armées napoléoniennes ». Le même homme étant chef de l'Etat entre le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII et la chute définitive de l'Empire le 22 juin 1815, à l'exception de la parenthèse que l'on sait lors de la Première Restauration, on a très vite considéré les armées du Consulat au même titre que les armées de l'Empire comme des armées napoléoniennes, et inclut les femmes qui en faisaient partie dans notre propos.

Pour étoffer le corpus principal, constitué par les dossiers du ministère de la Guerre détenus au Service Historique de la Défense à Vincennes, on a également considéré, dans certains cas, que l'armée de la première campagne d'Italie en 1796-1797 était une armée napoléonienne, de même que celle de la campagne d'Egypte entre 1798 et 1801.

---

la vie militaire. (cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 119).

[104] Françoise Blanchard, épouse Alloux, vivandière au 2° bataillon du 79° régiment d'infanterie de ligne, s'installa dans la Sarthe en 1810 avec son mari François Alloux, lors du départ de ce dernier en congé de retraite. (cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 93).

[105] Virginie Ghesquière ne fut renvoyée dans ses foyers en 1812 seulement parce qu' « une maladie l'a trahie », selon les mots du *Journal de l'Empire* du 31 octobre 1812, après avoir servi six ans à la place de son frère sans que personne de son entourage, le 27° régiment d'infanterie de ligne, ne s'aperçoive de la supercherie.

Ainsi donc, la question des femmes dans les armées napoléoniennes peut recouvrir une période plus ou moins large, que l'on s'intéresse ou non aux campagnes du général Bonaparte en Italie et en Egypte. Les bornes chronologiques ont été ainsi délicates à fixer, et l'on a procédé au cas par cas dans l'établissement du corpus. En effet, ce sont des considérations personnelles, et non pas politiques, qui ont poussés ces femmes à venir à l'armée. Nous avons donc établi ici que les campagnes d'Egypte et d'Italie furent menées par une armée napoléonienne si les femmes qui y prenaient part continuaient leur carrière ensuite, ou étaient en relation avec l'administration de la guerre au cours des années suivantes.

Une fois établi cet aperçu de la situation, tant au niveau des sources, que de la bibliographie, nous avons pu mieux connaître cet ensemble assez particulier que formaient les femmes présentes dans les armées napoléoniennes, afin d'en dresser un portrait de groupe. Cependant il reste difficile de faire apparaître un profil qui puisse s'appliquer à toutes ces femmes, à cause de la disparité de leurs parcours. Ainsi, la différence de situation est grande entre d'une part les femmes qui combattaient, engagées en temps que soldats en cachant leur véritable nature, et d'autre part les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses, autorisées en temps que femmes, et civiles, à suivre les armées, pour la profession qu'elles exerçaient, sans avoir aucunement de statut militaire, et enfin les épouses, amantes et maîtresses, à la suite des armées pour ne pas être séparées de l'homme qu'elles aimaient, quand bien même le règlement militaire s'opposait à leur présence. Toutes cependant ont pour point commun d'être femmes dans un monde en grande majorité masculin, où leur présence est admise, parfois même contre les règlements.

A partir de là, peut-on voir dans l'existence de femmes dans les armées napoléoniennes une volonté d'émancipation de la femme ? C'est pour répondre à cette question que nous allons mener à bien cette étude, en expliquant d'abord l'arrière-plan historique et légal de la présence des femmes aux armées, avant de détailler les différents statuts sous lesquels ces femmes peuvent être rangées, avec les divergences de destins que cela implique pour elles. Nous analyserons ensuite de façon plus générale sur leurs conditions de vie ; tout en visant à l'universalité, ce chapitre sera cependant plus centré sur les cantinières et les femmes à la suite des armées que sur les femmes combattantes, dont les conditions de vie ne différaient finalement que très peu de celles de leurs homologues masculins. Enfin, un dernier chapitre traitera du sort de ces femmes après l'épopée napoléonienne et de la façon dont l'imaginaire collectif s'en est saisi tout au long du XIXème siècle.

I. Les précédents

Si la guerre est vue dès l'Antiquité gréco-romaine comme une activité réservée aux hommes, l'idée de femmes combattantes, et donc aux armées, est cependant présente dans l'univers mental des hommes de ce temps. Ainsi, à la fin du IIème siècle avant notre ère, dans la région de l'actuelle Aix-en-Provence, les Ambrons combattirent les Romains menés par leur général Marius, et alliés aux Ombriens ; alors qu'ils se repliaient, vaincus, leurs femmes s'élancèrent au combat avec des épées et des haches, refusant d'être défaites[106].

Et le monde antique connaissait aussi déjà la présence plus classique des femmes aux armées ; ces dernières y tenaient des rôles proches de ceux des infirmières militaires ; elles soignaient les soldats blessés et apportant à tous le réconfort d'une présence féminine, plus que ce qu'elles ne combattaient : on les appelait 'surgiennes'[107], terme ancien qui signifie 'chirurgiennes'.

Cependant, cela n'a pas empêché certaines femmes de prendre part à des combats, et même de mener les troupes, à l'image de Boadicée[108], reine d'un peuple celte de l'actuelle Grande-Bretagne, qui prit les armes avec son peuple contre les

---

[106] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 5

[107] Idem, p. 8

[108] Edouard de LA BARRE DUPARCQ, *Histoire militaire des femmes*, Paris, aux frais de l'auteur, 1873, 295 pages, p. 72

Romains au Ier siècle de notre ère ; ou encore de Jeanne d'Arc[109], jeune bergère de Lorraine qui « bouta » les Anglais hors de France au début du XVème siècle.

A. Des femmes à l'armée sous l'Ancien Régime

Cette pratique n'a pas cessé tout au long de l'époque moderne. Si ces dames ne combattaient plus, cela ne les empêchait cependant pas d'être présentes à l'armée, quand bien même le pouvoir cherchait à les en chasser, ou du moins à limiter leur présence et leurs mouvements : ainsi, une ordonnance du 20 janvier 1514 « interdisait aux femmes de suivre les troupes à cheval et autorisait un chacun à les mettre à pied et à s'emparer de leur monture »[110].

Mais les règlements de ce genre sont nombreux, et cette répétition fréquente des ordres souligne bien que l'exclusion des femmes du monde militaire était loin d'être une réalité sous l'Ancien Régime, quoiqu'en ait décidé le roi et son entourage.

---

[109] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 82 à 116.

[110] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 12

1. Dans les bagages de l'armée

Plus encore, cette réglementation répétée peut être due à la gêne occasionnée par cette présence féminine. Mais avant de voir de quelle façon on tentait d'éloigner les femmes des armées, il faut connaître de façon plus précise quelle était leur présence au sein de ce monde militaire, présence qui n'a jamais été interrompue[111].

On peut, parmi toutes celles-ci, distinguer facilement trois catégories, en fonction du rôle qu'elles jouent. Ces comportements sont par ailleurs toujours liés à la raison qui les a poussées à venir à l'armée, que ce soit une motivation familiale[112] ou économique[113].

a) Les suiveuses

Tout d'abord, parmi les femmes présentes à la suite des armées, les plus visibles sont justement celles que l'on peut désigner comme des 'suiveuses d'armées'. Il s'agit

[111] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 10

[112] Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 3, XVI°-XVIII° siècles*, Paris, Plon, 1995, 557 pages, p. 214

[113] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 27

de « la cohorte de femmes qui accompagnent ouvertement toute armée des Temps modernes »[114], et plus particulièrement de celles

> *« qui furent qualifiées selon les époques : “ putains, paillardes, prostituées, femmes de mauvaise vie, filles de joie, femmes suspectes”. »*[115].

C’est souvent la misère qui poussait ces femmes à suivre les armées en campagne. Elles devaient en effet songer qu’elles ne seraient pas mal accueillies[116] dans ce monde qu’elles voyaient comme masculin, et qu’en échange de leur service, elles gagneraient de quoi vivre.

Mais parfois c’est l’amour qui guidait ces dames. Elles suivaient en effet un soldat rencontré lors de son passage dans leur village : les soldats en déplacement ou en quartiers d’hiver logent en effet chez l’habitant[117]. Cette relation n’avait cependant rien d’un mariage légal, et ces femmes pouvaient très facilement être abandonnées. Elles se retrouvaient alors sans rien, et risquaient d’être rejetées si elles rentraient chez elle : la communauté locale refusait d’accueillir une femme considérée comme une débauchée.

---

[114] Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 3, XVI°-XVIII° siècles*, Paris, Plon, 1995, 557 pages, p. 214

[115] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 10

[116] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin’s Press, 1989, 128 pages, p. 32

[117] Jean-Paul BERTAUD, *Guerre et société en France de Louis XIV à Napoléon Ier*, Paris, A. Colin, 1998, 238 pages, p. 123

Il ne leur reste alors qu'à aller se cacher en ville, où elles peuvent se placer comme domestique[118], ou à rester à la suite de l'armée et vivre de leurs charmes.

Une telle situation est cependant toujours le résultat d'un choix par défaut[119] : c'est parce que les femmes concernées n'ont pas d'autres solutions, pour tenter d'échapper à la misère qui les menace, qu'elles deviennent des « femmes communes et promptes au plaisir »[120], selon l'expression de Raymond Caire, et vivent à la suite des armées.

b) Les vivandières

Cependant, toutes les femmes qui ont quitté leur pays pour suivre un soldat, et qui sont présentes à l'armée, n'ont pas besoin d'en arriver à de telles extrémités. Certaines d'entre elles, et cela peut être les épouses, plus ou moins officielles, de soldats, sont également « des cuisinières […], des servantes, des pourvoyeuses »[121]. Elles pouvaient aussi être marchandes, et « vendre les denrées nécessaires au

[118]Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 3, XVI°-XVIII° siècles*, Paris, Plon, 1995, 557 pages, p. 30

[119] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 39

[120] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 10

[121] Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 3, XVI°-XVIII° siècles*, Paris, Plon, 1995, 557 pages, p. 214

ravitaillement de la troupe »[122], ou encore blanchisseuses, chargées de l'entretien du linge des soldats.

Ces femmes exerçaient donc une profession au sein de l'armée, et on peut les désigner sous l'appellation générique de « vivandière », quand bien même la définition[123] de ce terme en donne un sens plus restrictif. Si elles ne sont pas toutes femmes de soldats, c'est qu'elles peuvent être également les épouses des vivandiers, ces marchands de vivres exemptés des droits de péages et des taxes de circulation, et chargés de ravitailler l'armée en vivres, pour éviter que les soldats ne pillent le pays conquis ou y vivent en abusant du droit de prises de guerres[124].

Et c'est en temps qu'épouses des marchands à la suite des armées, et sous l'appellation de 'femmes de vivandiers[125], que les femmes sont pour la première fois mentionnées dans les ordonnances royales. Cette reconnaissance de la place des femmes à l'armée intervient tardivement par rapport à leur histoire, puisqu'elle a lieu sous le règne de Louis XIV. Cependant, assez rapidement après la parution de ces ordonnances, elles peuvent exercer seules cette profession ; les veuves de guerre[126] en effet ne sont pas contraintes de quitter le corps où elles vivaient et où leur mari servaient du moment qu'elles s'y rendent utiles.

---

[122] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 14

[123] Paul ROBERT, « Vivandier, ière », *Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1988, 2171 pages, p. 2104-2105

[124] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 14

[125] Idem, p. 15

[126] Idem, p. 15

Leur rôle à l'armée est assez mal défini : elles vendent de tout, et sont ainsi mises en cause lors de la lutte menée au début du XVIIIème siècle contre la contrebande des toiles peintes dites « indiennes[127] ». Elles suivent l'armée en campagne, mais n'ont pas les mêmes droits que les soldats lorsque vient le temps de paix : tantôt elles n'ont pas le droit de rentrer dans les places fortes, tantôt elles n'ont pas les mêmes permissions pour ce qui concerne le logement. Les ordonnances[128] sont d'ailleurs peu claires sur ce point, témoin de la confusion qui régnait à propos de leur présence et de leur statut.

Il est toutefois intéressant de souligner le parallèle entre les tentatives de réglementation du statut des vivandières, - les premières femmes dont la présence est autorisée à la suite des armées[129]- , et l'intensification de la lutte contre la présence des femmes de mauvaise vie dans l'entourage des gens de guerre, qui a lieu en même temps, à la fin du règne de Louis XIV et tout au long du XVIIIème siècle.

---

[127] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 15

[128] Idem, p. 15

[129] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 21, veuve Losse, Lettre du 5 mai 1818 au ministre de la Guerre : la pétitionnaire nous apprend qu'elle a commencé sa carrière sous le règne de Louis XV, sous lequel elle a fait le service de blanchisseuse pendant 14 ans, avant de continuer sous Louis XVI, pendant la Révolution, et sous l'Empire.

c) Les guerrières

Cependant, avant d'étudier quelle fut la lutte contre la présence féminine dans les armées, il faut connaître la troisième catégorie de femmes présentes à la suite des armées. Il s'agit des femmes combattantes, qui, pour ce faire, cachent leur véritable nature[130] et prennent les habits d'homme : elles sont pour cela beaucoup plus difficiles à repérer[131].

Si en temps de guerre, les femmes peuvent se mobiliser par patriotisme, et participer à la défense d'une place-forte au cours d'un siège, comme ce fut le cas des dames de Saint-Jean-de-Losne qui « se défendirent à coups de pierre » en 1636[132], c'est le plus souvent la misère qui les pousse à s'engager comme soldat[133]. Et comme une telle pratique n'était pas autorisée, d'autant plus que les femmes qui partaient à la guerre quittaient les habits de leur sexe pour prendre des vêtements d'hommes[134], et contredisaient ainsi l'ordre de la société ; il nous est difficile aujourd'hui de connaître ces femmes, ou même de repérer leur présence. Cela ne nous est possible que par le

---

[130] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 22

[131] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 22

[132] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 250

[133] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 27

[134] Idem, p. 21

biais de décisions des tribunaux[135], qui nous présentent donc ces femmes en opposition avec la loi, et donc passibles de la justice : le parti pris y est donc le plus souvent biaisé.

Certaines d'entre elles ont cependant pu échapper à l'opprobre général, l'éclat de leurs hauts-faits éclipsant tout l'aspect répréhensible de leur comportement. Ainsi, la dragonne Geneviève Prémoy, dite le 'chevalier Balthazar', engagée volontaire[136] dans la cavalerie du prince de Condé en 1676, et qui se distingue par son ardeur militaire et son mérite jusqu'en 1690, sans que son secret ne soit connu d'aucun autre que du vieux chirurgien-major[137] qui la soignait. Le décès de ce dernier sera l'occasion qui dévoile la véritable nature de Geneviève Prémoy, le nouveau chirurgien étant moins discret que le précédent.

> *« Louis XIV qui avait pu apprécier son courage la maintint aux armées et l'autorisa à garder son nom et son grade. Bien plus, elle fut un des premiers chevaliers de l'ordre de Saint-Louis lorsque Louis XIV créa cet ordre par un édit d'avril 1693. »*[138]

D'autres n'ont pas été condamnées pour leurs actes, ayant réussi à cacher leur secret tout au long de leur vie militaire, et n'étant identifiées comme femmes qu'après leur mort. C'est, par exemple, ce qui advint à Christine de Meyrac, qui s'engagea

---

[135] Sylvie STEINBERG, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, 409 pages, p. 22

[136] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 294

[137] Edouard de LA BARRE DUPARCQ, *Histoire militaire des femmes*, Paris, 1873, 295 pages, p. 207

[138] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 31

comme mousquetaire sous le nom de Saint-Aubin en 1675, et fut tuée au siège de Gand en 1678 : « ce fut seulement après sa mort que l'on découvrit son sexe »[139].

Et comment parler des femmes combattantes de l'Ancien Régime sans mentionner le chevalier d'Eon, dont on ne sait encore aujourd'hui s'il était homme ou femme. Tour à tour espion, diplomate, militaire, et dame de compagnie[140], cet être étrange fut capitaine de dragons et chevalier de l'ordre de Saint-Louis[141], comme le chevalier Balthazar avant lui.

2. La lutte menée par le pouvoir en place

Si les cas les mieux documentés de femmes combattantes sont ceux de celles qui furent conduites en justice[142], c'est que la présence de femmes à l'armée dérangeait. Et l'on pourrait objecter que les vivandières échappent à cette règle, mais il ne faut pas oublier que leur présence était plus tolérée que réellement acceptée à la suite des armées, comme en témoignent les innombrables règlements tentant de brider leurs libertés, ou plutôt d'encadrer leurs pratiques[143].

---

[139] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 288

[140] Idem, p. 322 à 334

[141] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 31

[142] Michel KLEN, « La place des femmes dans les armées », Revue de Défense Nationale, n°726, janvier 2010, p.44-53, p. 45

[143] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 16

Surtout, cette réglementation royale vise à exclure toujours plus les autres catégories de femmes présentes aux armées, qu'elles soient combattantes ou, surtout, « inutiles »[144]

Il n'est pas besoin de nous étendre sur la répression effectuée envers les combattantes, puisque la présence de ces dernières n'était tout simplement pas autorisée à l'armée, et qu'elles étaient toutes en état d'infraction, le service militaire étant réservé aux hommes. C'est une des raisons qui fait que nous sommes mal renseignés sur l'existence même, et les motivations de ces femmes qui s'engageaient comme soldat en prenant des vêtements d'hommes[145].

Et dans la même optique de purger l'armée de toutes les personnes inutiles qui l'encombrent, le mariage des militaires est soumis à l'autorisation des supérieurs. Si l'on ne peut retrouver la date de la mise en place de cette pratique, on sait qu'elle remonte au moins au règne de Louis XIV[146], et que son abolition en mars 1793 provoque rapidement « un afflux prodigieux de femmes dans les camps et les casernes »[147].

---

[144]Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 16

[145] Michel KLEN, « La place des femmes dans les armées », Revue de Défense Nationale, n°726, janvier 2010, p.44-53, p. 45

[146] CORVISIER André, *L'armée française : de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Brive, Imprimerie Chastrusse, 1964, 2 volumes, 1088 pages, p. 758

[147] CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France, t. 2, De 1715 à 1870*, sous la dir. de Jean Delmas, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 635 pages, p. 289

Cet embarras visible causé par la présence, qui semble nouvelle en 1793, de femmes aux armées souligne par contre-point l'efficacité relative[148] des ordonnances de 1768 et de 1778, qui réglementaient de façon stricte la présence des vivandières et le statut de ces femmes.

Cependant, quelques restrictives qu'aient été ces ordonnances, elles ne purent jamais totalement exclure[149] des camps, et des autres lieux de la vie militaire, les femmes qui, pour une raison ou une autre, souhaitaient s'y rendre, et y vivre.

Telle était ainsi la situation des femmes dans les armées royales, jusqu' en 1789, à la veille de la Révolution française, qui vit un bouleversement de toute la société française, y compris de l'armée : exclusion des femmes des combats, et du champ de bataille, que ce soit sur terre comme sur mer, et tolérance aux camps et dans les casernes, pourvu qu'elles s'y rendent utiles par la vente de biens de consommation, et particulièrement de denrées comestibles, ou encore par le soin du linge[150]. Ces prescriptions étaient plutôt bien appliquées, même s'il est connu que des femmes ont servi comme soldat ou marin, ou que, dans certains cas, la différence n'était pas facile à faire entre une vivandière et une « suiveuse ».

---

[148] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 16

[149] Idem, p. 16

[150] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 8

B. La remise en question de la Révolution française

Mais le début de la Révolution française à l'été 1789 déclenche un bouleversement général de toute la société française, qui touche également cette 'société dans la société' que constitue l'armée. La présence des femmes à l'armée va donc être l'objet de nouvelles discussions au cours de la décennie qui s'ouvre.

1. Une très grande liberté

La question ne se pose pas avant 1792 et la déclaration de guerre de la nation française au roi de Bohême et de Hongrie du 20 avril, qui conduit à l'entrée en guerre de la France contre la Première Coalition, composée du royaume de Grande-Bretagne, du royaume de Sardaigne, du royaume d'Espagne, du royaume de Sicile[151], du royaume de Prusse[152], du Saint-Empire, du royaume de Bohème[153], du royaume de Hongrie[154], des Provinces-Unies et du royaume de Portugal.

Les femmes qui, avant 1792, ne manifestaient pas le désir de participer à la défense, sauf quelques velléités d'intégrer la Garde nationale et d'y créer des bataillons féminins, demandent à prendre part à cette guerre pour la défense du pays. Ainsi,

[151] Id. Naples

[152] Jusqu'en 1795

[153] Possession de la maison d'Autriche

[154] Idem

Pauline Léon présente à l'Assemblée une pétition en ce sens, demandant l'organisation d'une garde nationale féminine, dès le 6 mars 1792, pétition signée par 320 femmes[155].

Si cette demande n'aboutit pas, elle n'empêche cependant pas les femmes de se rendre aux armées. C'est, par exemple, ce que fait Marie-Jeanne Schellinck, qui s'engage comme volontaire au 2ème bataillon belge dès le 6 avril 1792, et est nommée sous-lieutenant au 4ème bataillon de tirailleurs du Nord le 10 novembre 1792[156], sur le champ de bataille de Jemmapes[157].

Et, dès cette période, on retrouve également des blanchisseuses au sein des armées révolutionnaires, comme la veuve Larchevêque[158], engagée le 10 septembre 1792, dans ce qui deviendra le 92ème de ligne, où son mari[159] servait également.

On peut donc supposer, même si les sources fiables manquent à ce propos, qu'on trouvait toutes sortes de femmes dans les armées des premières années de la Révolution, qu'elles soient vivandières, combattantes, ou simplement à la suite de leur amant ou mari.

Ce qui est certain, c'est que cette présence des femmes à l'armée augmenta de façon très significative à partir du mois de mars 1793, quand l'interdiction[160] faite aux

---

[155] Raymond CAIRE, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages, p. 14

[156] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 24, Marie-Jeanne Schellinck, épouse De Carnin, épouse Desagher, Etats de service du 23 avril 1957, 763 EMA/SHA

[157] Le 6 novembre 1792.

[158] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 29, veuve Larchevêque, Certificat de blanchisseuse, Lusignan, 18 septembre 1815

[159] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 29, veuve Larchevêque, Pétition au ministre de la Guerre, 30 novembre 1818

militaires de se marier sans autorisation de leurs supérieurs fut levée[161]. Cela atteint de telles proportions que le 20 avril suivant, une lettre des représentants en mission Carnot et Duquesnoy[162] affirmait au Comité de Salut Public qu'il y avait autant, voire plus de femmes que d'hommes à l'armée, et dénonçait les problèmes de ravitaillement que cette présence causait.

2. Mise au pas gouvernementale

Une telle situation devient très rapidement impossible à gérer, aussi la Convention promulgua-t-elle dès le 30 avril suivant un décret[163] interdisant aux femmes d'être présentes à l'armée, à l'exception des vivandières et des blanchisseuses. La présence de ces dernières est alors réglementée par des quotas au sein des différents corps de l'armée. Ce décret chasse donc de l'armée toutes les épouses, plus ou moins officielles, qui accompagnaient les soldats et les officiers dans les camps. Les femmes combattantes sont également renvoyées dans leurs foyers ; on leur octroie cependant une indemnité pour couvrir leurs frais de route[164].

Cependant ce décret permet à certaines femmes de rester aux armées, pourvu qu'elles y soient utiles. Et l'article 2 définit que :

---

[160] CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France, t. 2, De 1715 à 1870*, sous la dir. de Jean Delmas, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 635 pages, p. 289

[161] Le 8 mars 1793.

[162] Maurice BALDET, *La vie quotidienne dans les armées de Napoléon*, Paris, Hachette, 1964, 317 pages, p. 200

[163] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793.

[164] Article 11, décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793

> *« Seront au nombre des femmes inutiles celles qui ne seront point employées au blanchissage et à la vente des vins et boissons ».*[165]

Certaines d'entre-elles sont donc blanchisseuses, chargées d'entretenir le linge des soldats, et leur présence est soumise à des quotas, comme le précise l'article 3 du décret du 30 avril 1793 : « Il y aura par chaque bataillon quatre blanchisseuses »[166]. D'autres sont vivandières, et font commerce auprès des soldats de vin et de boissons, mais également de nourriture, et même parfois d'objets de première nécessité, comme des lacets ; elles suppléent ainsi aux carences de l'intendance militaire, et améliorent l'ordinaire des soldats, mais également des officiers, moyennant finances. Leur présence est également réglementée, par l'article 7 du même décret, sans que soient fixés des quotas de présence :

> *« Les généraux divisionnaires délivreront aux vivandières qu'ils croiront absolument nécessaires aux besoins de leur division une marque distinctive : celles qui ne seront point munies de cette marque seront congédiées ».*[167]

Cependant, quelques années plus tard, un arrêté pris par les Consuls le 7 thermidor an VIII[168] imposera des quotas de présence pour toutes les femmes à la suite des armées, les vivandières comme les blanchisseuses. Ainsi, l'article 13 affirme que :

> *« Le nombre des femmes à la suite de chaque bataillon, ne pourra, sous aucun prétexte, être porté au-delà de quatre, et de deux par escadron. Le nombre des vivandières et blanchisseuses à la suite du quartier-général*

---

[165] Article 2, décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793.

[166] Idem, article 3.

[167] Idem, article 7.

[168] Le 27 juillet 1800.

de l'armée et des quartiers-généraux de division, ne pourra, dans aucun cas, excéder celui des corps qui composeront ladite armée. »[169].

Ces deux textes – le décret de la Convention et l'arrêté des Consuls – sont les deux premiers qui statuent sur la présence des femmes dans l'armée, depuis le déclenchement de la Révolution, en tentant de la limiter à celle des femmes 'utiles', mais qui ne combattent pas, telles que les vivandières et les blanchisseuses, ou encore les cantinières, qui apparaîtront au cours de l'épopée napoléonienne, et dont les attributions ne différaient que fort peu de celles des vivandières.

3. Une pratique beaucoup plus laxiste

Cependant, si la théorie se veut stricte en restreignant la présence des femmes aux armées, en ce qu'elles sont un obstacle à la discipline, son application est aléatoire. En effet, cette réglementation, décidée à Paris dans les bureaux du gouvernement, est parfois méconnue à l'armée, où elle n'est pas toujours jugée utile, les troupes, et même les officiers, ne voyant pas d'inconvénient à cette présence féminine.

Ainsi peut-on suivre la jeune Thérèse Figueur, engagée dès 1793 comme dragon à la Légion des Allobroges, qui devient le 15ème régiment de dragons à l'occasion du premier amalgame[170]. Celle-ci sert d'abord dans le Midi de la France, participant même au siège de Toulon, avant d'être redirigée vers l'armée des Pyrénées. C'est là qu'elle apprend, en même temps que ses camarades et que les officiers, que la Convention a exclu les femmes des armées. Cependant, « les officiers supérieurs et les généraux de

[169] Article 13, arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII (27 juillet 1800).

[170] Au début de l'année 1793.

toute [l'] armée des Pyrénées-Orientales daignèrent protester en [sa] faveur »[171], comme elle le rapporte dans ses mémoires, ce qui lui permit de continuer à servir jusqu'à l'été 1800[172] au moins, et peut-être même jusqu'en 1812, si l'on en croit ses *Mémoires*[173].

a) Une présence parfois difficile à détecter

Et tout d'abord, si en général les règlements concernant la présence des femmes aux armées, particulièrement à propos des femmes combattantes, étaient connus des cadres, et même aussi des soldats, il était parfois difficile de démasquer une femme qui avait pris des habits d'homme pour rejoindre l'armée de façon plus discrète.

Le plus souvent, c'est une blessure qui est la cause de la découverte de leur vraie nature. C'est ainsi ce qui advint à Louise Antonini,

> *« Fille d'un ancien officier supérieur de la Corse, qui elle-même a servi, comme marin, sur les vaisseaux de l'État, puis comme soldat, caporal et sergent, dans le 70e de ligne »*[174]

---

[171] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 51.

[172] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 23, Marie-Thérèse Figueur, épouse Sutter, Certificat de service, Conseil d'Administration de l'escadron complémentaire du 15° régiment de dragons, Versailles, 8 fructidor an VIII

[173] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 130

[174] LA NICOLLIERE-TEIJEIRO Stéphane de, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 443

comme l'explique son ancien colonel, le maréchal de camp Janin, en 1838. Elle a en effet été blessée au Portugal, et, son sexe ayant été reconnu, elle ne pût continuer sa carrière. Parfois, c'est tout simplement lorsque l'on relève les morts du champ de bataille à la fin d'un combat que l'on se rend compte que tel soldat est en réalité une femme. C'est par exemple ce l'on voit dans le récit que fait Masséna à la duchesse d'Abrantès, à propos de Louise Bellet, décédée au combat de Bussignen, ayant suivi son amant, capitaine d'artillerie, sous un costume de canonnier :

> *« Son corps était criblé de balles, bardé de coups de lance et haché de coups de sabre. Certainement, il avait plus de trente blessures. Et savez-vous bien ce qu'était ce jeune homme-là, Madame ? […] C'était une femme… Oui, une femme, et jolie encore, quoique en vérité il fut un peu difficile d'en juger, tant elle avait le visage souillé de sang. Elle avait suivi à l'armée son amant, et lorsqu'il fut tué elle défendit ses dépouilles comme une lionne. Elle était de Paris, s'appelait Louise Bellet, et était fille d'un passementier de la rue du Petit-Lion.*
>
> *Le général Eblé dit : « Avec un tel amour, un tel dévouement, un tel courage, une femme est toujours belle. »*[175]

C'est aussi la modification de la situation familiale, et particulièrement le décès du mari – ou du protecteur -, qui force une femme combattante à révéler sa vraie nature à son entourage, ne désirant plus rester au service alors que l'époux ou l'amant qui l'y avait menée n'est plus[176].

---

[175] KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 2, 1960, pages 3 à 30, p. 6

[176] Jean-Clément MARTIN, « Travestissements, impostures et la communauté historienne. A propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, n°74, 2006, p. 31-46, p.35

En outre, il était très difficile de repérer une femme qui portait l'uniforme et agissait en tant qu'homme, et soldat ; on ne soupçonnait pas alors qu'une personne qui portait les habits réservés aux hommes ne fut pas un homme. Et la pudeur était telle à cette époque qu'il est arrivé fréquemment qu'on ne se rende compte que tel homme jeune était en réalité une femme qu'à l'occasion d'une maladie ou d'une blessure, et parfois même lors d'une longue période alitée, quand la personne en question ne pouvait pas changer de linge elle-même, et que ses camarades voulait lui rendre ce service, pour des raisons d'hygiène évidentes[177].

b) Accueil favorable des hommes du rang

Et si parfois l'application du décret de la Convention et de l'arrêté des consuls n'est pas immédiate, c'est aussi parce que la troupe ne comprend pas l'utilité de ces ordres, et refuse donc de les mettre en œuvre. En effet, les soldats, soumis à une discipline assez stricte, et séparés de leur famille pendant plusieurs années de suite, trouvaient dans la présence de ces femmes à la suite des armées, quel que soit leur statut, un réconfort moral, et parfois même aussi physique. Et Jean-Claude Quennevat a pu décrire ainsi les vivandières :

> *« Honnêtes ou malhonnêtes, vertueuses ou paillardes, mais toujours dévouées et courageuses, toutes ces vivandières tenaient une place considérable dans la vie quotidienne du soldat impérial. Sans elles, son*

[177] DEKKER Rudolf M. et VAN DE POL Lotte, *The Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p.21

moral et sa jovialité habituelle eussent certainement été gravement affectés. »[178]

Aussi, les soldats rechignaient-ils à chasser les femmes de l'armée, d'autant plus que celles-ci leur étaient également utiles, par exemple en blanchissant leur linge. Le sergent Bourgogne rapporte ainsi que lors du séjour de la Grande Armée à Moscou, il fit la rencontre de deux sœurs moscovites ; lorsqu'il raconte sa découverte à un sous-officier de sa compagnie, celui-ci :

« Parut enchanté, à cause, me dit-il, que l'on ne trouvait personne pour blanchir le linge ; puisque le hasard nous procurait deux dames moscovites, certainement elles se trouveraient très honorées de blanchir et de raccommoder celui des militaires français »[179]

Aussi, les règlements limitant la présence des femmes à la suite des armées furent-ils très mal appliqués, comme en témoignent les divers ordres du jour qui tentèrent de mettre en pratique le décret de la Convention et l'arrêté des consuls[180].

c) Des officiers qui ferment souvent les yeux

La faute n'en incombe pas totalement à la troupe ; et c'est souvent avec la complicité des officiers, et plus encore des sous-officiers, que les femmes présentes à

---

[178] QUENNEVAT Jean-Claude (dir), *Les Vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 323 pages, p. 159

[179] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p.44

[180] Auguste Jean Charles RICHARD, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages, p.68-69

l'armée peuvent y rester, au mépris des règlements. C'est ce que nous venons de voir avec le sergent Bourgogne, qui fait venir les deux sœurs russes comme blanchisseuses à la suite de la proposition d'un sous-officier de sa compagnie[181].

Et déjà, l'on avait pu voir une intervention des officiers de l'armée des Pyrénées demandant[182] le maintien dans les rangs de Thérèse Figueur, dragon au 15ème régiment, dès 1793, alors que le décret de la Convention venait d'exclure les femmes des armées, principalement les combattantes[183],.

Ailleurs, les officiers ayant sous leurs ordres Philippe Giraud, musicien de la Grande Armée, l'inciteront et l'aideront à installer sa femme comme vivandière sur le camp, sans se soucier nullement d'une quelconque autorisation à demander aux inspecteurs aux revues, mais au contraire en participant à la création du fond de commerce de cette cantine[184].

Ainsi, tout au long de l'épopée napoléonienne, les plus hautes autorités militaires eurent à lutter contre la présence des femmes dans les armées, quel que soit leur statut. En effet, ces dernières ne souhaitaient pas quitter l'armée, pour divers motifs qui leurs étaient propres, et usaient donc de plusieurs moyens pour dissimuler leur nature féminine, ou tout simplement pour bénéficier de la complicité de leur entourage

---

[181] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p.44

[182] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 51

[183] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793, art. 11

[184] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 74-75

masculin, aussi bien de la part des soldats, que des sous-officiers et des officiers, afin de pouvoir continuer à mener leur vie à leur guise.

C. La place de la femme dans le Code Civil

Cependant, au sommet de la hiérarchie militaire et politique, on ne désirait pas que les femmes participent à la guerre, ni même qu'elles ne soient présentes aux armées. A peine les vivandières-blanchisseuses étaient-elles tolérées, pour leur utilité dans des tâches qui ne pouvaient être accomplies par des hommes, en particulier tout ce qui touche au soin du linge.

En effet, au début du XIXème siècle, la femme est vue comme un être faible, et qu'il faut protéger. Elle n'a donc rien à faire à l'armée, monde viril par essence, et lieu de danger par nature. Et cette infériorité de la femme est inscrite dans la loi : le *Code Civil*[185] bride ainsi la liberté des femmes, les soumettant au pouvoir de leur père et de leur mari.

Portalis[186], conseiller d'Etat, justifie ainsi cet aspect du *Code Civil* devant le Corps législatif le 7 mars 1803 :

> *« On a tous bien observé que l'homme et la femme ont partout des rapports et partout des différences. Ce qu'ils ont de commun est de l'espèce, ce qu'ils ont de différent est du sexe. […] Cette différence qui existe de leur être en suppose dans leurs droits et dans leurs devoirs*

[185] Publié en 1804

[186] Jean-Étienne-Marie Portalis, 1746-1807, est un avocat, homme d'État, jurisconsulte, philosophe du Droit français, membre de l'Académie française et Grand aigle de la Légion d'honneur.

respectifs. […] L'homme et la femme ne peuvent partager les mêmes travaux, supporter les mêmes fatigues, ni se livrer aux mêmes occupations. Ce ne sont point les lois, c'est la nature même qui a fait le lot de chacun des deux sexes. La femme a besoin de protection parce qu'elle est plus faible ; l'homme est plus libre parce qu'il est plus fort. »[187]

Et ce texte explique aussi le statut et les rôles laissés aux femmes à l'armée. Ce n'est pas que l'on rejette les femmes, c'est leur faiblesse naturelle qui les empêcherait de suivre l'armée.

1. La femme vue comme un être faible

Et tous les auteurs de ce temps, mais aussi jusqu'à la fin du XIXème siècle, s'étonnent du courage et de l'héroïsme dont peuvent faire preuve certaines femmes qui se distinguent parfois lors de combats de plus ou moins grande envergure. Ainsi, le rapport du général Ferry au maréchal Soult à la suite de l'action du 57ème régiment d'artillerie à la bataille de Guttstadt face au pont de Lomitten le 4 juin 1807 fait mention du comportement « d'une vivandière du ^{57ème} qui, dans le chaud de l'action, venait faire boire la goutte gratis aux tirailleurs », selon les mots du général baron de Saint-Joseph[188].

---

[187] Boris DÄNZER-KANTOF, *La vie des Français au temps de Napoléon*, Paris, Larousse, 2003, 191 pages, p. 9

[188] Louis MAURER, « Une cantinière du terrible 57° », *Feuilles d'histoire* 6, 1911, p. 413-416, p. 414

> *« Parmi les traits de bravoure et d'héroïsme qui se sont fait remarquer le 5 à l'attaque de Lomitten, il en est un qui offre peu d'exemple, puisqu'il appartient à un sexe que la nature a rendu timide dans les dangers ; c'est celui de la nommé Cazajus, cantinière au 57ème, qui, malgré une grêle de balles, pénétra deux fois de suite jusqu'au ravin où nos troupes se battaient pour leur distribuer gratis deux barils d'eau-de-vie. »*[189]

Encore soixante ans plus tard, Alfred Tranchant et Jules Ladimir affirment, dans la préface de leur ouvrage sur *Les femmes militaires de la France*[190], que :

> *« Le sexe appelé le sexe faible ne peut ni ne doit allier aux qualités privées, qui font le charme du foyer domestique, l'énergie et la valeur, apanage consacré du sexe fort »*[191].

Tout ceci rejoint ce qui est affirmé par Georges Duby dans son *Histoire des femmes en Occident*[192], qu'

> *« il est certain que la plupart des femmes demeuraient attachées à l'image idéale qu'on leur renvoyait d'elles-mêmes, faite de douceur et de compassion, bâtie sur le modèle de la mère de famille 'bourgeoise' »*[193].

---

[189] Louis MAURER, « Une cantinière du terrible 57° », *Feuilles d'histoire* 6, 1911, p. 413-416, p. 414-415

[190] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages

[191] Idem, p. III

[192] Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 4, XIX° siècle*, Paris, Plon, 1997, 627 pages

[193] Idem, p. 102

2. Une éternelle mineure

A cause de cette faiblesse qui semble intrinsèque à la nature de la femme, cette dernière doit être protégée. Le *Code Civil* la place donc toujours dans une position d'infériorité ; elle n'est qu'

> *« un être relatif, n'existant que comme fille, épouse et mère, figure secondaire définie par rapport à l'homme, seul véritable sujet de droit »*[194].

Aussi, dans ce texte, la femme est soumise à son mari, n'existe que dans son ombre[195] : elle n'a aucune possibilité de défense. La fille mineure, elle, est sous l'autorité de son père, jusqu'à son mariage.

Seule la femme majeure, et non mariée, est libre et maîtresse de sa personne ; mais « elle est une femme solitaire, au point de vue juridique civilement capable, socialement en marge »[196].

Les femmes à la suite des armées, qui ne correspondent en rien à ce cliché de la femme faible[197], sont donc vues comme une exception, une anomalie, que l'on doit donc chercher à supprimer. Un tel souhait est cependant difficile à exaucer, et l'on a vu

---

[194] Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 4, XIX° siècle*, Paris, Plon, 1997, 627 pages, p. 101

[195] Cf. Jean TULARD (dir), *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1999, t.1, p. 794-796, art. « Femme »

[196] Georges DUBY (dir), *Histoire des femmes en Occident. 4, XIX° siècle*, Paris, Plon, 1997, 627 pages, p.134

[197] Auguste Jean Charles RICHARD, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages, p.5

qu’à tous les échelons de la hiérarchie militaire, des hommes ne sont pas très actifs dans la répression de la présence féminine aux armées. Il ne faut pas oublier que cette dernière s’inscrit dans une histoire ancienne, où le pouvoir royal tentait déjà de la limiter, et y avait presque réussi ; la Révolution française a cependant désorganisé tout le monde militaire, et l’avènement de la liberté a augmenté de façon exponentielle la présence des femmes à la suite des armées. C’est pourquoi, malgré toutes les tentatives du pouvoir napoléonien, elles resteront nombreuses dans les diverses composantes de la Grande Armée, sous quelque statut que ce soit.

II. Diversité des situations et des statuts

Malgré tous les règlements gouvernementaux tentant de limiter la présence des femmes à la suite des armées, nous avons pu voir qu'elles sont bien présentes tout au long de l'épopée napoléonienne. Et cette présence importante se reflète par des statuts variés correspondant à des situations bien différentes. En effet, certaines sont là sous des habits d'homme, et donc en tant que tel leur présence est normale à l'armée, quelle que soit leur fonction sous ce costume. D'autres, les plus connues de nos jours, sont autorisées à l'armée en temps que femmes, pour l'utilité qu'elles y apportent, et contrairement à celles que l'on voit comme 'inutiles'[198], et dont la présence ne sert pas le bien commun général de l'armée ou du corps. Enfin, les dernières sont présentes à l'armée en toute illégalité, à la suite d'un homme qu'elles aiment.

A. Au sein de l'armée sous un costume masculin

Les femmes vêtues en homme sont assez difficiles à repérer à l'époque au milieu d'un monde masculin car on n'imagine même pas leur présence. Aussi peu d'entre elles ont-elles une renommée qui soit parvenue jusqu'à nous ; et il faut bien prendre conscience que la cinquantaine de noms que nous avons pu retrouver n'est que la partie

[198] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793, art. 1 et 2

visible de l'iceberg[199]. Cependant, il ne faut pas se laisser abuser, et surestimer leur présence qui fut toujours proportionnellement modeste au sein des armées napoléoniennes pendant la période de vingt ans qui nous concerne.

1. Soldat

Parmi les femmes qui prirent des habits masculins pour se joindre aux armées de la Révolution et de l'Empire, la plupart s'engagèrent dans les troupes qui combattaient à terre, que ce soit parmi les combattants à pied[200] ou les cavaliers[201], et même parfois chez les artilleurs[202].

Puisque l'on ne sait leur nombre exact, il est difficile de déterminer avec précision dans quelles armes elles servaient. Cependant, on peut avancer sans trop de doute qu'il y en avait dans tous les corps de l'armée, et que si elles étaient plus

---

[199] KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 2, 1960, pages 3 à 30, p. 28

[200] Cf. Angélique Duchemin, engagée au 42ème régiment d'infanterie de ligne dès 1792 ; SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 10, Angélique Duchemin, veuve Brulon, Etats de service (2215EMA/SHA)

[201] Cf. Thérèse Figueur, qui fit toute sa carrière chez les dragons, d'abord au 15ème régiment, puis au 9ème ; SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 23, Marie-Thérèse Figueur, épouse Sutter, Relevé de services du 11 mars 1907

[202] Cf. Louise Bellet, engagée comme canonnier pour suivre son amant artilleur, et dont Masséna raconte la mort à la duchesse d'Abrantès ; KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 2, 1960, pages 3 à 30, p. 6

nombreuses dans l'infanterie, c'est qu'il y avait plus de régiments appartenant à cette arme qu'aux autres.

Il est plus intéressant de comparer les carrières de ces femmes ; cette comparaison a été rendue possible grâce aux archives militaires qui contiennent très souvent le récapitulatif de leur parcours. Les diverses notices qui nous les présentent sont aussi un bon moyen d'information.

La plupart de ces femmes commencèrent leur carrière militaire comme simple soldat, au bas de l'échelle : c'est par exemple ce que fait Rose Alexandrine 'Liberté' Barreau, qui s'engage dès mars 1793 comme volontaire au 2ème bataillon du Tarn[203].

Souvent leur parcours militaire se poursuit par une promotion, mais ce n'est pas systématique, ni immédiat. Ainsi, la femme Poncet, née Ducoud-Laborde, et que le régiment appelle « Breton-Double », reste huit ans comme volontaire au 6ème hussard[204], avant d'être nommée maréchal-des-logis d'ordonnance par l'Empereur en personne, lors d'une revue au Champ de Mars.

Et cette montée en grade semble assez fréquente, quel que soit le grade atteint et la façon dont il est obtenu, et même plus facile que pour les hommes, alors que ce mode de promotion était celui des armées de l'époque, pour que Patrick Bouhet écrive :

> *« Il est à noter que […] l'enrôlement est suivi d'une montée en grade, dans une armée où la première qualité, nécessaire pour cela, est une*

[203] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, Alexandrine Rose Barreau, épouse Layrac, Etats de service (établis par le SHD)

[204] « Breton-Double ou la femme hussard », *L'écho de la fabrique : journal industriel de Lyon et du département du Rhône*, Lyon, Charvin, 18 août 1833, 8 pages, p. 6-8.

conduite quotidienne qui demande souvent plus que le simple courage et une conduite au feu qui dépasse aussi souvent la bravoure. »[205]

Ainsi, plusieurs d'entre elles terminèrent leur parcours militaire comme sergent ou caporal, à l'instar de Virginie Ghesquière, du 27ème régiment de ligne[206].

Surtout, c'est le plus souvent à ces femmes soldats qu'est confiée la tâche de fourrier : il s'agit d'un poste de sous-officier spécifiquement chargé de toutes les questions d'intendance, que ce soit le cantonnement des troupes et le couchage, les distributions de vivres, de vêtements, les écritures, etc. Ainsi, Marie-Josèphe Duchemin obtient ce poste dès 1793, soit un an seulement après son entrée au service ; elle est ensuite commis aux écritures dans l'administration de l'habillement, de l'équipement et du campement de l'armée d'Italie en 1795-1796 ; elle termine sa vie aux Invalides, où elle est pendant de nombreuses années gérante du magasin d'habillement[207].

Enfin, on a également pu repérer deux cas de femmes qui devinrent officiers. Il s'agit tout d'abord d'Henriette Heinikein, qui fut aide-de-camp et maîtresse du général Xaintrailles à l'armée d'Italie[208]. Surtout, le cas le plus emblématique est celui de Marie-Jeanne Schellinck, née à Gand en 1757, engagée à 35 ans comme volontaire au

---

[205] Patrick BOUHET, « Thérèse Figueur, ou les femmes combattantes pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire », p 470-473, in Fabrice FANET et Jean-Christophe ROMER (dir.), *Les militaires qui ont changé la France*, Paris, Le Cherche-Midi, Firmin-Didot, 2008, 574 pages, p. 472-473

[206] *Journal de l'Empire* du 31 octobre 1812, Paris, Imprimerie de Lenormant, p. 2

[207] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 10, Angélique Duchemin, veuve Brulon, Etats de service (2215EMA/SHA)

[208] Gilbert BODINIER, *Les officiers du Consulat et de l'Empire*, Saint-Cloud, Soteca-Napoléon 1er, 2014, 798 pages, p.178

second bataillon belge en avril 1792[209], et nommée lieutenant 6 mois plus tard, sur le champ de bataille de Jemmapes[210], avant de continuer sa carrière pendant encore presque 18 ans.

Ainsi, les femmes qui combattaient dans les armées napoléoniennes ne se cantonnèrent pas au simple rôle de soldat, mais surent trouver une place dans tous les corps de l'armée, et mettre à profit leurs talents pour tout leur entourage, que ce soit comme fourrier, comme sous-officier, ou même comme officier ; de la même façon qu'elle s'engagent «en tant qu'hommes», elles bénéficient des mêmes possibilités de carrière que ceux-ci.

2. Marin

Mais toutes les femmes engagées sous des habits d'homme dans les armées napoléoniennes n'effectuent pas un service terrestre : certaines d'entre elles furent marins. Le même problème se pose que pour leurs homologues à terre quant à leur nombre et au détail de leur vie ; leur 'travestissement' empêche qu'on les retrouve facilement. Surtout, elles sont systématiquement débarquées, le plus rapidement possible, une fois que l'on découvre qu'elles sont femmes, comme le raconte Pierre-Edouard de Plucket dans ses *Mémoires* :

---

[209] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 24, Marie-Jeanne Schellinck, épouse De Carnin, épouse Desagher, Etats de service du 23 avril 1957, 763 EMA/SHA

[210] PAUW Napoléon de, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages, p. 5

Pendant la course en mer du Nord au printemps 1795, au moment de larguer les amarres,

> *« on vint [l'] avertir qu'il y avait une femme cachée qui prétendait faire la course avec [eux. Il fit] aussitôt faire la recherche, et au lieu d'une on en découvrit deux : c'étaient les femmes de deux matelots hollandais »*[211],

qui furent reconduites à terre sur le champ.

Aussi, seuls les noms de très peu ces femmes matelots nous sont-ils parvenus. Parmi elles on peut distinguer Julienne David et Louise Antonini. La première, née en 1773 dans les environs de Nantes, s'illustra tout d'abord lors des guerres de Vendée, dans le camp des royalistes[212]. Capturée par les troupes de la Révolution, elle est condamnée à la déportation[213] mais réussit à s'échapper avant l'embarquement. Elle se fait alors vachère dans les environs de Nantes[214]. Cependant, le calme de cette vie lui pèse, aussi s'engage-t-elle comme mousse,

> *« Sur le corsaire la Jeune-Agathe, armé par M. Dessaulx. Le rôle d'armement porte : « Jacques David, de Saint-Marc, près Nantes, 19 ans. Passé le 22 thermidor sur la prise LA MAIN DE DIEU. Débarqué à*

---

[211] Pierre-Edouard de PLUCKET, *Mémoires*, Dunkerque, Westhoek-Editions, 1979, 419 pages, p. 302

[212] Sylvie STEINBERG, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, 409 pages, p. 146

[213] Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 440

[214] Anne de TOURVILLE, *Femmes de la mer*, Paris, le Livre contemporain, 1958, 253 pages, p. 181

Nantes, de gré à gré le 6 pluviôse an VI (25 janvier 1798) ; son nom est Julienne David, fille. »[215]

Après la rupture de la paix d'Amiens, elle embarque à nouveau sur un navire corsaire, et sa trace se perd alors pour quelques temps, avant qu'on ne la retrouve sur les pontons anglais[216]. Elle est ensuite transférée dans une prison à terre, et y devient infirmier[217]. Elle est enfin reconnue par un de ses compatriotes, et est rapidement renvoyée en France, où elle termine sa vie comme valet d'écurie à Nantes. Elle y meurt à l'âge de 70 ans, le 26 janvier 1843, à l'Hôtel-Dieu de Nantes[218].

La seconde est également une corsaire, Louise Antonini, née en Corse en 1771. Orpheline alors qu'elle a presque 10 ans, elle quitte la Corse et rejoint Lorient en mendiant. Elle s'engage alors comme corsaire, et fait naufrage[219] au bout de quelques temps. Elle embarque ensuite à bord d'une frégate et part pour l'expédition de Saint-Domingue[220]. Au retour, son navire est arraisonné par les Anglais, et elle est blessée lors des combats. Elle séjourna alors dix-huit mois sur les pontons[221], avant d'être

---

[215] Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 442

[216] Anne de TOURVILLE, *Femmes de la mer*, Paris, le Livre contemporain, 1958, 253 pages, p. 184

[217] Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 442

[218] Idem, p. 440

[219] Anne de TOURVILLE, *Femmes de la mer*, Paris, le Livre contemporain, 1958, 253 pages, p. 188

[220] Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 443

[221] Idem, p. 443

finalement libérée et de rentrer en France. Elle s'engage alors comme fusilier au 70ème régiment d'infanterie de ligne, et devient successivement caporal, puis sergent, avant d'être à nouveau blessée, et cette fois-ci de façon plus sérieuse, au Portugal[222]. C'est la fin de sa carrière militaire. Dénuée de toutes ressources et de tout moyen de vivre, elle se place comme servante auprès d'un de ses anciens patrons, le capitaine Le Guen, dont l'épouse est décédée en laissant cinq enfants[223]. Elle meurt le 26 juin 1861, à l'Hôtel-Dieu de Nantes, à l'âge de 90 ans[224].

Ces deux femmes marins dont les noms sont arrivés jusqu'à nous ont pour point commun d'avoir eu toutes deux une vie atypique, au milieu de laquelle leur carrière sur mer ne semble qu'une étape passagère, mais qui peut se répéter. Et la brièveté de tous leurs passages à bord est sans doute due au fait que la vie des équipages sur un navire ne laissait aucune place à l'intimité, ce qui rendait plus difficile de cacher longtemps sa nature féminine. Cela peut également être la cause du très faible nombre de femmes marins que nous avons pu repérer, aucune d'entre elles n'ayant eu le temps de s'illustrer par des hauts-faits qui auraient permis de graver son nom dans l'histoire.

---

[222] KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 2, 1960, pages 3 à 30, p. 5

[223] Anne de TOURVILLE, *Femmes de la mer*, Paris, le Livre contemporain, 1958, 253 pages, p. 190

[224] Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 444

3. **Médecin**

Et certaines des femmes qui prirent des habits d'homme pour se joindre aux armées napoléoniennes le firent au sein du service de santé. Nous n'avons pu trouver que très peu d'informations à ce sujet, signe que ce phénomène fut encore plus rare que celui des femmes marins, ce qui peut se comprendre quand on sait que les études de médecine étaient réservées aux hommes, et que le travestissement était très sévèrement contrôlé en ville, au contraire des camps[225]. Cependant, les noms de deux d'entre elles sont arrivés jusqu'à nous. Toutes deux servaient comme chirurgien, mais leurs parcours, aussi extraordinaires l'un que l'autre, ne se ressemblent pas.

La première, Joséphine Mazurkiewisz épouse Rostkowska, née en 1784 à Varsovie, fit douze campagnes comme aide-chirurgien de 1ère classe, dont la campagne de Russie[226]. Elle était l'épouse de Daniel Rostkowska, capitaine adjudant major du 6ème régiment de ligne polonais, dont elle eut quinze enfants. Elle fut blessée à plusieurs reprises, et reçut de nombreuses décorations, parmi lesquelles la médaille de Sainte-Hélène. Elle mourut à Aniche, près de Douai, en 1896, à l'âge de 112 ans[227].

---

[225] Léonce GRASILIER, « Poilus d'autrefois, Henriette Faber, chirurgien », *La Nouvelle Revue*, mai 1919, p. 9 à 18 ; p. 145 à 158, p. 148

[226] Sylvain METIVIER, « Les femmes décorées de la médaille de Sainte-Hélène », *Revue du Souvenir napoléonien*, n°472, septembre-octobre 2007, p.50 à 52, p. 50

[227] Cf. stehelene.org, « Mazurkiewisz »

L'autre, Henriette Faber, était née à Lausanne en 1791[228]. Orpheline, elle fut élevée par son oncle, colonel d'un régiment suisse cantonné à Paris sous le Directoire. A seize ans, elle épouse un officier de chasseurs, Jean-Baptiste Renaud, de qui elle a un enfant mort en bas-âge[229]. Elle devient veuve lors de la campagne d'Allemagne, pendant laquelle elle soigne parfois des blessés. Elle décide alors de devenir chirurgien, pour mieux pouvoir les soulager, et pour cela fait des études de chirurgie à Paris, avec Larrey[230]. Sa première campagne est la campagne de Russie. Elle est ensuite envoyée comme chirurgien auprès du régiment de son oncle, en Espagne. Là, elle est faite prisonnière, mais a la vie sauve à cause de sa profession[231]. Libérée à la chute de l'Empire, elle part pour les colonies, d'abord à la Guadeloupe, puis à Cuba : elle pense qu'il lui sera plus facile là-bas d'exercer son art. Elle s'installe dans une petite ville, Baracoa, refuge des Français échappés des massacres de Saint-Domingue[232]. Là, elle épouse une jeune orpheline, qui aurait été prévenue de la vraie nature de son

---

[228] Maria Julia de LARA, *Laura Martinez de Carvajal y del Camino, Cuadernos de Historia de la Salud Pública*, La Habana, Publicación del Consejo Científico – Ministerio de Salud Pública, 1964, 122 pages, p. 97

[229] Léonce GRASILIER, « Poilus d'autrefois, Henriette Faber, chirurgien », *La Nouvelle Revue*, mai 1919, p. 9 à 18 ; p. 145 à 158, p. 146

[230] Idem, p. 146

[231] Léonce GRASILIER, *Henriette Faber, femme médecin, extrait des Archives Provinciales de Médecine*, Paris, Institut International de Bibliographie scientifique, 1900, 26 pages, p. 13

[232] Maria Julia de LARA, *Laura Martinez de Carvajal y del Camino, Cuadernos de Historia de la Salud Pública*, La Habana, Publicación del Consejo Científico – Ministerio de Salud Pública, 1964, 122 pages, p. 98

« époux »[233]. Cependant, en 1823, le scandale éclate et Henriette doit subir un procès au cours duquel elle avoue être une femme, chirurgien de la faculté de Paris, ainsi que toute la vérité à propos de son passé[234]. Elle est alors condamnée à dix ans de prison, qui sont ensuite ramenés à quatre, devant l'indocilité de la captive – elle a d'ailleurs été obligée de reprendre les habits de son sexe -[235]. Enfin, elle est expulsée des territoires espagnols vers les Etats-Unis d'Amérique, où elle pratique la médecine en Floride, à nouveau sous un costume masculin[236]. On perd ensuite sa trace quelques années, avant de la retrouver Sœur de la Charité à La-Nouvelle-Orléans en 1848, sous le nom de Sœur Marie-Madeleine. On ne sait pas le lieu et la date de son décès[237].

Comme on avait pu le souligner à propos des femmes marins, Henriette Faber a mené une vie qui sort de l'ordinaire, à tous les points de vue. Cependant la médecine, et le souci d'autrui, semble y être comme un fil directeur, qui détermine toute sa conduite. Ainsi, certains auteurs ont pu avancer que son mariage cubain eut lieu afin de permettre

---

[233] Léonce GRASILIER, *Henriette Faber, femme médecin, extrait des Archives Provinciales de Médecine*, Paris, Institut International de Bibliographie scientifique, 1900, 26 pages, p. 15

[234] Idem, p. 20

[235] Maria Julia de LARA, *Laura Martinez de Carvajal y del Camino, Cuadernos de Historia de la Salud Pública*, La Habana, Publicación del Consejo Científico – Ministerio de Salud Pública, 1964, 122 pages, p. 98

[236] Léonce GRASILIER, « Poilus d'autrefois, Henriette Faber, chirurgien », *La Nouvelle Revue*, mai 1919, p. 9 à 18 ; p. 145 à 158, p. 157

[237] Léonce GRASILIER, *Henriette Faber, femme médecin, extrait des Archives Provinciales de Médecine*, Paris, Institut International de Bibliographie scientifique, 1900, 26 pages, p. 26

à son épouse, tuberculeuse et orpheline, de bénéficier de soins plus aisément[238]. Il fallait cependant beaucoup d'audace, et de chance, pour mener une telle vie, ce qui explique que les femmes médecins dans les armées napoléoniennes furent extrêmement peu nombreuses.

B. Les femmes de troupe

Au contraire, les femmes de troupe, dont la présence est autorisée, sont bien plus nombreuses dans les armées napoléoniennes, bien qu'elles ne soient pas plus faciles à repérer dans les mémoires des acteurs de l'épopée. En effet, ces derniers jugeaient leur présence normale, en raison du poste qu'elles tenaient, et qui avait été toujours rempli par des femmes qui étaient donc autorisées à vivre à la suite des armées ; il n'a pas semblé nécessaire aux mémorialistes de souligner dans leurs écrits le rôle de ces femmes. Cependant, un travail assidu permet de découvrir leurs traces, et ainsi, de connaître leur rôle, leurs activités, mais également qui elles étaient.

[238] Maria Julia de LARA, *Laura Martinez de Carvajal y del Camino, Cuadernos de Historia de la Salud Pública*, La Habana, Publicación del Consejo Científico – Ministerio de Salud Pública, 1964, 122 pages, p. 98

1. Cantinières, vivandières et blanchisseuses

La présence de ces femmes, que l'on peut appeler 'femmes de troupe', à la suite d'un régiment ne choque pas les militaires du Premier Empire, mais leur semble au contraire naturelle ; en effet, ces femmes qui se rendaient utiles de différentes manières auprès des soldats avaient l'autorisation de vivre auprès de ces derniers. Elles leur apportaient toutes, d'une façon ou d'une autre, une partie du confort matériel dont ils étaient privés, ainsi que des biens de première nécessité que la Grande Armée ne leur fournissait pas ou tardait à leur fournir quand ils en avaient besoin. Pour cela, et par le fait qu'elles étaient les seules femmes à vivre dans un monde majoritairement masculin, elles tenaient une place importante dans la vie du régiment.

Elles étaient assez nombreuses, puisque l'arrêté des consuls du 7 thermidor an VIII autorisait leur présence à concurrence de quatre par bataillon et de deux par escadron[239]. Cependant, on n'a pu toutes les identifier, ni même trouver des informations comparables pour chacune d'entre elles. Quoiqu'il en soit, les données que nous avons pu collecter à leur sujet permettent de dresser une sorte de prosopographie de ces femmes qui vivaient en tant que femmes au sein des armées napoléoniennes, avec l'autorisation du haut-commandement militaire.

[239] Article 13, arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII

a) Une présence autorisée et plus ou moins contrôlée

Si l'on se reporte aux textes législatifs[240] encadrant la présence des femmes de troupe au sein de l'armée napoléonienne, on se rend compte que seule la présence des vivandières et des blanchisseuses y est autorisée, et plus tolérée qu'encouragée. Ainsi, l'article 13 de l'arrêté des Consuls[241] déclare :

> *Les dispositions de la loi du 30 Avril 1793, concernant les femmes à congédier des Armées, seront exécutées suivant leur forme et teneur. En conséquence, il ne pourra y avoir à la suite des Corps, que celles qui seront réellement employées au blanchissage, à la vente des vivres et des boissons. Le nombre des femmes à la suite de chaque bataillon, ne pourra, sous aucun prétexte, être porté au-delà de quatre, et de deux par escadron. Le nombre des vivandières et blanchisseuses à la suite du Quartier Général de l'Armée et des Quartiers Généraux des Divisions, ne pourra, dans aucun cas, excéder celui des Corps qui composent ladite Armée.*

Ne sont donc acceptées en temps que femmes au sein des armées que celles qui s'y rendent utiles par les services qu'elles proposent et que l'organisation du régiment n'assure pas. Et pour éviter que ces femmes n'occupent une place trop importante dans

---

240
- Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793
- Arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII

241 Article 13, arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII

l'armée, les autorités militaires tentent d'en contrôler le nombre en imposant des quotas de présence, comme en témoigne l'article 13 de l'arrêté des Consuls[242]. Cependant, la réalité est assez différente de la théorie et les Conseils d'Administration des différents régiments délivrent des certificats de service à de femmes qui n'ont pourtant pas fourni de patente de vivandière ou de blanchisseuse. Ainsi, parmi les dossiers examinés au Service Historique de la Défense, on compte seulement trois patentes de vivandière[243], et six certificats de service en temps que blanchisseuse ou vivandière, émanant des Conseils d'Administration des régiments[244]. Aucun dossier ne contient cependant une patente et un certificat de blanchisseuse ou de vivandière.

---

[242] Article 13, arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII

[243] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 101, Barbe, épouse Aubert, Patente de vivandière, 1° régiment des tirailleurs de la Garde, armée d'Allemagne, Quartier-Général de Schönbrunn, 23 août 1809

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 50, Geneviève Marie Pierret, Patente de vivandière, Boulogne, 22 frimaire an XII

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 93, Françoise Blanchard, épouse Alloux, Patente de vivandière, 2° bataillon du 79° régiment d'infanterie de ligne, 29 septembre 1809

[244] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 109, Marie Catherine Roche, veuve Georges, Certificat de blanchisseuse, Conseil d'Administration du 3° bataillon de canonniers gardes-côtes de l'Isle d'Aix, 1° thermidor an X

Au-delà de ce décalage entre les règlements militaires et ce qui est pratiqué par les autorités régimentaires se situe le cas des femmes qui exercent un rôle de vivandière ou de blanchisseuse au sein d'un régiment sans détenir aucun des papiers nécessaires légalement à l'exercice d'une telle fonction. C'est par exemple le cas de la femme de Philippe-René Girault, qui s'installe pendant quelques semaines comme cantinière en Allemagne en 1808[245], afin de suivre son époux au camp plutôt que de louer une chambre en ville. Elle y est même encouragée par les supérieurs de son époux, qui non

---

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 113, Apoline Marguerite Dimelle, épouse Bertinet, Certificat de blanchisseuse, Mannheim, Quartier-Général de l'armée du Rhin, 26 brumaire an VIII

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 115, Jeanne Christine Elisabeth Pauly, veuve Billers, Certificat de blanchisseuse, 23 demi-brigade d'infanterie de ligne, Sandizell, 25 brumaire an IX

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 29, veuve Larchevêque, Certificat de blanchisseuse, Lusignan, 18 septembre 1815

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 40, Henriette Bonnet, veuve Chauvet, veuve Hubert, Certificat de blanchisseuse, 83° demi-brigade d'infanterie de ligne

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz, veuve Gérard, Certificat de blanchisseuse et vivandière au 15° régiment d'infanterie de ligne, Certificat de blanchisseuse, 15° régiment d'infanterie de ligne, Pasewalk, 15 avril 1807

[245] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 74

seulement ne se soucient nullement du respect de la loi, mais au contraire encouragent même le couple en lui avançant des fonds[246].

Ainsi donc, si au plan législatif, la présence de femmes à l'armée était seulement tolérée, lorsque ces dernières s'y rendaient utiles, la réalité s'écartait de cette réglementation qui visait à limiter le nombre des vivandières ou des blanchisseuses. En effet, les sources à notre disposition nous permettent de constater l'écart entre le nombre théorique de femmes autorisées par les autorités militaires à remplir ces professions et celui de celles réellement en fonction, que leurs services aient été reconnus ou non par les Conseils d'Administration des régiments dans lesquels elles servaient.

b) Des appellations multiples pour une seule réalité

Et si le nombre exact de ces femmes qui étaient utiles à l'armée, et par là même dont la présence était autorisée, nous est inconnu, le terme exact pour nommer leur profession n'est pas non plus défini clairement. Les règlements désignent donc ces femmes sous le nom de blanchisseuses, ou encore de vivandières, mais peu à peu le terme de cantinière apparaît, et supplante tous les autres. Ainsi, la cinquième version du *Dictionnaire* de l'Académie française, parue en 1798, ne recense que le terme de 'cantinier'[247], tandis que l'édition suivante, publiée en 1835, possède une entrée

[246] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810,* La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 74-75

[247] « Cantinier », *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'académie elle-même*, 5ème édition, Paris, Smits, an 7, 2 volumes, tome 1, p. 192

‘cantinier, cantinière’[248]. Et c’est souvent ce mot qui est employé dans les sources secondaires que sont les souvenirs des acteurs de l’épopée, militaires de tous rangs, à une fréquence équivalente avec celui de vivandière. Ainsi, Guillaume Lecoq nous décrit-il le chemin qui mène aux ponts sur la Bérézina comme « encombré de voitures, de soldats et de cantinières »[249], alors le général Joseph Puniet de Montfort déjeune sur la rive du Niémen avec un chef de bataillon de ses amis « avec tout ce qu’il put [lui] donner, à l’aide de ses vivandières »[250].

Cependant, quels que soient les noms dont on désigne les fonctions accomplies par ces femmes, il n’y a pas de différence fondamentale entre les tâches que peut accomplir une blanchisseuse, et celles qu’effectuent les vivandières et les cantinières. Aussi, leurs fonctions sont-elles parfois confondues ; citons, par exemple le cas de Jeanne Demonaz reçut un ‘Certificat de blanchisseuse et vivandière[251]’, document que l’on trouve dans son dossier détenu au Service Historique de la Défense.

Les femmes présentes et utiles au sein des armées napoléoniennes désignaient leur profession par des noms multiples qui recouvraient cependant tous des réalités

---

[248] « Cantinier, cantinière », *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1835, 2 volumes, tome 1, p. 255

[249] Guillaume LECOQ, *Journal d’un Grenadier de la Garde*, Paris, Librairie des Deux Empires, 1997, 61 pages, p. 27

[250] *Du Niémen à la Bérézina, lettres et témoignages de soldats français sur la campagne de Russie*, Vincennes, Service Historique de la Défense, 2012, 291 pages, p. 141

[251] SHD, Fond des Archives de l’armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz, veuve Gérard, Certificat de blanchisseuse et vivandière au 15° régiment d’infanterie de ligne

similaires, touchant au soin du linge et à la vente des vivres et des boissons ainsi que d'objets non fournis par l'intendance militaire, tels que le papier à lettre[252] ou les lacets.

c) Une place importante dans la vie du régiment

Quoiqu'il en soit, la présence même de ces femmes au sein d'un régiment, indépendamment de leur profession, est déjà un facteur important pour la vie de cette formation militaire et de ses hommes.

En effet, par le simple fait qu'elles soient des femmes, au milieu d'un monde entièrement masculin, et combattant, ces cantinières, ces vivandières, et ces blanchisseuses sont à l'origine d'une vie sociale plus aboutie dont elles sont le cœur. Et si elles sont le facteur par lequel le régiment a pris forme en tant que société « civile », leur nature féminine elle-même donne aux hommes le désir de les protéger ou de les séduire.

Souvent, ces femmes qui sont cantinières, vivandières et blanchisseuses sont mariées à des soldats du régiment dans lequel elles servent, et ont des enfants. Pour ces hommes qui ont, comme volontaire ou comme conscrit, laissé au loin leur pays natal, leurs villages et des êtres chers, la présence de familles parmi eux est un rappel de leur ancienne vie. Aussi, tous les témoignages sont-ils unanimes à souligner la grande délicatesse et la grande attention que les hommes de la Grande Armée prêtent aux

[252] Jérôme CROYET, *Soldats de Napoléon, l'épopée racontée par ceux qui l'ont faite*, Marseille, Gaussen, 2010, 143 pages, p.11

enfants qui les accompagnent. Le comte de Ségur rapporte par exemple qu'au passage de la Bérézina :

> *« Un frêle batelet de bouleau, chargé d'une mère et de ses deux enfants, sombra sous les glaces ; un artilleur, qui luttait comme les autres sur le pont pour s'ouvrir un passage, s'en aperçut ; tout d'un coup, s'oubliant lui-même, il se précipite, s'efforce, et parvient enfin à sauver une de ces trois victimes. C'était le plus jeune des deux enfants : l'infortuné appelait sa mère avec des cris de désespoir ; et l'on entendait le brave canonnier lui dire, en l'emportant dans ses bras, " qu'il ne pleura point, qu'il ne l'avait pas sauvé de l'eau pour l'abandonner sur le rivage ; qu'il ne le laisserait manquer de rien, qu'il serait son père et sa mère". »*[253]

(1) Un facteur de vie sociale

La cantinière, n'étant pas soumise à la totalité des règlements militaires, dispose d'une plus grande liberté que la majorité des soldats avec lesquels elle vit. Aussi peut-elle rencontrer plus de personnes que les soldats, que ce soient les habitants des pays traversés, auprès de qui elle s'approvisionne, ou des membres de l'armée qui ne font pas partie du régiment auquel elle est attachée. C'est par exemple ce que rapporte Alfred-Auguste Ernouf dans ses *Souvenirs*, à propos de la campagne d'Espagne, en 1808 :

[253] Emile MARCO DE SAINT HILAIRE, *Napoléon en Russie, Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812 et de la captivité des prisonniers français en Sibérie et dans les autres provinces de l'Empire*, Paris, Le Livre Chez Vous, 2003, 600 pages, p. 529

> *« Les premières nouvelles de ce qui s'était passé sur d'autres points [du front] nous arrivaient souvent par la cantinière pendant notre déjeuner. »*[254]

Surtout, c'est autour de la voiture de la vivandière que la vie sociale du régiment prend forme, par des interactions qui sortent de l'ordinaire du soldat, et de la routine militaire. Ainsi, une gravure d'Albrecht Adam représente un bivouac de la Grande Armée lors de la campagne de Russie : on aperçoit sur la droite de l'esquisse une femme en train de discuter avec deux soldats, à l'arrière d'une voiture bâchée. L'un d'eux a un verre à la main[255].

Enfin, parfois, c'est sous la tente que possède la cantinière que se crée la vie sociale du régiment, cet abri devenant comme un café pour tous, officiers comme soldats, comme le raconte Elzéar Blaze dans ses mémoires :

> *« Au camp la tente de la cantinière sert de salon de compagnie, d'estaminet, de café ; c'est le point central de réunion. On y joue, on y boit, on y fume ; car que faire dans un camp, lorsqu'on a pour tout bagage qu'un porte-manteau gros comme un saucisson, et par conséquent pas de livres ? Le premier jour de mon arrivée, on me conduisit chez la cantinière à la mode, et là, je trouvai trente officiers prêts à faire une partie de loto. »*[256]

---

[254] Alfred-Auguste ERNOUF, *Souvenirs d'un officier polonais : scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie (1808-1812)*, Paris, Charpentier, 1877, 352 pages, p. 29

[255] Albrecht ADAM, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, 20ème gravure « Camp aux environs de Smolensk, le 17 août »

[256] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p.76

(2) La féminité

Facteur de cohésion sociale, ces blanchisseuses, vivandières et cantinières, au delà de la profession qu'elles exercent, sont avant tout femmes, au cœur d'un monde masculin. C'est pour cela que Raoul Brice a pu dire d'elles qu'elles étaient les « femmes à tout faire des régiments »[257] en ce qu'elles comblent tous les appétits des soldats, physiques comme charnels, en leur procurant vivres et amour.

D'ailleurs, tout au long du XIXème siècle, une confusion de l'imaginaire collectif associe souvent la blanchisseuse à la prostituée, et cette association s'étend aussi à toutes les femmes qui sont en contact avec le monde militaire, comme le souligne Gil Mihaely :

> *« Par une sorte de « contamination » qui s'est opérée dans l'imaginaire, toutes les occupations féminines étaient dévalorisées. De la prostituée à la blanchisseuse, et de celle-ci à la vivandière, l'image de la femme militaire aux mœurs légères s'est étendue à toutes les femmes appartenant à la société militaire ou côtoyant des militaires. »*[258]

Et cette confusion doit sans doute son origine à des faits réels : certaines des femmes présentes aux armées pour y exercer une profession utile avaient également des mœurs légères, comme celles dont parle le sergent Bourgogne ; Florencia, la cantinière

---

[257] Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, Editions modernes, s. d, 364 pages, p. 282

[258] Gil MIHAELY, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 30, 2005. URL : http://rh19.revues.org/1008, §22

espagnole est sous sa protection et est donc désignée comme « [sa] femme »[259], tandis que Marie de Namur ne reste pas longtemps veuve après la mort de son époux devant Almeida en 1811 :

> *« Par suite de cette catastrophe, Marie devint veuve : dans un régiment, et surtout en campagne, lorsqu'une femme est jolie, elle n'est pas longtemps sans mari. Aussi, au bout de deux mois de veuvage, Marie était consolée et remariée - comme on se marie à l'armée. »*[260]

En effet, la plupart des mariages ne sont pas régularisés et il peut y avoir des arrangements entre mari officiel et protecteur, aboutissants à une sorte de partage, comme celui rapporté par le capitaine François :

> *« […] Je m'étais arrangé à faire entrer dans ma compagnie une petite blanchisseuse […] âgée de dix-sept à dix-huit ans, […] et mariée à un vieux sergent allemand […]. Cette femme m'a choisi pour son ami. Elle n'était pas très riche, moi, j'avais encore quelques sous […]. Je procurai à cette princesse le moyen d'avoir le baril d'eau-de-vie sur le dos, l'entonnoir et les petits verres, et j'obtins du chef du 2e bataillon de la breveter en qualité de vivandière […]. Je lui procurai une voiture légère […] plus deux chevaux réquisitionnés […]. Le mari voyait avec plaisir la prospérité de sa chère moitié ; […] et sachant que c'était à moi qu'il devait sa splendeur, me disait souvent : "Fourrier, ma femme, il [*sic*] est à votre service" »*[261]

---

[259] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 4

[260] Idem, p. 287

[261] Charles FRANÇOIS, *Journal du capitaine François, dit le Dromadaire d'Égypte, 1792-1830*, Paris, Éditions Tallandier, 2003, p. 142

On le voit donc bien, cette présence des femmes à l'armée porte en elle-même son importance par rapport à la vie du régiment, en cela qu'elle peut modifier les relations entre les hommes et en créer de nouvelles.

(3) Rappel de la famille laissée au pays

Le plus souvent, ces femmes sont mariées, légalement ou non, et ont également des enfants qu'elles emmènent avec elles dans toutes leurs campagnes. Cette présence d'une famille au sein du régiment attendrit les soldats et leur rappelle tout ce qu'ils ont laissé derrière eux lorsqu'ils sont partis conscrits. Ceci explique leur grande indulgence et leur grande tendresse envers ces enfants qui vivent avec le régiment et qu'ils considèrent parfois comme les leurs. Ainsi, une vivandière croisée par Cadet de Gassicourt en 1809 put-elle lui dire :

> *« « Je ne puis vivre ailleurs qu'à l'armée. Voilà huit campagnes que je fais... J'ai suivi le régiment parce que j'aimais un sergent ; il a été blessé : je l'ai soigné. Il m'a fait un enfant : je l'ai mis au monde à l'ambulance ; je suis toujours restée dans le corps, et ces marmots faits au bivouac et baptisés sous notre aigle seront, un jour, j'espère, de bons grenadiers. Le métier que j'ai commencé par fantaisie je l'ai continué par habitude et je le fais aujourd'hui par intérêt [...] Si je meurs, le régiment prendra soin de mes enfants, ne les perdra pas de vue et ils n'y entendront dire que du bien de leur mère. »*[262]

[262] Charles Louis CADET DE GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages, p. 75-77

Et il existe de nombreux témoignages de la bonté des soldats envers les enfants des cantinières, des vivandières et des blanchisseuses, comme celui de cet artilleur dont parle le comte de Ségur[263].

2. Des activités très variées

Ces femmes qui servaient comme cantinières, vivandières ou blanchisseuses dans les armées napoléoniennes sont désignées par l'administration comme des « femmes utiles », par opposition aux « femmes inutiles »[264]. En effet, elles détenaient diverses fonctions qui complétaient celles déjà occupées par les sous-officiers du régiment, se rapportant au logement, à l'approvisionnement et au versement de la solde : elles procuraient ainsi aux hommes du régiment auquel elles étaient rattachées de quoi améliorer leur ordinaire, prenaient soin du linge, et jouaient également un rôle de banquier.

[263] Emile MARCO DE SAINT HILAIRE, *Napoléon en Russie, Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812 et de la captivité des prisonniers français en Sibérie et dans les autres provinces de l'Empire*, Paris, Le Livre Chez Vous, 2003, 600 pages, p. 529

[264] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793, article 1

a) Amélioration de l'ordinaire

La première fonction de ces femmes, celle par laquelle elles sont autorisées à suivre l'armée, est la vente de vivres et surtout de boissons[265], produits auxquels il faut ajouter les objets de première nécessité tels que les boutons, les lacets, etc.

(1) L'alcool

L'alcool est une denrée très importante pour les soldats des armées napoléoniennes : il donne du cœur à l'ouvrage, et fait pour cela partie de la ration journalière[266]. On lui accorde en effet de nombreuses propriétés : il réchauffe et est utilisé par les médecins et les chirurgiens, aussi bien pour désinfecter une plaie, que pour endormir le patient avant une opération ou le réconforter après[267].

Aussi, quand l'administration de la guerre peine à fournir les soldats, ces derniers se tournent vers les cantinières :

> *« Au bivouac, ce sont souvent les cantinières qui alimentent les soldats. Leur tente ou leur roulotte sert de « bistro » ou les soldats viennent se désaltérer, discuter et s'enivrer »*[268]

---

[265] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793, article 2.

[266] Vincent ROLIN, « Un soutien au soldat, l'alcool aux armées », *Napoléon I°*, n°85, août-septembre-octobre 2017, p. 30 à 33, p. 31

[267] Idem, p. 32

[268] Idem, p. 33

Surtout, la vivandière est rendue précieuse aux soldats lorsqu'elle leur distribue à boire sur le champ de bataille. En effet, le combat impose des efforts physiques et psychiques à cause de la peur de mourir ou d'être blessé ; de plus, le chargement du fusil de 1777, qui est utilisé par les soldats de toutes les armes, nécessite que le tireur déchire la cartouche avec ses dents avant de verser la poudre dans le canon. Cette opération assoiffe donc le combattant ; c'est la raison pour laquelle Vincent Rolin peut écrire que

> *« Sur le champ de bataille, les cantinières sont chargées de désaltérer les soldats aux lèvres desséchées de déchirer les cartouches de poudre avec les dents. »*[269]

Il n'y avait aucune obligation à un tel comportement, cependant un grand nombre de témoignages souligne des actes de ce genre, tout au long de l'épopée, et sans distinction de corps. Cette générosité des cantinières a, par exemple, été illustrée par le tableau de Louis-François Lejeune : *Bataille de Chiclana, 5 mars 1811*[270]. On y distingue, légèrement sur la droite, une femme vêtue de rouge, en train de tendre un verre à un des fantassins situé juste devant elle. Il s'agit de Catherine Baland, du 95ème régiment d'infanterie de ligne, qui aurait reçu la croix de la Légion d'honneur en 1813, en guise de récompense pour la bravoure qu'elle montra ce jour-là ; elle aurait dit en versant à boire à un soldat : « Tiens, bois, bois mon brave, tu me payeras demain »[271].

---

[269] Vincent ROLIN, « Un soutien au soldat, l'alcool aux armées », *Napoléon I°*, n°85, août-septembre-octobre 2017, p. 30 à 33, p. 33

[270] Louis-François LEJEUNE, *Bataille de Chiclana, près de Cadix, 5 mars 1811*, 1822, huile sur toile, 210 x 252 cm, Châteaux de Versailles et de Trianon, Versailles

[271] Jean LUCAS-DUBRETON, *Les soldats de Napoléon*, Paris, Tallandier, 1977, 440 pages, p. 318

(2) La nourriture

Mais les cantinières et les vivandières ne font pas que distribuer de l'alcool aux soldats, elles leur procurent également des vivres, que ce soit pour compléter les rations, ou lorsque le ravitaillement n'arrive pas. Ainsi, à peine le bivouac est-il installé que « les cantinières emplissaient leurs bouilloires où elles faisaient du café qu'elles vendaient jusqu'à cinq francs la tasse »[272] nous raconte Henri Ducor dans ses souvenirs. Et le général Marbot rapporte également qu'il rencontra à un bivouac :

> *« La cantinière de la compagnie […] ; son mulet portait deux outres de vin, du pain, du jambon : je les achetai pour les donner aux voltigeurs, et on fit un déjeuner dont j'avais bien besoin et auquel participèrent les deux housards laissés dans ce poste la nuit précédente. »*[273]

C'est donc auprès de ces femmes utiles, les cantinières et les vivandières, que les soldats des armées napoléoniennes, mais aussi les officiers, trouvaient de quoi améliorer leur ordinaire, ou tout simplement de quoi se sustenter et refaire leurs forces, en achetant à ces dames les vivres dont elles faisaient commerce.

Elles vendaient en effet des boissons chaudes, telles que le café, comme nous venons de le voir, mais surtout du pain, du fromage et de la viande, trois éléments qui constituaient la base de l'alimentation des soldats, avec la soupe, quand ils avaient le temps de la faire : tous les ingrédients disponibles, légumes et viandes, étaient alors mis à cuire ensemble.

---

[272] Henri DUCOR, *Aventures d'un marin de la garde impériale*, Paris, Ambroise Dupont, 1833, t.1, 420 pages, p. 317

[273] Marcellin de MARBOT, *Mémoires du général Baron de Marbot*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1891, t.2, 495 pages, p. 80

(3) Des objets de première nécessité

Cependant le rôle des vivandières et des cantinières ne se limitait pas à la vente de denrées comestibles ; elles pouvaient également procurer à leur clientèle d'autres objets[274], tels que des lacets, du papier à lettre, du vinaigre – pour purifier l'eau -, etc.

Cette occupation de vente de produits non comestibles resta toujours, tout au long de la période considérée, une activité annexe, de même que la vente de produits 'de luxe', tels que l'argenterie[275] et les fourrures[276], qui étaient plus un moyen de faire de l'argent facile auprès des officiers que de réellement subvenir aux besoins des soldats.

Un tel commerce se déroulait toutefois en limite de la légalité, puisque ces produits, qui venaient souvent des pays traversés, n'étaient pour ainsi dire jamais achetés à leurs fabricants ou à leurs propriétaires. Aussi, parfois les cantinières et les vivandières qui vendaient de tels objets se firent-elles punir par les autorités militaires. Le capitaine Coignet rapporte, par exemple, comment fut châtiée l'une de ces cantinières, qui avait acheté à des maraudeurs de l'argenterie volée :

> *« Elle fut condamnée à être tondue, et promenée toute nue sur son âne devant le front du régiment. La punition fut immédiatement appliquée. Huit militaires conduisaient l'âne et la patiente. […] Au bout de quelque*

---

[274] Octave LEVAVASSEUR, *Un officier d'Etat-major sous le premier Empire, souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie et aide de camp du Maréchal Ney (1802-1815)*, Paris, Plon, 1914, 339 pages, p. 93

[275] Cf. Nicolas MARCEL, *Campagnes du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal (1808-1814)*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 265 pages, p. 127

[276] Cf. Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 287

temps, la honte, l'émotion, la fatigue produisirent sur cette malheureuse l'effet le plus désastreux. Elle inonda tout le dos de son âne... […] Ils [les conducteurs] refusèrent de continuer leur service, et, pour s'en débarrasser, ils poussèrent l'âne et la femme dans le Pô. […] La pauvre cantinière fut chassée du régiment. »[277]

b) Le soin du linge

Parmi les fonctions attribuées aux femmes utiles dans les armées napoléoniennes, la vente de vivres et de boissons n'est pas la seule occupation dont ces femmes sont chargées : la lessive du linge des soldats leur est également réservée, puisqu'elles sont aussi blanchisseuses. Il s'agissait d'un travail éreintant : il fallait faire tremper le linge, le faire bouillir, le battre, puis le rincer, l'essorer à la main et le faire sécher au grand air. Les planches à laver et battoirs facilitaient un peu le lavage mais il s'agissait toujours d'une tâche prenant beaucoup de temps. Surtout, bien battre le linge demandait une certaine poigne, et de la technique également, ce qui explique l'existence d'une profession spécialisée[278].

Aussi, les femmes qui exerçaient une telle profession étaient-elles recherchées au sein de l'armée, comme le rapporte le sergent Bourgogne dans ses *Mémoires* : lors de

[277] Jean-Roch COIGNET, *Les Cahiers du capitaine Coignet*, Paris, Éditions de la Renaissance, 1967, 448 pages, p. 39

[278] Cf. Nathalie HARRAN, *La femme du Directoire au I° Empire*, Paris, Errance, 2010, 119 pages, p. 52.

la campagne de 1812, il fait la rencontre de deux sœurs moscovites. Lorsqu'il raconte sa découverte à un sous-officier de sa compagnie, celui-ci

> *« Parut enchanté, à cause, [lui] dit-il, que l'on ne trouvait personne pour blanchir le linge ; puisque le hasard nous procurait deux dames moscovites, certainement elles se trouveraient très honorées de blanchir et de raccommoder celui des militaires français »*[279]

Et une telle tâche demandait du temps, même si les soldats n'avaient ni draps ni serviettes, car les blanchisseuses étaient proportionnellement peu nombreuses par rapport aux soldats : les règlements autorisaient la présence de quatre blanchisseuses par bataillon[280], soit pour 840 hommes. Aussi utilisaient-elles tout le temps dont elles disposaient, et profitaient-elles du moindre ruisseau franchi pour avancer leur tâche. Ainsi, en 1809, le pharmacien Charles Louis Cadet de Gassicourt croise l'une d'elles en pleine action[281] alors que l'armée est en train de franchir le Danube.

---

[279] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813),* Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 44

[280] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793, article 3

[281] Charles Louis CADET DE GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages, p. 74

c) Un rôle de banquier

Outre ces deux rôles 'officiels' d'amélioration de l'ordinaire et de soin du linge, les cantinières et les vivandières jouaient souvent un rôle de 'banquier'[282] pour les soldats de leur régiment. En effet, c'est à elles que ces derniers confiaient leurs prises, ou leur argent, principalement lors des combats, mais pas seulement : la peur d'être blessé et dépouillé, ou encore pillé, pouvait également pousser ces hommes à agir ainsi[283]. Le dépôt ainsi formé permettait ensuite à la cantinière qui en était la gardienne de prêter cet argent aux officiers[284], souvent à cours de monnaie. De cette façon, point besoin de garder sur soi de grosses sommes d'argent, quand le risque d'être soi-même pillé ou détroussé par un parti de Cosaques était toujours présent[285]. Un tel système présentait des défauts, principalement en raison du risque de décès d'un des acteurs : en cas de mort d'un soldat qui lui avait confié de l'argent, la cantinière en héritait, et en recueillait tout le bénéfice, comme le signale la vivandière rencontrée par Cadet de Gassicourt : « Je suis leur dépositaire, leur banquier, et parfois leur héritière. »[286]. Si au contraire c'est un officier à qui la cantinière a prêté de l'argent qui décède, elle perd la

---

[282] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and vivandières of the French Army*, New Haven, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 75

[283] Idem, p. 75

[284] Idem, p. 75

[285] Idem, p. 75

[286] Charles Louis CADET DE GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages, p. 76

somme ainsi « placée », mais peut quand même se renflouer grâce aux intérêts[287] qu'elle fait courir pour les vivants[288].

3. Origines géographique et sociale

Une étude attentive des femmes présentes dans les armées napoléoniennes permet de remarquer que la carte de leurs origines géographiques recouvre assez fortement celle des hommes ; on s'est appuyé pour cela sur les régions ou le volontariat était le plus fort, mais aussi sur celles ou la conscription fut la mieux acceptée.

Il faut également noter que la plupart de ces femmes, et cela vaut également pour les combattantes, venait d'une famille aux origines modestes, voire très humbles.

Une autre situation courante, quand on étudie les origines familiales de ces dames, principalement grâce à leur dossier militaire, est la présence d'une tradition familiale militaire.

Dans cette étude des origines, on a mêlé aux cantinières, vivandières et blanchisseuses, les femmes qui servaient sous un costume masculin, quelle qu'ait été leur fonction. En effet, si l'on excepte deux ou trois cas particulier, comme celui d'Ida Saint-Elme, dite 'La Contemporaine', fille d'un pasteur hollandais[289], qui vint à l'armée

---

[287] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and vivandières of the French Army*, New Haven, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 75

[288] Sébastien BLAZE, *Mémoires d'un apothicaire sur la Guerre d'Espagne, de 1808 à 1814*, Paris, Ladvocat, 1828, 2 volumes

[289] Ida SAINT-ELME, *Souvenirs d'une courtisane de la Grande armée : 1792-1815*, Paris, Tallandier, 2004, 796 pages

mue par son goût de l'aventure, toutes avaient des origines sociales et familiales modestes.

a) La même répartition géographique que les hommes

Les renseignements à propos du lieu de naissance de ces femmes sont rares ; on a cependant pu le retrouver pour vingt-sept d'entre elles, que ce soit dans le corpus archivistique ou parmi les autres documents en notre possession, tels que des notices biographiques[290]. On a ainsi pu remarquer que les deux-tiers de ces femmes étaient originaires du nord et de l'est de l'Empire, quand seulement dix – soit un tiers - étaient nées dans une zone qui s'étend de la Normandie[291] à la Corse[292], en passant par la région de Bayonne[293] et les Alpes[294].

---

[290] Cf. Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages

[291] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 37, Marie Françoise Dieulevent, veuve Megnier, Lettre au ministre de la Guerre, 1° juillet 1816

[292] Cf. Stéphane de LA NICOLLIERE-TEIJEIRO, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 443

[293] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 119, Catherine Campagne, veuve Sabatier, Acte de naissance de Catherine Campagne, Urt, 23 janvier 1767

Et parmi ces femmes qui naquirent dans les régions du nord et de l'est de l'Empire, quatorze d'entre elles étaient originaires de places anciennement situées sur la frontière française, que ce soit dans le nord, là où la France était voisine des Pays-Bas Espagnols, ou dans l'est, sur le Rhin. Il s'agit donc de régions où la tradition militaire était plus forte et dont la population était accoutumée au passage et à la présence des troupes. L'engagement militaire était donc plus aisément concevable et les demandes pour la conscription également plus importantes : une grande majorité des hommes de la Grande Armée venait de ces régions[295], et non du sud et de l'ouest de la France ; et la carte des lieux d'origine des femmes des armées napoléoniennes ne fait que recouper celle des lieux de naissance des hommes.

b) Un milieu social humble

L'étude des origines de ces femmes montre que la plupart d'entre elles venaient d'une famille aux origines modestes, voire très humbles. En effet, nombreuses sont les filles de petits artisans de province, à l'image de Thérèse Figueur, fille d'un meunier de

[294] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz, veuve Gérard, Pétition au ministre de la Guerre, Orelle, 2 juin 1806

[295] Annie CREPIN, « Une France plurielle devant la conscription », in Jacques-Olivier BOUDON (dir), *Armée, guerre et société à l'époque napoléonienne*, Paris, SPM, 2004, 257 pages

Pontoise, comme elle l'écrit dans ses *Mémoires*[296]. Ce sont également des femmes qui, avant de partir à l'armée, travaillaient déjà, ainsi Marie-Jeanne Schellinck, abandonnée par son père à l'âge de six ans et par sa mère alors qu'elle n'avait que dix-sept ans, devint serveuse dans plusieurs cabarets de Gand et de ses alentours[297].

Ce sont également des femmes peu instruites : sur un corpus de vingt-six femmes, extrait des dossiers du Service Historique de la Défense, seules onze savent signer, et celles capables d'écrire ne sont que quatre. Cela correspond cependant à la situation globale de l'alphabétisation des femmes en France au début du XIXème siècle, qui restait inférieure à celle, pourtant faible, des hommes[298].

Ces femmes ont donc intégré l'armée pour échapper à la misère qui les attendait si elles suivaient la condition qui semblait leur être dévolue. En effet, lorsque la femme suit son époux aux armées, point n'est besoin de faire vivre deux foyers, tout en conservant deux salaires, comme le fait remarquer Elzéar Blaze :

> *« Beaucoup de femmes suivant leur mari aux armées, soit que, par tendresse conjugale, elles ne voulussent pas se séparer d'eux, soit que leur modeste fortune ne leur permit pas d'entretenir deux ménages »*[299].

---

[296] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 15.

[297] Napoléon de PAUW, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages, p. 4

[298] François FURET, Wladimir SACHS, « La croissance de l'alphabétisation en France (XVIIIe-XIXe siècle) », in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29e année, n° 3, 1974, pages 714 à 737

[299] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p. 86.

c) Tradition militaire familiale

Enfin, une des raisons de la présence de certaines de ces femmes dans les armées napoléoniennes est qu'elles étaient issues de familles de tradition militaire. C'est par exemple le cas d'Angélique Brulon, née à Dinan[300] où son père tenait garnison, et qui épousa André Brulon, soldat à la 83ème demi-brigade d'infanterie de ligne comme le père et les frères de sa femme[301], ou encore de Catherine Rohmer[302], née à Colmar en 1783, fille d'un sergent et d'une vivandière. Dans ces cas, le départ aux armées est en quelque sorte une continuation de la tradition militaire familiale ; les femmes qui agissent ainsi le font car elles ne connaissent pas d'autres endroits pour vivre que l'armée, n'ayant quitté le régiment de leur père que lors de leur mariage, pour passer dans celui de leur mari. Ce fut par exemple ce que fit Marie Tête-de-Bois, dont Montigny raconte l'histoire dans ses *Souvenirs* :

> *« Marie était née à l'Hôtel des Invalides, bien avant la révolution, son père, qui était aveugle, y occupait une place ; et l'on doit supposer que ce fut à la cécité de l'auteur de ses jours qu'elle dut la connaissance anticipée d'une foule de choses que les femmes n'apprennent guère qu'après l'âge de raison.*

---

[300] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 10, Angélique Duchemin veuve Brulon, Extrait de l'acte de baptême, paroisse Saint-Malo de Dinan, 21 janvier 1772.

[301] Idem, Lettre au général en chef des Invalides, 21 brumaire an VII.

[302] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 448.

Elle fit ses premières armes à l'armée de Sambre-et-Meuse. S'ennuyant de donner, comme elle le disait dans son langage énergique, la becquée à son vieux père, elle avait pris sa volée sous la protection d'un tambour, qui se flattait d'avoir eu l'honneur de faire marcher au pas les Gardes-françaises. »[303]

Ces femmes qui vinrent à l'armée pour s'y rendre utiles, que ce soit sous un costume d'homme ou de femme, le firent, pour la plupart d'entre elles, parce qu'elles n'avaient pas d'autres choix pour échapper à la misère, ou du moins à la pauvreté. Leur répartition géographique, identique à celle des hommes, est due aux mêmes raisons que la mobilisation de ces derniers, ainsi qu'à l'importance de la famille, qui incitait ces dames à suivre un époux ou un amant.

C. A la suite de l'armée

C'est cette dernière motivation qui fut souvent la raison de la présence aux armées, ou plutôt à la suite des armées, d'un certain nombre de femmes, qui ne voulaient pas se séparer de l'être aimé, d'autant plus que les permissions étaient rares. Cependant, contrairement à celles qui se rendaient utiles comme cantinières, vivandières et blanchisseuses, ou qui servaient sous des habits d'homme, cette catégorie était à la suite des armées en toute illégalité : ce sont les « femmes inutiles »[304] que la législation cherchera, pendant toute la période, à éloigner de l'armée.

---

[303] Louis Gabriel MONTIGNY, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Gosselin, 1833, 384 pages, p. 322

[304] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793, article 1

Elles étaient à l'armée parce qu'elles suivaient un homme, mais leur faible nombre par rapport à celui des hommes qui les entouraient fait que leur fidélité au premier qu'elles avaient suivies était rare.

1. Epouses, amantes et maîtresses

Aussi nombreux et répétés qu'aient été les ordres visant à exclure de l'armée les femmes qui suivaient un militaire, et malgré la sévérité des châtiments dont on menaçait celles qui étaient surprises dans une telle situation, des femmes suivirent les armées napoléoniennes tout au long de l'épopée, que ce soit lors des marches ou en garnison. Et ce phénomène était universel, en cela que l'on a gardé le souvenir de généraux et de maréchaux, aussi bien que de conscrits, qui furent accompagnés à l'armée par des femmes, qu'elles fussent leurs épouses ou leurs amantes.

a) Suivre l'armée en marche

Ces femmes qui suivent l'armée ne peuvent accéder à tous les lieux où l'armée vit : on ne les trouve pas sur les champs de bataille, ni le plus souvent dans les camps installés[305], où la garde était montée, et dont l'accès leur était par conséquent difficile. Au contraire, il leur est beaucoup plus aisé de suivre l'armée en marche : le contrôle des entrées sur les bivouacs était presque inexistant, de même que pendant la marche, et rien

[305] Il y a par exemple une baraque au camp de Boulogne en 1805 qui abrite des prostituées, cf. Alain PIGEARD, *L'armée de Napoléon : 1800-1815 : organisation et vie quotidienne*, Paris, le Grand livre du mois, 2000, 366 pages

ne les empêchait de toute façon de marcher à l'arrière de la colonne, et de faire halte à côté du bivouac. Ainsi, en Espagne et au Portugal, le maréchal Masséna était-il accompagné d'une maîtresse, Eugénie Renique, surnommée « la poule à Masséna »[306] par les soldats qui ne l'aimaient point. Elle n'est cependant pas la seule, et de nombreuses femmes d'officiers rejoignent leurs époux lorsque les campagnes sont longues. C'est par exemple le cas de la générale Hugo, qui rejoint son époux en Espagne à plusieurs reprises, accompagnée par ses trois fils[307]. Et ce phénomène touche toute l'armée, ainsi, Philippe-René Girault, musicien à la 90ème demi brigade d'infanterie de ligne, part pour Turin en 1805 avec son épouse, qui le suit tout au long de la campagne[308].

b) Dans les places de garnison

Les hommes des armées napoléoniennes ne sont pas seulement suivis par des femmes lorsqu'ils sont en campagne, mais également dans les places de garnison. Et cela est d'autant plus fréquent lorsqu'on monte dans la hiérarchie : ainsi, le maréchal Davout fut-il rejoint par sa femme Louise-Aimée-Julie Leclerc[309] à plusieurs reprises,

---

[306] Nicolas MARCEL, *Campagnes du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal (1808-1814)*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 265 pages, p. 11

[307] Gilbert BODINIER, *Les officiers du Consulat et de l'Empire*, Saint-Cloud, Soteca-Napoléon 1er, 2014, 798 pages, p. 724

[308] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 63-64

[309] Cf. Louis Nicolas DAVOUT, *Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl : ses commandements, son ministère, 1801-1815*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1885, 4 volumes.

pendant six mois en 1808, alors qu'il était gouverneur du grand-duché de Varsovie, et également à Hambourg en 1811. Et Bonaparte lui-même est rejoint par Joséphine[310], alors qu'il est commandant en chef de l'armée d'Italie, même si celle-ci a rechigné à le suivre. Comme toutes les femmes d'officier, elle ne vit pas au camp, mais mène une vie de cour à l'arrière, et en l'occurrence c'est à Milan qu'elle s'installe.

Parfois, c'est avec les filles du pays dans lequel ils se trouvent que les soldats se lient, qu'il y ait ou non mariage. Ainsi, le capitaine Marcel rapporte dans ses souvenirs que son régiment, le 69ème d'infanterie de ligne, était resté plusieurs années stationné en Silésie. Lorsqu'il reçoit l'ordre de partir faire campagne en Espagne, en 1808, c'est un déchirement[311] pour de nombreuses familles, qui voient partir un père, qu'il y ait eu ou non inscription du mariage sur les registres de l'état civil.

c) Tous les rangs de l'armée sont touchés

Malgré toutes les interdictions faites à la présence des femmes à la suite des armées napoléoniennes, celle-ci ne cessa pas tout au long de la période. Et elle touche tous les rangs de l'armée, du maréchal au simple soldat. Ainsi, Henri de Roos s'étonne-t-il

---

Cf. Louis Nicolas DAVOUT, *Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, correspondance inédite, 1790-1815 : Pologne, Russie, Hambourg*, Paris, Perrin, 1887, 320 pages

[310] Colonel ROMAIN, « Les femmes aux armées sous la Révolution et l'Empire », *Bulletin de la société des amis du musée de l'Armée*, n°32, juillet 1930, p. 17-30, p. 24

[311] Nicolas MARCEL, *Campagnes du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal (1808-1814)*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 265 pages, p. 5

« De voir une quantité considérable de femmes bavardes, les unes en voiture, les autres à cheval et même à pied, dont on disait que quelques-unes étaient destinées à donner des soins aux malades et aux blessés dans les hôpitaux »[312]

Napoléon, lui, comprend que la chasteté forcée est difficile à vivre pour certains de ces officiers ; il aurait dit : « Il lui en fallait tous les jours, aussi, pour éviter cet inconvénient, je tolérais qu'un général eût avec lui sa catin »[313].

Le statut de ces dames vis-à-vis de l'état civil pouvait cependant varier : certaines étaient des épouses officielles, comme la maréchale Davout dont nous avons parlé plus haut. D'autres étaient seulement des maîtresses, qui vivaient avec un homme et le suivaient à l'armée sans être passés devant un officier de l'état civil ; il s'agissait cependant de relations stables, qui duraient un certain temps, comme celle entretenue par le général Lauthier-Xaintrailles avec Marie-Henriette Heineken[314], dont il fit même son aide-de-camp, avant de se séparer pour incompatibilité de caractère. Enfin, certaines d'entre-elles ne sont que des amantes, qui entretiennent une relation avec des hommes des armées napoléoniennes, et les suivent, sans qu'il y ait entre eux le moindre projet matrimonial.

C'est principalement contre ces dernières que toutes les législations visant à empêcher la présence des femmes à la suite des armées furent prises. En effet, plus que l'augmentation du nombre de bouches à nourrir, et de l'encombrement des armées, ce

---

[312] Heinrich Ulrich Ludwig von ROOS, *Avec Napoléon en Russie : Souvenirs de la campagne de 1812*, Paris, Chapelot, 1913, 290 pages, p.22

[313] Gilbert BODINIER, *Les officiers du Consulat et de l'Empire*, Saint-Cloud, Soteca-Napoléon 1er, 2014, 798 pages, p. 704

[314] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 53, Xaintrailles, Lettre de Lacuée au général Menou, Paris, 18 ventôse an IX

sont les maladies vénériennes qui étaient craintes par les autorités militaires, puisqu'un soldat atteint perdait ses forces inutilement, et devenait donc une charge pour son régiment, n'étant plus capable d'accomplir son service[315].

2. Des relations mal définies

Ces femmes qui avaient rejoint les armées napoléoniennes à la suite d'un amant ou d'un époux durent parfois sacrifier leur amour à leur survie. En effet, vivre à la suite de l'armée pouvait nécessiter de bénéficier de l'appui d'un protecteur. De plus, lorsqu'il y avait mariage, celui-ci n'était pas toujours légitimé, ce qui diminuait encore la différence entre une femme mariée et une maîtresse, mais surtout permettait de quitter son époux pour un autre homme qui offrait une protection et une situation sociale plus intéressante. Malgré tout, ces femmes restaient isolées dans un monde masculin dans lequel elles n'avaient pas de place, et qui pouvait même leur être hostile.

Et ce besoin de protection, qui peut être une des façons d'expliquer que les mariages n'étaient pas tous officiels, et que les femmes des armées napoléoniennes pouvaient passer d'un homme à un autre, n'est pas spécifique aux femmes inutiles, mais touche aussi les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses.

[315] Cf. Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, Editions modernes, s. d, 364 pages, p. 268

a) Besoin d'un protecteur

Les femmes qui vivent à l'armée ont toutes besoin d'un protecteur. En effet, vivre à proximité de la guerre comporte des risques nombreux, et le plus grand d'entre eux est celui d'être pris à partie par un raid de cavaliers légers ou de tirailleurs ennemis, en opération de pillage ou de reconnaissance. Dans une telle situation, les femmes risquent la mort et la blessure tout comme les hommes, mais également elles doivent craindre une atteinte à leur pudeur et à leur dignité. Aussi ont-elles besoin qu'un militaire, armé et formé à se battre, soit leur protecteur et puisse les défendre. C'est ainsi que lors de la campagne de Russie le sergent Bourgogne nous parle d'un tambour-major qui s 'est fait le gardien de

> *« Florencia, [une] cantinière, une jolie Espagnole, qu'on dit être [sa] femme, et cela parce qu'elle est sous [sa] protection, en tout bien tout honneur ! »*[316].

Et parfois même, c'est de ses propres compatriotes qu'il faut se défier, surtout dans les situations de grande misère, comme au retour de la campagne de Russie. Ainsi, la mère Gâteau, qui a perdu son régiment, fait route toute seule après Vilna. Alors qu'elle rencontre une de ses connaissances, elle lui dit :

> *« Lorsqu'on se trouve avec des coquins qui ne respectent rien, il n'y a pas de sûreté pour le sexe. Le soir, après avoir passé la montagne, lorsque j'arrivai au bivouac des chasseurs de chez nous, et comme j'avais encore un peu d'eau-de-vie que j'apportais de Vilna, je la donnai pour avoir une place au feu, et je me couchai sur la neige entre deux chasseurs du*

[316] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813),* Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 4

régiment, ou plutôt deux voleurs, qui m'ont chipé la moitié de mon argent. Par bonheur, j'étais couchée sur une poche qu'ils n'ont pu vider. Après cela, fiez-vous donc à des camarades ! »[317]

Et certaines de ces femmes ne choisissaient pas un seul protecteur, mais plusieurs. Ainsi, lorsque les troupes françaises quittent Moscou au début de l'hiver 1812, les habitants de cette ville originaires de France les accompagnent, par peur des représailles des moscovites. Parmi ces réfugiés se trouvent des actrices du théâtre français, mesdames André et Anthony, qui trouveront une place au sein du petit groupe qui s'est formé autour du général Delaporte, et dont les principaux membres sont ses aides-de-camp, qui sont autant de protecteurs[318].

Ainsi, à tous les rangs de l'échelle sociale, les femmes présentes dans les armées napoléoniennes durent recourir à la protection d'un militaire, de quelque grade qu'il fut. Et si dans certains cas elles devaient donner une contrepartie physique en échange de cette protection, il faut bien se garder de généraliser, particulièrement lorsque le protecteur est d'un grade élevé, comme le général Delaporte dont nous venons de parler.

b) Le mariage n'est pas toujours légitimé

Nous avons déjà annoncé qu'un grand flou existait entre la situation d'épouse et celle de maîtresse, les protagonistes ne comprenant pas toujours l'utilité, et ayant rarement la possibilité, de faire régulariser une situation de vie commune par un officier

[317] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 285

[318] Paul-Charles-Amable de BOURGOING, *Souvenirs militaires du baron de Bourgoing*, Paris, Plon et Nourrit, 1897, 342 pages

de l'état civil. Cela est particulièrement vrai dans la troupe et chez les sous-officiers, moins chez les officiers. Ainsi, le sergent Bourgogne rapporte-t-il les propos d'une vieille cantinière, la mère Gâteau, qui se plaint d'être veuve, et sans protecteur :

> *« Ah ! Si mon pauvre homme n'était pas mort, si un coquin de boulet ne l'avait pas coupé en deux à Krasnoe !... » Et puis elle s'arrêta. «Ce n'était pas votre homme ! Vous n'étiez pas mariée !--Pas mariée ! Pas mariée ! Voilà bientôt cinq ans que je suis avec lui, depuis la bataille d'Eylau, et je ne suis pas mariée ! »*[319]

Et cela peut poser un problème quand il s'agit de demander une pension, puisqu'un subside n'est versé qu'aux femmes qui peuvent prouver qu'elles sont les épouses légitimes de soldats. C'est ce qui arrive par exemple à Marie-Anne Bruet, épouse Fortemanne, qui, bien qu'elle ait servi comme chasseur dans le même corps que son mari pendant cinq ans[320], jusqu'au décès de ce dernier à Marengo, où elle fut également blessée et reconnue femme, peine à se faire verser une solde de retraite ou une pension, et même à se faire accepter aux Invalides[321].

---

[319] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813),* Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 285

[320] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Bruet Marie-Anne, épouse Fortemanne, Etats de service de Marie-Anne Bruet, Conseil d'Administration du 3° régiment de chasseurs à cheval, Mantoue, 28 nivôse an IX

[321] Idem, Lettre au premier Consul, 28 vendémiaire an XI

c) Des femmes isolées dans un monde masculin

Toutes les contraintes auxquelles ces femmes durent faire face soulignent bien qu'elles se trouvaient toujours en situation d'infériorité dans le monde militaire.

Outre leur infériorité numérique, elles se trouvaient confrontées à un monde qui, du point de vue légal, ne leur laissait pas de place, ou tout juste.

Aussi durent-elles tout faire pour se rendre indispensables, en développant « des qualités et des défauts extrêmes »[322], selon les mots de Raoul Brice. Tous les témoignages s'accordent à souligner leur attention aux autres et leur plus grande résistance physique face aux épidémies comme, par exemple, celle qui ravage les rangs des soldats et des marins détenus par les Espagnols en rade de Cadix :

> *« Il n'y avait que les femmes de soldats ou les cantinières qui tinssent bon. Une particularité des plus remarquables, c'est qu'il s'en trouvait plusieurs centaines avec nous, et que pas une d'elles ne fut malade. Peut-être durent-elles la conservation de leur santé au mouvement qu'elles se donnaient en cherchant à se rendre utiles ; car les femmes sont nées hospitalières : dès qu'il s'agit de soulager des souffrances, elles s'oublient au sein du danger ; et le danger même, qui ne les occupe que par rapport à autrui devient pour elles une salutaire diversion. Si nous allions tomber malades, disaient-elles, que deviendraient nos pauvres hommes. Nous, dont c'était le devoir, comme le métier, de les panser, de les veiller, de les soigner ces hommes, nous disions aussi : que deviendraient-ils ? Ce*

[322] Cf. Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, s.d. 364 pages, p.286

n'était pas que nous y pussions grand'chose ; mais nous n'en étions pas moins pénétrés de l'idée que c'était pour nous une obligation de vivre et de nous maintenir dispos. »[323]

3. Raisons de leur présence aux armées

Dresser le portrait de ces femmes, qu'elles servent sous des habits masculins, comme cantinières, vivandières ou blanchisseuses, ou qu'elles soient tout simplement à la suite de l'armée permet de se rendre compte que dans la plupart des cas, la frontière est très mince entre ces différentes catégories. Ainsi, rien ne distingue foncièrement une combattante d'une cantinière sur le plan des origines sociales, ou encore une vivandière d'une femme à la suite des troupes dans leurs relations avec les hommes.

De la même façon, on a pu relever une forte similitude entre les raisons qui poussèrent ces femmes à venir vivre à l'armée, exception faite de celles issues des classes les plus élevées de la société, les épouses d'officier qui rejoignaient leur époux en campagne, ou lorsqu'il était blessé, à l'image de la deuxième maréchale Oudinot, Marie-Charlotte Eugénie de Coucy, qui se précipite à Wilna au chevet du maréchal, blessé, et qui reste donc à l'arrière de l'armée[324].

En effet, le départ pour l'armée de ces femmes fut souvent lié soit au patriotisme, soit à l'admiration d'un bel uniforme, ou encore à des motivations économiques.

---

[323] Henri DUCOR, *Aventures d'un marin de la garde impériale*, Paris, Ambroise Dupont, 1833, 2 volumes, t. 1, 420 pages, p. 90

[324] François PILLS, *Journal de marche du grenadier Pils (1804-1814)*, Paris, P. Ollendorff, 1895, 356 pages, p. 100

a) L'appel du patriotisme

Plus que l'amour de la patrie, c'est la volonté de participer à la défense de la nation attaquée qui a pu pousser certaines femmes à suivre l'armée en campagne. Ce désir se manifesta principalement pendant la période révolutionnaire, quand le risque que la France soit envahie était au plus haut.

On peut présumer par exemple que ce fut ce motif qui poussa Alexandrine Barreau à s'engager aux côtés de son mari François Layrac dès le 5 mars 1793[325], le lendemain de son mariage[326]. Tous deux s'engagèrent en réponse à la levée des 300 000 hommes, décrétée le 24 février précédent, et qui ne dut être connu dans le Tarn qu'au début du mois suivant.

Plus que le simple patriotisme au sens d'amour de la patrie, c'est parfois le choix et la volonté de soutenir une formation ou une idée politique particulière qui furent les moteurs de la carrière militaire de certaines de ces femmes. Ainsi Marie-Jeanne Schellinck combattait-elle pour défendre la cause de la liberté comme l'atteste son certificat de républicanisme[327] du 2 thermidor an IV[328]. Et à son premier combat,

[325] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, Alexandrine Rose Barreau, épouse Layrac, Etats de service (établis par le SHD)

[326] Idem, Certificat de mariage, Semalens, 15 germinal an XIII

[327] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 24, Marie-Jeanne Schellinck épouse De Carnin épouse Desagher, Certificat de républicanisme, 2 thermidor an IV.

[328] Le 20 juillet 1796.

Thérèse Figueur était dans le camp de la révolte fédéraliste en Avignon face aux troupes régulières de la République[329].

Elle changea cependant très vite de camp, se trouvant prisonnière et confrontée à un choix assez radical. En effet, tombée aux mains du général Carteaux commandant la légion des Allobroges, ce dernier, ému par sa condition de demoiselle, lui laisse le choix entre la guillotine et l'engagement dans la légion des Allobroges[330]. C'est donc par refus de la mort que cette dame a commencé une vraie carrière militaire qu'elle continua de longues années.

Ces femmes pouvaient ainsi avoir commencé leur service pour des raisons « politiques » qui mêlaient l'amour de la patrie et la défense d'idéaux. Et un grand nombre des vivandières, des cantinières et des blanchisseuses du premier Empire, de même que les combattantes, étaient ainsi, au moins en partie, mues par l'amour de le France, et étaient attachées à l'honneur du régiment dans lequel elles servaient. Ainsi, Jules Tranchant et Alfred Ladimir ont-ils pu décrire :

> *« Ces fortes femmes du premier Empire qui s'armaient d'un fusil pour venger leur mari frappé mortellement, affrontaient la mitraille pour prodiguer leurs soins aux blessés et leur fermer les yeux, quand ils mourraient, en leur parlant de la France. »*[331]

Par ailleurs, certaines de ces femmes professaient un très fort attachement et une véritable admiration à l'égard de l'empereur, comme celles que croisa le général

---

[329] Thérèse SUTTER, Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 27.

[330] Idem, p. 30-32.

[331] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 438

Andrault de Langeron pendant la retraite de Russie, qui pensaient tout simplement que l'armée allait prendre ses quartiers d'hiver à Vilna[332].

b) L'attrait du bel uniforme

Cependant, à cet enthousiasme pour la France et pour l'empereur, certaines de ces femmes ajoutent l'amour de leur mari ; ainsi, la femme Ducoud-Laborde, épouse Poncet, et connue sous le nom de Breton-Double, répondit à l'empereur qui s'enquérait des raisons de son engagement militaire en temps que volontaire au 6ème régiment de hussards qu'elle était mue par : « L'amour de mon pays et de mon mari dont je n'ai jamais voulu me séparer »[333].

Et pour certaines, point n'est besoin des liens du mariage pour suivre un soldat des armées napoléoniennes. Le général hollandais Dedem de Gelder rapporte ainsi dans ses souvenirs qu'il avait engagé à Moscou comme garçon d'écurie

> *« Un enfant qui paraissait empli de zèle, qui conduisait [sa] calèche, allait aux fourrages sans craindre les Cosaques avec une intrépidité rare et [lui] faisait aussi quelque fois à souper. Tout le monde admirait l'intelligence et l'activité de [son] petit canonnier ; ce ne fut qu'à Smolensk, où dans un moment d'impatience [il lui campa] un soufflet qu'il se fit connaître. C'était une jeune fille de quatorze à quinze ans, à*

[332] Alexandre Louis ANDRAULT DE LANGERON, *Mémoires de Langeron, général d'infanterie dans l'armée russe, campagnes de 1812, 1813, 1814*, Paris, Picard, 1902, 524 pages, p. 92

[333] « Breton-Double ou la femme hussard », *L'écho de la fabrique : journal industriel de Lyon et du département du Rhône*, Lyon, Charvin, 18 août 1833, 8 pages, pages 6 à 8, p. 6

qui l'amour avait fait abandonner la maison paternelle pour suivre un officier de l'artillerie française qui avait été tué à la bataille de la Moskowa. Elle avait si bien caché son sexe, que depuis un mois qu'elle vivait au milieu de [ses] gens aucun ne s'en était douté. »[334]

Et l'amour d'un militaire pousse des femmes à suivre l'armée quel que soit le grade de l'homme qu'elles aiment, qu'il soit officier comme ci-dessus, ou non. Ainsi, une vivandière rencontrée par le pharmacien Cadet de Gassicourt sur les rives du Danube expliquait à ce dernier :

« Je ne puis vivre qu'à l'armée disait-elle ; voilà huit campagnes que je fais : j'ai suivi le régiment pour ne pas quitter mon homme qui est sergent »[335]

c) Des motivations économiques

De façon plus prosaïque, pour un certain nombre de ces femmes, une telle situation fut le résultat de difficultés financières pour entretenir deux foyers. Comme le fit remarquer Elzéar Blaze dans ses *Souvenirs* :

« Beaucoup de femmes suivaient leur maris à l'armée, soit que par tendresse conjugale, elles ne voulussent point se séparer d'eux, soit que

[334] Antoine DEDEM VAN DE GELDER, *Un général hollandais sous le premier empire*, Paris, Plon, 1900, non paginé, p. 280

[335] Charles Louis CADET DE GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages, p. 75

leur modeste patrimoine ne leur permit pas d'entretenir deux ménages. »[336]

Aussi vinrent-elles à l'armée avec leur famille, comme la femme Devrez, qui servit de 1792 à 1812, tandis que son mari et son fils étaient soldats – l'un comme fusilier et l'autre comme tambour – et que ses deux filles étaient blanchisseuses comme elle[337]. On peut également citer ici Angélique Brulon épouse Duchemin, fille et femme de soldat[338], et qui avait également deux frères à l'armée d'Italie[339] ; ou encore Catherine Rohmer, qui épousa en 1802 un tambour-major du 62° régiment d'infanterie de ligne, lequel sera le père de ses huit fils ; et à la mort de ce dernier en 1823, alors que tous deux étaient encore sous les drapeaux, elle se remaria avec un sergent-major du génie[340].

Mais ces motivations économiques ne sont pas uniquement le fait des femmes qui étaient présentes à l'armée sous des vêtements féminins. Certaines de celles qui s'engagèrent en temps que combattant, sous des habits d'homme, se travestirent parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix pour échapper à la misère, mis à part la

---

[336] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p. 111

[337] KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 2, 1960, pages 3-30, p. 20.

[338] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 10, Angélique Duchemin veuve Brulon, Certificat de service par le ministre de la Guerre, 22 frimaire an VII.

[339] Idem, Lettre au général en chef des Invalides, 21 brumaire an VII.

[340] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 448-450.

prostitution[341]. Ainsi, on peut penser avec Jean-Clément Martin[342] que Marie-Jeanne Schellinck vit dans l'engagement comme volontaire dans les armées de la République française en 1792 une occasion originale de quitter le monde très humble qui était le sien, exploitée comme serveuse de cabaret et maltraitée même par ses parents eux-mêmes[343].

Nous avons donc pu nous rendre compte, tout au long de ce chapitre, que les femmes qui vécurent dans les armées napoléoniennes eurent des parcours très différents. Certaines d'entre elles combattaient sous des habits masculins, sur terre comme sur mer. D'autres se rendaient utiles aux soldats à qui elles vendaient du vin, de l'alcool et des vivres, pour améliorer ou compléter l'ordinaire. Ce sont souvent les mêmes qui se chargeaient d'entretenir le linge des soldats, et qui leur tenaient aussi lieu de banquier. D'autres enfin n'étaient là que pour apporter un réconfort moral et physique aux militaires de tout rang, du maréchal au simple soldat.

Il faut cependant se méfier des catégorisations trop hâtives, souvent ces rôles se confondaient, et les portraits de ces différents groupes de femmes se mêlent, alors que nous essayons de les esquisser. Et lorsqu'on étudie l'origine sociale de celles qui étaient au contact de la troupe, peu importe leur statut, on se rend compte qu'un grand nombre

---

[341] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, *The Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 39

[342] Jean-Clément MARTIN, « Travestissements, impostures et la communauté historienne. A propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, n°74, 2006, pages 31 à 46, p. 35

[343] Napoléon de PAUW, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages, p. 5

venait des classes les plus humbles de la société. De la même façon, lorsqu'on analyse les raisons de la présence de ces femmes aux armées, on peut remarquer que dans la plupart des cas, le patriotisme se mêle à l'amour d'un homme et à des motivations économiques.

III. Des conditions de vie difficiles

Après l'étude des différentes places qu'occupaient les femmes au sein des armées napoléoniennes, étude qui nous a fait mieux comprendre qui elles étaient, nous pouvons observer leur mode de vie.

Pour cela, il faut tout d'abord essayer de comprendre les spécificités de la vie militaire, quel que soit la place que l'on y occupe, puis, principalement pour les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses, voir les contraintes propres à l'exercice de leur profession, enfin analyser les problèmes particuliers provoqués par leur situation de femme dans un monde masculin.

A. Conditions de vie à l'armée

Comme à toute époque, la vie à l'armée est rude, sans confort et pleine de risques. En outre, la caractéristique des armées napoléoniennes réside dans sa mobilité provoquée par la succession des campagnes à travers l'Europe et imposée par l'immensité des territoires contrôlés. Les marches, les combats et les risques de blessure, mort ou captivité vont agrémenter la vie de ces femmes liées aux armées.

1. Toujours en déplacement

Si Napoléon a pu conquérir une bonne partie de l'Europe, c'est grâce aux jambes de ses soldats. En effet, les troupes se déplaçaient souvent, et à une vitesse assez rapide,

ce qui fait que tout le monde n'arrivait pas en même temps. Les équipages et le train de la guerre devaient en effet également suivre ce rythme de marche rapide, de même que les vivandières, les cantinières et blanchisseuses. Ainsi, Henri de Roos se plaint-il au début de la campagne de Russie : « Il n'y avait absolument rien à acheter ; nous avions marché si vite que les vivandiers n'avaient pas pu nous suivre. »[344]

A cela s'ajoute le fait de vivre à l'étranger, dans un pays inconnu et souvent hostile, parce que la France lui fait la guerre ou l'a soumis. Ainsi les témoignages sont-ils nombreux à souligner l'hostilité, parfois la cruauté, des populations espagnoles à l'égard des troupes françaises, tel celui du sergent Lavaux, qui s'indigne de la barbarie dont font preuve les partisans espagnols sur les routes :

> *« Jusqu'aux cantinières du régiment, à qui on avait mis des cartouches à leur virginité et qu'on avait fait sauter en cet état »*[345].

Et la situation ne peut qu'empirer lorsque la Grande Armée n'est pas en position de supériorité, mais doit au contraire lutter pour sa survie, comme ce fut, par exemple, le cas lors de la retraite de Russie.

a) Les marches

Lorsque les armées napoléoniennes sont en marche, elles ne s'embarrassent pas des questions d'intendance. Les vivandières et les blanchisseuses doivent se débrouiller pour rejoindre l'armée, surtout qu'elles sont encombrées de bagages, contrairement aux

[344] Heinrich Ulrich Ludwig von ROOS, *Avec Napoléon en Russie : Souvenirs de la campagne de 1812*, Paris, Chapelot, 1913, 290 pages, p.27

[345] Sergent LAVAUX, *Mémoires de campagne (1793-1814)*, Paris, Arléa, 2004, 195 pages, p. 151

soldats qui n'ont qu'un sac. Cependant, la débrouillardise est leur maître-mot, et toutes « trouvent » cheval, paniers et voitures pour déplacer leur matériel et leurs provisions. Et on a pu les décrire ainsi :

> *« La voyez-vous, coiffée d'un large chapeau de paille de paysanne, ou du madras, le pied chaussé de la guêtre d'ordonnance ? … Avec quel air martial, quelle allure leste et décidée elle marche gaîment à côté des longues files de soldats, le panier au bras, le tonnelet en sautoir, fredonnant le refrain du pays natal ! … Le cliquetis des petits verres qu'elle distribue à chaque halte se marie harmonieusement à sa voix quelque peu fatiguée. Survient-il une averse ; c'est une ancienne capote de guérite qui lui sert de manteau ; en hiver, le boa qui abrite du froid ses brunes épaules n'est autre qu'un vieux débris de pelisse ou de schabraque… Voilà la vivandière du premier Empire, la vivandière en tenue de campagne ! »*[346]

Non seulement ces femmes doivent trouver un moyen de transport si elles ne veulent pas marcher ou porter leurs affaires, mais elles sont également soumises à tous les aléas de la route. Ainsi, la femme du musicien Girault s'est arrangée avec la cantinière du régiment dans lequel sert ce dernier afin de pouvoir monter dans sa voiture si elle est fatiguée, d'autant plus qu'elle est enceinte à ce moment-là[347].

> *« Comme l'étape avait été forte et la journée chaude, [elle] était montée en voiture avec la cantinière. Aux abords de la ville, le cheval prit peur et entraîna la voiture et les deux femmes dans le Danube. Heureusement*

---

[346] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 440

[347] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 68

que l'arrière-garde arrivait dans ce moment. Un voltigeur se jeta de suite à l'eau et alla au secours de [la femme de Girault] qui avait pu se réfugier sur le toit de la voiture. Quant à la cantinière qui était debout sur les brancards et qui appelait au secours, comme elle n'était point aimée dans le régiment, personne ne voulait se mouiller pour aller la chercher. Ce fut un étranger qui la sauva. Un soldat avait été envoyé pour [prévenir Girault]. Il [le] trouva conduisant le drapeau chez le colonel. [Il] laisse la musique et [se met] à courir vers la porte de la ville où l'accident avait eu lieu. [Il rencontre en route [sa] femme dans une autre voiture de cantinière où on l'avait fait monter. [Lui] qui croyais la trouver à moitié morte, jugez de [sa] joie, lorsque [il se vit] accueillir par des rires et par des plaisanteries, sur le petit coup qu'elle avait bu, et sur sa toilette un peu défraîchie par le bain forcé qu'elle avait pris. [Il était] fort content de la voir aussi gaie ; mais [il n'en était] pas moins inquiet, attendu qu'elle était enceinte de huit mois. [Son] colonel, qui avait été prévenu de l'événement, amena lui même le chirurgien-major dans [leur] logement et s'informa de l'état de [sa] femme, qui heureusement n'eut pas de suite fâcheuse. On la coucha dans un lit bien chaud et on lui fit prendre du vin chaud bien sucré. Le lendemain il n'y paraissait plus rien, et elle pouvait se remettre en route avec le régiment, mais en abandonnant l'ancienne cantinière pour prendre celle qui l'avait reçue après sa sortie de l'eau. »[348]

[348] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 68

b) En pays conquis

A l'inconfort de se trouver toujours en déplacement, s'ajoutent pour ces femmes le fait de vivre, le plus souvent, en pays étranger. En effet, presque toutes les campagnes militaires du premier Empire eurent lieu hors du sol français. Et quand les troupes n'étaient pas en campagne, elles étaient souvent cantonnées sur un territoire occupé par la France, ou par ses alliés. Ainsi étaient-elles souvent regardées d'un œil ennemi par la population.

Les femmes n'échappent pas à cette hostilité latente. Ainsi, en août 1810, en Espagne, à Villafranca de Navarre, une cantinière française est capturée par des Espagnols, dévêtue, enduite de noir, promenée à l'envers sur un âne, avec un écriteau « Puta de los Franceses », puis enfermée dans une cage d'osier. On lui crève ensuite un œil et on lui coupe une oreille. Le 15 août suivant, à Puenta-la-Reyna, elle est clouée sur la porte de l'église[349].

Cependant, cette brutalité des habitants des pays traversés par les troupes napoléoniennes ne prend pas toujours ces proportions extrêmes. Ainsi, lorsqu'en 1798, l'armée de l'expédition d'Egypte s'empare de Malte, Larrey sauve des mains de paysans maltais qui les bousculaient un officier de chasseurs et sa femme, et soigne cette dernière, légèrement blessée[350].

Et une certaine hostilité est, dans certains cas, due au comportement des cantinières, des vivandières, des blanchisseuses et des autres suiveuses de camp qui ne

[349] Jean LUCAS-DUBRETON, *Napoléon devant l'Espagne, Ce qu'a vu Goya*, Paris, Arthème Fayard, 1946, 531 pages, p. 342-343

[350] Paul TRIAIRE, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, 1768-1842*, Tours, A. Mame, 1902, 798 pages, p. 131-132

se comportent pas toujours de façon très civile, et ont l'habitude d' « emprunter[351] » ce dont elles ont besoin quand elles le trouvent.

c) Retraites

Mais cette hostilité qui se manifeste entre les troupes françaises et les étrangers dont ils occupent le pays ne prend, dans la plupart des cas, que de faibles proportions, parce que les habitants des pays occupés sont conscients d'être en position d'infériorité, à la merci de la répression que le pouvoir napoléonien peut lancer à tout moment.

Au contraire, lorsque la chance est défavorable à la Grande Armée, et que celle-ci doit faire retraite, comme ce fut le cas à la fin de l'année 1812, quand les Français quittèrent Moscou, les habitants des pays traversés ne se gênent pas pour oppresser et brimer les troupes napoléoniennes. Ainsi, lorsque le quatrième corps, commandé par Eugène de Beauharnais, franchit la rivière Wop, il est harcelé, au moment où le pont se rompt, par les Cosaques, ennemis à ce moment-là inconnus et qui ne font pas parties des troupes régulières russes. Un grand nombre d'hommes et de chevaux se noient à cause du froid de la rivière[352]. Les femmes également sont prises dans ces moments de panique, comme par exemple au moment du passage de la Bérézina : les Russes attaquent en effet les troupes françaises alors même que les ponts cèdent ; « on voit de

[351] John Robert ELTING, *Swords around a throne, Napoléon's Grande Armée*, New York, The Free Press, London, Collier Macmillan Publishers, 1988, 769 pages, p. 316

[352] Emile MARCO DE SAINT HILAIRE, *Napoléon en Russie, Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812 et de la captivité des prisonniers français en Sibérie et dans les autres provinces de l'Empire*, Paris, Le Livre Chez Vous, 2003, 600 pages, p. 444-445

pauvres femmes tenir leurs enfants au-dessus de l'eau, comme pour retarder de quelques secondes leur mort »[353].

Mais ce n'est pas seulement lors des franchissements de cours d'eau que les Cosaques s'en prennent aux troupes de Napoléon ainsi qu'aux femmes qui les accompagnent. Ainsi, une gravure de René de Moraine présente des *Prisonniers français dépouillés par les cosaques et conduits en Sibérie*[354] : on peut voir au premier plan une femme que les Russes déshabillent.

Notons toutefois que ce type de mauvais traitements que doivent subir les femmes des armées napoléoniennes ne leur est pas spécifique, mais que les hommes aussi peuvent y être soumis.

2. Combats, batailles et embuscades

Mais la vie à l'armée n'est pas faite que de déplacements. Les combats y tiennent une place importante, voire première, et les femmes ne sont pas en reste lorsqu'il s'agit d'y prendre part. Leurs tâches sont nombreuses en ces moments, que ce soit pour soutenir les combattants ou tout simplement pour défendre leur propre vie. Cela les amène parfois à accomplir des actes héroïques.

Si toutes purent prendre part à des combats, quand la situation l'exigeait, ce ne sont que les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses qui assistaient les combattants sur le champ de bataille.

[353] Idem, p. 528

[354] Idem, p. 592

a) Donner à boire aux soldats et les soigner

Une des occupations des cantinières est en effet, bien que rien ne les y oblige légalement, d'apporter à boire aux soldats sous le feu pendant la bataille. En ces occasions, elles ne demandent jamais un payement immédiat, mais seulement le lendemain, quand elles le font[355].

On peut citer par exemple la mère Sarrazin, cantinière au 57ème régiment d'infanterie de ligne, et mariée à l'un des plus vieux sergents du régiment, qui fit toutes les campagnes et reçut de Napoléon une chaîne en or pour son courage et son dévouement.

> *« Constamment aux avant-postes, elle allait distribuer l'eau-de-vie aux tirailleurs jusque sous le feu de l'ennemi. Véritable providence pour les grenadiers blessés, elle laissait aux hommes fatigués son cheval ou sa voiture. »*[356]

Et Elzéar Blaze rapporte également le comportement de Thérèse Fromageot, qui porte de l'eau-de-vie aux soldats même pendant les combats, et ne se fait payer qu'après, ce qui lui est reproché par les autres cantinières[357].

Mais les femmes qui vivent dans les armées napoléoniennes ne font pas que porter à boire aux soldats qui combattent, elles leurs prodiguent également des soins sur

---

[355] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 80

[356] Louis MAURER, « Une cantinière du terrible 57° », *Feuilles d'histoire* 6, 1911, p. 413-416, p. 416

[357] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p. 80

le champ de bataille lorsqu'ils sont blessés. C'est par exemple la cantinière du 21ème régiment d'infanterie de ligne qui soigne à Iéna, sous le feu, le futur général de Mylius grièvement blessé au côté gauche par un boulet de canon : elle lui sauve ainsi la vie[358].

Et à la bataille de Busaco (27 septembre 1809), une cantinière du 26° de ligne, montée sur son âne, traverse les lignes ennemies pour aller soigner le général Simon, blessé et prisonnier ; elle revient quelques jours après, sans être inquiétée, reprendre son rang dans l'armée française[359].

C'est à cause d'un tel comportement que certains des auteurs du XIXème siècle purent qualifier ces femmes de « sœurs de charité »[360]

b) Faire le coup de feu

Mais verser à boire aux soldats ou soigner les blessés n'est pas sans risque, et parfois ces femmes, ou à leur suite, doivent prendre part au combat, qu'il soit une grande bataille ou une simple escarmouche, afin de défendre leur vie menacée.

Ainsi, à l'affaire de Günsbourg, en 1806, le 7ème régiment de hussards fut prit à partie par une troupe de Cosaques. La cantinière, Madelaine Kintelberger, épouse

---

[358] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 441

[359] ARNAUD L. et BONNETTE P., *La femme sur le champ de bataille : vaillance & dévouement*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1912, 135 pages, p. 46

[360] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 437

Muller, vit son mari tué sous ses yeux[361]. Et elle-même dut prendre part au combat, sa vie ainsi que celle de ses huit enfants étant menacée[362], alors qu'elle était enceinte de jumeaux, qu'elle perdra avant la naissance des suites de ses blessures[363]. En effet, elle eut le bras droit emporté par un boulet de canon, reçut un coup de lance dans la main gauche, deux balles dans les jambes, ainsi que cinq coups de latte[364]. Elle fut ensuite emmenée prisonnière en Russie avec ses enfants, dont l'aîné n'a que treize ans, et y resta onze mois[365].

Toutefois, certaines se battent aussi bien que les soldats. Ainsi, le fourrier du bataillon de Neuchâtel, François Robert, rapporte dans ses *Souvenirs* sur la campagne de 1813 qu'après la bataille de Leipzig, le bataillon qui faisait retraite est pris à parti par des Cosaques.

> *« La cantinière qui était une rude femme, allait recevoir un coup de lance lorsque, se servant d'un pistolet qu'elle portait toujours, elle fit feu sur son agresseur avec un tel bonheur, qu'il fut atteint mortellement. Elle*

---

[361] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 122, Madelaine Kintelberger, veuve Muller, Rapport au ministre de la Guerre, 12 février 1809

[362] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 1

[363] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 122, Madelaine Kintelberger, veuve Muller, Pétition au ministre de la Guerre, 6 février 1809

[364] Idem, Lettre du maréchal Kellermann au ministre de la Guerre, 21 mars 1808

[365] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 2

rejoignit le bataillon, montée sur le cheval du cosaque, aux applaudissements de toute la colonne. »[366]

c) Des actes héroïques

Et ce n'est pas uniquement lors des combats et des embuscades que les femmes des armées napoléoniennes font preuve d'héroïsme. Certaines peuvent agir avec un grand dévouement en d'autres circonstances. Ce fut par exemple le cas de Marie Dauranne, blanchisseuse à la 51ème demi-brigade :

> *« Un soldat, entraîné par le courant et sur le point de se noyer au passage de la Piave à l'Ospedaletto, le 22 ventôse*[367]*, une femme de la 51ème demi-brigade se jeta à la nage et le sauva. »*[368]

Et les archives nous apprennent qu'en réalité ce furent deux hommes qui furent sauvés en cette occasion, Philippe Richard, grenadier de la 4ème demi-brigade, et René Bossuet, volontaire de la 51ème demi-brigade[369]. Marie Dauranne fut citée à l'ordre du

---

[366] Alfred GUYE, *Le bataillon de Neuchâtel, dit des Canaris, au service de Napoléon, 1807-1814*, Neuchâtel, A la Baconnière, 1964, 254 pages, p. 199

[367] Le 13 mars 1797

[368] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 87, Marie Dauranne, Lettre de Bonaparte au Directoire, Valrasone, 27 ventôse an V

[369] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 87, Marie Dauranne, Reconstitution d'une lettre du général Brune à Berthier, 16 fructidor an V

jour le soir même par le général Séruzier[370], et reçut en présent ce qui allait devenir la récompense habituelle des cantinières : une couronne d'or et une médaille civique[371].

3. Blessures, captivité et mort

Mais la vie dans les armées napoléoniennes reste dangereuse, même quand on s'y comporte de façon héroïque. En effet, les campagnes de Napoléon, toutes glorieuses qu'elles furent, ne restèrent cependant pas sans conséquence pour les soldats qui pouvaient être blessés, tués ou faits prisonniers. Et les femmes étaient confrontées aux mêmes risques.

a) Les blessures

En effet, les femmes qui sont présentes sur le champ de bataille, qu'elles combattent ou qu'elles ne soient que vivandières ou blanchisseuses, peuvent à tout moment être blessées. On rapporte, par exemple, ce qui arriva à la femme Poncet, née Ducoud-Laborde, à Friedland :

> *« A peine au commencement de la journée, elle reçut une balle sur la hanche, qui lui laboura la cuisse droite. Loin d'en être arrêtée, elle ne se jette dans la mêlée qu'avec plus d'ardeur, et déjà plusieurs ennemis*

[370] Idem, Extrait du *Petit Journal militaire maritime, colonial*, 1° année, n° 1, 13 décembre 1903, p 9-10

[371] Alain PIGEARD, *L'armée de Napoléon : 1800-1815 : organisation et vie quotidienne*, Paris, le Grand livre du mois, 2000, 366 pages, p. 289

avaient payé de leur vie les douleurs qu'elle ressentait, lorsqu'une autre balle vint la frapper sous l'aisselle droite. Malgré cette nouvelle blessure, elle ne quitte point le cheval, et au lieu d'aller à l'ambulance comme on le lui dit, elle prend sa cravate, bande sa plaie pour en étancher le sang, met son bras en écharpe et après avoir passé la bride de son cheval autour de son cou, change son sabre de côté, et le prenant de la main gauche, elle s'élance comme une hyène furieuse, se fraie un passage, et après avoir porté la mort dans les rangs, s'empare de six Prussiens qu'elle fait prisonniers »[372]

Mais, dans la plupart des cas, les femmes militaires reviennent de la guerre percluses d'infirmités qui ne sont pas le fait d'une bataille spécifique. Ainsi, le dossier d'Alexandrine Rose Barreau contient-il un certificat de visite médicale qui détaille les infirmités qu'elle a rapporté de ses campagnes :

« Elle est atteinte de violents maux de tête, elle a la vue et l'ouïe affaiblies, elle a des douleurs rhumatisantes aux parties inférieures, et ces différentes infirmités, qui la privent d'agir librement, pour gagner sa vie, lui proviennent des fatigues de la guerre, du bivouac et de l'intempérie des saisons. »[373]

Cependant, les combattantes ne sont pas les seules à être en danger sur le champ de bataille, et certaines cantinières aussi peuvent y être blessées. Ainsi le caporal Dumont, un compatriote du sergent Bourgogne, parle d'une jeune cantinière espagnole

[372] « Breton-Double ou la femme hussard », L'écho de la fabrique : journal industriel de Lyon et du département du Rhône, Lyon, Charvin, 18 août 1833, 8 pages, p. 7

[373] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, Alexandrine Rose Barreau, épouse Layrac, Certificat de visite médicale, Vielmur, 29 fructidor an IX

aux voltigeurs du 61e de ligne, qui secourait les blessés sur le champ de bataille de la Moskowa :

> *«Dans ce moment, les Russes firent un mouvement pour reprendre la redoute qu'on leur avait enlevée. Alors, la fusillade et la canonnade recommencèrent. Tout à coup, la jeune Espagnole jeta un cri de douleur. Elle venait d'être atteinte d'une balle à la main gauche, qui lui avait écrasé le pouce et était entrée dans l'épaule de l'homme mourant qu'elle soutenait. Elle tomba sans connaissance… »*[374]

b) En captivité

Outre les blessures, avec leur cortège de séquelles, et les infirmités, les femmes aussi courent le risque, comme les hommes d'être capturées.

Et si la captivité chez certains des ennemis de la France ne se passe pas trop mal, à l'image de celle que vécut Thérèse Figueur en Autriche en l'an VII[375], les conditions de détention peuvent parfois être très dures.

[374] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p. 11

[375] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 69 à 72

(1) Les pontons

Il ne fait pas bon par exemple être retenu sur les pontons anglais. En effet, les Français qui y étaient détenus, qu'ils soient soldats ou officiers, étaient jetés en grand nombre sur des pontons. Il s'agissait de vieux vaisseaux de guerre désaffectés et démâtés, ancrés dans les rades de villes portuaires, et sur lesquels on enfermait un grand nombre de prisonniers de guerre, dans des conditions insalubres.

Peu de femmes y furent cependant retenues, elles étaient le plus souvent détenues à terre, dans des prisons plus classiques. Il faut cependant signaler le cas de Julienne David, femme corsaire, qui séjourna quelques temps sur un ponton, après que le navire sur lequel elle servait ait été capturé. Elle fut ensuite transférée dans une prison à terre, peut-être à cause de ses problèmes de santé : elle avait en effet tenté de s'empoisonner pour échapper à son sort[376].

Cependant, les Anglais ne sont pas les seuls à avoir utilisé des pontons pour détenir les prisonniers français, et en rade de Cadix les Espagnols avaient entassé les prisonniers français sur plusieurs navires démâtés. De nombreuses femmes se trouvaient sur ces pontons, principalement des cantinières et des « amantes ». Et tous les témoignages s'accordent à souligner la façon dont elles s'occupent des autres, et particulièrement des malades. Ainsi, Gabriel Froger a-t-il pu écrire dans ses *Souvenirs* :

[376] LA NICOLLIERE-TEIJEIRO Stéphane de, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages, p. 442

« Il y avait parmi nous des femmes ; - ce furent des anges ! quel dévouement ! quelle activité ! »[377]

Il faut toutefois souligner que la vie sur les pontons espagnols était bien moins difficile que sur leurs équivalents anglais, et que les femmes eurent même parfois droits à certains égards[378], comme celles à qui on offrit du chocolat.

(2) Cabrera

Au contraire, pour les prisonniers de guerre français envoyés par les Espagnols sur l'île de Cabrera dans les Baléares, les conditions de vie sont affreuses : c'est une île déserte, où rien ne pousse, et où même l'eau est rare. Il n'y a aucune habitation, uniquement quelques grottes.

> *« Il y a plusieurs femmes à Cabrera, dont Madame Daniel, dite « la mère-au-vent », une veuve chargée d'un fils, qui doit son surnom à sa nudité quasi permanente, due à son manque de vêtement. »*[379].

Mais cette cantinière était assez respectée des hommes, contrairement à d'autres femmes, qui étaient vendues, voire mise en loterie par leurs « maris », qui gagnaient

[377] Gabriel FROGER, *Souvenirs de l'Empire : les Cabériens, épisode de la guerre d'Espagne*, Paris, Amyot, 1849, 298 pages, p. 110

[378] Idem, p. 136

[379] Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, s.d. 364 pages, p. 123

ainsi de l'argent pour pouvoir manger. Cela leur évitait également d'avoir à nourrir celles-ci[380].

A la venue de l'hiver, on construira des logements, et d'abord le quartier des cantinières, appelé le « Palais-Royal »[381].

c) La mort

Enfin, le dernier danger auquel sont confrontées ces femmes est la mort. C'est d'abord lors des combats que ces femmes peuvent perdre la vie, à l'image de Marie Tête-de-Bois, dont Louis Montigny raconte la fin dans ses *Souvenirs* :

> *« Dans l'après-midi [de la bataille de Waterloo], sentant bien qu'il n'y aurait pas long-temps de l'eau-de-vie à distribuer à des malheureux qu'on trahissait, elle chercha à voir l'empereur, et, quand elle se fut donné ce plaisir, elle ne songea plus qu'à se faire tuer.*
>
> *Vers les sept heures et demie du soir, Marie était au milieu d'un des carrés de la garde, distribuant gratis des petits verres et des consolations aux blessés, qui se trouvaient dès ce moment en trop grand nombre pour qu'il fût possible de les emporter.*
>
> *A huit heures, quand des voix françaises crièrent SAUVE QUI PEUT ! Marie, décidée à ne pas survivre à tant d'actions honteuses, appela la mort : elle vint.*

---

[380] Jean-Claude DAMAMME, *Les soldats de la Grande Armée*, Paris, Perrin, 2002, 438 pages, p. 293

[381] Denis SMITH, *Les soldats oubliés de Napoléon : prisonniers sur l'île de Cabrera, 1809-1814*, Paris, Autrement, 2005, 203 pages, p. 93

Un biscaïen, qui la prit en flanc, traversa son tonnelet et son corps.

Elle tomba, en criant : Vive la France !

Cinq minutes après, comme elle se traînait à terre pour arriver jusqu'à un grenadier mort, dont elle voulait se faire un oreiller, une balle perdue, qui avait passé entre les jambes des trois rangs, vint la frapper au visage, et la défigura horriblement.

Elle cria : Vive l'Empereur !

Un grenadier blessé mortellement, celui dont elle voulait se servir, et qu'elle avait cru mort se souleva péniblement, et lui dit : Marie, vous n'êtes pas belle comme ça... Marie lui répondit, en tâchant de sourire :

- C'est possible ; mais j'ai celui de pouvoir me vanter d'être fille, femme, mère et veuve de troupier !

Et elle expira. »[382]

Cependant, les situations de retraite ou de guérilla sont également des moments où la mort frappe beaucoup. Ainsi, Sébastien Blaze narre la fin tragique de l'épouse d'un commissaire des guerres qui avait accompagné son époux en Espagne :

« Un autre commissaire des guerres, voyageant avec sa femme et leur jeune enfant, accompagnés d'une faible escorte, furent attaqués et pris par une guérilla. Après avoir traité cette dame avec la dernière indignité, en présence de son mari, les scélérats, pour prolonger l'agonie de leurs victimes, les enterrèrent vivantes l'une devant l'autre, la tête hors de terre, en exposant au milieu d'elles leur enfant éventré. »[383]

---

[382] Louis Gabriel MONTIGNY, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Gosselin, 1833, 384 pages, p. 335

[383] Sébastien BLAZE, *Mémoires d'un apothicaire sur la Guerre d'Espagne, de 1808 à 1814*, Paris, Ladvocat, 1828, 2 volumes, tome 2, p. 90-91

Et les fouilles des charniers de Vilna ont permis de retrouver des ossements de femmes, révélant que ces dernières formaient 3% de l'effectif des armées napoléoniennes à la fin de la retraite[384]. Surtout, parmi les lambeaux de vêtements que l'on a pu retrouver il y avait une portion de drap de laine provenant d'un gilet de femme, et qui avait des airs de pièce d'uniforme : on peut donc supposer qu'il appartenait à une cantinière[385].

B. Les spécificités d'une profession

En plus des conditions de vie en plein air qui étaient le plus souvent rudes et pleines de danger, comme nous venons de le voir, ces femmes, particulièrement celles dont la présence était autorisée en temps que « femmes utiles », devaient faire face aux difficultés inhérentes à leur profession, lesquelles étaient accrues par la situation de guerre dans laquelle elles vivaient.

[384] Michel SIGNOLI, Thierry VETTE, Olivier DUTOUR et Yann AUDAGNE (dir.), *Vilna 1812 – Vilnius 2002, Les oubliés de la retraite de Russie*, Paris, Teissèdre, 2008, 178 pages, p. 43

[385] Michel SIGNOLI, Thierry VETTE, Olivier DUTOUR et Yann AUDAGNE (dir.), *Vilna 1812 – Vilnius 2002, Les oubliés de la retraite de Russie*, Paris, Teissèdre, 2008, 178 pages, p. 76

1. Du matériel à déplacer

Tout d'abord, si les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses devaient, de même que les autres femmes, suivre les armées en campagne, elles devaient également transporter le matériel qui leur était nécessaire pour exercer leur profession.

En effet, les armées françaises s'étaient délestées des impedimenta habituels des soldats à cette époque afin d'être plus mobiles et, ainsi, de pouvoir jouer de l'effet de surprise en frappant l'ennemi là où il ne s'y attendait pas. Les cantinières sont alors les seules à pouvoir faire profiter les soldats d'un minimum de confort, tel que l'abri d'une tente, ou tout simplement un repas cuit dans une marmite. Parfois, ce sont également les seules à pouvoir distribuer des vivres aux soldats, l'intendance n'ayant pas réussi à suivre la colonne en marche.

Mais remplir toutes ces activités nécessite un matériel bien spécifique, que les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses doivent emporter avec elles au cours de la marche.

a) Une voiture ?

Le plus simple lorsqu'il s'agit de transporter beaucoup de matériel reste avant tout de posséder une charrette et donc un cheval. Cependant, la débrouillardise de ces femmes leur permet de se fournir de tout ce dont elles ont besoin. Elzéar Blaze a pu les décrire ainsi :

> *« On les voyait d'abord cheminer à pied avec un baril d 'eau-de-vie en sautoir. Huit jours après, elles étaient commodément assises sur un*

cheval trouvé. A droite, à gauche, par devant, par derrière, les barils et le cervelas, le fromage et les saucissons habilement disposés se maintenaient en équilibre. Le mois ne finissait jamais sans qu'un fourgon à deux chevaux, rempli de provisions de toute espèce, ne fût là pour prouver la prospérité croissante de leur industrie »[386].

Et Thomas Cardoza d'affirmer que la possession d'une voiture ou d'un wagon est très courante pour les cantinières pendant les marches et les batailles, contrairement à la vie en garnison ou en camp bâti, ou un véhicule est bien moins nécessaire[387].

Mais une voiture peut être détruire ou perdue, comme ce qui advint à Marie de Namur, que le sergent Bourgogne croisa à la fin de la retraite de Russie, mais également à un grand nombre d'autres cantinières.

« En Russie, elle eut le sort de toutes les cantinières de l'armée : elle perdit chevaux, voitures, lingots, fourrures et son protecteur. »[388]

Au contraire, Alfred-Auguste Ernouf se souvient de ce que fit dame Lewczakova, la cantinière de son régiment lors de la retraite d'Espagne, pour franchir un point où les voitures ne peuvent pas passer :

« En dépit des ordres contraires, elle n'avait pas voulu quitter la colonne, s'était entendue avec quelques uns des prisonniers espagnols qui avaient démontés sa voiture, et en avaient transportés les pièces à travers la montagne, ainsi que ses provisions et ses bagages, qui se

---

[386] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p. 75

[387] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 74

[388] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 294 pages, p. 287

retrouvèrent intacts. Il ne lui en avait coûté que quelques tasses de chocolat et quelques petits verres de schnaps… »[389]

b) Provisions et matériel de cuisine

Posséder une voiture n'est pas un but en soin pour une cantinière : en effet il ne s'agit que d'un véhicule facilitant le transport de ce qui lui est absolument nécessaire pour exercer sa profession, à savoir des marmites, et de quoi servir un repas chaud, qui change de ce que les soldats pouvaient faire rôtir à la pointe de leur baïonnette[390]. Ces derniers ne possédaient que très rarement une marmite, celles-ci étant jugées encombrantes et lourdes par les autorités militaires qui voulaient que l'armée puisse se déplacer le plus rapidement possible.

C'est donc aux cantinières et aux vivandières que revenait de posséder de quoi servir un repas ou une boisson chaude aux soldats qui en avaient envie ou besoin. Ainsi, le chirurgien Percy est-il heureux de trouver une cantinière qui puisse lui servir de la soupe après qu'il ait soigné les blessés de la bataille d'Eylau[391].

Et Jósef Zaluski rapporte le comportement des cantinières des chevau-légers polonais de la Garde sous les murs de Moscou en 1812 :

---

[389] Alfred-Auguste ERNOUF, *Souvenirs d'un officier polonais : scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie (1808-1812)*, Paris, Charpentier, 1877, 352 pages, p. 212-213

[390] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 73

[391] Pierre-François PERCY, *Journal des campagnes du Baron Percy, chirurgien en chef de la Grande-Armée*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, 537 pages, p. 167

« La cantinière, ou plutôt plusieurs cantinières à la fois, ne cessaient du matin à la nuit avancée de faire bouillir du café au-dessus d'un feu énorme, dans des chaudières accrochées à des perches maintenues par des appuis ; aux quatre coins du foyer, sur des tapis ou des toiles, s'élevaient des monceaux de café brûlé, de café vert, de sucre cassé puis des tasses, verres, gobelets, depuis les plus somptueux, en porcelaine dorée, jusqu'à des vases de terre, des coupes moscovites en bois et des gourdes de campagne en fer-blanc. La cantinière, moyennant rétribution, versait, en le sucrant largement, le moka aux amateurs de tous grades qui étaient réunis là, assis sur des canapés et des divans de satin, de brocart d'or, de maroquin ou simplement sur des planches que soutenaient des tréteaux et des tonneaux. »[392]

c) Des animaux

Les vivandières et les cantinières des armées napoléoniennes sont autorisées à vendre des vivres aux soldats qui le veulent. Et l'alimentation du soldat est basée sur le pain et la viande. Cependant cette dernière ne se conserve pas toujours, aussi leur arrive-t-il souvent de posséder du bétail sur pied, qui est attaché à leur cheval ou leur voiture pendant qu'elles font route[393]. Il s'agit souvent de chèvres ou de moutons, des bêtes n'exigeant pas une nourriture trop riche, et qui peuvent ainsi brouter l'herbe des chemins. Une gravure de Faber du Faur représente ainsi l'armée en marche *Aux*

[392] Jósef Bonawentura Ignacy ZALUSKI, *les Chevau-légers polonais de la Garde (1812-1814) Souvenirs*, Paris, Teissèdre, 1997, 117 pages, p. 29-30

[393] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 73

environs de Semlewo, le 28 août 1812[394] : on y voit à l'arrière des troupes une femme assise sur un cheval à la queue duquel sont attachées deux chèvres. La femme porte également un tonnelet en bandoulière. Cependant, ces bêtes peuvent aussi être des bovins, comme en témoigne la gravure d'Albrecht Adam *Sur la route vers Lianvawitschi, le 11 août*[395] : au premier plan on voit le visage d'une femme dans une voiture bâchée à laquelle est attachée une vache.

Et si ce n'est pas pour la viande, cela peut être pour le lait qu'elles procurent que les cantinières et les vivandières possèdent une chèvre. C'est ce que fit par exemple Geneviève Rétif[396], cantinière de la garde impériale, qui réussit à conserver une chèvre tout au long de la campagne de Russie, et même pendant la retraite. Elle en réserve le lait pour son mari et ses amis, puis se résout à en vendre, pour pouvoir continuer à soutenir ses camarades, quand bien même on lui proposerait une poignée d'or pour l'animal, comme le fit le duc de Trévise[397].

---

[394] C. G. FABER DU FAUR, *Campagne de Russie, 1812 : d'après le journal illustré d'un témoin oculaire*, Paris, Flammarion, 1895, 319 pages, p. 132

[395] Albrecht ADAM, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, 51ème gravure « Sur la route vers Lianvawitschi, le 11 août »

[396] Samuel BERTHOUD, *Notice sur Geneviève Rétif, veuve Boiron, ancienne cantinière de la Garde impériale*, Paris, chez tous les libraires, 1839, 16 pages, p. 8 à 10

[397] Adolphe Édouard Casimir Joseph Mortier, duc de Trévise, 1768-1835

2. Approvisionnement et pillage

Cependant, fournir à boire et à manger aux soldats de la Grande Armée nécessite que les cantinières et les vivandières dont c'est le rôle puissent renouveler leur stock. C'est un problème qui peut se faire sentir parfois de façon cruelle, comme lors de la retraite de Russie : le capitaine Bertrand rapporte dans ses *Mémoires* qu'en novembre 1812, les troupes qui attendent de franchir la Bérézina ont trouvé du bois pour faire un feu afin de se chauffer mais n'ont pas de vivres et que même les cantinières n'ont rien à leur proposer[398].

Une telle situation est cependant rare et ces femmes qui se rendent utiles dans les armées napoléoniennes ont élaboré plusieurs moyens pour ne pas se trouver en pénurie de vivres ou de boissons.

a) Acheter des stocks dans les pays traversés

Le moyen le plus simple pour se fournir en vivres et en boissons est avant tout d'acheter ces provisions sur place, auprès des producteurs et des commerçants locaux. Une autre solution consiste, lorsque l'armée se trouve non loin du lieu d'origine de certains soldats, ou des cantinières, de s'approvisionner par le biais de la famille ou des

[398] Victor BERTRAND, *Mémoires du capitaine Bertrand, 1805-1815*, Angers, G. Siradeau, 1909, 312 pages, p. 151

connaissances. C'est ce que fait par exemple une des cantinières des régiments hollandais au camp de Boulogne en 1805 : son père est un des pêcheurs locaux, et sa jeune sœur la fournit en marchandises et en provisions[399].

Cependant, les cantinières et les vivandières de la Grande Armée n'ont pas toujours le choix de ce qu'elles achètent quand elles se trouvent dans une région où une culture est dominante. Ainsi, Geneviève Boiron, cantinière à la garde impériale, se souvient de Mozaï, une ville polonaise traversée par les troupes napoléoniennes lors de la campagne de 1812, comme de la *ville aux choux* parce que ce légume est le principal aliment que l'on y trouve[400].

Toutefois, nous avons peu de témoignages sur cette façon de s'approvisionner des cantinières car un tel procédé apparaissait normal et cependant peu utilisé, le vivandières lui préférant une autre technique, plus rentable..

b) Le pillage des places conquises

En effet, un grand nombre de ces femmes n'hésitait pas à se fournir directement sur le pays traversé, sans chercher en aucune façon à rémunérer les propriétaires des biens qu'elles accaparaient afin de les revendre ensuite aux soldats. Les autorités militaires tentent bien de lutter contre cette pratique, en menaçant, par exemple, de brûler la voiture d'une cantinière surprise en délit de pillage ou de recel, avec tout son

[399] Jacques CHEVILLET, *Ma Vie militaire, 1800-1810*, Paris, Hachette, 1906, 331 pages, p. 44 à 46

[400] Samuel BERTHOUD, *Notice sur Geneviève Rétif, veuve Boiron, ancienne cantinière de la Garde impériale*, Paris, chez tous les libraires, 1839, 16 pages, p. 8

contenu, et de chasser du camp la coupable, après l'avoir promenée dans tout le camp vêtue de noir[401]. La fréquence avec laquelle ces ordres sont répétés montre bien la difficulté qu'il y avait à les faire appliquer. Et, dans certains cas, on ne pouvait empêcher les troupes de chercher à se nourrir, quelque soit le procédé employé.

Par exemple, le baron Percy raconte dans son *Journal* que lors de la campagne d'Allemagne de 1799, le pays traversé est dévasté par le pillage des troupes :

> *« Les femmes surtout, qui s'étaient jetées sur les derrières, n'y avaient rien laissé : bœufs, vaches, veaux, volailles, tout avait été dévoré »*[402].

De la même manière, Larrey rapporte que lors de la retraite de Russie, les femmes prenaient part aux rixes pour la nourriture, comme les hommes[403].

Et parfois même ce pillage est quasi officiel : ainsi en 1799, lors de l'expédition de Syrie, au cours de la campagne d'Egypte, on vend ce qui a été pris à une caravane ; « les cantinières se firent surtout de précieux magasins »[404].

Cependant, l'objet de ce pillage n'était pas toujours de la nourriture ; les cantinières pouvaient désirer parfois de posséder des biens qu'elles ne pouvaient pas s'acheter, comme le fit cette cantinière surprise par le maréchal Oudinot en train de

---

[401] Alain PIGEARD, « Vivandière », *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2002, 814 pages, p. 590-591

[402] Pierre-François PERCY, *Journal des campagnes du Baron Percy, chirurgien en chef de la Grande-Armée*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, 537 pages, p. 36

[403] Dominique-Jean LARREY, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. Larrey*, Paris, J. Smith, 1812-1817, 4 volumes, t. 4.

[404] Paul TRIAIRE, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, 1768-1842*, Tours, A. Mame, 1902, 798 pages, p. 165

piller l'église de Champcenets en 1814[405]. Et parfois le fruit de ce pillage leur sert tout simplement à se vêtir[406] :

> *« Il était assez drôle de voir ces dames vêtues de robe de velours ou de satin trouvées […] Le reste de la toilette n'était pas en harmonie, car les bottes à la hussarde ou le bonnet de police la complétaient d'une manière assez grotesque. »*[407]

c) Recel du butin des soldats

Dans de nombreux cas, cependant, ce ne sont pas les cantinières et les vivandières elles-mêmes qui prennent part au pillage. Elles se contentent de conserver une part du fruit du pillage des soldats, afin de le leur revendre ultérieurement[408]. Il y a en quelque sorte un système d'accord mutuel et d'interdépendance qui existe entre ces femmes et les soldats des régiments auxquels elles sont rattachées[409].

Et les soldats comprennent facilement que cet arrangement sert leurs intérêts : en effet les cantinières assument la garde et le transport des produits pillés, ce qui leur évite

---

[405] François PILS, *Journal de marche du grenadier Pils (1804-1814)*, Paris, P. Ollendorff, 1895, 356 pages, p. 216-217

[406] Danielle DEON BESSIERES, *Les femmes et la Légion d'honneur depuis sa création*, Paris, les Editions de l'Officine, 2002, 300 pages, p. 208

[407] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p. 83

[408] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 76

[409] Idem, p. 71

des soucis et des punitions. Il est donc normal que ces femmes puissent être rétribuées par la vente de ces mêmes biens[410].

La vivandière avec qui discute le pharmacien Cadet de Gassicourt sur les bords du Danube en 1809 lui explique bien ce système :

> *« Le métier que j'ai commencé par fantaisie, je l'ai continué par habitude, et je le fais aujourd'hui par intérêt. Tout ce qui compose mon bagage et mes provisions ne m'a pas coûté un sou. C'est le régiment qui me l'a donné ; ce sont les grognards qui ont fait ma part au dernier pillage, et c'est aux grognards que je vendrais ces mêmes provisions qu'ils trouveront juste de payer, parce qu'ils n'ont pas eu la peine de les conserver, de les transporter. Les bons lurons ! »*[411]

3. L'appartenance à un régiment

Un tel système de consentement mutuel n'était toutefois possible que parce que les vivandières avaient le sentiment d'appartenir pleinement au régiment. Et cet attachement ne se manifestait pas seulement à propos de l'approvisionnement des cantinières, mais il pouvait également se faire jour lorsque l'honneur du régiment était en jeu.

---

[410] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 76

[411] Charles Louis CADET DE GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages, p. 76

Le général Fantin des Odoards raconte par exemple comment tout un régiment se mobilisa pour sauver des mains des Cosaques, au cours de la retraite de Russie, l'aigle :

> *« La hampe a été brûlée ; le peu qui reste de la cravate et de l'étendard est caché sous l'habit d'un sous-officier, et le cuivre démonté en deux parties est enfoui sous les jupes de deux cantinières laides et noires à faire reculer le bastir le plus amoureux. »*[412]

Et cet attachement au régiment n'est pas le propre des cantinières, des vivandières et des blanchisseuses ; les femmes combattantes peuvent aussi le manifester. Ainsi, le *journal de l'Empire* du 31 octobre 1812 rapporte les actions d'éclat de Virginie Ghesquière, sergent voltigeur au 27ème régiment d'infanterie de ligne, qui sauva son colonel des mains de l'ennemi lors de la campagne du Portugal. En effet, le 2 mai 1808, celui-ci fut blessé par un coup de feu dans un combat près de Lisbonne, et resta sur le champ de bataille ; on le crut mort. Ghesquière, dont on ne savait alors que c'était une femme, dit : « Le corps d'un colonel est un drapeau qui appartient au régiment, et le 27ème le reprendra »[413]. Elle part donc avec deux soldats, qui sont blessés en route. Ghesquière continue seule jusqu'au colonel, mais n'arrive pas à le charger sur son dos. Deux officiers anglais surviennent alors, et notre héroïne les blesse et les fait prisonniers, avant de réquisitionner leur aide pour charger le colonel sur le cheval de

---

[412] Louis-Florimond FANTIN DES ODOARDS, *Journal du général Fantin des Odoards, étapes d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1895, 515 pages, p. 404

[413] Roger CHASTAIN, « Controverse...controverse », *Bulletin de liaison, les Amis du Patrimoine Napoléonien*, numéro 33, juillet 2011

l'un deux, et de retourner au camp avec le colonel blessé, et les deux Anglais prisonniers[414].

C. Etre femme dans un monde masculin

Il est un dernier domaine dans lequel les femmes présentes dans les armées napoléoniennes peuvent se trouver confrontées à des difficultés, ou souffrir de conditions inadaptées : c'est le fait d'être femme, dans un monde masculin qui ne leur laisse qu'une place très mince. Trois questions principales se posent alors, la contrainte du travestissement pour les combattantes, les relations amoureuses et la maternité. Comme précédemment, même si les femmes issues d'un milieu élevé sont présentes dans notre propos, celui-ci portera essentiellement sur les femmes du peuple qu'elles soient des combattantes, des cantinières, des vivandières, des blanchisseuses, ou à la suite des armées.

1. Travestissement

Pour les femmes qui combattaient dans les armées napoléoniennes, le travestissement était une obligation, pour pouvoir entrer en service, puis rester à l'armée. Rares en effet sont les cas de femmes qui menèrent de front une vie de soldat et une vie de femme, comme le fit Rose Alexandrine Barreau, qui servit avec son époux François Layrac jusqu'en 1804 au 63ème régiment d'infanterie de ligne et qui donna

[414] Hyppolite VERLY, *Essai de biographie lilloise contemporaine, 1800-1869*, Lille, Leleu, 1869, 250 pages, p. 104-105

naissance dans le même temps à cinq enfants. « Cette femme, qui cumulait les fonctions de grenadier et de nourrice, n'avait connu que les camps militaires et les bivouacs. »[415]

Et le port du costume masculin était aussi bien plus commode au quotidien, plus adapté aux conditions de vie des troupes napoléoniennes, ceci, quelque soit la fonction.

Toutefois, ce travestissement n'était pas quelque chose de commun, et la découverte de la nature féminine de ces combattantes des armées napoléoniennes provoquait toujours une réaction assez forte de l'entourage et de tous ceux qui apprenaient ce fait, réaction qui oscillait entre la stupeur et l'admiration.

a) Se fondre plus facilement dans la masse

Si certaines des femmes qui sont présentes dans les armées napoléoniennes, le plus souvent comme combattantes, prennent pour ce faire des habits d'homme, c'est tout d'abord pour se fondre plus aisément dans la masse, afin de ne pas être découvertes en temps que femme, et donc chassées de l'armée, en application du décret du 30 avril 1793[416].

> *« La conséquence de l'application de ce décret est de décourager certaines femmes et surtout de les forcer à cacher leur sexe et à s'enrôler sous des noms d'homme. »*[417]

---

[415] Alain PIGEARD, « Les femmes-soldats sous la Révolution et l'Empire », *Tradition magazine : uniformes, armes, collections*, 238, juillet-août 2008, pages 27 à 30, p. 28

[416] Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793

[417] Patrick BOUHET, « Figueur Thérèse (Talmay 1774-Paris 1861) ou les femmes combattantes pendant les guerres de la Révolution été de l'Empire », Fabrice FANET et Jean-Christophe

Ainsi, John Robert Elting rapporte-t-il l'histoire d'une fille qui suit son amant, en uniforme, et qui est blessée à mort en défendant le corps de ce dernier. On la trouva entourée d'un cercle de cadavres bavarois et cosaques[418].

De la même façon, la présence d'un grand nombre de ces femmes qui vivaient à l'armée sous des habits masculins est restée cachée même à leur propre entourage. On ne découvrait leur vraie nature qu'à l'occasion d'une blessure : « It often happened that a woman was discovered when she became ill or was wounded[419] »[420]. Larrey a, par exemple, soigné à plusieurs reprises des femmes portant l'habit militaire pour suivre un amant ou un mari[421].

b) Une nécessité due aux conditions de vie

Si le port d'un costume masculin est facilement adopté par les femmes combattantes des armées napoléoniennes c'est qu'il rend plus commode la vie quotidienne. En effet, on imagine mal ces dernières monter à cheval et prendre part à

ROMER (dir.), *Les militaires qui ont changé la France*, Paris, Le Cherche-Midi, Firmin-Didot, 2008, 574 pages, p. 472

[418] John Robert ELTING, *Swords around a throne, Napoléon's Grande Armée*, New York, The Free Press, London, Collier Macmillan Publishers, 1988, 769 pages, p. 611

[419] Il arrivait souvent qu'une femme soit découverte lorsqu'elle tombait malade ou qu'elle était blessée.

[420] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, The *Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages, p. 21

[421] Paul TRIAIRE, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, 1768-1842*, Tours, A. Mame, 1902, 798 pages, p. 32

une charge de cavalerie en jupe. De la même manière, pour celles qui servaient sur mer, la robe manque d'un côté pratique quand il s'agit de monter dans le gréement pour manœuvrer les voiles.

De façon générale, porter un costume d'homme permet de trouver plus aisément sa place au sein du monde militaire. C'est ainsi pour suivre ses parents à l'armée que Marie Lejeune, fille d'un sous-officier de hussards et d'une cantinière prussiens, s'est habillée en garçon pour la première fois. Après la mort de ses parents, elle est nourrie par des troupiers français qui ignorent son sexe, avant d'être engagée comme tambour aux Conscrits de la Garde par un officier qui ne devine pas plus qu'elle est femme[422].

Et parfois le pantalon joue en quelque sorte un rôle de protection pour celles qui le portent : en effet, au premier abord, on ne soupçonne pas qu'une personne ainsi vêtue est une femme. C'est pour cette raison que ce vêtement fut adopté par un grand nombre de femmes d'officier rejoignant leur mari à l'armée, à l'image de la mère de George Sand à Madrid à l'été 1808[423].

c) Réaction de l'entourage

La découverte d'une femme qui s'est travestie provoque toujours une réaction forte. C'est tout d'abord l'étonnement qui l'emporte, la stupéfaction de se trouver face à

[422] Georges MAUGUIN, « Une femme tambour aux conscrits de la Garde : Marie Lejeune, 1808-1810 », *Revue de l'Institut Napoléon*, numéro 3, 3° trimestre 1938

[423] Colonel ROMAIN, « Les femmes aux armées sous la Révolution et l'Empire », *Bulletin de la société des amis du musée de l'Armée*, n°32, juillet 1930, pages 17 à 30, p. 21

une femme alors qu'on ne s'y attendait pas. « La femme qui fait le coup de feu est un personnage étrange. »[424], dira Jean Alesson en 1891.

Une fois la stupeur estompée, les soldats qui ont découvert qu'un des leurs était en réalité une femme sont à la fois admiratifs qu'une femme aie pu mener la même vie qu'eux, et honteux d'avoir été trompés. Aussi, dans la plupart des cas, notre guerrière est-elle récompensée, mais surtout renvoyée dans ses foyers[425]. Ce fut par exemple le cas de Marie-Anne Bruet, veuve Fortemanne, qui servit comme chasseur sous le nom de Joseph Fortemanne du premier germinal an IV[426] au premier nivôse an IX[427], aux côtés de son mari[428]. Après le décès de ce dernier le 25 prairial an VIII[429] sur le champ de

[424]Jean ALESSON, *Les femmes décorées de la légion d'honneur et les femmes militaires*, Paris, G. Melet, 1891, 177 pages, p.1.

[425] Rudolf M. DEKKER et Lotte VAN DE POL, « Republican Heroïnes. Cross-dressing women in the French revolutionary armies », *History of Europeans Ideas*, 10 (3), 1989, pages 353 à 363, p. 361

[426] Le 21 mars 1796

[427] Le 22 décembre 1800

[428] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Bruet Marie-Anne, épouse Fortemanne, Etats de service de Marie-Anne Bruet, Conseil d'Administration du 3° régiment de chasseurs à cheval, Mantoue, 28 nivôse an IX

[429] Le 14 juin 1800

bataille de Marengo, elle est reconnue femme et doit quitter le régiment[430], munie d'un congé qui doit lui permettre de demander des secours au ministère de la Guerre[431].

Virginie Ghesquière, pour sa part, reconnue femme au moment où il fallut soigner une blessure qu'elle avait reçue au ventre, fut à cette occasion appelée par le général qui commandait la brigade ; celui-ci « lui remit son congé et lui fit obtenir la croix de la Légion d'honneur. »[432]

2. Amour physique

Si le travestissement ne concerne qu'une partie des femmes présentes dans les armées napoléoniennes, presque toutes sont confrontées aux questions de l'amour physique. Il nous faut donc aborder maintenant ce qui touche aux relations amoureuses avec les soldats et à la prostitution, mais également ce qui a trait aux viols, avant de s'interroger sur la fidélité dont certaines de ces femmes purent faire preuve envers leur mari.

---

[430] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Bruet Marie-Anne, épouse Fortemanne, Lettre au premier Consul, 28 vendémiaire an XI

[431] Idem, Etats de service de Marie-Anne Bruet, Conseil d'Administration du 3° régiment de chasseurs à cheval, Mantoue, 28 nivôse an IX

[432] Hyppolite VERLY, *Essai de biographie lilloise contemporaine, 1800-1869*, Lille, Leleu, 1869, 250 pages, p. 105

a) Le réconfort des soldats

Pour les soldats des armées napoléoniennes, la femme qui vit à l'armée représente toutes celles qu'il a laissées au pays : « La vivandière est la mère du soldat, sa sœur, sa compagne, son amie, sa maîtresse »[433]. Nombreuses sont d'ailleurs les femmes qui sont venues à l'armée pour suivre un mari ou un amant. C'est par exemple le cas de la femme-hussard, « Breton-Double », qui répond à l'empereur lorsque celui-ci lui demande quelles sont les raisons qui l'ont poussée à s'engager : « L'amour de mon pays et de mon mari dont je n'ai jamais voulu me séparer. »[434]. Et c'est le même amour conjugal qui a poussé madame Girault à suivre son époux musicien pendant plusieurs années de campagne, rendant service comme cantinière sans avoir les autorisations nécessaires[435]. Parfois ces dames partaient à l'armée attirées par un bel uniforme, sans être unies autrement que par les sentiments à l'homme qu'elles accompagnaient, comme le fit Marie-Henriette Heiniken avec le général Lauthier-Xaintrailles[436].

---

[433] Auguste Jean Charles RICHARD, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages, p. 4

[434] « Breton-Double ou la femme hussard », *L'écho de la fabrique : journal industriel de Lyon et du département du Rhône*, Lyon, Charvin, 18 août 1833, 8 pages, pages 6 à 8, p. 6.

[435] Philippe-René GIRAULT, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, A. Siret, 1884, 103 pages, p. 74-75.

[436] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 53, Xaintrailles, Rapport au ministre de la Guerre, 13 novembre 1818

Sans qu'il y ait besoin de preuves tangibles, souvent les femmes qui vivent à proximité des soldats ont mauvaise réputation[437]. Mais une telle rumeur ne pouvait partir que d'un fond de vérité :

> *« Nombre de ces cantinières vendaient surtout leurs charmes, [et], dans cette activité, elles étaient 'protégées' par des officiers, des sous-officiers ou même des soldats. »*[438]

Mais parler de prostitution à propos de la conduite de ces femmes est un peu abusif[439], et il est préférable de dire qu'elles apportaient un réconfort physique aux soldats, une sorte de « complaisance charnelle » due à leur bonté d'âme[440].

Et, sans doute, ce que Montigny, dans ses *Souvenirs*, rapporte de Marie Tête-de-Bois aurait pu être dit de bien d'autres de ces femmes qui vécurent dans les armées napoléoniennes :

> *« Elle ne se souvenait pas d'avoir possédé la principale des qualités qu'on exige d'une rosière ; aussi Marie était-elle sur le chapitre de la vertu d'un pyrrhonisme outré : elle croyait aux fruits, mais point du tout aux fleurs. C'était chez elle un système arrêté.*
>
> *Lui demandait-on où elle avait eu la douleur de perdre ce que personne au régiment, de mémoire de chévronnier, n'osait se vanter d'avoir*

---

[437] Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, §20

[438] Catherine MARAND-FOUQUET, *La femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock, Laurence Pernoud, 1989, 417 pages, p. 169

[439] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 67

[440] Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, s.d. 364 pages, p. 281

connu ? Marie haussait les épaules, et traitait de conscrit quiconque la mettait sur ce chapitre, fût-ce le doyen des sapeurs du corps. »[441]

b) Des violences ?

Mais si pour certaines d'entre elles apporter un réconfort physique aux soldats était quelque chose de normal, ce n'était pas le cas de toutes ; et parfois, les soldats ont voulu s'imposer de force.

C'est ce qui advint par exemple à cette jeune hollandaise qui apportait des provisions et des marchandises à sa sœur, vivandière dans les régiments hollandais au camp de Boulogne, et qui fut sauvée des mains de soldats qui voulaient lui faire violence par Jacques Chevillet et un de ses amis[442].

Et, de la même manière, en 1805, Thérèse Figueur fut sollicitée, de façon assez directe, par le maréchal Bernadotte qui voulait faire d'elle sa maîtresse, aux camps et à la ville.[443]

Mais les soldats français ne sont pas les seuls à chercher à abuser des femmes présentes à l'armée, de tels actes sont parfois le fait des troupes étrangères. S'y ajoute alors une forme de revanche, une volonté de faire mal pour racheter le fait d'avoir été vaincu, ou tout simplement d'être en guerre.

---

[441] Louis Gabriel MONTIGNY, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Gosselin, 1833, 384 pages, p. 329

[442] Jacques CHEVILLET, *Ma Vie militaire, 1800-1810*, Paris, Hachette, 1906, 331 pages, p. 44 à 46

[443] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 113-114

Ainsi, en Andalousie en 1810, trois moines de Valladolid attaquent la voiture d'un cantinier, tuent ce dernier et emmènent la femme en otage « dans leur couvent où ils en jouissent à volonté ». Au bout de quelques temps, celle-ci en obtient quelques faveurs, comme le droit d'aller à la promenade, bien qu'elle soit accompagnée. Elle les mène jusqu'au poste de garde sur la place d'armes d'où elle se sauve. Les trois hommes sont alors arrêtés, interrogés et condamnés à mort pendant que la cantinière est libérée[444].

3. Maternité

Et si un certain nombre de ces femmes sont venues à l'armée pour suivre un amant ou un mari, plusieurs d'entre elles sont également accompagnées de leurs enfants qui naissent parfois à l'armée.

a) Grossesse et accouchement

Pour toutes ces femmes, il n'existait pas de congé maternité ou toute autre forme de période de repos à l'occasion d'une grossesse. Au contraire, elles pouvaient donner la vie à n'importe quel moment de la vie militaire, et quel que soit le lieu.

> *« Ces dames accouchaient chemin faisant, au pied d'un arbre, continuaient leur route, et la mère et l'enfant se portaient bien. Jamais elles n'ont eu de vapeur, ni de maladies de nerfs, et jamais eau d'orge ni*

[444] Sergent LAVAUX, *Mémoires de campagne (1793-1814)*, Paris, Arléa, 2004, 195 pages, p. 148-149

tisanes d'aucune espèce ne sont venues tempérer le feu produit chez elles par les liqueurs alcooliques. Avec ce régime, elles jouissaient d'une santé de fer. »[445]

Ainsi, le capitaine Bertrand se souvient-il de la cantinière de son régiment, Louise, qui accoucha d'un fils bien constitué en novembre 1812 pendant la retraite de Russie. Celui-ci deviendra enfant de troupe en 1818. « Ainsi notre brave Louise donna un défenseur de plus à la Patrie dans l'un des moments les plus critiques où se soient trouvés les débris de la Grande Armée. »[446] Tous les bébés nés au cours de la campagne de Russie ne furent pourtant pas aussi résistants face aux mauvaises conditions climatiques, et le sergent Bourgogne rapporte par exemple que le 5 novembre, la cantinière accouche par moins 20°. Tout le régiment participe au 'confort' de la mère et de l'enfant. L'enfant mourra de froid quelques jours plus tard.[447]

Parfois, c'est même pendant une bataille qu'une cantinière pouvait accoucher, à l'image de Marie Tête-de-Bois :

« On racontait de Marie une singulière aventure, A Marengo, le soir, après la bataille (elle était alors enceinte de neuf mois moins quelques jours), elle fut surprise par les douleurs au moment où elle soufflait avec beaucoup d'ardeur un feu de bivouac, très probablement fait avec du bois vert. Ses efforts pour allumer ce feu réfractaire étaient inouïs ; Marie, toute à son affaire, ne s'aperçut point de certaine mutation qui s'opérait...

---

[445] Elzéar BLAZE, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages, p. 83

[446] Victor BERTRAND, *Mémoires du capitaine Bertrand, 1805-1815*, Angers, G. Siradeau, 1909, 312 pages, p. 152-153

[447] Adrien BOURGOGNE, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages, p 66-67

Un grenadier, qui passait alors, croyant ouïr un bruit singulier, lui cria :

- Marie, vous avez laissé tomber quelque chose...

Et, en effet, l'effectif de l'armée venait de s'augmenter d'un marmot, dont la naissance intéressait toute la demi-brigade. »[448]

b) Des familles nombreuses ?

Ces femmes étaient donc en famille à l'armée, accompagnées de leurs enfants. Thomas Cardoza avance qu'elles en avaient souvent un, que la moyenne se situait entre deux et quatre, mais qu'elles pouvaient en avoir plus[449], comme Catherine Rohmer, mère de huit fils sous les drapeaux en 1815[450], ou Madeleine Kintelberger, qui eut dix enfants[451].

Et lorsque l'on compare ces chiffres avec les informations récoltées dans les dossiers du corpus du Service Historique de la Défense, on peut remarquer que la moyenne se situait autour de trois enfants par femme, sur un échantillon de seize femmes.

---

[448] Louis Gabriel MONTIGNY, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Gosselin, 1833, 384 pages, p. 330

[449] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 68

[450] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 449

[451] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 122, Madelaine Kintelberger, veuve Muller, Pétition au ministre de la Guerre, 6 février 1809

Ces chiffres sont toutefois à manier avec précaution, la mortalité infantile étant très élevée à l'époque. Ainsi, seuls quatre des sept enfants de Rose Alexandrine Barreau atteignirent l'âge adulte[452].

Il faut également souligner le fait qu'un certain nombre de ces femmes, et particulièrement les combattantes et toutes celles qui portaient un costume d'hommes, n'eurent pas d'enfant, ou pas pendant leur temps à l'armée. Ce fut par exemple le cas de Marie-Jeanne Schellinck, qui s'engagea au 2ème bataillon des volontaires belges en 1792, à l'âge de trente-cinq ans, alors qu'elle était déjà mère d'une fille qu'elle abandonna à la charité publique[453].

De façon plus générale, on peut affirmer, d'après le corpus du Service Historique de la Défense, que presque la moitié de ces femmes n'avait pas d'enfant : sur trente-deux dossiers, on ne trouve – parfois grâce à des sources annexes – que seize femmes qui eurent des enfants.

c) Des recrues pour le corps

Et il arrivait fréquemment que ces enfants vivent avec leurs parents à l'armée. Ainsi, Natalie Petiteau a su retrouver la trace de d'une famille qui vécut la campagne de Russie de 1812 :

> *« La femme Bau, vivandière, épouse d'un militaire, a suivi l'armée durant la campagne de Russie avec ses enfants : son aîné, alors âgé de*

[452] Léon HENNET, « Rose Barreau, de Semalens, Tarn, volontaire de la République en 1793 », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, 1908, pages 1 à 22, p. 19

[453] Napoléon de PAUW, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages, p. 5

six ans, a perdu son bras gauche par suite d'un coup de feu, reçu entre Smolensk et Vitebsk ; son second fils a eu les deux pieds coupés pour avoir été gelés durant cette même campagne. »[454]

Et, selon l'arrêté des consuls du 7 thermidor an VIII, les fils de ces femmes des armées napoléoniennes pouvaient devenir enfant de troupe, les futures recrues du régiment.

« Ne seront parmi les enfants de troupe, que les enfants mâles qui auront atteint leur deuxième année, et qui seront issus de légitime mariage d'une femme attachée à un Corps Militaire en qualité de blanchisseuse ou vivandière, avec un défenseur de la Patrie actuellement en service, ou mort à a guerre, de ses blessures. »[455]

Sans forcément avoir ce statut, les enfants des cantinières et des vivandières pouvaient vivre à la suite du corps où servaient leurs parents, et se former de façon à pouvoir prendre la relève. Le pharmacien Cadet de Gassicourt rapporte ainsi ce que lui déclare une de ces femmes qu'il rencontre occupée à laver du linge au bord du Danube en 1809 :

« J'ai suivi le régiment parce que j'aimais un sergent. Il a été blessé et je l'ai soigné ; il m'a fait un enfant ; je l'ai mis au monde à l'ambulance. Je suis toujours restée dans le corps, et ces marmots faits au bivouac et

---

[454] Natalie PETITEAU, *Lendemains d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX° siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 pages, p. 109-110

[455] Article 5, arrêté des Consuls de la République relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée, 7 Thermidor An VIII

baptisés sous notre aigle, seront un jour, j'espère, de bons grenadiers. »[456]

Quant aux filles, elles assistaient leur mère dans ses tâches de vivandière ou de blanchisseuses ainsi que le firent les deux filles de Catherine Devrez, blanchisseuse qui suivit son mari militaire à travers toute l'Europe pendant vingt-cinq ans[457].

d) Les enfants laissés au pays

Cependant, toutes ces femmes ne sont pas suivies de leurs enfants ; certaines d'entre elles les laissent dans leur pays d'origine. Ainsi, Elisabeth Anne Haros, épouse Haun, cantinière à la 36ème demi-brigade d'infanterie de ligne, suivit-elle son mari qui servait au même corps lors de la campagne d'Allemagne de 1805[458], laissant sa fille, âgée de neuf ans[459], en nourrice à Boulogne. Cette dernière se retrouva orpheline[460] peu de temps après, ses deux parents étant décédés au cours de la campagne.

Certaines d'entre elles abandonnaient leurs enfants à la charité publique, à l'image de Marie-Jeanne Schellinck, qui quitta sa ville de Gand avec son époux pour

---

[456] Charles Louis CADET DE GASSICOURT, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages, p. 75

[457] « Les cantinières », *Le Petit Journal*, 9 septembre 1902, p. 6

[458] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 73, Elisabeth Anne Haun, épouse Haros, Fiche de renseignement sur Jacques Haros, 6 février 1863

[459] Idem, Lettre de la veuve Cornet au ministre de la Guerre, 17 février 1864

[460] Idem, Fiche de renseignement sur la veuve Cornet, 6 février 1863

s'engager comme volontaire en 1792, sans se soucier de sa fille âgée d'environ quatre ans[461].

D'autres pouvaient au contraire les confier à des membres de la famille, le plus souvent leurs propres parents, comme le fit Marguerite Léger, épouse Boldevin, vivandière et blanchisseuse au 6ème régiment de cuirassiers, où son mari était brigadier[462]. Lors de la campagne de 1807, tous deux partirent, laissant leur fils Pierre Maurice Ferdinand Boldevin, âgé de cinq ans[463], à son grand-père François Joseph Léger[464] ; les deux parents périrent au cours de cette campagne[465].

Les conditions dans lesquelles ces femmes devaient vivre étaient donc assez rudes. En effet, la vie militaire, faite de déplacements constants, était en elle-même assez exigeante physiquement ; à ces marches s'ajoutaient les risques dus aux combats, et de façon plus générale aux métiers de la guerre. Et elles devaient également faire face aux spécificités des professions qu'elles exerçaient, que ce soit le transport de leur matériel, ou encore l'approvisionnement nécessaire pour pouvoir tenir un commerce. Enfin, elles pouvaient être confrontées à des difficultés plus spécifiques au fait qu'elles étaient femmes dans un monde masculin qui ne leur était pas adapté, ni comme femme ni comme mère, et dans lequel cependant elles étaient fortement sollicitées par des

[461] Napoléon de PAUW, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages, p. 5

[462] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 78, Marguerite Léger, épouse Boldevin, Rapport à l'empereur du 29 septembre 1808

[463] Idem, Acte de naissance de Pierre Maurice Ferdinand Boldevin, Maubeuge, 29 pluviôse an X

[464] Idem, Certificat d'insuffisance de ressource de François Joseph Léger, Maubeuge, 25 mai 1808

[465] Idem, Rapport à l'empereur du 29 septembre 1808

hommes qui vivaient entre eux, en quelque sorte privés de toute autre présence féminine.

IV. La fin de la vie militaire

En 1815, la chute de Napoléon et le retour au pouvoir des Bourbons provoque une forte diminution des effectifs militaires. De plus, le retour de la paix, après presque vingt-cinq années de guerre, conduit un grand nombre de soldats à se tourner vers la vie civile. Il en est de même pour les femmes qui vivaient dans les armées napoléoniennes. Et cette reconversion ne se fait pas aisément en raison du décalage qui existait entre l'armée et la société civile.

> *« Malgré les contacts qu'elle entretient avec la société civile, par le biais notamment du logement chez l'habitant, l'armée forme un monde à part. […] La mort est la compagne du soldat ; sa proximité contribue à souder le groupe des militaires. Les longues années passées à l'armée font ainsi naître une véritable caste militaire. Celle-ci vit en partie repliée sur elle-même, sûre de sa force et de sa supériorité, regardant de haut la société des pékins. Elle a son propre code de l'honneur qui conduit soldats et officiers à défendre haut et fort les couleurs de leur régiment. »*[466]

Les femmes issues des armées napoléoniennes, une fois venu le temps de la retraite, cherchent à obtenir une récompense ou une pension ; elles ont en effet beaucoup donné à l'Etat et aimeraient être remerciées autrement qu'avec des mots de tout ce qu'elles ont fait pour la France.

Et si tout au long du XIXème siècle la place des femmes dans l'armée ne fit que décroître, l'imagerie populaire s'empara d'elles et conserva le souvenir de leurs actions.

[466] Jacques-Olivier BOUDON, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Perrin, 2000, 512 pages, p. 269

Et cette mémoire se manifesta au travers de divers procédés qui eux-mêmes purent subir des modifications au cours du temps.

A. Des habitudes difficiles à perdre

Certaines de ces femmes quittèrent la vie militaire au cours de l'épopée. D'autres retournèrent à la vie civile au moment de la chute de Napoléon, en 1814 ou en 1815.

Toutes cherchaient à retrouver un mode de vie plus conventionnel, plus stable et moins lié aux aléas des campagnes militaires menées par la France. Cependant, toutes ne quittèrent pas l'armée ; on peut remarquer ce phénomène particulièrement parmi les femmes utiles dont la famille toute entière vivait au sein de l'armée et y occupait différents postes.

1. Raisons du départ de l'armée

Lorsqu'une femme quitte l'armée napoléonienne, les motivations qui l'ont poussée à une telle décision peuvent être multiples. Elles peuvent être d'ordre politique, militaire, familial ou personnel. Le plus souvent, plusieurs de ces facteurs se rejoignent pour provoquer le retour chez elle d'une femme qui a vécu plus ou moins longtemps à l'armée.

Nous étudierons plus spécifiquement sur les femmes qui vivaient au sein des armées, qu'elles combattent ou s'y rendent utiles, au détriment des suiveuses qui

délaissaient le plus souvent le monde militaire lorsque l'homme pour qui elles y étaient venues obtenait son congé ou mourrait.

a) Les évolutions de la vie

Si l'engagement de ces femmes dans les armées napoléoniennes ne revêtait pas de forme particulière et se préoccupait encore moins des règlements administratifs, qu'en était-il de leur départ de la vie militaire. Nous nous pencherons ici sur celles qui prenaient leur retraite après un service plus ou moins long.

Si la plupart de celles qui moururent en service nous sont inconnues, on a pu retrouver les traces de deux d'entre elles dans les archives du Service Historique de la Défense à Vincennes. Il s'agit en effet de dossiers[467] se rapportant à des enfants dont la mère, et parfois aussi le père, avait péri à l'armée, laissant un enfant vivant à l'arrière, où il était resté lors du départ de l'armée, confié à de la famille ou à des amis. Parfois, ces femmes partaient à l'armée avec leurs enfants, comme nous avons pu le voir plus haut, et ceux-ci devenaient alors enfants de troupe, inscrits sur le rôle du régiment, et soldés. Il y avait réglementairement deux postes d'enfant de troupe par compagnie, postes réservés à des fils de cantinières ou blanchisseuses, selon d'arrêté du 7 thermidor an VIII. Il ne nous a cependant pas été possible de retrouver leurs traces, aucun registre spécifique aux enfants de troupe n'ayant été tenu avant la Troisième République.

[467] Cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 73, Elisabeth Anne Haun épouse Haros.

SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 78, Marguerite Léger épouse Boldevin.

Nous allons donc étudier quel fut le parcours des femmes qui survécurent à leur service militaire au moment où elles retournèrent à la vie civile, en nous intéressant tout d'abord aux raisons qui les poussèrent à quitter l'armée. Nous verrons ensuite quelles modalités entouraient ce départ. Enfin, nous essayerons de connaître quelle fut leur vie après l'armée.

Il existe plusieurs raisons qui poussaient ces femmes à mettre fin à leur service. C'est le plus souvent le départ ou la perte d'un mari qui provoque la fin de la carrière militaire des femmes. Ainsi, c'est un grand nombre de veuves qui, une fois à la retraite, entamèrent une procédure de demande de pension auprès des services du ministère de la Guerre, et dont le Service Historique de la Défense a conservé la trace. C'est, par exemple, le cas de Jeanne Demonaz veuve Gérard[468]. Elle était domestique à Turin[469] quand elle épousa Nicolas Gérard, fusilier de la 9° compagnie du 15° régiment d'infanterie de ligne le 25 juin 1801[470]. Elle partit alors avec lui et servit alors comme blanchisseuse et vivandière au 15° régiment d'infanterie de ligne[471]. Son mari ayant été tué à Friedland le 14 juin 1807[472], elle retourna dans son village natal, Orelle, et commença alors les démarches nécessaires à l'obtention d'une pension[473].

Mais toutes les femmes qui perdent leur mari lors des opérations militaires ne se retirent pas immédiatement du service. Certaines préfèrent attendre la fin de la

[468] Cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz veuve Gérard.

[469] Idem, Pétition au ministre de la Guerre, Orelle, 2 juin 1806.

[470] Idem, Copie de l'acte de mariage, paroisse de Saint-Philippe, Turin, 25 juin 1801.

[471] Idem, Certificat de blanchisseuse et vivandière au 15° régiment d'infanterie de ligne.

[472] Idem, Acte de décès de Nicolas Gérard, 15° régiment d'infanterie de ligne, Lubeck, 21 octobre 1807.

[473] Idem, Pétition au ministre de la Guerre, Orelle, 2 juin 1806.

campagne militaire dans laquelle le corps dont elles sont membres est engagé, et le retour en France, ne tenant pas à voyager seules, surtout en Espagne. C'est précisément le cas de Catherine Campagne, veuve Sabatier[474]. Elle avait suivi son mari en Espagne, et après la mort de celui-ci pour la défense de la patrie, elle épousa Joseph Sabatier, qui servait au 9° régiment d'infanterie légère comme boulanger cantinier. Lorsque celui-ci fut tué près de Saragosse, elle ne retourna pas dans son pays natal, la région de Bayonne, avant le retrait des armées françaises d'Espagne : les premières pièces de son dossier qui se rapportent à une demande de pension sont datées de 1815[475].

Parfois, ce n'est pas le décès du mari qui est la cause de la fin de la carrière militaire, mais seulement son départ à la retraite, à l'image de François Alloux et de son épouse, Françoise Blanchard, en 1810[476]. Ce caporal du 79° régiment d'infanterie de ligne prit sa retraite le 11 mai 1810 après presque trente ans de service[477] et obtint une solde de retraite le 21 juin suivant[478]. Sa femme, blanchisseuse et vivandière au même corps le suivit alors[479].

Pour les femmes combattantes, c'est parfois la découverte de leur vraie nature, surtout lorsqu'elles ont caché à tout leur entourage qu'elles étaient femmes, qui est à l'origine de leur retour à la vie civile. Ainsi, Virginie Ghesquière aurait sans doute servi

---

[474] Cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 119, Catherine Campagne veuve Sabatier.

[475] Idem, Pétition au ministre de la Guerre, Bayonne le 30 janvier 1815.

[476] Cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 93, Françoise Blanchard épouse Alloux.

[477] Idem, Etats de service de François Alloux, du 29 octobre 1838.

[478] Idem, Solde de retraite de François Alloux, 21 juin 1810.

[479] Idem, Pétition à l'empereur.

plus longtemps dans les armées napoléoniennes si elle n'avait été malade, contrainte d'aller à l'hôpital militaire, reconnue femme et renvoyée dans ses foyers[480].

Certaines de ces femmes sont parfois forcées de mettre fin à leur service militaire à cause d'une santé déficiente, usées par les années passées à l'armée et, parfois même, par les blessures qu'elles ont pu y recevoir ; ces dernières les rendent donc inaptes à continuer à effectuer leur tâche. Ainsi, Madelaine Kintelberger, veuve Muller[481], n'a pas eu d'autre choix que de retourner à la vie civile après que les Cosaques l'aient libérée : elle avait en effet perdu un bras lors de sa capture, et ne pouvait donc plus exercer sa profession de vivandière[482].

b) Changement politique

Ce ne sont pas seulement des facteurs familiaux qui peuvent pousser les femmes présentes dans les armées napoléoniennes. En 1814 et 1815, c'est pour des raisons politiques que nombre de femmes présentes dans les armées napoléoniennes, qu'elles soient blanchisseuses ou vivandières, quittent les armées napoléoniennes. Même si elles ne l'étaient pas forcément lorsqu'elles se sont engagées, après plusieurs années de service, certaines de ces femmes sont devenues bonapartistes et refusent ainsi de servir le roi de retour en France. C'est, par exemple, le cas de Thérèse Figueur qui gère une table d'hôte pour anciens officiers à la Restauration et peine à cacher ses opinions

[480] Cf. *Journal de l'Empire* du 31 octobre 1812, Paris, Imprimerie de Lenormant.

[481] Cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 122, Madelaine Kintelberger veuve Muller.

[482] Idem, Pétition au ministre de la Guerre, 6 février 1809.

bonapartistes « très exaltées »[483]. A cela s'ajoute le fait que les effectifs de l'armée sont en même temps drastiquement réduits, ce qui laisse sans emploi un grand nombre de Français, les femmes comme les hommes.

Certaines furent ainsi contraintes de retourner à la vie civile pour suivre leur époux renvoyé de l'armée. C'est par exemple le cas de la femme de

> *« Jean-Baptiste Hulin, un militaire aveugle retiré en Haute-Marne près de Joinville, [qui a suivi ce dernier] durant tout le temps de son service, en temps que cantinière »*[484].

Enfin, certaines de ces femmes qui avaient été capturées au cours des guerres napoléoniennes et étaient restées captives depuis lors furent libérées à la chute de l'Empire, et retournèrent à la vie civile à ce moment-là. C'est ce que fit Adélaïde Elié qui avait fuit les mauvais traitements de sa belle-mère et la maison paternelle à l'âge de onze ans. Elle avait ensuite été mendiante à Marseille avant de prendre des vêtements masculins et de s'engager comme sous-mousse sur *Le Glorieux*.

> *« À bord, elle s'acquitte à merveille de ses fonctions, combat avec intrépidité, reçoit trois coups de feu, dont l'un lui casse le bras, et dont les deux autres l'atteignent à la même jambe »*[485].

Elle fut ensuite détenue prisonnière en Angleterre, ne retourna en France qu'à la paix et dévoila alors sa véritable identité.

---

[483] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 162.

[484] Natalie PETITEAU, *Lendemains d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX° siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 pages, p. 196

[485] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 189

Il est intéressant de remarquer que le seul bouleversement politique qui marqua les carrières de plusieurs des femmes présentes dans les armées napoléoniennes est la chute de l'Empire, au détriment de tous ceux qui précédèrent ou suivirent. On peut donc supposer que la chute de Napoléon, qui coïncida avec l'arrêt des campagnes militaires menées par la France, marqua profondément l'armée, et tous ses membres, hommes et femmes.

2. Le départ de l'armée

Et si c'est pour des motifs variés que ces femmes quittaient les armées napoléoniennes, ces départs se déroulent à l'identique, surtout lorsque ces dames ont une carrière militaire assez longue. De la même façon, toutes sont confrontées à la nécessité de s'adapter à nouveau au monde civil.

a) Quitter le régiment

Lorsque les femmes qui vivaient dans les armées napoléoniennes prenaient leur retraite de la vie militaire, toutes suivaient plus ou moins le même processus.

En effet, l'administration ayant une place relativement importante dans les armées napoléoniennes, ces femmes étaient tenues d'être enregistrées et d'avoir leurs papiers sur elles. C'est pourquoi elles n'hésitaient pas à demander leur congé, ou tout au moins un certificat attestant de leurs états de service, tel celui de la veuve Larchevêque,

daté de Lusignan le 18 septembre 1815, et qui atteste de ses services comme blanchisseuse au 92° régiment d'infanterie de ligne depuis le 10 septembre 1792[486].

Parfois, ce n'est pas avec un congé ou un certificat de service, mais avec un laissez-passer ou une feuille de route que les femmes qui quittent les armées napoléoniennes font route vers le lieu de leur retraite. C'est fréquemment le cas lorsque le corps se trouve à une très grande distance de ses quartiers, et de la région d'origine de la femme en question. Ainsi, le Conseil d'Administration du 8° régiment d'infanterie légère, où servait Marie-Jeanne Schellinck, demanda[487] le 20 octobre 1807 au ministère de la Guerre un ordre de route pour que cette dernière puisse se déplacer de Venise à Lille, où elle devait toucher sa retraite.

Surtout, lorsque ces dames ont suivi leur époux lors d'une campagne outremer, en Egypte ou à Saint-Domingue, elles ont besoin d'un laissez-passer qui leur permette de profiter d'une place à bord d'un bâtiment de la Marine pour pouvoir rentrer chez elles. C'est ainsi qu'un ordre du jour du général en chef de l'armée de Saint-Domingue accorde un passage sur les bâtiments de l'Etat à Olive Laurent, veuve Jourdan, lorsqu'elle désirera retourner en France[488].

Cependant, certaines de ces femmes quittaient l'armée sans rendre de compte à personne et désertaient. Elles sont beaucoup plus difficiles à repérer, n'ayant pas laissé

[486] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 29, veuve Larchevêque, Certificat de blanchisseuse, Lusignan, 18 septembre 1815.

[487] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 24, Marie-Jeanne Schellinck épouse De Carnin épouse Desagher, Lettre du Conseil d'Administration du 8° régiment d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, 20 octobre 1807.

[488] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 51, Olive Laurent veuve Jourdan, Ordre du jour de l'armée de Saint-Domingue, Le Cap, 2 floréal an X.

de témoignages ou de documents administratifs relatifs à leur départ de l'armée. Nous avons pu toutefois retrouver la trace de certaines d'entre elles, qui eurent maille à partir avec la justice, civile et militaire. C'est, par exemple, le cas de Marie Lejeune, jeune prussienne habillée en garçon pour suivre ses parents à l'armée ; son père était en effet sous-officier dans un régiment de hussards où sa mère servait comme cantinière. Après leur mort, elle vit d'aumônes à Paris, avant d'être engagée par un officier comme tambour aux Conscrits de la Garde. Elle y sert pendant deux ans et abandonne son bataillon à Bayonne le 30 juin 1810. Elle est arrêtée comme déserteur et, peu après, radiée des contrôles parce que sa nature féminine est découverte[489].

b) Retour à une vie plus conventionnelle

Et ce n'est pas tout de quitter l'armée, il faut ensuite retrouver les habitudes de la vie civile. Pour les femmes qui ont vécu dans les armées napoléoniennes, ce retour nécessite une certaine adaptation. C'est en effet pour elles l'occasion de découvrir la vie sédentaire, au sein d'une communauté aux professions plus variées que celles qu'on peut retrouver à l'armée.

Il est toutefois difficile de connaître avec précision la façon dont ces femmes s'adaptèrent à la vie civile, après avoir vécu dans les armées, car aucune d'entre elles n'a laissé de témoignage.

[489] Georges MAUGUIN, « Une femme tambour aux conscrits de la Garde : Marie Lejeune, 1808-1810 », *Revue de l'Institut Napoléon*, numéro 3, 3° trimestre 1938, p. 162-163

On peut cependant supposer que ces femmes trouvèrent dans la vie civile un cadre de vie plus stable et purent installer leur famille dans un vrai foyer au lieu d'une voiture qui change de bivouac tous les soirs.

De la même manière, le retour à une vie sédentaire permettait à ces femmes de se débarrasser du souci constant de l'approvisionnement, toujours à recommencer. En effet, même si elles s'installaient comme marchandes, ces femmes se trouvaient insérées au sein d'un système économique préexistant et dans lequel l'approvisionnement était organisé.

Enfin, pour les femmes qui avaient pris des habits d'homme, la fin de la vie militaire doit s'accompagner d'un retour au port des vêtements féminins ainsi qu'à l'exercice d'une profession plus conventionnelle pour une femme. C'est, par exemple, le cas de Thérèse Figueur, qui, à la chute de l'Empire, s'installe à Paris, reprend des vêtements féminins, et, associée avec une de ses connaissances, ouvre une table d'hôtes pour officiers[490].

3. Une carrière qui continue ?

Cependant, toutes les femmes présentes dans les armées napoléoniennes ne retournèrent pas à une vie civile à la chute de l'Empire. Certaines d'entre elles, plus particulièrement parmi les cantinières, vivandières et blanchisseuses, continuèrent leur carrière militaire.

[490] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, ch. 19

Ainsi, on a pu retrouver la trace d'une cantinière des armées napoléoniennes, la femme Blanc, qui accompagna son époux, sergent[491], lors de l'expédition française vers le Sénégal en 1816, et qui périt avec lui dans le naufrage de *La Méduse* : tous deux furent jetés du radeau, le sixième jour de dérive, parce que jugés trop faibles pour survivre[492].

Mais cette femme n'est pas la seule et nous sont également parvenus les noms de Thérèse Jourdan, dite 'la doyenne des cantinières', ou encore de Catherine Rohmer.

Thérèse Jourdan, née en 1768 à Besançon, épousa Jean Patru, sergent à la 83ème demi-brigade d'infanterie en 1783. Elle le suivit pendant toutes les campagnes de Napoléon, jusqu'à la bataille de la Moskowa qui la laissa veuve. Elle rentra en France et prit part à toutes les campagnes de la fin de l'Empire. A la Restauration, elle fut affectée au quatrième régiment d'infanterie de ligne et participa en 1823 à la campagne d'Espagne sous les ordres du duc d'Angoulême. Elle fit ensuite campagne en Afrique, entre 1830 et 1834. Elle se retira après cela du service mais continua à vivre à la suite du régiment et partit en Algérie en 1856, puis s'installa à Issoudun en 1860, où elle résida jusqu'à son décès le 5 octobre 1862. Même pendant sa retraite, elle avait droit au respect et à l'affection des soldats, était pensionnée par les officiers, et profita de l'ordinaire du régiment[493].

---

[491] Jacques-Olivier BOUDON, *Les naufragés de la Méduse*, Paris, Belin, 2016, 335 pages, p. 114

[492] Jacques-Olivier BOUDON, *Les naufragés de la Méduse*, Paris, Belin, 2016, 335 pages, p. 110

[493] Jean ALESSON, *Les femmes décorées de la légion d'honneur et les femmes militaires*, Paris, G. Melet, 1891, 177 pages, p. 24-25

Catherine Rohmer, quant à elle, naquit à Colmar en 1783. Elle était la fille d'un sergent et d'une vivandière ; son père mourut lors de l'occupation de la Calabre, et sa mère sur le champ de bataille de Fleurus. En 1802, elle épousa François Girard, tambour-major à la 62ème demi-brigade, et le suivit comme vivandière pendant toutes les campagnes de Napoléon, jusqu'à l'île d'Elbe et Waterloo. Elle avait alors huit fils sous les drapeaux. En 1815, son mari fut nommé adjudant, dans l'artillerie. Tous deux prirent part à la campagne d'Espagne de 1823, au cours de laquelle François Girard fut tué d'un coup de feu. A son retour en France, Catherine Rohmer épousa un sergent-major des sapeurs, et le suivit lors de la campagne d'Afrique ainsi que ses huit fils soldats, parmi lesquels deux moururent au combat, de même que son deuxième époux. Elle-même fut blessée de deux coups de feu à la bataille de la Maison-Carré. En 1839, elle vivait, retirée de l'armée, à Colmar, dans la misère. On perd ensuite sa trace[494].

B. La question des récompenses

Ces femmes qui ont pris part à l'épopée napoléonienne et ont contribué à la grandeur militaire de la France, payant de leurs biens, et surtout de leur personne, désiraient, tout autant que les hommes qu'elles accompagnaient, recevoir une récompense, au moins symbolique, en remerciement de leurs actions. Certaines d'entre elles souhaitaient même un soutien financier et matériel afin de vivre et de faire vivre leur famille.

[494] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 448-450

Et si les femmes présentes dans les armées napoléoniennes purent recevoir une décoration au moment de l'épopée, on peut également s'interroger sur la façon dont elles furent traitées quand les vétérans des armées de Napoléon furent distingués par le neveu de celui-ci.

1. Décorations

Avant même la fin des campagnes napoléoniennes et la chute de l'empereur, les soldats ont pu recevoir une récompense, que ce soit des armes d'honneur, des décorations instaurées pendant le Consulat, ou encore la légion d'Honneur, voire même pour certains un titre nobiliaire et une dotation en terres.

Pour les femmes dans les armées, qu'elles soient combattantes ou cantinières, il n'y pas de si vaste choix en guise de récompense. Et ces décorations sont rares : ainsi, la femme Cazajus, cantinière au 57ème régiment d'infanterie de ligne, et qui à l'affaire de Lomitten le 4 juin 1807, s'engagea par deux fois dans le ravin où combattaient les troupes françaises afin de leur distribuer deux barils d'eau-de-vie ne fut pas remerciée de ses actes autrement que par une citation à l'ordre du jour[495], alors que rien de obligeait à un tel dévouement.

Il existe cependant quelques récompenses que les femmes présentes dans les armées napoléoniennes peuvent recevoir, à l'image de Marie Dauranne, cette blanchisseuse de la 51ème demi-brigade d'infanterie de ligne qui sauva deux hommes de la noyade lors du franchissement de la Piave le 22 ventôse an V[496]. Elle reçut en guise

[495] Louis MAURER, « Une cantinière du terrible 57° », *Feuilles d'histoire* 6, 1911, p. 413-416

[496] Le 13 mars 1797

de remerciement pour son action héroïque une chaîne d'or et une médaille civique[497], sur ordre du général en chef de l'armée d'Italie, Bonaparte[498].

Cette décoration devint ensuite la récompense particulière des cantinières, des vivandières et des blanchisseuses ; cependant, elle reste fort rare : aucun des dossiers détenus au Service Historique de la Défense n'en signale, à l'exception de celui de Marie Dauranne dont nous venons de parler. Cependant, la tradition orale a rapporté le souvenir de femmes qui la reçurent : c'est par exemple le cas de Marie Jeanne Scherre, veuve Haros, connue sous le nom de « Mère-la-Joie » au camp de Boulogne, cantinière de la 36ème demi-brigade d'infanterie de ligne, et qui fut décorée par l'empereur pour sa conduite héroïque pendant la campagne d'Allemagne de 1805 et à la bataille d'Austerlitz[499].

Cependant, il faut souligner qu'aucune de ces femmes ne reçut « l'étoile des braves », ou, s'il arriva que cette décoration fut épinglée sur la poitrine de l'une d'entre-elles, comme on le raconte de Marie-Jeanne Schellinck[500], ce fait ne fut jamais suivi d'un brevet et d'une pension, qui auraient pu officialiser une telle récompense, et donner le droit au port légitime de cette médaille[501].

---

[497] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 87, Marie Dauranne, Extrait du *Petit Journal militaire maritime, colonial*, 1° année, n° 1, 13 décembre 1903, p 9-10

[498] Idem, Lettre de Bonaparte au Directoire, Valrasone, 27 ventôse an V

[499] Danielle DEON BESSIERES, *Les femmes et la Légion d'honneur depuis sa création*, Paris, les Editions de l'Officine, 2002, 300 pages, p. 25

[500] Cf. *Le petit journal, supplément du dimanche*, 10 septembre 1894

[501] Danielle DEON BESSIERES, *Les femmes et la Légion d'honneur depuis sa création*, Paris, les Editions de l'Officine, 2002, 300 pages, p. 21

« Si, dans la pensée de Bonaparte et son opinion connue sur le rôle qu'elles devaient tenir dans la société, les femmes ne devaient pas être admises dans cette haute distinction, rien dans les statuts de l'Ordre, muets sur ce sujet, n'interdisaient que cette décoration fut attribuée à une personne de sexe féminin. Nombre de femmes ont d'ailleurs revendiqué cet honneur, et particulièrement celles qui ont servi comme cantinières ou sous l'uniforme dissimulant leur sexe pour se battre ou pour suivre leur mari. Mais la légende est plus forte que la réalité. Et si l'Empereur a épinglé une croix ou une chaîne avec une médaille à son effigie sur des poitrines féminines sans qu'un brevet ait ensuite concrétisé ce geste de reconnaissance spontané de la bravoure de vaillantes françaises, la valeur de ces femmes s'en trouve-t-elle diminuée ? »[502]

2. Pensions et soldes de retraite

C'est une fois rentrées chez elles que les femmes qui avaient servi dans les armées napoléoniennes, que ce soit comme combattante ou comme cantinière, cherchaient à obtenir une récompense de ce service de la part de l'Etat, commençaient les démarches pour obtenir une pension ou une solde de retraite. Ainsi, Marie-Anne Bruet[503], épouse Fortemanne, chasseur au 3° régiment de chasseurs à cheval, reconnue

[502] Danielle DEON BESSIERES, *Les femmes et la Légion d'honneur depuis sa création*, Paris, les Editions de l'Officine, 2002, 300 pages, p. 18

[503] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Marie-Anne, Bruet épouse Fortemanne.

femme le 1° nivôse an IX[504], avait déjà déposé un congé au bureau de la Guerre pour en obtenir des secours[505] le 28 nivôse suivant[506].

Cependant, ce n'est pas toujours aussitôt de retour dans leur foyer que ces femmes demandaient une pension aux bureaux de la Guerre. Ce n'est par exemple que près de quinze ans après son retour à Nancy qu'Henriette Bonnet[507], veuve Chauvel[508], veuve Hubert[509], envoya une pétition[510] au ministre de la Guerre pour en obtenir des secours.

a) Des démarches longues et complexes

Cependant, ce n'est pas parce qu'une demande de secours a été effectuée auprès du ministère de la Guerre que les femmes qui ont servi dans les armées napoléoniennes sont assurées d'être tirées de la misère, ni même d'obtenir une pension. Ainsi, le dossier

[504] Le 22 décembre 1800.

[505] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Marie-Anne, Bruet épouse Fortemanne, Etats de service de Marie-Anne Bruet, Conseil d'Administration du 3° régiment de chasseurs à cheval, Mantoue, 28 nivôse an IX.

[506] Le 18 janvier 1801.

[507] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 40, Henriette Bonnet veuve Chauvet veuve Hubert.

[508] Idem, Extrait mortuaire de Charles Chauvet, hôpital militaire de Saint-François de Vérone, 8° bataillon de grenadier.

[509] Idem, Pétition au ministre de la Guerre, Nancy, janvier 1812.

[510] Idem.

de la veuve Angot[511] détenu par le Service Historique de la Défense à Vincennes ne contient-il qu'une seule pièce, une lettre de demande de secours au gouvernement[512], à laquelle sans doute aucune réponse n'a été apportée.

De façon plus générale, pour aboutir, une demande de pension déposée auprès du ministère de la Guerre est une démarche complexe. On a pu retrouver dans le dossier de Marie-Anne Bruet épouse Fortemanne deux notices émanant de cette institution et détaillant les pièces à fournir pour obtenir la solde de retraite ou une pension de veuve.

La première « notice des pièces à fournir pour la solde de retraite, loi du 28 fructidor an VII[513] » demande :

- *Le certificat des états de service, promotions et blessures, par le Conseil d'Administration du corps*
- *Le congé absolu*
- *Un extrait de l'acte de naissance*
- *Un certificat du maire, si le pétitionnaire est retourné dans ses foyers, précisant si ce dernier bénéficie d'aides de l'Etat*
- *Si besoin, un certificat des blessures et des infirmités, signé par deux officiers de santé*
- *Un certificat des autorités militaires si le pétitionnaire est un civil.* [514]

[511] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 116, veuve Angot.

[512] Idem, Lettre du colonel du 67° régiment de ligne au ministre de la Guerre, Figuières 19 novembre 1810.

[513] Le 14 septembre 1799

Quant à la « notice des pièces à fournir pour la pension de veuve, loi du 14 fructidor an VI[515] », elle demande :

- *Le certificat de décès et de service du mari, par le Conseil d'Administration du corps*
- *Les extraits des actes de naissance et de mariage*
- *Le certificat de non-divorce*
- *Le certificat de défaut de patrimoine, par le maire ou le sous-préfet*
- *Un extrait des rôles des contributions*
- *Les certificats d'infirmités des enfants, si besoin est, signés par deux officiers de santé.*[516]

Il faut ainsi souligner qu'aucune forme de secours n'est prévue spécifiquement pour les femmes utiles présentes aux armées, qu'elles soient cantinières, vivandières ou blanchisseuses.

Et ces demandes prennent toujours un certain temps pour être satisfaites. Ainsi, Jeanne Demonaz, veuve Gérard, reçut un brevet de pension[517] six mois après avoir

---

[514] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Bruet Marie-Anne, épouse Fortemanne, Notice des pièces à fournir pour la solde de retraite, loi du 28 fructidor an VII

[515] Le 31 août 1798

[516] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Bruet Marie-Anne, épouse Fortemanne, Notice des pièces à fournir pour la pension de veuve, loi du 14 fructidor an VI

[517] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz, veuve Gérard, Certificat de pension

envoyé une pétition[518] au ministre de la Guerre on peut considérer que sa demande fut traitée dans un délai raisonnable.

Par ailleurs, si la pétitionnaire reçoit l'appui de puissants, cela permet une accélération du traitement du dossier, et donc un versement plus rapide ; comme le prouve le cas de Madeleine Kintelberger[519], dont la pétition fut appuyée par le maréchal Kellermann[520] et le général Rapp[521].

b) Une somme qui permet rarement de vivre

En effet, les sommes allouées à ces femmes présentes dans les armées napoléoniennes sont extrêmement modestes, et, dans la plupart des cas, ne leur permettent pas de vivre, encore moins de faire vivre leur famille.

En effet, si la pension était calculée d'après les revenus de la pétitionnaire, et de ses besoins, c'est-à-dire le plus souvent du fait qu'elle ait ou non charge de famille, et

[518] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz, veuve Gérard, Pétition au ministre de la Guerre, Orelle, 2 juin 1806

[519] Cf. SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 122, Madelaine Kintelberger veuve Muller.

[520] Idem, Lettre du maréchal Kellermann à M. Goulhot (ministère de la Guerre), 21 mai 1808 ; idem, Lettre du maréchal Kellermann au ministre de la Guerre, 21 mars 1808.

[521] Idem, Lettre du général Rapp à l'empereur, 23 janvier 1809 ; idem, Lettre du général Rapp au ministre de la Guerre, 26 juillet 1806

du nombre d'enfants qui dépendaient d'elle, ce subside était toujours calculé au plus juste, et n'était qu'une aide, et non pas une rente. Ainsi, il est intéressant de comparer le montant de cette pension au montant de la solde de retraite que pouvaient toucher les hommes : l'écart peut être de un pour quatre. C'est par exemple le cas de Jeanne Christine Elisabeth Pauly, épouse Billers[522] : alors que son mari, Jean-Benoît Billers, vingt-cinq ans de service, sous-lieutenant à l'ancienneté, touche 857,17 francs de solde de retraite[523], elle n'obtient, après le décès de ce dernier, qu'une pension de 150 francs[524], alors, qu'elle a été pendant dix ans blanchisseuse.

Il est important de souligner par ailleurs que les dossiers de demande de pension ou de secours qui aboutissent sont rares : pour seulement douze des vingt-sept dossiers où se trouve une lettre demandant à l'empereur, ou au ministre de la Guerre une pension ou un secours on peut retrouver qu'une pension a été attribuée.

Et la somme moyenne obtenue dans les dossiers de pension détenus au Service Historique de la Défense est de cent vingt francs.

C'est pourquoi un grand nombre de ces femmes présentes dans les armées napoléoniennes sont tombées dans la misère après leur retour des armées, et sans doute très peu d'entre elles ont laissé leur nom à la postérité. Cependant quelques unes ont

[522] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 115, Jeanne Christine Elisabeth Pauly veuve Billers.

[523] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 2 YI 115, Jeanne Christine Elisabeth Pauly veuve Billers, Solde de retraite de Jean Benoît Billers, 16 août 1810.

[524] Idem, Décret de pension de Jeanne Christine Elisabeth Pauly veuve Billers, 11 juillet 1812.

échappées à l'oubli, comme Catherine Rohmer, citée par Philippe Le Bas comme vivant dans la plus grande misère à Colmar en 1839[525].

c) Une place aux Invalides

La situation physique et l'impotence de certaines de ces femmes à leur retour des armées étaient telles qu'elles cherchèrent à bénéficier d'une place en hospice, soit immédiatement dès leur retour des armées, comme Marie-Anne Bruet qui écrit dans ce sens au Premier Consul[526] le 28 vendémiaire an XI[527], soit dans leur vieillesse. Et si les places en hospice pouvaient leur revenir, cela reste somme toute assez rare. On peut cependant citer Thérèse Figueur qui passa les vingt dernières années de sa vie à l'hospice des Petits-Ménages à Ivry et y mourut le 22 avril 1861[528].

Plus rare encore est le fait qu'une femme soit admise aux Invalides. Ce cas de figure se présenta seulement deux fois ; ou du moins en avons-nous deux fois la trace. Après de nombreuses demandes, Marie-Josèphe Duchemin[529] obtint une place à la

---

[525] Cf. Philippe LE BAS, France : dictionnaire encyclopédique, Paris, Firmin Didot frères, 1840-1845, 15 volumes.

[526] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 34, Marie-Anne, Bruet épouse Fortemanne, Lettre au premier Consul, 28 vendémiaire an XI.

[527] Le 20 octobre 1802.

[528] Alain PIGEARD, « Femme », *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2002, 814 pages, p. 262-263.

[529] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 10, Angélique Duchemin veuve Brulon, Etats de service (2215EMA/SHA).

succursale des Invalides à Versailles le 27 brumaire an VI[530]. Quelques mois plus tard, elle est réformée avec une solde provisoire, avant d'être réadmise définitivement, à Paris, le 24 frimaire an VII[531]. Et Rose Barreau entra à la succursale des Invalides à Avignon le 1° septembre 1832 avec son mari François Layrac, et y demeura jusqu'à son décès le 24 janvier 1843. [532]

3. La Médaille de Sainte Hélène et la première Légion d'Honneur féminine

Si les femmes présentes dans les armées napoléoniennes ne furent que très peu décorées au cours de l'épopée, qu'en fut-il lorsque les vétérans de ces campagnes furent distingués, le neveu de Napoléon étant au pouvoir, d'abord comme président de la République de 1848 à 1851, puis comme empereur jusqu'en 1870.

Ce dernier institua en effet la médaille de Sainte-Hélène, en application de la volonté manifestée par l'Empereur dans son testament. C'est un acte de reconnaissance à l'égard de ceux qui, de 1792 à 1815, avaient combattu « pour la gloire et l'indépendance de la France »[533]. Il s'agit d'une médaille commémorative,

[530] Le 17 novembre 1797.

[531] Le 14 décembre 1798.

[532] SHD, Fond des Archives de l'armée de Terre et des organismes du ministère de la Défense, GR 1 YI 1, Alexandrine Rose Barreau épouse Layrac, Certificat de séjour aux Invalides d'Avignon, Avignon, 19 août 1849.

[533] *Testament de Napoléon Ier*, Longwood, 15 avril 1821, III, § 2

> *« voulant honorer par une disposition spéciale les militaires qui ont combattu sous les drapeaux de la France dans les grandes guerres de 1792 à 1815 »*[534],

accordée, en théorie, à tous les survivants.

Cependant, les critères d'attributions de cette décoration sont relativement souples, et varient selon les communes, qui répertorient les vétérans des armées napoléoniennes, et selon les départements, qui décident de l'attribution, ou non, de la médaille[535] : les enfants de troupe, les cantinières, et les femmes présentes à l'armée peuvent ou non la recevoir. Ainsi, Joséphine Mertens, née à Bruxelles en 1755, et résidant en 1857 à Laudun[536], veuve de Claude Garche, a servi à partir de 1805 et jusqu'au premier septembre 1815 à la première compagnie du bataillon du Danube. Elle demanda la médaille de Sainte-Hélène mais cette décoration lui fut refusée sous le prétexte qu'elle n'était pas destinée aux femmes[537].

On a pu retrouver la trace de vingt-cinq femmes qui demandèrent la médaille de Sainte-Hélène mais ce nombre est sans doute bien en-deçà de la réalité pour ce qui est des femmes actrices de l'épopée napoléonienne, encore vivantes en 1857.

Parmi les survivantes de la Grande Armée,

> *« Une femme arbore fièrement ses deux médailles : Marie-Angélique Duchemin (20 janvier 1772 – 13 juillet 1859), sous-officier au 42ème régiment. Elle fut tardivement décorée de la Légion d'Honneur, le 15*

---

[534] Décret du 12 août 1857

[535] Frédéric MATHIEU, *Napoléon, les derniers témoins*, Massy, Sébirot, 2011, 536 pages, p. 21

[536] Département du Gard

[537] Cf. stehelene.org, recherche « Mertens »

août 1851[538] *(jour de la Saint-Napoléon), par le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, pour faits d'armes lors du siège de Calvi en juillet-août 1794, où elle fut grièvement blessée. Première femme à être admise aux Invalides, elle fut récipiendaire de la Médaille de Sainte-Hélène dès la création de celle-ci. »*[539]

Ainsi donc, comme au long de l'épopée, les femmes purent être décorées pour avoir participé aux guerres napoléoniennes. Cependant, quelle que soit l'époque, elles furent toujours moins récompensées que les hommes, et on a pu leur refuser une décoration sous le simple prétexte qu'elles étaient femmes, alors que leur courage et leur héroïsme ne déparait en rien celui de leurs homologues masculins.

C. L'image laissée à la postérité

Cependant, si les femmes des armées napoléoniennes furent peu récompensées par le pouvoir officiel, elles furent tout de suite, et pour longtemps, célébrées de différentes façons par leur entourage. On a pu les décrire ainsi :

« La vivandière est un type à part ; elle a sa page immortelle dans l'histoire de nos guerres. Elle a accompagné nos armées sur tous les champs de batailles, depuis les hauteurs de Jemmapes jusqu'aux Pyramides, depuis les rampes glacées du Splügen jusqu'aux plaines fécondes et riantes de l'Italie et de l'Espagne, depuis Madrid jusqu'à

[538] AN LH/379/64, légion d'honneur de Marie-Josèphe Duchemin, Fiche récapitulative du dossier

[539] Yves MOERMAN et Yann DENIAU, *Les grognards centenaires de Napoléon, Les derniers soldats médaillés de Sainte-Hélène*, Bruxelles, Mémogrames, 2010, 432 pages, p. 155

Moscou, depuis Constantine jusqu'à Zaatcha. Tour à tous vivandière, chirurgien, sœur de charité, soldat au besoin, mais toujours femme, mère, compagne du soldat, elle a vu les côtés terribles et à la fois pittoresques et poétiques de la vie des camps ; elle a assisté aux sublimes horreurs des champs de bataille, aux spectacles sanglants et enivrants : elle a vu passer les ouragans de cavalerie (procellae equestres) qui ébranlent le sol et disparaissent dans un nuage de fumée et de sang ; elle a parcouru Eylau, Friedland et Essling, au milieu d'un monceau de cadavres et des cris de douleurs des blessés et des mourants. Puis elle s'est reposée sur les dalles de marbres des palais des Maurer, à Séville, et sur les bords fleuris de la Guadiana ; elle a entendu le chant des gondoliers sur les rives du Tage et de l'Arno, et franchi les glaçons de la Bérézina. La vivandière est enfin entrée, avec la tête de colonne de nos armées victorieuses, à Rome, à Naples, à Berlin, à Varsovie, à Moscou. Victoires et revers, succès et défaite, plaisirs et misère, elle a tout vu, tout bravé, tout partagé avec nos soldats. »[540]

Ainsi, dès le début du XIXème siècle, la presse et l'historiographie ont loué le comportement de ces femmes ; la chanson et le théâtre ont eux aussi vanté leurs hauts-faits. Et les arts picturaux se sont aussi emparés d'elles, afin de laisser un souvenir visible de leurs actes.

[540] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. 437 - 438

1. La presse et l'historiographie du XIXème siècle

A l'époque des faits, sous l'Empire, mais aussi dans la première moitié du XIXème siècle, et encore sous le Second Empire, la presse s'est intéressée à certaines de ces femmes, les présentant comme des héroïnes, mais soulignant en même temps tout ce que leur position contient d'étrange.

Et l'historiographie du XIXème siècle, par le biais d'ouvrages recensant les « femmes guerrières[541] » ou les « femmes militaires[542] », acception plus large qui englobe également les cantinières et vivandières, femmes présentes à l'armée, présente elle aussi à son lectorat ces femmes des armées napoléoniennes. Ces livres sont souvent des recueils de biographies, plus ou moins détaillées, relatant la vie et surtout les hauts-faits de femmes présentées comme des héroïnes, à l'image de l'ouvrage d'Edouard de la Barre Duparc[543]. A la même époque sont aussi publiées de nombreuses brochures et opuscules qui tendent à faire connaître du grand public ces femmes dont le comportement semble inhabituel, selon les canons de l'époque.

[541] Jules-Jean-Gaétan PICHON, *Les Femmes soldats*, Limoges, Ussel frères, 1898, 99 pages.

[542] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages.

[543] Edouard de LA BARRE DUPARCQ, *Histoire militaire des femmes*, Paris, 1873, 295 pages.

a) Des héroïnes

Ces femmes sont présentées au public comme des héroïnes, dignes d'éloges et de louanges pour leur comportement méritoire sur le champ de bataille et dans toute leur vie militaire. Ainsi, Jean Alesson a pu écrire en 1891 : « La femme qui fait le coup de feu est un personnage étrange. »[544]

Et nombre d'auteurs leur attribuent des qualités qui semblent réservées aux hommes, telles que le courage :

> *« C'est en effet une opinion très répandue parmi nous, que le sexe, appelé le sexe faible, ne peut ni ne doit allier aux qualités privées, qui font le charme du foyer domestique, l'énergie et la valeur, apanage consacré du sexe fort »*[545].

On refuse donc à ces femmes, malgré leur force d'âme, une forme de mesure et de maîtrise de soi vis-à-vis de cette ardeur :

> *« La nature leur a donné deux dons douloureux mais célestes (...) : la pitié et l'enthousiasme. Par la pitié elles se dévouent, par l'enthousiasment elles s'exaltent.*[546] *»*

Ainsi, Rose Barreau est-elle décrite comme une « amazone[547] », une « femme intrépide[548]», dans le *Journal de l'Empire* ; tandis qu'en 1897, Jules Ambert affirme encore :

---

[544] Jean ALESSON, *Les femmes décorées de la légion d'honneur et les femmes militaires*, Paris, G. Melet, 1891, 177 pages, p.1.

[545] Alfred TRANCHANT et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages, p. III.

[546] Idem, p. V.

« La vivandière est la mère du soldat, sa sœur, sa compagne, son amie, sa maîtresse. Elle partage toujours ses chagrins et rarement ses plaisirs. Moitié homme, la vivandière apparaît illuminée par la flamme du champ de bataille. »[549]

b) A l'opposé du modèle bourgeois de la femme au foyer

Mais ce n'est pas parce que ces femmes que l'on montre au lecteur ont mené des actions d'éclat et participé, plus ou moins héroïquement, à une fresque épique, qu'elles sont présentées comme des modèles et des exemples à suivre.

En effet, la société du XIXème siècle était fondée sur le *Code Civil* de 1804, qui plaçait les femmes mariées sous la dépendance totale de leur mari en matière juridique, de la même façon que les enfants mineurs. Une femme qui n'est pas dépendante de son père ou de son mari, mais qui mène sa vie de façon autonome, et accomplit même des actions d'éclat, comme Virginie Ghesquière, qui sauva son capitaine de la noyade à Wagram, et son colonel le 2 mai 1812 près de Lisbonne[550] est vue comme un être étrange, qui sort des canons attribués à son sexe. Ce phénomène n'est pas spécifique aux femmes qui combattent, les cantinières qui suivent les armées en campagne y sont

---

[547] *Journal de l'Empire* du 26 février 1809, Paris, Imprimerie de Lenormant

[548] Idem

[549] Auguste Jean Charles RICHARD, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages, p. 4

[550] *Journal de l'Empire du 31 octobre 1812*, Paris, Imprimerie de Lenormant

aussi soumises, ainsi que Gil Mihaely[551] le fait remarquer, affirmant avec Pierre Larousse que

> *« La cantinière […] appartient à un sexe intermédiaire, à quelque chose d'androgyne, beaucoup plus rapproché du sexe fort que du sexe faible »*[552]

En effet, ces femmes ne correspondent pas au modèle de la bourgeoise, femme au foyer, présenté comme l'idéal absolu féminin par le *Code Civil*, et accepté par la société.

Tout au long du XIXème siècle, le souvenir de ces femmes a perduré dans la presse comme dans la littérature : elles étaient une curiosité, partie intégrante de l'image des armées napoléoniennes, et plus largement des armées françaises[553]. Au même titre que les hommes, elles étaient donc dignes de louanges et d'admiration, pour avoir contribué à la grandeur militaire de la France, sous la conduite de Napoléon.

> *« Qui dira jamais le nombre des héroïnes dont les mémoires du temps n'ont su que constater les actes de courage et de dévouement, sans conserver leurs noms ? Elles étaient bien, pourtant, celles-là, de vrais soldats ! Au cours des expéditions d'Irlande et de Saint-Domingue, en Egypte, dans toutes les campagnes à travers l'Europe des armées de la*

[551] Gil MIHAELY, " L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXe siècle", dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 30, 2005, non paginé, §1.

[552] Pierre LAROUSSE, « Cantinier », dans *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*, tome 3, 1867, p. 290.

[553] Cf. « Les Cantinières », *Le Petit Journal*, 9 septembre 1902, p.6

Révolution et de l'Empire, à Fleurus et à Thuin, notamment, le rôle des femmes fut admirable. »[554]

2. Le théâtre et la chanson

La figure de la femme militaire, quelque soit son rôle est également très tôt apparue au théâtre[555] et dans les chansons. Considérée comme un être étrange à la ville, la femme militaire, quel que soit son statut, est jouée sur scène et chantée.

a) La chanson

La chanson a très tôt célébré les cantinières et les vivandières. Ainsi, on attribue[556] au général Lassalle[557] un très célèbre chant à boire, *Fanchon*, qu'il aurait composé au soir de la victoire de Marengo le 25 prairial an VIII[558] en l'honneur d'une

[554] Jules-Jean-Gaétan PICHON, *Les Femmes soldats*, Limoges, Ussel frères, 1898, 99 pages, p. 60

[555] Cf. Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, §16

[556] Jean-Claude QUENNEVAT, *Les vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 223 pages, p. 159.

[557] Antoine Charles Louis, comte de Lasalle, 1775-1809.

[558] Le 14 juin 1800.

cantinière dénommée Fanchon, air qui sera repris pendant toute l'épopée[559], avant de connaître une diffusion plus large, jusqu'à nos jours. Et si les cantinières sont chantées à l'armée, elles le sont aussi à la ville, comme en témoigne un très célèbre air du chansonnier Béranger[560], *La Vivandière*, composé en 1817. A *Fanchon* qui loue la cantinière :

« Chantons pour elle quelque chose.

Ah ! Que son entretien est doux,

Qu'elle a de mérite et de gloire.

Elle aime à rire, elle aime à boire,

Elle aime à chanter comme nous,

Elle aime à rire, elle aime à boire,

Elle aime à chanter comme nous,

Oui comme nous, oui comme nous ! » [561]

La Vivandière répond :

« Vivandière du régiment,

C'est Catin qu'on me nomme.

Je vends, je donne et bois gaîment

Mon vin et mon rogomme.

J'ai le pied leste et l'œil mutin,

Tintin, tintin, tintin, r'lin tintin,

J'ai le pied leste et l'œil mutin :

Soldats, voilà Catin ! » [562]

---

[559] Jean-Claude QUENNEVAT, *Les vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 223 pages, p. 159.

[560] Pierre-Jean de Béranger, 1780-1857.

[561] Jean-Claude QUENNEVAT, *Les vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 223 pages, p. 159.

Parfois la chanson peut célébrer une héroïne en particulier, comme ce fut le cas de Virginie Ghesquière peu après ses exploits au 27° régiment d'infanterie de ligne. La chanson *Une jeune guerrière*[563], qui reprend l'air d'une romance célèbre du temps, *Partant pour la Syrie*, chante :

« La guerrière intrépide,

Que l'amour fraternel

Sert en tout lieu de guide,

Sauva son colonel.

(...) D'une ardeur martiale,

En volant au combat,

La gloire te signale

Comme un brave soldat. »[564]

Les chants militaires ne sont pas tous marqués de cette « note héroïque et sentimentale[565] » qui plaît tant à la ville lorsque l'on veut décrire une femme qui vit aux armées. Leurs accents sont souvent gaillards, voire même grivois, comme dans ce refrain intitulé *La cantinière* dont Robert Ouvrard nous rapporte les paroles :

« La cantinière aux beaux bras est le plaisir des jeunes soldats

---

[562] Cf. Auguste Jean Charles RICHARD, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages, p. 152-155.

[563] Cf. Emile CERE, *Madame Sans-Gêne et les femmes soldats, 1792-1815*, Paris, Plon, 1894, 320 pages, p. 193.

[564] Cf. Joseph VINGTRINIER, *1789-1902. Chants et chansons des soldats de France*, Paris, A. Méricant, 1902, 303 pages, p. 59-60.

[565] V. HUEN, « Les tenues des cantinières et vivandières de la fin du XVIII° siècle à la fin du XIX° siècle », *Le Passepoil : bulletin illustré de la Société d'études des uniformes*, 6° année, n°4, juillet-août 1926, pages 53 à 60, p. 60

Les jeunes soldats sont militaires pour embrasser la cantinière

Refrain : Gauche, droite, sabre au côté ! La cantinière se laisse baiser (bis)

Et en avant et en avant la cantinière ! La cantinière du régiment (bis)

La cantinière aux belles dents est le plaisir des jeunes sergents…

La cantinière aux jolis pieds est le plaisir des officiers… »[566]

b) Le théâtre

Les femmes des armées napoléoniennes ont été également montrées sur scène, au théâtre, tout au long de la période, et jusqu'à la fin du XIXème siècle.

Les premières représentations théâtrales du XIXe siècle dessinent un stéréotype dévalorisant de la femme militaire, à l'allure suspecte[567]. Elle est marginalisée et assimilée à cette catégorie d'hommes préposés aux bagages et aux marmites. En 1813, une comédie est consacrée à cette femme qui commence à attirer l'attention. Au premier tableau, l'héroïne portant le nom peu flatteur de Marotte récite son *credo* en salant son ragoût :

[566] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 229

[567] Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, §25

> *« Force sel et poivre là-dedans. Ravigotons ça, ça fait boire au soldat. Je suis vivandière, faut tirer parti du métier […]. On boit, on boira toujours, j'faisons de bonnes affaires »*[568]

Après la chute de l'Empire, quelques nuances nouvelles interviennent dans cette représentation. *Une journée au camp*, montée en octobre 1815, représente un véritable espace mixte où presque tous les sous-officiers vivent en ménage[569] . Les femmes y sont présentes pour suivre un amant, ou parce qu'elles sont issues de familles militaires. Cette mixité dans les espaces militaires rend presque impossible la séparation entre combattantes et non combattantes, sur la scène[570]comme dans la réalité, et confère à toutes ces femmes une image qui reste suspecte.

> *« Chanson, vaudeville et poésie dépeignent la caserne comme un haut lieu de débauche et attribuent aux femmes militaires des mœurs libres. Les femmes vivent à l'armée sans être militaires, parfois prennent part aux combats sans être officiellement des combattantes. Éléments de désordre et de confusion des sexes, les femmes militaires sont*

---

[568] Charles-Augustin de BASSOMPIERRE, dit SEWRIN, *La vivandière*, comédie en 1 acte, mêlée de couplets, théâtre des Variétés, 23 avril 1813, Paris, Fages, 1813, p. 5.

[569] Marc-Antoine-Madeleine DÉSAUGIERS et Michel-Joseph GENTIL DE CHAVAGNAC, *Une journée au camp*, mélodrame comique en 2 actes, mêlé de vaudevilles, Paris, théâtre de la Porte-Saint-Martin, 17 octobre 1815, Paris, Barba, 1815.

[570] Cf. Jules-Joseph-Gabriel de LURIEU, *Le tambour et la vivandière, ou la Capitulation*, vaudeville historique en 1 acte, théâtre du Vaudeville, 9 octobre 1816, Paris, Mlle Huet-Masson, s.d.

Cf. Charles DUPEUTY, Nicolas BRAZIER et Pierre-Frédéric-Adolphe CARMOUCHE, *Le palais, la guinguette et le champ de bataille*, prologue d'inauguration en 3 tableaux, à grand spectacle, Paris, Cirque-olympique, 31 mars 1827.

sanctionnées par une réputation problématique et une marginalisation. »[571]

Et, à la fin du siècle, la cantinière demeure inquiétante, vue « comme une source d'instabilité et une menace permanente pour la famille »[572]. Voici, par exemple, celle qui est représentée au théâtre des Nouveautés en 1880 :

> *« Tout l'escadron sait bien que pour la vertu, la cantinière du 36e chasseurs est un dragon ! […] Elle a pourtant des avantages, mais c'est une forteresse imprenable, malgré les ouvrages avancés »*[573] .

Toutefois, malgré ce côté grivois qui demeure, la femme militaire s'éloigne de plus en plus sur scène de la femme légère[574].

Et en 1893, une femme militaire va, sur scène, souligner l'opposition entre le monde militaire, frustre mais loyal et franc, et la cour policée mais méprisant les plus humbles. Il s'agit de *Madame Sans-Gêne*[575], pièce qui aurait dû présenter à son public les exploits de la vraie « Madame Sans-Gêne », Thérèse Figueur, et qui finalement met en scène Catherine Hubscher, la maréchale Lefèbvre, ancienne blanchisseuse. Deux ans

---

[571] Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, § 26

[572] Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, § 42

[573] Félix RIBEYRE et Paul ROUCOUX dit BURANI, *La Cantinière*, pièce en 3 actes, musique de M. Robert Planquette, Paris, théâtre des Nouveautés, 26 octobre 1880, Paris, L. Bathlot, 1880, p. 11

[574] Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, § 43

[575] Victorien SARDOU et Emile MOREAU, « Madame Sans-Gêne », *L'illustration théâtrale*, n°75, 21 décembre 1907, non paginé

plus tard, c'est un drame historique qui fait intervenir, outre une cantinière, une femme qui s'engage comme chasseur pour suivre son oncle et par dévouement à l'empereur[576].

D'autres œuvres littéraires représentèrent les femmes des armées napoléoniennes, comme par exemple *La Chartreuse de Parme*[577]. Ce phénomène souligne bien que les femmes militaires faisaient partie de l'imaginaire collectif du XIXème siècle.

3. L'illustration

Les arts picturaux se sont également emparés de ces femmes, et ont représentés plus spécifiquement les cantinières, les vivandières et les blanchisseuses. Cependant, on peut trouver parfois des images de femmes à la suite des armées, et même, plus rarement, de femmes combattantes.

Il existe des différences de styles entre toutes ces œuvres mais on a pu cependant les regrouper en trois catégories, selon leur auteur et le but dans lequel elles ont été créées, mais aussi selon leur format : ce sont d'abord les souvenirs militaires, puis la peinture d'histoire, et enfin l'imagerie populaire et la presse.

---

[576] Fernand MEYNET et Gabriel DIDIER, *Napoléon, drame historique en 5 actes et 9 tableaux*, Paris, théâtre de Belleville, 13 janvier 1895, 1902

[577] STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, Paris, A. Dupont, 2 volumes, 1839, t. 1, 402 pages

a) Souvenirs militaires

On a pu remarquer la présence de femmes sur certains croquis et dessins faits directement à l'armée, ou plus tard lors de la retraite de la vie militaire, œuvre de soldats ou d'officiers doués d'un certain talent pictural.

Albrecht Adam a ainsi pris des croquis tout au long de la campagne de Russie, pendant laquelle il était dessinateur au bureau topographique de l'armée d'Italie, en 1812, au sein du IVème corps de la Grande Armée, auprès du Vice-roi Eugène de Beauharnais. Il dessine alors une série de planches, des scènes du quotidien de l'armée, sur la route ou au bivouac. Sur ces gravures, on peut apercevoir, à plusieurs reprises, des femmes, comme sur le dessin 86, *Sur la route de Wiazma le 20 août*[578]. L'auteur explicite l'origine de ce croquis :

> *« Un jour d'été, par une chaleur étouffante, nous marchions depuis plusieurs heures à côté d'une colonne de quelques régiments de cavalerie bavaroise, à travers lest (sic) sauvages forêts de pins du gouvernements de Wiazma. […] le hasard fit passer le prince tout près d'une femme qui, assise sur un cheval maigre et lourdement chargé, remplissait les devoirs d'une tendre mère en allaitant le nourrisson qu'elle tenait sur ses genoux. »*[579]

[578] Albrecht ADAM, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, 86ème gravure « Sur la route de Wiazma le 20 août»

[579] Idem, 86ème gravure « Sur la route de Wiazma le 20 août»

On peut distinguer sur ce dessin une marmite pendue à la selle du cheval, et d'autres bagages. Une chèvre marche aux côtés du cheval, tenue en laisse. La femme porte une tenue de voyage classique, avec des bottes.

b) Peinture d'histoire

Et ces femmes ne sont pas seulement représentées sur les dessins faits sur le vif par les soldats. On peut également les apercevoir sur certains tableaux de la grande peinture, la peinture d'histoire.

Ainsi, sur la toile du général baron Lejeune représentant le bivouac de l'empereur à la veille de la bataille d'Austerlitz[580], une femme est assise avec des enfants le long de l'enclos qui entoure une maison sur la droite du tableau. Sans doute est-ce une vivandière qui se repose en famille après une journée de marche.

Et le nom de l'une de ces femmes que l'on peut voir sur l'un de ces tableaux nous est parvenu : la vivandière en train de verser à boire aux combattants au centre de *La bataille de Chicana*[581] est Catherine Balland, vivandière au 95ème régiment d'infanterie de ligne[582]. On ne sait rien d'elle en dehors de cet acte d'héroïsme, et cependant son nom est passé à la postérité, de même que son visage. Elle est vêtue d'une robe rouge et d'un chapeau de paille, et porte en bandoulière devant elle un tonnelet qui contient l'eau-de-vie avec laquelle elle désaltère les soldats de son régiment qui combattent devant elle.

---

[580] Louis-François LEJEUNE, *Avant la bataille, le bivouac de l'empereur à Zunan*

[581] Louis-François LEJEUNE, *Bataille de Chiclana, 5 mars 1811*

[582] Alain PIGEARD, *L'armée de Napoléon : 1800-1815 : organisation et vie quotidienne*, Paris, Le Grand livre du mois, 2000, 366 pages, p. 291

Le XIXème siècle est une période où les panoramas, peintures à 360 degrés de grande dimension, installées sur le mur intérieur d'une rotonde et donnant l'illusion de la réalité par des effets de perspective et de trompe-l'œil, sont au goût du jour. Le colonel Langlois a utilisé ce procédé à plusieurs reprises pour représenter les grandes batailles de l'épopée napoléonienne. Et l'on peut remarquer la présence d'une femme sur la toile qui représente *La bataille de Smolensk*[583]. Elle est au centre du tableau, et se lamente avec un cavalier sur le cheval duquel elle s'appuie. Il s'agit peut-être de la femme ou de l'amante de celui-ci, qui pouvait également être vivandière.

c) Gravures de presse et illustrations

La plus grande partie des œuvres picturales peignant la présence des femmes dans les armées napoléoniennes reste cependant celle composée des gravures de presse et des illustrations. Ce ne sont pas les images les plus fidèles à la réalité. Ainsi, en est-il de la gravure de Martinet[584],

> *« Une planche représentant un cantinière, versant à boire à une grenadier à pied de la garde. Cette jeune femme porte un costume bleu foncé, recouvert d'un manteau gris ; elle est coiffée d'un chapeau d'homme sous lequel ses cheveux sont serrés dans un mouchoir de*

[583] Jean-Charles, dit le Colonel LANGLOIS, *Bataille de Smolensk, nuit du 17 août 1812, Napoléon Ier donnant ses ordres pendant la bataille devant la ville en feu*, 1839

[584] Aaron MARTINET, *Cantinière servant du vin à un grenadier à pied de la Garde Impériale*, Bibliothèque du Musée de l'Armée

couleur ; aux jambes des guêtres grises qui sont le seul élément un peu militaire de son vêtement. »[585]

On pourrait ainsi songer que ces femmes étaient toutes des modèles d'élégance, et pouvaient, pour certaines, porter un uniforme[586], alors qu'il n'est est rien.

« Il est d'ailleurs probable que l'aspect des femmes ainsi affublées n'était pas aussi élégant que nous aimons à nous le figurer et qu'elles ne trouvaient pas toujours le loisir de retailler et de recoudre à leur mesure les uniformes dont elles se couvraient. »[587]

Ce phénomène peut être en quelque sorte confirmé lorsque l'on regarde les photographies des cantinières du Second Empire, qui semblent engoncées dans les uniformes qu'elles doivent porter.

« Beaucoup d'entre elles étaient de braves grosses mères de famille assez embarrassées de leur attirail militaire et légèrement grotesques dans leur tenues. »[588]

Toutes ces illustrations idéalisent donc la figure de la femme militaire qui est, sous leurs traits, toujours jeune et élégante.

« Elles sont le plus souvent loin d'être ce qu'on appelle aujourd'hui des top model, ni des jeunettes. Car il leur faut des muscles, pour porter leurs

---

[585] V. HUEN, « Les tenues des cantinières et vivandières de la fin du XVIII° siècle à la fin du XIX° siècle », *Le Passepoil : bulletin illustré de la Société d'études des uniformes*, 6° année, n°4, juillet-août 1926, pages 53 à 60, p. 54

[586] Lucien ROUSSELOT, *La cantinière donne à boire à deux carabiniers et à un chasseur*

[587] V. HUEN, « Les tenues des cantinières et vivandières de la fin du XVIII° siècle à la fin du XIX° siècle », *Le Passepoil : bulletin illustré de la Société d'études des uniformes*, 6° année, n°4, juillet-août 1926, pages 53 à 60, p. 57

[588] Idem, p. 60

biens au travers des lignes ou maîtriser un cheval récalcitrant. Elles se lavent le visage lorsqu'elles le peuvent, c'est-à-dire rarement, et à la hâte. Elles ont de la voix, car il faut pouvoir se faire entendre au milieu de la mitraille, ou au milieu des vingt soldats enivrés et chantant à tue-tête. »[589]

[589] Thérèse SUTTER, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages, p. 208

Conclusion

Mener à bien cette étude ne fut pas toujours une tâche aisée, en raison de la fragilité des sources, peu nombreuses et très dispersées. Cette faiblesse est en partie liée au sujet en lui-même : le travail des cantinières ne méritait pas, aux yeux des témoins, d'être conté dans des mémoires, tandis que les combattantes cachaient leur féminité. En outre, à cause de leur faible extraction sociale qui les a empêchées de produire leurs propres témoignages, il nous a été impossible de rendre compte de l'opinion de ces femmes sur elles-mêmes. Et, même sur le plan administratif, ce sujet est pauvre puisque les protagonistes n'étaient que très rarement alphabétisées, ce qui pouvait les empêcher d'avoir recours aux aides de l'Etat ; une telle pratique demandait en effet de pouvoir correspondre avec le ministère de la Guerre.

La présence de femmes dans les armées était loin d'être une nouveauté lorsque Napoléon commandait en chef les troupes françaises. En effet, en France, la présence des vivandières dans les armées avait pris une telle ampleur au XVIIIème siècle que les rois avaient tenté de la contrôler par le biais d'ordonnances. Dans le même temps, on pouvait déjà trouver des guerrières qui cachaient leur nature et s'engageaient sous un costume masculin. Cependant, ce phénomène restait minoritaire. Avec la Révolution française, de nombreux bouleversements eurent lieu dans toute la société et dans l'armée. La présence des femmes dans les armées et à leur suite crût donc de façon importante, hors de toute réglementation. Le nombre de ces femmes « militaires » fut ainsi plus élevé dans les armées napoléoniennes par rapport aux armées de l'Ancien Régime.

« La présence de femmes au sein de l'armée n'est pas un phénomène nouveau, et prend même à l'époque, dans les armées européennes, des proportions telles que les autorités s'en inquiètent sérieusement. »[590]

Il faut préciser que si les gouvernements du Consulat et du premier Empire tentèrent parfois de réglementer et de contrôler la présence de ces femmes, les moyens employés ne furent jamais suffisants. Surtout, il était difficile de les considérer comme des égales des autres femmes à cause de leurs actions héroïques :

« L'attitude des autorités envers elles était ambivalente, balançant entre admiration et volonté de maintenir la distinction entre qualités masculines et qualités féminines. Or, la force, le courage, l'énergie, l'audace seraient propres aux hommes, la Nature ayant en revanche doté les femmes de plus de douceur et de dévouement privé. Cette conception, qui ne date pas de la Révolution, est longuement développée dans le rapport d'Amar pour justifier l'interdiction des clubs de femmes et leur exclusion du droit de cité. Or, l'existence et la conduite des femmes soldats dérangeaient cette représentation de la différence des sexes. Aussi furent-elles souvent présentées comme des miracles de la Liberté et de la haine des tyrans, capables d'élever des femmes « au-dessus » de leur sexe, de les doter de qualités « masculines », de les transformer en hommes : « Je ne la range même pas parmi les femmes, mais je déclare que cette fille est un mâle, puisqu'elle a, comme les plus intrépides guerriers, affronté la mort dans toutes les circonstances périlleuses », *proclamait le dirigeant Collot d'Herbois le 26 février 1794 à propos de la jeune Anne Quatresous, aux faits d'armes particulièrement*

[590] Lieutenant-colonel CHADUC et Christophe DICKES, « Les femmes de l'expédition. La présence féminine », *Revue du Souvenir Napoléonien*, numéro 421, décembre 1998, pages 33 à 36, p. 33

impressionnants. L'héroïsme guerrier ne pouvait être que masculin, même s'il était illustré par une femme. »[591]

Toutes ces femmes partagèrent, en effet, certains traits de caractère et, principalement, un beau comportement lors des combats :

« Que ce soit pendant les guerres de la Révolution ou de l'Empire, qu'elles soient ribaudes, épouses, cantinières ou femmes-soldats, les exemples de leur courage ne manquent pas. »[592].

En même temps, il faut souligner que leurs vertus guerrières ne leur ôtèrent pas leurs « qualités bien féminines de générosité et de compassion. »[593].

Aucune d'entre elles n'avait été rendue insensible ni par la vie militaire qu'elles menaient, ni par les situations de guerre qu'elles connurent.

« Le combat paraît avoir sur le système nerveux féminin deux actions bien distinctes : certaines femmes, d'allure virile, sont comme remuées, exaspérées par le danger, et se ruent à l'assaut avec la même bravoure que les hommes ; les autres, plus sensibles, plus timides ont l'horreur des scènes de carnage, mais elles sentent leur pitié s'exalter à la vue des misères de la guerre, des blessures horribles des combattants, et se précipitent pour porter secours avec un instinct tout maternel. Cependant, certaines femmes soldats, au cours des guerres, ont pu donner l'exemple à la fois de la bravoure et de la pitié, lâchant le fusil pour bander une plaie, les mains encore noires de poudre : il semble qu'il y ait antinomie entre ces deux sentiments, et la femme, cet être exquis par

---

[591] Dominique GODINEAU, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés,* § 30

[592] Geneviève de Galard, in Marie-Louise JACOTEY, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages, p. 7

[593] Idem, p. 7

la beauté, l'amour et l'abnégation, si décevant par la variabilité de ses impressions, est pourtant susceptible, chez les héroïnes, d'allier le courage le plus viril à la pitié la plus délicate. »[594]

Elles se partageaient, en deux grandes catégories, celles qui sont intégrées au sein des armées, que ce soit comme vivandière ou comme combattante, et celles qui suivent, les épouses et les amantes.

Les premières sont reconnues pour leur courage égal à celui des hommes, dans la rudesse de la vie en campagne et même dans les combats, tout en gardant leurs qualités féminines de compassion ; leur présence est plus ou moins réglementée et toujours tolérée par la troupe et les officiers. À leur retraite, cependant, elles n'ont généralement pas eu droit aux mêmes avantages que les hommes, aussi bien en ce qui concerne les pensions et les aides financières, que lorsqu'il s'agit des décorations. Elles avaient souvent la charge d' une famille, parfois nombreuse.

Les deuxièmes sont plus ou moins admises, sans être beaucoup mentionnées dans les sources qui nous sont parvenues.

Une grande variété de statuts et de situations régnait donc, au moins sur le plan administratif, et la tâche d'une cantinière différait de celle d'une combattante :

« À l'armée, le soldat connaît la femme sous trois aspects différents : la vénérée sœur de charité, l'héroïque femme-soldat et la modeste cantinière. »[595].

---

[594] L. ARNAUD et P. BONNETTE, *La femme sur le champ de bataille : vaillance & dévouement*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1912, 135 pages, p. 54-55

[595] Auguste Jean Charles RICHARD, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages, p. 1

Cependant toutes étaient confrontées aux mêmes types de situations, et leur faisaient face d'une manière semblable. « Toutes ces femmes sont animées par un même patriotisme, une même bravoure, les mêmes sentiments. »[596].

En effet, si l'on peut relever des motifs variés qui poussèrent ces femmes à vivre dans les armées napoléoniennes, que ce soit comme combattante, comme vivandière ou encore en temps qu'épouse, celui qui revient le plus souvent est toutefois l'amour, qu'il soit conjugal ou familial.

> *« Elles eurent la bravoure d'affronter les dangers des combats, de supporter les privations des défaites aux côtés de l'homme qu'elles avaient suivi par amour. Un grand nombre de femmes eurent cette audace, en particulier sous le premier Empire.*
>
> *Dans quelques cas, la femme paraît avoir suivi les troupes dans un but économique, c'est-à-dire pour exercer les fondions d'intendante ou de cuisinière de l'homme combattant. »*[597]

Cependant, ce n'est pas la seule raison qui a pu pousser ces femmes à commencer, et surtout à continuer, une carrière militaire. Ainsi, Raoul Brice affirme :

> *« Les mobiles qui ont conduits les femmes au métier de soldats, ne peuvent se résumer dans l'amour. Celui-ci explique un entraînement passager ; il ne suffit pas à faire comprendre certaines vocations dont l'effet est durable. Les femmes-soldats qui répondent à cette catégorie, sont, à proprement parler, des hommes manqués. […] Elles s'assimilent*

---

[596] Marie-Louise JACOTEY, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages, p. 40

[597] L. ARNAUD et P. BONNETTE, *La femme sur le champ de bataille : vaillance & dévouement*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1912, 135 pages, p. 14

si complètement la tournure militaire, qu'il est impossible de les reconnaître dans le rang parmi les hommes. »[598]

Ce n'est toutefois pas le motif de toutes ces femmes, et Geneviève de Galard explique :

« La femme fait rarement le choix du combat, mais, contrainte par les événements, elle y révèle des qualités extraordinaires ; elle y met souvent la chaleur, la douceur, la tendresse qui donnent à son engagement un caractère très particulier et irremplaçable. »[599]

Malgré des situations très différentes au sein des armées napoléoniennes, les femmes qui y vivaient furent toutes soumises aux mêmes conditions de vie, très rudes, autant par les spécificités de la vie militaire qu'à cause des contraintes auxquelles elles devaient se plier, que ce soit pour remplir leur tâche ou tout simplement parce qu'elles étaient femmes. Ainsi, on peut souligner l'héroïsme des vivandières :

« Pendant la Révolution et l'Empire, menant au bivouac la même vie que les soldats, les cantinières durent se plier à la rude discipline des camps. […]. Elles se conduisirent courageusement, firent presque toutes le coup de feu à l'occasion et, si elles ne furent pas à proprement parler des femmes-soldats, il faut les remercier de leur noble désintéressement, de

---

[598] Raoul BRICE, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, s.d. 364 pages, p. 328

[599] Geneviève de Galard, in Marie-Louise JACOTEY, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages, p. 8

leur bonté d'âme, qui allait souvent jusqu'à l'oubli d'elles-mêmes, quand elles secouraient les malades et les blessés sur le champ de bataille. »[600]

Et Thomas Cardoza de renchérir, en signalant combien la tâche des cantinières suppléait aux manques de l'organisation de l'armée : « Elles complétaient le système logistique rudimentaire de l'armée »[601]. Cependant, ce n'est pas cela qui a permis à ces femmes de s'enrichir.

> *« Bien que les cantinières aient eu des opportunités hors pair pour le butin et le profit, elles souffrirent la maladie, les blessures, les représailles des paysans, l'emprisonnement, la perte des êtres aimés, et la mort, du Portugal à la Russie et du Danemark à l'Egypte. »*[602]

Et c'est également vrai de toutes les femmes qui suivirent les armées en campagne :

> *« Beaucoup d'entre-elles, sans doute, ne furent pas à proprement parler des femmes-soldats, si l'on entend par ces mots des femmes maniant le sabre et le fusil ; mais n'est-ce pas déjà une grande bravoure que de partager tous les dangers, toutes les fatigues des troupes d'alors ? Et certes, l'appât du gain n'était pour rien dans leur conduite ; qui ne sait, au contraire, leur noble désintéressement, leur bonté d'âme, allant souvent jusqu'à l'oubli d'elles-mêmes pour secourir malades et blessés ?*
>
> *Il est vrai que certaines d'entre-elles furent magnifiquement récompensées, et telle qui s'était vue simple vivandière se réveilla un jour*

---

[600] KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 2, 1960, pages 3 à 30, p. 19

[601] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 89

[602] Thomas CARDOZA, *Intrepid Women. Cantinières and Vivandières of the French Army*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, 312 pages, p. 88

baronne, duchesse, princesse même ! Mais le plus grand nombre n'a même pas eu la satisfaction de voir l'histoire enregistrer leur noms : elles sont parties, n'emportant de ce monde que la récompense des regards attendris qu'elles recueillaient de ceux dont elles pansaient les plaies ou fermaient les yeux, sur les champs de carnage et l'immensité des routes. »[603]

La situation de ces femmes était exceptionnelle par rapport à celle de leurs contemporaines « civiles », et par rapport aux conventions sociales qui ne laissaient presque pas de place dans la vie publique pour les femmes, et les considéraient comme des « mineures ». En effet, elles se considéraient les égales des hommes avec lesquels elles vivaient :

« À une époque où le courage était une chose banale, il convenait de rappeler que celui-ci n'était pas exclusivement l'apanage du sexe fort »[604]

Cependant, la présence de femmes aux armées n'est que tolérée : « Les femmes n'auraient pas dû être là, elles sont donc presque ignorées. »[605]. C'est en effet, en quelque sorte, un reliquat d'une tradition ancienne qui n'a plus vraiment besoin d'être conservée dans le monde moderne et nouveau construit par la raison que veut établir le XIXème siècle.

---

[603] Jules-Jean-Gaétan PICHON, *Les Femmes soldats*, Limoges, Ussel frères, 1898, 99 pages, p. 42-43

[604] PIGEARD Alain, « Vie quotidienne : amours et cotillons à la grande armée », *Tradition Magazine* n°109, avril 1996, pages 44 à 47, p. 47

[605] Gil MIHAELY, "L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXème siècle", dans *Revue d'histoire du XIXème siècle*, 30, 2005, non paginé, § 2

« Longtemps il fut admis que la femme, bien que sa place véritable fût au foyer familial, pouvait parfois prendre les armes à côté des hommes et combattre avec eux. »[606]

C'est pour cela que ces femmes, loin d'être les pionnières d'un combat pour l'émancipation de la femme, sont considérées aujourd'hui comme des vestiges du passé. :

« Ainsi que les grognards, les vivandières demeureront des exemplaires d'une humanité à part, les témoins d'une époque disparue. »[607]

Issues d'une tradition antérieure, mais placées au sein des événements militaires de cette nouvelle période, elles sont à la fois les témoins de leur temps et, par comparaison, permettent de connaître les autres femmes de ce début du XIXème siècle que l'on a entrevues au cours de cette étude qui cherchait à souligner en quoi la vie de ces femmes différait de celle de leurs contemporaines.

« Si leur cas nous intéresse, ce n'est pas seulement en raison de la rareté […]. Si elles nous passionnent, au contraire, c'est en ce qu'elles nous disent bien des choses sur la condition des femmes de ce temps, et cela même à travers leur histoire extraordinaire.

Et d'abord, elles témoignent pour la force des sentiments familiaux, pour l'union de certains couples : plusieurs de ces histoires sont de touchantes histoires d'amour. »[608]

---

[606] Jules-Jean-Gaétan PICHON, *Les Femmes soldats*, Limoges, Ussel frères, 1898, 99 pages, p. 97

[607] Jean LUCAS-DUBRETON, *Soldats de Napoléon*, Paris, Flammarion, 1948, 321 pages, p. 320

On ne peut nier que ces femmes, malgré des conditions de vie difficiles, étaient toutefois bien plus libres que la majorité des femmes de leur temps et, surtout, qu'elles purent mener leur vie à leur guise, sans se soucier des conventions sociales, ni même, en certains cas, de la loi : plusieurs d'entre elles ne s'en laissaient pas imposer par leur mari.

> *« Les cantinières, femmes finalement très « libérées » par rapport à leur contemporaines, qu'elles soient du peuple ou de la bourgeoisie. Elles ont eu une vie bien différente de celle des autres femmes de leur époque, une vie aventureuse, partageant les peines et les gloires du soldat comme elles partageaient son uniforme. Elles surent aussi ce qu'est ce rare sentiment que seuls les soldats connaissent en temps de guerre : la fraternité, car partageant leurs dangers elles les accompagnaient au combat et y furent souvent tuées, près d'eux, avec eux, au champ d'honneur selon l'expression consacrée. »*[609]

Et cependant, bien peu nombreuses sont celles dont les noms et les exploits nous sont parvenus.

> *« Du moins leurs noms nous sont-ils point tout à fait ignorés. Mais combien d'autres nous sont inconnues, et qui, cependant, ont donné sur les champs de bataille les plus nobles exemples d'intrépidité ! »*[610]

---

[608] Catherine MARAND-FOUQUET, *La femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock, Laurence Pernoud, 1989, 417 pages, p. 164

[609] Luce LARCADE (RIES), « Les cantinières, ces dames du champ d'honneur », *Revue des amis du Musée de l'armée*, numéro 96, 1987, pages 53 à 61, p. 60-61

[610] « Les cantinières », *Le Petit Journal*, 9 septembre 1902, p. 6

En effet, certaines avaient des tâches banales, sur lesquelles les témoignages ne s'étendent pas ; tandis que d'autres devaient cacher leur vraie nature pour mener leur existence à leur guise.

> *« Une grande partie de l'histoire des femmes de la Grande Armée nous restera toujours inconnue. Le cas des femmes-soldats, dont l'ampleur véritable est difficile à déterminer, reste exceptionnel. »*[611]

Toutes cependant ont mené leur vie en cherchant à faire correspondre au mieux leurs désirs avec la réalité, sans se soucier ni de leur entourage, ni des conventions de la société. Ce n'est pas non plus un but politique qui les a poussées à suivre un père, un amant, un mari ou un frère pendant les vingt années des campagnes napoléoniennes, et parfois même plus longtemps.

[611] Patrick BOUHET, «Figueur Thérèse (Talmay 1774 - Paris 1861) ou les femmes combattantes pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire », in Fabrice FANET et Jean-Christophe ROMER (dir.), *Les militaires qui ont changé la France*, Paris, Le Cherche-Midi, Firmin-Didot, 2008, 574 pages

Annexe 1 : Les sources

Sources manuscrites

Archives nationales (AN)

AN LH/379/64, légion d'honneur de Marie-Josèphe Duchemin

- Fiche récapitulative du dossier
- Lettre du Baron Albert Lumbroso, bibliothécaire honoraire du prince Napoléon, demandant des renseignements, Rome, 9 octobre 1905
- Brouillon récapitulatif de ses états de service
- Lettre de madame Sevene, demandant des renseignements, Neuilly-sur-Seine, 26 septembre 1966
- Lettre adressée à madame Sevene, 30 septembre 1966
- Lettre adressée au Baron Albert Lumbroso, bibliothécaire honoraire du prince Napoléon, 10 octobre 1905
- Lettre de madame Benech, demandant des renseignements, Nancy, 4 mars 1940

Service Historique de la Défense (SHD)

SHD GR 1 YI 1, Alexandrine Rose Barreau, épouse Layrac

- Attestation de service, Conseil d'Administration de la 63° demi-brigade d'infanterie de ligne, Poitiers, 29 messidor an XII
- Certificat d'inscription pour une pension, Paris, 15 juillet 1819
- Certificat de mariage, Semalens, 15 germinal an XIII
- Certificat de séjour aux Invalides d'Avignon, Avignon, 19 août 1849
- Certificat de visite médicale, Vielmur, 1°messidor an XII
- Certificat de visite médicale, Vielmur, 29 fructidor an IX
- Demande de François Layrac pour que la pension de sa femme soit payée au camp, 22 février 1806
- Etats de service (établis par le SHD)
- Fiche de renseignement servant à dresser des états de service, 11 mai 1853
- Fiche manuscrite détaillant le parcours de Rose Barreau
- Lettre au ministre de la Guerre, Vielmur, 1° messidor an IX
- Lettre au ministre de la Guerre, Vielmur, 30 thermidor an X
- Lettre de François Layrac au ministre de la Guerre, Castres, 11 septembre 1815
- Lettre de monsieur Miollan au ministre de la Guerre, Marseille, 27 mai 1913
- Lettre du conseil d'Administration de la 63° demi-brigade d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, Poitiers, 16 ventôse an XIII

- Lettre du maire de Semalens au ministre de la Guerre, 16 fructidor an XII
- Lettre du maire de Semalens au ministre de la Guerre, 7 frimaire an X
- Lettre du ministre de la Guerre à monsieur Miollan, Paris, 17 juin 1913
- Lettre du ministre de la Guerre au maire de Castres, Paris, 27 octobre 1868
- Lettre du préfet du Tarn au ministre de la Guerre, Albi, 10 fructidor an XII
- Mémoire de proposition pour la solde de retraite, Conseil d'Administration de la 63° demi-brigade d'infanterie de ligne, Poitiers, 8 frimaire an XIII
- Mémoire pour la solde de retraite, adressé au ministre de la Guerre, 6 thermidor an XIII
- Mutation de la solde de retraite, 19 octobre 1815
- Solde de retraite, attribuée par décret le 8 vendémiaire an XIV

SHD GR 1 YI 10, Angélique Duchemin, veuve Brulon

- Acte de baptême de André Brulon, Ajaccio, 29 janvier 1792
- Acte de baptême de Marie Brulon, Ajaccio, 16 janvier 1790
- Attestation de sépulture de André Brulon, 11 novembre 1793
- Certificat de service par le ministre de la Guerre, 22 frimaire an VII
- Etats de service (2215EMA/SHA)
- Extrait de l'acte de baptême, paroisse Saint-Malo de Dinan, 21 janvier 1772
- Lettre à Latour-Maubourg, gouverneur des Invalides

- Lettre au général en chef des Invalides, 21 brumaire an VII
- Lettre d'une petite-fille d'Angélique Brulon, 11 avril 1897
- Lettre de Courthaud du 28 octobre 1815
- Lettre de Delorme
- Lettre de Jérôme Bonaparte, gouverneur des Invalides, au ministre de la Guerre, 10 août 1851
- Lettre de Lacombe-Saint-Michel
- Lettre de Pinasse
- Lettre de Vedel
- Lettre du Conseil d'Administration des Invalides au ministre de la Guerre, 25 brumaire an VII
- Lettre du duc de Coigny au ministre de la Guerre, 24 février 1817
- Lettre du duc de Coigny, gouverneur général des Invalides, 8 juin 1820
- Lettre du gouverneur des Invalides au ministre de la Guerre, 6 août 1822
- Lettre du gouverneur des Invalides, 16 avril 1821
- Lettre du grand chancelier de la Légion d'Honneur au ministre de la Guerre, 10 septembre 1822
- Lettre du ministre de la Guerre au gouverneur des Invalides, 10 mars 1819
- Lettre du ministre de la Guerre au gouverneur des Invalides, 5 octobre 1822
- Lettre du ministre de la Guerre au gouverneur général des Invalides, 24 brumaire an VII
- Lettre du ministre de la Guerre au grand chancelier de la Légion d'Honneur, 10 septembre 1822

- Lettre du premier valet de chambre du roi du 1° février 1823
- Note sur la veuve Brulon
- Ordre du 15 octobre 1822
- Ordre du ministre de la Guerre du 29 août 1822
- Photographie
- Rapport au ministre de la Guerre, 23 août 1822
- Rapport au ministre de la Guerre, 27 novembre 1822
- Rapport au ministre de la Guerre, Conseil d'Administration des Invalides, 6 frimaire an VII
- Rapport au roi du 2 octobre 1822
- Rapport du duc de Coigny au ministre de la Guerre, juin 1816

SHD GR 1 YI 23, Marie-Thérèse Figueur, épouse Sutter

- Acte de naissance, 16 janvier 1774, Talmay (Côte d'or)
- Attestation de résidence du commissaire de police de Paris n° 8894 du 27 novembre 1815
- Attestation de service au 9° Dragons du 13 ventôse an VIII
- Brevet de pension, arrêté du 18 fructidor an VIII
- Certificat de changement de résidence du 1° messidor an XII
- Certificat de changement de résidence du 3 février 1807
- Certificat de service, Conseil d'Administration de l'escadron complémentaire du 15° régiment de dragons, Versailles, 8 fructidor an VIII
- Certificat médical du 11 octobre 1837, par le docteur Loubard à Issy

- Lettre à l'empereur, Paris, 18 août 1807
- Lettre au ministre de la Guerre du 24 juillet 1814
- Lettre au premier consul
- Lettre au roi du 14 octobre 1837
- Lettre de Caffarelli au ministre de la Guerre, 8 fructidor an VIII
- Lettre du bureau des pensions au ministre de la Guerre, 25 septembre 1815
- Lettre du gouverneur de Paris au directeur de l'administration de la Guerre, 23 janvier 1807
- Lettre du ministre de la Guerre à Caffarelli, 12 fructidor an VIII
- Rapport du ministre de la Guerre (sans date)
- Relevé de services du 11 mars 1907

SHD GR 1 YI 24, Marie-Jeanne Schellinck, épouse De Carnin, épouse Desagher

- Attestation de service au 8° régiment d'infanterie légère du 10 décembre 1806
- Certificat de républicanisme, 5 vendémiaire an III
- Certificat de républicanisme, 2 thermidor an IV
- Certificat de visite médicale, Nice, 28 messidor an XIV
- Demande de renseignement du ministre de la Guerre à la 15° demi-brigade d'infanterie de ligne, 10 messidor an XI
- Etats de service du 23 avril 1957, 763 EMA/SHA
- Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat du 25 mars 1807

- Lettre au général de division Michaud du 30 germinal an X
- Lettre au ministre de la Guerre, 14 juillet 1814
- Lettre au premier consul du 14 germinal an XI
- Lettre au prince Eugène (sans date)
- Lettre de l'entrepreneur du Chauffage au ministre de la Guerre, 26 juillet 1814
- Lettre du Conseil d'Administration de la 15° demi-brigade d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, 23 messidor an XI
- Lettre du Conseil d'Administration du 8° régiment d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, 10 septembre 1807
- Lettre du Conseil d'Administration du 8° régiment d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, 20 octobre 1807
- Lettre du général Cervoni au ministre de la Guerre, 5 thermidor an XI
- Lettre du général Cervoni, Marseille, 23 frimaire an XII
- Lettre du général Charpentier au ministre de la Guerre, 20 juillet 1807
- Lettre du général Charpentier au ministre de la Guerre, 30 décembre 1806
- Lettre du ministre de la Guerre du 30 messidor an XI
- Lettre privée du 20 février 1859
- Mémoire de proposition pour la solde de retraite, 8° demi-brigade d'infanterie légère, 11 décembre 1806

SHD GR 1 YI 26, Geneviève Moché

- Lettre du 16 décembre 1812 au Duc de Feltre, ministre de la Guerre

SHD GR 1 YI 34, Marie-Anne Bruet, épouse Fortemanne

- Etats de service de Marie-Anne Bruet, Conseil d'Administration du 3° régiment de chasseurs à cheval, Mantoue, 28 nivôse an IX
- Lettre au ministre de la Guerre, 5 fructidor an X
- Lettre au premier Consul, 28 vendémiaire an XI
- Lettre du ministre de la Guerre du 18 brumaire an XI
- Notice des pièces à fournir pour la pension de veuve, loi du 14 fructidor an VI
- Notice des pièces à fournir pour la solde de retraite, loi du 28 fructidor an VII

SHD GR 1 YI 41, Anne Marie Rosalie Voituron, épouse Fichet

Philippe Charlottiaux (femme cantinière)

- Lettre de Gustave Hageman au SHD, 17 mai 1979

SHD GR 1 YI 51, Olive Laurent, veuve Jourdan

- Certificat du Conseil d'Administration du 8° régiment d'artillerie à pied, Douai, 3 vendémiaire an XI
- Lettre de Daoust, adjudant-commandant, sous-chef de l'Etat-major Général, à Olive Laurent, 9 floréal an X
- Ordre du jour de l'armée de Saint-Domingue, Le Cap, 2 floréal an X

- Pétition au ministre de la Guerre, 17 frimaire an XI
- Rapport du bureau de la solde courante au ministre de la Guerre, 26 frimaire an XI

SHD GR 1 YI 53, Xaintrailles

- Autorisation de voyage de Toulon à Paris par le préfet maritime de Toulon, 23 fructidor an IX
- Certificat de civisme, Lunéville, 29 pluviôse an VII
- Certificat de service par le général Landremont, Nancy, 10 messidor an VI
- Certificat du général Pilot, Nancy, 22 prairial an VI
- Copie d'une lettre de Lauthier-Xaintrailles à sa sœur Suzanne, Paris, 18 pluviôse an VI
- Lettre à Berthier, 20 vendémiaire an XIV
- Lettre à Dennié, inspecteur en chef aux revues, secrétaire général du ministre de la Guerre, Paris, 6 décembre 1806
- Lettre à Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre
- Lettre à Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre, Paris, 20 août 1815
- Lettre à un maréchal (sans date)
- Lettre au duc de Feltre (non datée)
- Lettre au ministre de la Guerre, 24 novembre 1815
- Lettre de Berthier au général Menou, Paris, 18 ventôse an IX
- Lettre de Dejean, grand chancelier de la Légion d'Honneur, au ministre de la Guerre, 30 octobre 1806

- Lettre de Forfait, ministre de la Marine, au général en chef de l'armée d'Orient, 20 ventôse an IX
- Lettre de Lacuée au général Menou, Paris, 18 ventôse an IX
- Lettre de Vence, préfet maritime de Toulon, 2 fructidor an IX
- Lettre du bureau des pensions du ministère de la Guerre, 29 germinal an XIII
- Lettre du commissaire des armements et prises, Toulon, 2 germinal an X
- Lettre du général Xaintrailles à la municipalité de Lunéville, 2° jour complémentaire an V
- Lettre du grand chancelier de la Légion d'Honneur à Berthier, 24 mars 1806
- Lettre du ministre de la Guerre à Schniner, membre du Conseil des Anciens, Paris, 5 brumaire an VIII
- Lettre du ministre de la Guerre au général Pilot, 24 nivôse an VII
- Lettre du ministre de la Guerre au ministre de la Police Générale, 30 novembre 1806
- Lettre du ministre de la Guerre, Paris, 7 octobre 1815
- Lettre du secrétaire d'Etat Agarse, 10 germinal an XIII
- Note de service du bureau de l'Etat-major au chef de la 5° division militaire (sans date)
- Note de service du ministère de la Guerre (non datée)
- Note de service du ministère de la Guerre, 18 novembre 1806
- Ordre du ministre de la Guerre du 21 vendémiaire an X
- Pétition à l'empereur (sans date)
- Pétition à l'empereur (sans date)
- Pétition à l'empereur (sans date, reçue en germinal an XIII)
- Rapport au ministre de la Guerre, 12 novembre 1806

- Rapport au ministre de la Guerre, 13 novembre 1818

SHD GR 2 YI 101, Barbe, épouse Aubert

- Certificat de bonne conduite, 23 novembre 1810
- Certificat du chef du 1° bataillon de chasseur, Paris, 4 germinal an XII
- Lettre à l'empereur, reçue en janvier 1812
- Patente de vivandière, 1° régiment des tirailleurs de la Garde, armée d'Allemagne, Quartier-Général de Schönbrunn, 23 août 1809

SHD GR 2 YI 109, Marie Catherine Roche, veuve Georges

- Acte de baptême, Jean-Baptiste Roche, Reims, 5 mars 1754
- Acte de mariage, Grand Cléry (Meuse), 26 juin 1790
- Acte de naissance, Phalsbourg, 30 mars 1763
- Certificat de blanchisseuse, compagnie de canonniers du 4° bataillon des Ardennes, 6 août 1793
- Certificat de blanchisseuse, Conseil d'Administration du 3° bataillon de canonniers gardes-côtes de l'Isle d'Aix, 1° thermidor an X
- Certificat de non-divorce, Phalsbourg, 17 ventôse an XII
- Conseil d'Administration du 4° bataillon d'artillerie de Saint-Domingue, 29 germinal an XI
- Laissez-passer, commissaire des relations commerciales, La Corogne, 10 brumaire an XII

- Lettre du maire de Phalsbourg au chef de la 5° division militaire, 12 germinal an XII
- Lettre du maire de Phalsbourg au ministre de la Guerre, 9 pluviôse an XII
- Rapport du 8 floréal an XII

SHD GR 2 YI 113, Apoline Marguerite Dimelle, épouse Bertinet

- Acte de mariage, Saarlibre, 1° vendémiaire an IV
- Arrêté du 30 messidor an XI
- Certificat d'absence de contribution, 19 messidor an X
- Certificat d'indigence, Sarrelibre, 19 messidor an X
- Certificat de blanchisseuse, Mannheim, Quartier-Général de l'armée du Rhin, 26 brumaire an VIII
- Certificat de bonne conduite, 1° compagnie du 7° régiment d'artillerie à pied, Mayence, 16 germinal an X
- Certificat de décès d'Alexandre Bertinet, officiers du détachement du 7° régiment d'artillerie à pied
- Certificat de non-divorce, Sarrelibre, 19 messidor an X
- Certificat de service au corps d'Alexandre Bertinet, officiers du détachement du 7° régiment d'artillerie à pied, 16 germinal an X
- Lettre du fourrier au ministre de la Guerre, Mayence, 10 germinal an X
- Lettre du fourrier inspecteur aux Revues, 26° division militaire de Mayence au ministre de la Guerre, 9 thermidor an X
- Pétition au ministre de la Guerre, Mayence, 16 germinal an X
- Rapport du 1° prairial an XI

SHD GR 2 YI 115, Jeanne Christine Elisabeth Pauly, veuve Billers

- Acte de baptême luthérien, Obermoschel (Kaiserslautern – Mont Tonnerre), 22 mars 1772
- Acte de décès de Benoît Billers, Mayence, 24 mars 1811
- Acte de notoriété, Mayence, 4 octobre 1813
- Certificat de blanchisseuse, 23 demi-brigade d'infanterie de ligne, Sandizell, 25 brumaire an IX
- Certificat de décès de Benoît Billers et d'indigence de sa veuve, Conseil d'Administration du 5° bataillon du 28° régiment d'infanterie légère, Mayence, 8 octobre 1811
- Certificat de non-divorce, Conseil d'Administration du 5° bataillon du 28° régiment d'infanterie légère, Mayence, 16 janvier 1813
- Certificat de non-divorce, Mayence, 3 février 1812
- Certificat de non-divorce, Mayence, 7 janvier 1813
- Certificat de vie, Mayence, 23 novembre 1814
- Certificats de visite et de contre-visite médicale de Jean Benoît Billers, Mayence, 12 juillet 1810
- Décret de pension de Jeanne Christine Elisabeth Pauly veuve Billers, 11 juillet 1812
- Diverses lettres interministérielles pour l'avancée administrative du dossier
- Etats de service de Benoît Billers, Conseil d'Administration du 5° bataillon du 28° régiment d'infanterie légère, Mayence, 7 octobre 1811
- Etats de service de Benoît Billers, Conseil d'Administration du 5° bataillon du 28° régiment d'infanterie légère, Mayence, 3 janvier 1813
- Lettre à l'Empereur, 11 mai 1812

- Lettre à l'Empereur, Mayence (non datée)
- Lettre à l'empereur, Mayence, 24 avril 1813
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 11 février 1818
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 17 avril 1816
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 18 décembre 1816
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 1812
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 2 février 1819
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 25 juillet 1814
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 28 novembre 1820
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 29 août 1818
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 3 décembre 1814
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 4 avril 1819
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 6 février 1816
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 6 janvier 1812
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 6 mars 1817
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 8 février 1812
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, 9 août 1816
- Lettre au ministre de la Guerre, Mayence, décembre 1817
- Lettre au ministre des Finances, Mayence, 22 septembre 1820
- Lettre de l'évêque de Mayence au ministre de la Guerre, 8 février 1812
- Lettre du greffier de Schaffhausen, 22 novembre 1817
- Lettre du ministre de la Guerre au maire de Mayence, 12 mars 1812
- Lettre du ministre de la Guerre au ministre des Finances, 20 novembre 1820
- Lettre du ministre de la Guerre au ministre des Finances, 30 octobre 1820
- Lettre du ministre de la Guerre, 20 août 1812

- Lettre du ministre de la Guerre, 23 mars 1816
- Lettre du ministre de la Guerre, 28 août 1813
- Lettre du ministre de la Guerre, 28 février 1819
- Lettre du ministre de la Guerre, 5 février 1813
- Lettre du ministre des Finances au ministre de la Guerre, 11 octobre 1820
- Lettre du ministre des Finances au ministre de la Guerre, 14 novembre 1820
- Lettre du ministre des Finances au ministre de la Guerre, 28 novembre 1820
- Mémoire de proposition à la solde de retraite pour Jean Benoît Billers, Conseil d'Administration du 5° bataillon du 28° régiment d'infanterie légère, Mayence, 12 juillet 1810
- Solde de retraite de Jean Benoît Billers
- Solde de retraite de Jean Benoît Billers, 16 août 1810

SHD GR 2 YI 116, veuve Angot

- Lettre du colonel du 67° régiment de ligne au ministre de la Guerre, Figuières 19 novembre 1810

SHD GR 2 YI 119, Catherine Campagne, veuve Sabatier

- Acte de naissance de Catherine Campagne, Urt, 23 janvier 1767
- Autorisation de service de boulanger cantinier pour Joseph Sapatier et Marie Catherine Compagne, Puerto Real, 19 mars 1810
- Certificat de bonne conduite, Orthevielle, 24 janvier 1815

- Extrait des registres de la gendarmerie impériale, Etat-Major du centre, armée d'Espagne
- Lettre du général Baurot au ministre de la Guerre, 30 janvier 1815
- Lettre du général Baurot dans le dossier de demande de pension, 28 février 1815
- Ordre de ration, Tolède le 9 mars 1813
- Pétition au ministre de la Guerre, Bayonne le 30 janvier 1815

SHD GR 2 YI 122, Madelaine Kintelberger, veuve Muller

- Brevet de pension, 3 mars 1809
- Demande de secours aux autorités de la part du général Rapp, 9 juillet 1806
- Lettre du général Rapp à l'empereur, 23 janvier 1809
- Lettre du général Rapp au ministre de la Guerre, 26 juillet 1806
- Lettre du maire de Strasbourg au ministre de la Guerre, 17 juin 1807
- Lettre du maréchal Kellermann à M. Goulhot (ministère de la Guerre), 21 mai 1808
- Lettre du maréchal Kellermann au ministre de la Guerre, 21 mars 1808
- Lettre du ministre de la Guerre au maréchal Kellermann, 7 juin 1808
- Lettre du ministre de la Guerre, 3 mars 1809
- Ordre de route de Mayence à Strasbourg, 21 juin 1806
- Pétition au ministre de la Guerre, 6 février 1809
- Rapport au ministre de la Guerre, 12 février 1809

SHD GR 2 YI 13, Séraphine Liénard, veuve Sauger

- Acte de naissance, La Bassée, 16 novembre 1750
- Certificat de service d'Antoine Sauger, 36° régiment d'infanterie de ligne, Mons, 13 germinal an XIII
- Lettre du colonel du 36° régiment d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, 6 fructidor an XIII
- Lettre du colonel du 36° régiment d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, camp de Boulogne, 4 messidor an XIII
- Lettre du colonel du 36° régiment d'infanterie de ligne au ministre de la Guerre, 19 germinal an XIII
- Lettre du ministre de la Guerre au colonel du 36° régiment d'infanterie de ligne, 30 thermidor an XII
- Lettre du ministre de la Guerre, 17 fructidor an XIII
- Pétition à l'empereur, camp de Boulogne
- Rapport de pension de floréal an XIII

SHD GR 2 YI 21, veuve Losse

- Lettre du 5 mai 1818 au ministre de la Guerre

SHD GR 2 YI 29, veuve Larchevêque

- Certificat de blanchisseuse, Lusignan, 18 septembre 1815
- Certificat de service Jean Larchevêque, 29 novembre 1818

- Lettre du ministre de la Guerre au comte Despinois, lieutenant-général commandant la 1° division militaire, 20 décembre 1818
- Pétition au ministre de la Guerre, 30 novembre 1818

SHD GR 2 YI 33, Marianne Lepère, veuve Roche

- Acte de mariage, Saint-Pierre-lès-Calais, 26 novembre 1792
- Certificat du commissaire des relations extérieures et commerciales à Cadix, 19 fructidor an XI
- Feuille de route de Perpignan à Calais, départ le 11 brumaire an XI
- Ordre de passage de Saint-Domingue en France, Port-au-Prince, 12 prairial an XI
- Pétition à l'empereur, Saint-Pierre-lès-Calais, 24 mai 1810

SHD GR 2 YI 37, Marie Françoise Dieulevent, veuve Megnier

- Lettre au ministre de la Guerre, 1° juillet 1816
- Lettre au ministre de la Guerre, 1819

SHD GR 2 YI 4, Marie Pierrette, veuve Rozier, veuve Hoccard

- Acte de baptême de Marie Pierrette, Avignon, 28 juin 1757
- Acte de décès de Louis Joseph Hoccard
- Acte de mariage, Nantes, 5 frimaire an IV

- Certificat de non-divorce, Conseil d'Administration du 48° régiment d'infanterie de ligne, Magdebourg, 9 janvier 1811
- Décret de pension, 25 mars 1811
- Demande de pension, Conseil d'Administration du 48° régiment d'infanterie de ligne, Anvers, 21 août 1809
- Etats de service de Louis Hoccard

SHD GR 2 YI 40, Henriette Bonnet, veuve Chauvet, veuve Hubert

- Acte de mariage d'Isabelle Bonnet et Charles Chauvet, cathédrale de Vérone, 10 juillet 1797
- Certificat d'indigence de Henriette Bonnet veuve Hubert, Nancy, 23 décembre 1811
- Certificat de blanchisseuse, 83° demi-brigade d'infanterie de ligne
- Certificat de civisme, Charles Chauvet, conseil général d'Avignon 14 ventôse an II
- Certificat de service, Henri Hubert, 2° bataillon du 102° régiment d'infanterie de ligne
- Certificat de service, Henri Hubert, infirmier de 2° classe
- Certificat de visite médicale d'Henri Huber, hôpital militaire de Milan, 28 thermidor an VI
- Congé absolu d'Henri Huber, chasseur à la 23° demi-brigade légère, Quartier-Général de Milan, 30 thermidor an VI
- Extrait mortuaire de Charles Chauvet, hôpital militaire de Saint-François de Vérone, 8° bataillon de grenadier

- Lettre de l'armée de Catalogne, Figuières, 12 septembre 1811
- Pétition au ministre de la Guerre, Nancy, janvier 1812

SHD GR 2 YI 45, Séraphine Junier, veuve Grass, veuve Martin

- Acte de baptême de Séraphine Junier, 8 février 1750, Béthune
- Acte de mariage de Séraphine Junier et de Guillaume Grass, Béthune, 22 février 1773
- Acte de mariage de Séraphine Junier et François Martin « Briançon », Renchen (diocèse de Strasbourg), 4 décembre 1797
- Acte de naissance de François Martin, Bourget (Mont-Blanc), 29 mars 1762
- Certificat d'indigence, Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Renchen, an V
- Certificat de bonne conduite de François Martin « Briançon », Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Bruxelles, 27 messidor an IX
- Certificat de décès de Guillaume Grass, Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Renchen
- Certificat de non-divorce, Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Bruxelles, 27 thermidor an IX
- Certificat de non-divorce, Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Renchen, an V
- Certificat de pension de Séraphine Junier, veuve Grass, 11 thermidor an X
- Certificat de service de Jean Guillaume Grass Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Bruxelles, 27 thermidor an IX
- Décret de pension, 20 frimaire an XI

- Etats de service de Guillaume Grass, Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Renchen, an V
- Etats de service de Jean Guillaume Grass, Conseil d'Administration du 13° régiment de dragons, Renchen, 25 vendémiaire an V
- Lettre au ministre de la Guerre, 18 vendémiaire an X
- Rapport du ministre de la Guerre aux consuls, 1° frimaire an XI

SHD GR 2 YI 50, Geneviève Marie Pierret (nom de naissance inconnu)

- Patente de vivandière, Boulogne, 22 frimaire an XII

SHD GR 2 YI 53, Catherine Raibaud, veuve Philippi

- Certificat d'absence de bien du maire de Sospel (Alpes Maritimes), 18 vendémiaire an IX
- Certificat de bonne conduite du capitaine de la 3° compagnie de canonniers volontaires, 30 germinal an VII
- Certificat de la 9° compagnie de canonniers volontaires, 30 germinal an VII
- Lettre au préfet des Alpes Maritimes du 10 floréal an IX

SHD GR 2 YI 70, Jeanne Demonaz, veuve Gérard

- Acte de décès de Nicolas Gérard, 15° régiment d'infanterie de ligne, Lubeck, 21 octobre 1807

- Certificat de blanchisseuse et vivandière au 15° régiment d'infanterie de ligne
- Certificat de blanchisseuse, 15° régiment d'infanterie de ligne, Pasewalk, 15 avril 1807
- Certificat de la tenue de l'Etat-Civil par l'Eglise, Turin
- Certificat de non-divorce, Orelle, 28 septembre 1808
- Certificat de pension
- Certificat de séjour et de bonne conduite, Somme Leuze, 1 avril 1808
- Copie de l'acte de mariage, paroisse de Saint-Philippe, Turin, 25 juin 1801
- Copie de l'acte de naissance de Jeanne Demonaz, Orelle, 13 mars 1760
- Copie de l'acte de naissance de Nicolas Gérard, Vez-les-Lure, 4 décembre 1767
- Feuille de route de Jeanne Demonaz de Maastricht à Orelle, départ le 21 décembre 1807
- Lettre du ministre de la Guerre, 30 juin 1808
- Pétition au ministre de la Guerre, Orelle, 2 juin 1806
- Pétition du sous-préfet de Maurienne au ministre de la Guerre, 11 juin, 1808
- Rapport de pension, novembre 1808

SHD GR 2 YI 73, Elisabeth Anne Haun, épouse Haros

- Fiche de renseignement sur Jacques Haros, 6 février 1863
- Fiche de renseignement sur la veuve Cornet, 6 février 1863
- Lettre de la veuve Cornet au ministre de la Guerre, 1° février 1863
- Lettre de la veuve Cornet au ministre de la Guerre, 17 février 1864

- Lettre de Marie Josèphe Haros veuve Cornet, au ministre de la Guerre, Boulogne-sur-Mer, 26 juillet 1864
- Lettre du ministre de la Guerre du 231 mai 1864
- Lettre du ministre de la Guerre, 6 août 1864

SHD GR 2 YI 78, Marguerite Léger, épouse Boldevin

- Acte de mariage de Pierre Ferdinand Boldevin et Marguerite Léger, Maubeuge, 11 frimaire an V
- Acte de naissance de Marguerite Léger, Maubeuge, 9 février 1777
- Acte de naissance de Pierre Ferdinand Boldevin, Fontaine, 3 mars 1773
- Acte de naissance de Pierre Maurice Ferdinand Boldevin, Maubeuge, 29 pluviôse an X
- Certificat d'insuffisance de ressource de François Joseph Léger, Maubeuge, 25 mai 1808
- Décret de pension du 19 octobre 1808 (2 exemplaires)
- Extrait mortuaire de Marguerite Léger, Thorn, 4 février 1807
- Extrait mortuaire de Pierre Ferdinand Boldevin, Heilsberg, 10 juin 1807
- Lettre du colonel Voutier au ministre de la Guerre, Maubeuge, 2 septembre 1809
- Rapport à l'empereur du 29 septembre 1808

SHD GR 2 YI 87, Marie Dauranne

- Extrait du *Petit Journal militaire maritime, colonial*, 1° année, n° 1, 13 décembre 1903, p 9-10
- Lettre de Bonaparte au Directoire, Valrasone, 27 ventôse an V
- Reconstitution d'une lettre datée de Passeriano, au général commandant la division, 11 fructidor an V
- Reconstitution d'une lettre datée de Passeriano, à la cantinière, 11 fructidor an V
- Reconstitution d'une lettre du général Brune à Berthier, 16 fructidor an V

SHD GR 2 YI 93, Françoise Blanchard, épouse Alloux

- Certificat d'indigence, Mont-Saint-Jean, 7 octobre 1832
- Certificat de non-divorce, Mont-Saint-Jean, 7 octobre 1832
- Certificat de non-pension, Mont-Saint-Jean, 7 octobre 1832
- Etats de service de François Alloux, du 29 octobre 1838
- Lettre au ministre de la Guerre, Mont-Saint-Jean, 16 octobre 1838
- Lettre au ministre de la Guerre, Mont-Saint-Jean, 7 octobre 1832
- Patente de vivandière, 2° bataillon du 79° régiment d'infanterie de ligne, 29 septembre 1809
- Pétition à l'empereur
- Solde de retraite de François Alloux, 21 juin 1810

Site de la médaille de Sainte-Hélène (stehelene.org)

- Angélique Gertrude Mattera
- Catherine Lieble
- Françoise Chalony
- Jeanne Marie Pascal, veuve Richard
- Jeanne Morlaix
- Joséphine Mertens, veuve Garche
- Joséphine Sichler, veuve Henssler, veuve Niethammer
- Louise Catherine Lelièvre, épouse Chauvet
- Louise Moullet
- Louise Pecon
- Marguerite Lassagne, veuve André
- Marie Anne Quertier, épouse Winter
- Marie Cluze, veuve Cruchet
- Marie Etelin, veuve Morain
- Marie Françoise Rosalie Garnier, veuve Vissocque
- Marie Geneviève Joseph Georges, épouse Dorlet
- Marie Hamelin, épouse Schmitt Amb
- Marie Josèphe Charlottiaux, veuve Bailly
- Marie Levina Impens
- Marie Marguerite Augustine Guillot, veuve Varlet, veuve Larchet
- Marie Somers
- Sophie Moinier, veuve Bana
- Sophie Timmermans

- Thérèse Burniaux
- Victoire Follet, veuve Ducloux

Presse et écrits contemporains, littérature

- « Breton-Double ou la femme hussard », *L'écho de la fabrique : journal industriel de Lyon et du département du Rhône*, Lyon, Charvin, 18 août 1833, 8 pages, p. 6-8.
- « Les Cantinières », *Le Petit Journal*, 9 septembre 1902, p.6
- Arrêté relatif aux enfants de troupe et aux femmes à la suite de l'armée. (7 Thermidor An VIII - 27 juillet 1800).
- Convention nationale, *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français*, Paris, Imprimerie nationale, brumaire an II (octobre – novembre 1793), 184 pages.
- Décret n° 804 de la Convention Nationale, 30 avril 1793.
- DUBUC, *Relation de la situation des prisonniers français détenus dans l'île de Cabrera, depuis le cinq mai 1809 jusqu'au sept juin 1814*, Bordeaux, Imprimerie de la Veuve J-B Cavazza, 1823, 8 pages
- *Gazette Nationale ou le Moniteur Universel*, n° 233, 21 août 1851
- HUGO Victor, « Après la bataille », La *légende des siècles, première série, histoire, les petites épopées*, volume 2, Paris, Hetzel, Michel Levy frères, 1859, 270 pages
- *Journal de l'Empire* du 26 février 1809, Paris, Imprimerie de Lenormant.
- *Journal de l'Empire* du 31 octobre 1812, Paris, Imprimerie de Lenormant.
- LA BEDOLLIERE Emile de, *Beautés des victoires et conquêtes des Français, Fastes militaires de la France, depuis 1792 jusqu'en 1815*, tome 2, Paris, Georges, 1839, 608 pages

- LA BEDOLLIERE Emile de, *Beautés des victoires et conquêtes des Français, Fastes militaires de la France, depuis 1792 jusqu'en 1815*, 2 volumes, Paris, Georges, 1839
- *La vie heureuse*, Paris, décembre 1905
- *Le petit Journal*, Paris, 2 février 1891, 4 pages
- *Le petit journal, supplément du dimanche*, 10 septembre 1894
- MEYNET Fernand et DIDIER Gabriel, *Napoléon, drame historique en 5 actes et 9 tableaux*, Paris, théâtre de Belleville, 13 janvier 1895, 1902
- MONTORGUEIL Georges, *La cantinière, France, son histoire*, Paris, Charavay, Montoux, Martin, 1898, non paginé
- SARDOU Victorien et MOREAU Emile, « Madame Sans-Gêne », *L'illustration théâtrale*, n°75, 21 décembre 1907, non paginé
- STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, Paris, A. Dupont, 2 volumes, 1839, t. 1, 402 pages
- TERNISSIEN D'HAUDRICOURT F., *Fastes de la nation française et des puissances alliées, ou tableaux pittoresques gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte explicatif et destinés à perpétuer la mémoire des hauts-faits militaires, des traits de vertus civiques, ainsi que les exploits des membres de la Légion d'honneur*, Paris, Gillé fils, 1807, non paginé

Journaux, mémoires, souvenirs

- « Souvenirs du colonel Morin sur son séjour en Espagne, 1812-1813 », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n°378, août 1991, p.2-20
- ABRANTES Laure Junot duchesse d', *Mémoires secrets de madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la révolution, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, Paris, chez les libraires du Palais-Royal, 1837, 2 volumes.
- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé.
- ANDRAULT DE LANGERON Alexandre Louis, *Mémoires de Langeron, général d'infanterie dans l'armée russe, campagnes de 1812, 1813, 1814*, Paris, Picard, 1902, 524 pages.
- BADE Guillaume de, *Campagne de 1812. Mémoires du margrave de Bade*, Paris, Fontemoing, 1912, 268 pages
- BARRES Jean-Baptiste-Auguste, *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Plon, Nourrit, 1923, 331 pages.
- BERTRAND Victor, *Mémoires du capitaine Bertrand, 1805-1815*, Angers, G. Siradeau, 1909, 312 pages
- BESSE-LALANDE Gabriel, *Le journal de marche de Gabriel Besse-Lalande, chirurgien sous-aide au 5° régiment de cuirassiers à l'armée d'Allemagne (1805-1810)*, L'Estafette, 2010 (publication uniquement en ligne)

- BIAL Jean-Pierre, *Souvenirs des guerres de la Révolution et de l'Empire rédigés à Leipzig au dépôt des prisonniers*, Brive-la-Gaillarde, Editions du Ver Luisant, 2000, 301 pages.
- BILLON François-Frédéric, *Souvenirs d'un vélite de la Garde sous Napoléon Ier, Paris*, Plon-Nourrit et Cie, 1905, 301 pages.
- BIOT, Hubert-François, *Souvenirs anecdotiques et militaires du colonel Biot*, Paris, Vivien, 1904, 544 pages.
- BLAZE Elzéar, *La vie militaire sous le Premier Empire : ancien officier de la Grande armée*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, 353 pages.
- BLAZE Sébastien, *Mémoires d'un apothicaire sur la Guerre d'Espagne, de 1808 à 1814*, Paris, Ladvocat, 1828, 2 volumes.
- BONNEFOUX Pierre-Marie-Joseph de, *Mémoires du baron de Bonnefoux, capitaine de vaisseau, 1782-1855*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, 483 pages.
- BOURGOGNE Adrien, *Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813)*, Paris, Hachette, 1905, 249 pages.
- BOURGOING Paul-Charles-Amable de, *Souvenirs militaires du baron de Bourgoing*, Paris, Plon et Nourrit, 1897, 342 pages
- BRICARD Louis-Joseph, *Journal du canonnier Bricard, 1792-1802*, Paris, C. Delagrave, 1891, 487 pages.
- BRO Louis, *Mémoires du général Bro (1796-1844)*, Paris, Plon-Nourrit, 1914, 307 pages
- CADET DE GASSICOURT Charles Louis, *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bohème fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809*, Paris, L'Huillier, 1818, 438 pages.

- CAILLOUX dit POUGET François-René, *Souvenirs de guerre du général baron Pouget*, Paris, Plon-Nourrit, 1895, 323 pages
- CASTELLANE Boniface Esprit de, *Journal du maréchal de Castellane, 1804-1862*, Paris, Plon, 1895-1897, 7 volumes.
- CHARIE Pierre, *Lettres de guerre, 1792-1815*, Nantes, Editions du Canonnier, 2004, 256 pages.
- CHERON Alexandre de, *Mémoires inédits sur la campagne de Russie*¸ Paris, Teissèdre, 2001, 81 pages
- CHEVILLET Jacques, *Ma Vie militaire, 1800-1810*, Paris, Hachette, 1906, 331 pages.
- CHUQUET Arthur, *Avec la Grande armée en Russie : 1812*, Paris, Librairie des Deux Empires, 2004, 268 pages.
- CHUQUET Arthur, *Lettres de 1815*, Paris, Champion, 1911, non paginé.
- COIGNET Jean-Roch, *Les Cahiers du capitaine Coignet*, Paris, Éditions de la Renaissance, 1967, 448 pages.
- COMBE Julien, *Mémoires du colonel Combe sur les campagnes de Russie 1812, de Saxe 1813, de France 1814 et 1815*, Paris, Plon, 1896, 334 pages.
- COMEAU DE CHARRY Sébastien Joseph de, Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire, Paris, Plon-Nourrit, 1900, 597 pages.
- CROYET Jérôme, *Soldats de Napoléon, l'épopée racontée par ceux qui l'ont faite*, Marseille, Gaussen, 2010, 143 pages
- DAVOUT Louis Nicolas, *Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl : ses commandements, son ministère, 1801-1815*, Paris, E. Plon, Nourrit, 1885, 4 volumes.

- DAVOUT Louis Nicolas, *Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, correspondance inédite, 1790-1815 : Pologne, Russie, Hambourg*, Paris, Perrin, 1887, 320 pages
- DEDEM VAN DE GELDER Antoine, *Un général hollandais sous le premier empire*, Paris, Plon, 1900, non paginé.
- DESBŒUFS Marc, *Souvenirs du capitaine Desbœufs : les étapes d'un soldat de l'Empire (1800-1815)*, Paris, A. Picard et fils, 1901, 224 pages.
- DIF Jean, *Les mémoires de Jakob Walter, 1812, la marche en Russie des fantassins wurtembergeois au service de l'Empire*, Paris, Teissèdre, 2003, 190 pages
- *Du Niémen à la Bérézina, lettres et témoignages de soldats français sur la campagne de Russie*, Vincennes, Service Historique de la Défense, 2012, 291 pages
- DUCOR Henri, *Aventures d'un marin de la garde impériale*, Paris, Ambroise Dupont, 1833, 2 volumes.
- DUPUY Victor, *Souvenirs militaires de Victor Dupuy, chef d'escadrons de hussards*, Paris, C. Lévy, 1892, 316 pages.
- ENGEL Regula, *L'Amazone de Napoléon*, Paris, O. Orban, 1985, 283 pages.
- ERNOUF Alfred-Auguste, *Souvenirs d'un officier polonais : scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie (1808-1812)*, Paris, Charpentier, 1877, 352 pages
- FABER DU FAUR C. G., *Campagne de Russie, 1812 : d'après le journal illustré d'un témoin oculaire*, Paris, Flammarion, 1895, 319 pages
- FANTIN DES ODOARDS Louis-Florimond, *Journal du général Fantin des Odoards, étapes d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1895, 515 pages
- FAUCHEUR Narcisse, *Souvenirs de campagne du sergent Faucheur, fourrier dans la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2004, 364 pages.

- FRANÇOIS Charles, *Le journal d'un officier français ou Les cahiers du capitaine François : 1792-1815*, Tours, A. Mame et fils, 1913, 224 pages.
- FRICASSE Jacques, *Journal de marche du sergent Fricasse de la 127e demi-brigade : 1792-1802*, Paris, Lorédan Larchey, 1882, 288 pages.
- FROGER Gabriel, *Souvenirs de l'Empire : les Cabrériens, épisode de la guerre d'Espagne*, Paris, Amyot, 1849, 298 pages.

- FUSIL Louise, *Souvenirs d'une femme sur la retraite de Russie*, Paris, Emile-Paul, 1910, 304 pages
- FUZELLIER Désiré, *Journal de captivité en Russie, 1813-1814*, Boulogne, Editions du Griot, 1991, 264 pages.
- GERVAIS Capitaine, *A la conquête de l'Europe, Souvenirs d'un soldat de l'Empire*, Paris, Editions du Grenadier, 2002, 319 pages.
- GILLE Philippe, *Mémoires d'un conscrit de 1808 : les prisonniers de Cabrera*, Paris, V. Havard, 1892, 298 pages.
- GIRAULT Philippe-René, *Mes Campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810*, La Rochelle, Siret, 1884, 103 pages.
- GIROD DE L'AIN Jean-Marie Félix, *Dix Ans de mes souvenirs militaires, de 1805 à 1815*, Paris, J. Dumaine, 1873, 412 pages.
- GODART Roch, *Mémoires du général baron Roch Godart*, Paris, Flammarion, 1895, 371 pages
- GRIOIS Lubin, *Mémoires du général Griois : 1792-1822*, Paris, Plon Nourrit, 1909, 2 volumes.
- GRIVEL Jean-Baptiste, *Mémoires du vice-amiral baron Grivel : Révolution, Empire*, Paris, Plon-Nourrit, 1914, 417 pages

- GUILLEMARD Robert, *Mémoires*, Paris, Delaforest, Mons, M.J. Leroux, 1826, 2 volumes.
- GUINGRET Chef de bataillon, *Relation historique et militaire de la campagne de Portugal sous le maréchal Masséna*, Limoges, Bargeas, 1817, 271 pages
- JACQUIN François-Joseph, *Carnet de route d'un grognard de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Clavreuil, 1960, 104 pages.
- *Journaux et souvenirs sur la campagne de 1805*¸Paris, Teissèdre, 1997, 135 pages
- JOURQUIN Jacques, *Nous étions à Austerlitz, 2 décembre 1805*, Paris, Le Grand livre du mois, 2005, 297 pages
- KRETTLY Elie, *Souvenirs historiques du capitaine Krettly, ancien trompette-major des guides d'Italie*, Paris, Biard, 1838, 382 pages
- LACORDE Jean-Louis, *Journal historique, 1er janvier 1803 – 17 mars 1813*, Paris, Librairie Clavreuil, 1992, 188 pages.
- LAGNEAU Louis-Vivant, *Journal d'un chirurgien de la Grande armée, 1803-1815*, Paris, Emile-Paul, 1913, 327 pages.
- LARREY Dominique-Jean, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. Larrey*, Paris, J. Smith, 1812-1817, 4 volumes.
- LAVAUX Sergent, *Mémoires de campagne (1793-1814)*, Paris, Arléa, 2004, 195 pages.
- LECOINTE DE LAVEAU G, *Moscou avant et après l'incendie*, Paris, Gide, 1814, 166 pages.
- LECONTE François, *Mémoires pittoresques d'un officier de marine*, tome 1, Brest, Le Pontois, Paris, Le Doyen et Giret, 1851, 600 pages
- LECOQ Guillaume, *Journal d'un Grenadier de la Garde*, Paris, Librairie des Deux Empires, 1997, 61 pages

- LEJEUNE Louis François, *Souvenirs d'un officier de l'empire*, Toulouse, Viguier, 1851, 2 volumes.
- LEMONNIER-DELAFOSSE Jean-Baptiste, *Souvenirs militaires*, Paris, Le Livre Chez Vous, 2002, 239 pages
- LEVAVASSEUR Octave, *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie et aide de camp du Maréchal Ney (1802-1815)*, Paris, Plon, 1914, 339 pages.
- MACDONALD Etienne-Jacques-Joseph-Alexandre, *Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1892, 423 pages.
- MARBOT Marcellin de, *Mémoires du général Baron de Marbot*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1891, 3 volumes.
- MARCEL Nicolas, *Campagnes du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal (1808-1814)*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1913, 265 pages.
- MARTIN Jacques, *Souvenirs de guerre du lieutenant Martin*, Paris, Tallandier, 2007, 332 pages.
- MASSON Frédéric, *Aventures de guerre, 1792-1809 : souvenirs et récits de soldats, Paris, Boussod*, Valadon et Cie, 1894, 162 pages.
- MERY C. de, *Mémoires d'un officier Français, prisonnier en Espagne, ou relation circonstanciée de la captivité du corps de l'armée française sous les ordres du lieutenant-général Dupont, dans l'Andalousie sur les pontons, en rade de Cadix, en 1808...*, Paris, A. Boulland, 1823, non paginé.
- MONTESQUIOU-FEZENSAC Raymond de, *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, Paris, J. Dumaine, 1866, 547 pages.
- MONTIGNY Louis Gabriel, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*, Paris, Gosselin, 1833, 384 pages.

- MOREAU DE JONNES Alexandre, *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, Paris, Pagnerre, 1858, 2 volumes.
- NÖEL Jean-Nicolas-Auguste, *Souvenirs militaires d'un officier du Premier Empire*, Paris, Berger-Levrault, 1895, 300 pages
- NORVINS J de, *Souvenirs d'un historien de Napoléon : Mémorial de J de Norvins, Paris*, Plon, 1896-1897, 3 volumes.
- PARIS Pierre-Auguste, « Souvenirs du 14° léger (1805-1812) », *Carnet de la Sabretache* 13, 1904, p. 103-127.
- PARQUIN Denis-Charles, *Souvenirs de gloire et d'amour du lieutenant-colonel Parquin*, Paris, Tallandier, 1911, 294 pages.
- PELET Jean-Jacques, *Mémoires sur ma campagne du Portugal (1810-1811)*, Paris, Editions Historiques Teissèdre, 2003, 705 pages.
- PERCY Pierre-François, *Journal des campagnes du Baron Percy, chirurgien en chef de la Grande-Armée*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, 537 pages.
- PILLS François, *Journal de marche du grenadier Pils (1804-1814)*, Paris, P. Ollendorff, 1895, 356 pages.
- PLUCKET Pierre-Edouard de, *Mémoires*, Dunkerque, Westhoek-Editions, 1979, 419 pages
- PUTIGNY Bob, *Le grognard Putigny, Baron d'Empire*, Paris, Copernic, 1980, 190 pages.
- RAVERAT Achille, *La 57° Demi-Brigade de l'armée d'Italie, dite la Terrible que rien n'arrête*, Lyon, chez l'auteur, 1887, 19 pages
- RICOME Jean-Baptiste, *Journal d'un grognard de l'Empire*, Paris, Presses du CNRS, 1988, 153 pages.

- ROEDER Helen, *The ordeal of Captain Roeder*, New York, Saint Martin, 1960, 248 pages.
- ROMAND Louis-Jacques, *Mémoires de ma vie militaire, 1809-1815, 1809-1815, l'extraordinaire odyssée d'un Franc-comtois dans la tourmente des guerres napoléoniennes*, Besançon, Charlin, 1981, 82 pages.
- ROOS Heinrich Ulrich Ludwig von, *Avec Napoléon en Russie : Souvenirs de la campagne de 1812*, Paris, Chapelot, 1913, 290 pages.
- ROUTIER Léon-Michel, *Récits d'un soldat de la République et de l'Empire (1792-1830)*, Paris, Editions du Grenadier, 2001, 214 pages.
- SAINT CHAMANS Alfred Armand Robert de, *Mémoires du général Comte de Saint-Chamans, ancien aide de camp du maréchal Soult, 1802-1832*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1896, 542 pages.
- SAINT-ELME Ida, *Souvenirs d'une courtisane de la Grande armée : 1792-1815*, Paris, Tallandier, 2004, 796 pages.
- SCHELTENS colonel Henri, *Souvenirs d'un grenadier de la Garde*, Paris, Giovanangeli, 2005, 189 pages
- SERUZIER Théodore Jean Joseph, *Mémoires militaires du baron Séruzier, colonel d'artillerie légère*, Paris, L. Baudouin, 1894, 344 pages.
- SOLTYK Roman, *Napoléon en 1812, Mémoires historiques et militaires sur la campagne de Russie*, Paris, Le Livre Chez Vous, 2006, 328 pages
- SOULT Nicolas-Jean de Dieu, *Mémoires du maréchal-général Soult, duc de Dalmatie*, Paris, Amyot, 1854, 3 volumes.
- SOULT, Nicolas-Jean de Dieu, *Mémoires, Espagne et Portugal*, Paris, Les Belles lettres, 2013, 408 p.

- STEBOURAKA Anatole et MAS Françoise Albertine, *Charles-P. Fitte de Soucy (1776-1813), Lettres d'un officier napoléonien*, Paris, Vitrines d'Archives, 2015, 149 pages
- SUCKOW Colonel de, *D'Iéna à Moscou, Fragments de ma vie*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1901, 315 pages.
- SUTTER Thérèse, *Histoire de la Dragonne*, Paris, Cosmopole, 2001, 255 pages
- SUTTER Thérèse, *Les campagnes de mademoiselle Thérèse Figueur : de 1793 à 1815*, Paris, Cosmopole, 2004, 255 pages.
- TASCHER Maurice de, *Notes de campagne. Maurice de Tascher, sous-lieutenant au 8e régiment de hussards, puis capitaine au 12e régiment de chasseurs. Mort à l'âge de vingt-sept ans, lors de la retraite de Moscou (1806-1813)*, Châteauroux, Société d'imprimerie d'édition et de journaux du Berry, 1932, 344 pages.
- THIEBAULT Paul, *Mémoires du général baron Thiébault*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1893-1895, 5 volumes.
- WAGRE, *Les Adieux à l'île de Cabrera, ou retour en France des prisonniers français détenus pendant cinq ans et onze jours dans cette île...*, Paris, chez l'auteur, 1833, 223 pages.
- WOLFE-TONE William-Théobald, *Récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française*, Paris, E. Paul, 1899, 92 pages
- ZALUSKI Jósef Bonawentura Ignacy, *les Chevau-légers polonais de la Garde (1812-1814) Souvenirs*, Paris, Teissèdre, 1997, 117 pages

Annexe 2 : Bibliographie

I. Instruments de travail : atlas, dictionnaires, répertoires

- BARDIN Etienne-Alexandre, *Dictionnaire de l'armée de terre, ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*, Paris, J. Corréard, 1841-1851, 17 volumes
- CHAPPET Alain, MARTIN Roger, PIGEARD Alain, ROBE André, *Répertoire mondial des souvenirs napoléoniens*, Paris, SPM, 1993, 862 pages
- Dictionnaire historique de la Suisse : hls-dhs-dss.ch
- FIERRO Alfred, PALLUEL-GUILLARD André, TULARD Jean, *Histoire et dictionnaire du Consulat et l'Empire*, Paris, Robert Laffont, 1995, 1350 pages
- LE BAS Philippe, *France : dictionnaire encyclopédique*, Paris, Firmin Didot frères, 1840-1845, 15 volumes.
- MACE Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2004, 488 pages
- MOURRE Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, J-P. Delage, 1978, 8 volumes
- PENNIGTON Reina (dir), *Amazons to Fighter Pilots, a biographical dictionnary of military women*, Westport, CT, London, Greenwood Press, 2003, 2 volumes.
- PIGEARD Alain, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris, Tallandier, 2002, 814 pages.
- ROBERT Paul, *Le Petit Robert 1 : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1988, 2171 pages.

- TULARD Jean (dir), *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1999, 2 volumes.
- TULARD Jean (dir.), *Nouvelle bibliographie critique des mémoires sur l'époque napoléonienne écrits ou traduits en français*, Genève, Droz, Paris, Champion, 1991 , 312 pages.

II. Ouvrages généraux

- BARD Christine, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2010, 400 pages
- BERTAUD Jean-Paul et SERMAN William, *Nouvelle histoire militaire de la France, t.1, 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, 855 pages.
- BERTAUD Jean-Paul, *Guerre et société en France de Louis XIV à Napoléon Ier*, Paris, A. Colin, 1998, 238 pages.
- BERTAUD Jean-Paul, *Quand les enfants parlaient de gloire*, Paris, Flammarion, 2006, 460 pages
- BOUDON Jacques-Olivier (dir), *Armée, guerre et société à l'époque napoléonienne*, Paris, SPM, 2004, 257 pages.
- BOUDON Jacques-Olivier, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Perrin, 2000, 512 pages
- BOUDON Jacques-Olivier, *Les naufragés de la Méduse*, Paris, Belin, 2016, 335 pages
- CHAGNIOT Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, Presse universitaires de France, 2001, 360 p.
- CLAP Sylvestre (dir.), *Portraits de femmes en Vaucluse de l'Antiquité au XXI° siècle*, Avignon, Club Azertyuiop Avignon, 2012, 299 pages

- CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France, t. 2, De 1715 à 1870*, sous la dir. de Jean Delmas, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 635 pages.
- CORVISIER André, *L'armée française : de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Brive, Imprimerie Chastrusse, 1964, 2 volumes, 1088 pages.
- DÄNZER-KANTOF Boris, *La vie des Français au temps de Napoléon*, Paris, Larousse, 2003, 191 pages.
- DEON BESSIERES Danielle, *Les femmes et la Légion d'honneur depuis sa création*, Paris, les Editions de l'Officine, 2002, 300 pages
- DUBY Georges (dir), *Histoire des femmes en Occident. 3, XVI°-XVIII° siècles*, Paris, Plon, 1995, 557 pages.
- DUBY Georges (dir), *Histoire des femmes en Occident. 4, XIX° siècle*, Paris, Plon, 1997, 627 pages.
- FANET Fabrice et ROMER Jean-Christophe (dir.), *Les militaires qui ont changé la France*, Paris, Le Cherche-Midi, Firmin-Didot, 2008, 574 pages.
- FARGE, Arlette, *Les fatigues de la guerre, XVIIIe siècle*, Paris, L'Arbre à lettres, 1995, 89 pages.
- FIERRO Alfred, *Les Français vus par eux-mêmes. Le Consulat et l'Empire*, Paris, Robert Laffont, 1998, 1320 pages
- GERARD Jean, *Grandes éphémérides de l'hôtel impérial des Invalides depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Paris, Plon, 1862, 667 pages, 2008, 575 pages
- HARRAN Nathalie, *La femme du Directoire au I° Empire*, Paris, Errance, 2010, 119 pages

- HOURTOULLE François-Guy*, Austerlitz, le soleil de l'Aigle*, Paris, Histoire et collections, 2003, 128 pages
- HOURTOULLE François-Guy, *Iéna-Auerstaedt, le triomphe de l'Aigle*, Paris, Histoire et collections, 1999, 120 pages
- KEEGAN John, *Anatomie de la bataille, Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916*, Paris, Robert Laffont, 1993, 324 pages
- LA NICOLLIERE-TEIJEIRO Stéphane de, *La course et les corsaires du port de Nantes*, Paris, Champion, Nantes, Vier, 1896, 448 pages.
- LAS-CASES Emmanuel de, *La femme-soldat*, Rouen, Paul Leprêtre, 1900, 36 pages
- LUCAS-DUBRETON Jean, *Napoléon devant l'Espagne, Ce qu'a vu Goya*, Paris, Arthème Fayard, 1946, 531 pages.
- MARAND-FOUQUET Catherine, *La femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock, Laurence Pernoud, 1989, 417 pages
- MURATORI-PHILIP Anne, *Histoire des Invalides*, Bruxelles, Ed. Complexe, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites : Musée de l'armée, 1992, 143 pages.
- PAPOT Emmanuelle, « Petit Point sur la statut de la femme en France au XIX° siècle », *napoleon.org*
- PETITEAU Natalie, *Lendemains d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX° siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 pages
- ROUSSELOT Lucien, *L'armée française*, Paris, Le Livre chez vous, 2009, 2 volumes.
- SOBOUL Albert, *La civilisation et la Révolution française, t.3, La France napoléonienne*, Paris, Arthaud, 1983, 480 pages

- THOUMAS Charles Antoine, *Les transformations de l'armée française : essais d'histoire et de critique sur l'état militaire de la France*, Paris, Berger-Levrault, 1887, 2 volumes.
- TULARD Jean, *La vie quotidienne des Français sous Napoléon*, Paris, Hachette, 1978, 320 pages
- WEYGAND Maxime, *Histoire de l'Armée française*, Paris, Flammarion, 1938, 395 pages.
- WOLOCH Isser, *The French Veteran from the Revolution to the Restoration*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1979, 392 pages.

III. Etudes particulières

Histoire de la Révolution et de l'Empire :

- BERNOYER François, *Bonaparte de Toulon au Caire*, Montélimar, Armine-Ediculture, 1996, 192 pages
- BERTAUD Jean-Paul, *La France de Napoléon, 1799-1815*, Paris, Messidor, 1987, 249 pages
- BOUDON Jacques Olivier (dir), *Napoléon et les femmes*, Paris, Éditions SPM, 2013, 141 pages.
- BREGEON Jean-Joël, *L'Egypte de Bonaparte*, Paris, Perrin, 2006, 441 pages
- CLAEYS Prosper, *Mémorial de la ville de Gand, 1792-1830*, Gand, J. Vuylsteke, 1902, 565 pages
- HOUSSAYE Henry, *1814*, Paris, Perrin, 1888, 647 pages.

- IRISSON D'HERISSON Maurice d', *Le cabinet noir : Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise*, Paris, P. Ollendorff, 1887, 350 pages.
- LENOTRE G., *D'une révolution à l'autre*, Paris, E. Flammarion, 1932, 127 pages.
- MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée : femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, A. Colin, 2008, 272 pages.
- MASSON Frédéric, *Napoléon et les femmes*, Paris, P. Ollendorff, 1897, 326 pages.
- RAT Maurice, *Napoléon : scènes et figures*, Paris, Albin Michel, 1964, 303 pages.
- RICHARD Bernard, « La Saint-Napoléon à Joigny (quand on célébrait la fête nationale le 15 août) », *Napoleonica. La Revue*, n° 12, 2011, p. 98-125. URL : http://www.cairn.info/revue-napoleonica-la-revue-2011-3-page-98.htm.
- ROBIQUET Jean, *La Vie quotidienne au temps de Napoléon*, Paris, Hachette, 1945, 288 pages.
- VALLS Brigitte, « Napoléon et les femmes », *Bulletin de liaison : les amis du patrimoine napoléonien*, n°26, 2007
- VERLY Hyppolite, *Essai de biographie lilloise contemporaine, 1800-1869*, Lille, Leleu, 1869, 250 pages
- VIENNOT Eliane, *Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et les pouvoirs, 1789-1804*, Paris, Perrin, 2016, 416 pages

Histoire des femmes aux armées :

- « La première femme décorée de la Légion d'honneur dans *La Liberté du Morbihan* du 9 décembre 1989 », *Revue du Souvenir Napoléonien*, numéro 371, juin 1990.
- ALES Anatole, *Les femmes décorées de la légion d'honneur et les femmes militaires*, Paris, G. Melet, 1886, 81 pages.
- ARNAUD L., « Les femmes aux armées », *La France médicale*, Paris, 25 juillet 1910 non consulté.
- BENITEZ-ROJO Antonio, *Femme en costume de bataille*, Paris, Le Cherche-Midi, 2005, 538 pages
- BLONDEL Jean, « Les cantinières », *Le Casoar*, numéro 53, 1974, p. 15-18.
- BONNETTE Docteur, « Les coureuses d'armée », *La chronique médicale*, 16° année, n°11, 1° juin 1909, p. 355-356
- ARNAUD L. et BONNETTE P., *La femme sur le champ de bataille : vaillance & dévouement*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, 1912, 135 pages
- CAIRE Raymond, *La femme militaire, des origines à nos jours*, Paris, Limoges, Lavauzelle, 1981, 361 pages.
- CARDOZA Thomas, *Intrepid Women. Cantinières and vivandières of the French Army*, New Haven, Indiana University Press, 2010, 312 pages.
- CHARMAIN Armand, *Les Guerrières*, Nancy, Paris, Strasbourg, Berger-Levrault, 1931, 224 pages.
- CHASTAIN Roger, « Femmes combattantes », *Bulletin de liaison des amis du patrimoine napoléonien*, n°45, septembre 2017, p.51-53
- DESCHAMPS Léon, « Les femmes soldats dans la Sarthe », *La Révolution française*, 1904, p. 326-335.

- DESJARDINS Arthur, « Etude sur la Légion d'honneur », *Annales de l'Académie des Sciences morales et politiques*, Paris, 3 novembre 1900
- DESPLANTES François, *Les héroïnes de l'armée française*, Limoges, E. Ardant, 1892, 240 pages.
- FONTANGES Haryett, *La Légion d'honneur et les femmes décorées*, Paris, Alliance coopérative du Livre, 1905, 375 pages
- HENNET Léon, « Vivandières et blanchisseuses », *Carnet de la Sabretache*, Paris, Berger-Levrault, J. Leroy, 1912, p. 33-48
- HUEN V., « Les tenues des cantinières et vivandières de la fin du XVIII° siècle à la fin du XIX° siècle », *Le Passepoil : bulletin illustré de la Société d'études des uniformes*, 6° année, n°4, juillet-août 1926, p53-60.
- KLEIN-REBOUR, « Les femmes soldats à travers les âges », *Revue Historique des Armées*, numéros 1 à 3, 1960.
- KLEN Michel, « La place des femmes dans les armées », Revue de Défense Nationale, n°726, janvier 2010, p.44-53
- LA BARRE DUPARCQ Edouard de, *Histoire militaire des femmes*, Paris, aux frais de l'auteur, 1873, 295 pages.
- LARCADE-RIES Luce, « Les cantinières, 'ces dames du champ d'honneur' », *Revue de la société des amis du Musée de l'armée*, n°94, 1987, p. 53-61
- LAS CASES Emmanuel de, *La femme soldat*, Rouen, P. Leprêtre, 1900, 36 pages.
- MIHAELY Gil, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 30, 2005. URL : http://rh19.revues.org/1008.
- PICHON Jules, *Les femmes soldats*, Limoges, Ussel frères, 1898, 99 pages

- RICHARD Auguste Jean Charles, *Cantinières et vivandières françaises*, Paris, Flammarion, 1897, 331 pages.
- RIES-LARCADE Luce, « Les cantinières ou les 'dessous' de la gloire. I. Des origines à la fin de du premier empire », *Uniformes : les armées de l'histoire*, n°67, 1982, p. 8-12
- ROMAIN colonel, « L'épopée des cantinières», *Société des amis du Musée de l'armée*, numéro 34, mai 1931, p 12-25.
- SEGUIN B., « L'histoire et les femmes, Les belles guerrières », *Historia* n°315, février 1973, p. 2-8
- TOURVILLE Anne de, *Femmes de la mer*, Paris, le Livre contemporain, 1958, 253 pages.
- TRANCHANT Alfred et LADIMIR Jules, *Les femmes militaires de la France*, Paris, Cournol, 1866, 464 pages.

Histoire militaire de la Révolution et de l'Empire :

- BALDET Maurice, *La vie quotidienne dans les armées de Napoléon*, Paris, Hachette, 1964, 317 pages.
- BELL David A., *La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ-Vallon, 2010, 403 pages
- BERNAERT F., *Fastes militaires des Belges au service de la France (1789-1815)*, Bruxelles, H. Lamertin, 1898, 301 pages
- BERNARD Léonce, « Les prisonniers de guerre français pendant les guerres napoléoniennes », *Revue du Souvenir Napoléonien*, numéro 389, juin 1993.

- BERNARD Léonce, *Les prisonniers de guerre du Premier Empire*, Paris, Christian, 2000, 315 pages
- BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution armée : les soldats citoyens et la Révolution*, Paris, R. Laffont, 1979, 379 p.
- BERTAUD Jean-Paul, *La vie quotidienne des soldats de la Révolution, 1789-1799*, Paris, Hachette, 1985, 326 pages
- BODINIER Gilbert, *Les officiers du Consulat et de l'Empire*, Saint-Cloud, Soteca-Napoléon 1er, 2014, 798 pages.
- BOTTET Maurice, *Vétérans, frères d'armes de l'Empire français, débris et médaillés de Sainte-Hélène : 1792-1815*, Paris, J. Leroy, 1906, 79 pages
- BOUDON Jacques-Olivier et CHAMPEAUX Antoine (dir.), *Les troupes de marine et les colonies sous le Premier Empire*, Paris, Lavauzelle, 2005, 273 pages.
- BOUTOURLIN Dimitri Petrovitch, *Histoire militaire de la campagne de Russie en 1812*¸ Paris, Anselin et Pochard, 1824, tome 2, 459 pages
- COLSON Bruno et COUTAU-BEGARIE Hervé (dir.), *Armées et Marines au temps d'Austerlitz et de Trafalgar*, Paris, Economica, Institut de Stratégie Comparée, 2007, 270 pages
- DAMAMME Jean-Claude, *Les soldats de la Grande Armée*, Paris, Perrin, 2002, 438 pages.
- DREVILLON Hervé, FONCK Bertrand et ROUCAUD Michel, *Guerres et armées napoléoniennes, nouveaux regards*, Paris, Nouveau Monde éditions, Fondation Napoléon, Ministère de la Défense, DMPA, 2013, 562 pages

- DUCOURTIAT-REY Claude, « Regards sur Sainte-Hélène. Troisième partie. La médaille de Sainte-Hélène », *Revue du Souvenir Napoléonien*, numéro 316, mars 1981.
- DUPONT Marcel, *La garde meurt*, 1815, Paris, Lavauzelle, 1981, 180 pages.
- DUPONT Marcel, *Napoleon et ses grognards*, Paris, Hachette, 1945, 256 pages.
- ELTING John Robert, *Swords around a throne, Napoléon's Grande Armée*, New York, The Free Press, London, Collier Macmillan Publishers, 1988, 769 pages
- ESDAILE, Charles, *Fighting Napoleon : Guerillas, Bandits, and Adventurers in Spain, 1808-1814*, New Haven, Connecticut, Yale University Press, 2004, 352 pages.
- FACON Patrick, GRIMAUD Renée, PERNOT François, *Au cœur de la Grande Armée*, Évreux, Atlas, 2004, 125 pages.
- FORREST Alan, *Au service de l'Empereur*, Paris, Vendémiaire, 2013, 345 pages.
- FOURMESTRAUX Paul de, *Les Napoléonistes*, Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, sd, 178 pages
- FOY Maximilien-Sébastien, *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon*, Paris, Baudouin frères, 1827, 4 volumes.
- FROGER Gabriel, *Souvenirs de l'Empire : les Cabériens, épisode de la guerre d'Espagne*, Paris, Amyot, 1849, 298 pages.
- GILLET Jean-Claude, *La marine impériale. Le grand rêve de Napoléon*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2010, 352 pages

- GLEIZES, « Contribution à l'histoire des bataillons de volontaires du Tarn, 1791-1793 », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, 1910, p. 1-34
- GUILLEMIN R. J. M., « Les pontons de Cadix » (1° partie), *La revue maritime*, n°333, février 1978, p. 1523-1536
- GUYE Alfred, *Le bataillon de Neuchâtel, dit des Canaris, au service de Napoléon, 1807-1814*, Neuchâtel, A la Baconnière, 1964, 254 pages
- LECENE Paul, *Les marins français (1793-1815)*, Paris, Librairie Centrale des Publications Populaires, 1885, 328 pages
- LECHARTIER Georges, *Les services de l'arrière à la Grande Armée en 1806-1807*, Paris, R. Chapelot, 1910, 664 pages
- LEMAIRE Jean-François, *Les blessés dans les armées napoléoniennes*, Paris, Lettrage-distribution, 1999, 336 pages
- LUCAS-DUBRETON Jean, *Soldats de Napoléon*, Paris, Flammarion, 1948, 321 pages.
- LUCAS-DUBRETON Jean, *Les soldats de Napoléon*, Paris, Tallandier, 1977, 440 pages
- MARCO DE SAINT HILAIRE Emile, *Napoléon en Russie, Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812 et de la captivité des prisonniers français en Sibérie et dans les autres provinces de l'Empire*, Paris, Le Livre Chez Vous, 2003, 600 pages
- MASSON Philippe, *Les sépulcres flottants. Prisonniers français en Angleterre et sous l'Empire*, Rennes, Ouest-France, 1987, 182 pages
- MATHIEU Frédéric, *Napoléon, les derniers témoins*, Massy, Sébirot, 2011, 536 pages

- MAUGUIN Georges, *Les grognards de la grande armée*, Vichy, Wallon, 1960, 190 pages
- MOERMAN Yves et DENIAU Yann, *Les grognards centenaires de Napoléon, Les derniers soldats médaillés de Sainte-Hélène*, Bruxelles, Mémogrames, 2010, 432 pages
- MOREAU Soizik, *Jean-Victor Moreau, L'adversaire de Napoléon*, Paris, Punctum, 2005, 213 pages
- MORVAN Jean, *Le soldat impérial*, Paris, F. Teissèdre, 1999, 2 volumes.
- PETITEAU Natalie, *Guerriers du Premier Empire, expériences et mémoires*, Paris, Les Indes Savantes, 2011, 191 pages
- PICARD Jean, TULARD Jean, *et alii*, « Florent Guibert, natif de Piégon, soldat de l'Empereur », *Etudes drômoises*, n°3, 1999, p. 2-27
- PIGEARD Alain, *L'armée de Napoléon : 1800-1815 : organisation et vie quotidienne*, Paris, le Grand livre du mois, 2000, 366 pages.
- PIGEARD Alain, *L'armée napoléonienne*, Paris, Curandera, 1993, 991 pages.
- QUENNEVAT Jean-Claude (dir), *Les Vrais soldats de Napoléon*, Paris, Bruxelles, Sequoia, Elsevier, 1968, 323 pages.
- REY Marie-Pierre, *L'effroyable tragédie. La campagne de Russie. 1812*, Paris, Flammarion, 2009, 390 pages
- ROLIN Vincent, « Un soutien au soldat, l'alcool aux armées », *Napoléon I°*, n°85, août-septembre-octobre 2017, p. 30-33
- ROTHENBERG Gunther E., *The Art of Warfare in the Age of Napoleon*, Bloomington and London, Indiana University Press, 1978, 272 pages.

- SANDEAU Jacques, « La santé aux armées. L'organisation du service et les hôpitaux. Grandes figures et dures réalités », *Revue du souvenir napoléonien*, n° 450, janvier 2004, p. 19-37
- SCHLUMBERGER Gustave, *Derniers soldats de Napoléon*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, 63 pages.
- SEGUR Philippe de, *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812*, tome 2, Paris, Baudouin frères, 1824, 473 pages
- SIGNOLI Michel, VETTE Thierry, DUTOUR Olivier et AUDAGNE Yann (dir.), *Vilna 1812 – Vilnius 2002, Les oubliés de la retraite de Russie*, Paris, Teissèdre, 2008, 178 pages
- SIROTKINE Vladlène, « La campagne de Russie. Le destin des soldats de Napoléon après la défaite », *Revue de l'Institut Napoléon*, n°156, 1991-I, p.57-65
- SMITH Denis, *Les soldats oubliés de Napoléon : prisonniers sur l'île de Cabrera, 1809-1814*, Paris, Autrement, 2005, 203 pages.
- SPILLMANN Georges, « Les auxiliaires de l'Armée d'Orient (1798-1801) », *Revue du Souvenir Napoléonien*, numéro 304, mars 1979.
- TRIAIRE Paul, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, 1768-1842*, Tours, A. Mame, 1902, 798 pages
- VINGTRINIER Joseph, *1789-1902. Chants et chansons des soldats de France*, Paris, A. Méricant, 1902, 303 pages.

Histoire des femmes militaires de la Révolution et de l'Empire :

- « La mort de Maria », *Le Souvenir Français*, 3° trimestre 1964, p. 18-19.

- « Les femmes soldats de la Révolution et des campagnes napoléoniennes », *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux : mensuels de questions et réponses sur tous sujets et toutes curiosités*, 653, mars 2007, col. 302-304.
- « Les femmes soldats de la Révolution et des campagnes napoléoniennes », *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux : mensuels de questions et réponses sur tous sujets et toutes curiosités*, 662, janvier 2008, col. 20-21.
- « Les femmes soldats de la Révolution et des campagnes napoléoniennes », *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux : mensuels de questions et réponses sur tous sujets et toutes curiosités*, 652, février 2007, col. 191-193.
- « The story of Elenore Prochaska », *The Journal of the Napoleonic Association*¸ 8, printemps 1978, p. 25.
- ARNAUD Louis, « Les femmes aux armées », *La France médicale*, Paris, 25 juillet 1910, p. 261-265
- BERTHOUD Samuel, *Notice sur Geneviève Rétif, veuve Boiron, ancienne cantinière de la Garde impériale*, Paris, chez tous les libraires, 1839, 16 pages
- BRICE Raoul, *La Femme et les armées de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815*, Paris, Ambert, Editions modernes, s. d, 364 pages.
- CERE Émile, *Madame Sans-Gêne et les femmes soldats, 1792-1815*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1894, 320 pages.
- CHADUC lieutenant-colonel et DICKES Christophe, « Les femmes de l'expédition. La présence féminine », *Revue du Souvenir Napoléonien*, numéro 421, décembre 1998.
- CHASTAIN Roger, « Controverse...controverse », *Bulletin de liaison, les Amis du Patrimoine Napoléonien*, numéro 33, juillet 2011.

- CONNER Susan P, « Napoleon's Courtesans, Citoyennes, and Cantinières », *Members' Bulletin of the Napoleonic Society of America*, n° 73, printemps, 2003, p. 21-25.
- CONNER Susan, « Les femmes militaires : Women in the French Army 1792-1815 », *Consortium on Revolutionary Europe 1750-1850*, 1982.
- DELAGE Irène, « Duchemin, Marie-Angélique, veuve Brulon (1772-1859), première femme décorée de la Légion d'honneur », *napoleon.org*, mars 2007
- FLEURY Comte, *Les grandes dames pendant la Révolution et sous l'Empire*, Paris, H. Vivien, 1900, 358 pages.
- GERBAUX F, « Les femmes soldats pendant la Révolution », *La Révolution française*, 1904, p. 47-61.
- GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*.
- GRASILIER Léonce, « Poilus d'autrefois, Henriette Faber, chirurgien », *La Nouvelle Revue*, mai 1919, p. 9-18 ; p. 145-158
- GRASILIER Léonce, *Henriette Faber, femme médecin, extrait des Archives Provinciales de Médecine*, Paris, Institut International de Bibliographie scientifique, 1900, 26 pages
- HENNET Léon, « Rose Barreau, de Semalens, Tarn, volontaire de la République en 1793 », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, 1908, p. 1-22
- HENNET Léon, « Une femme-soldat, Anne-Françoise-Pélagie Dulierre », *Annales révolutionnaires*, 1908, p. 610-621.

- JACOTEY Marie-Louise, *Femmes aux armées : de 1792 à 1815*, Langres, D. Guéniot, 1999, 77 pages.
- KERMINA Françoise, « Emeutes et Révolutions. Aux armes, citoyennes ! », *Historia* n°417, août 1981, p. 116-122
- *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, Paris, B. Duprat, 1885, n°421
- *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, Paris, B. Duprat, 1909, n°1214
- LAFON Jean Marc, « Les violences sexuelles en Espagne (1808-1814) : ce que révèlent les témoignages », *Bulletin hispanique*, 2006, p. 555-575.
- LOŸ capitaine, *Deux femmes-soldats picardes du temps de l'épopée (Révolution – Empire). Le grenadier Françoise Pellehette, Véronique Vivien*, Paris, E. Dubois, 1912, 45 pages.
- MARCOU Lilly, *Napoléon et les femmes*, Paris, Editions de la Martinière, 2008, 236 pages
- MAUGUIN Georges, « Une femme tambour aux conscrits de la Garde : Marie Lejeune, 1808-1810 », *Revue de l'Institut Napoléon*, numéro 3, 3° trimestre 1938.
- MAURER, Louis, « Une cantinière du terrible 57° », *Feuilles d'histoire* 6, 1911, p. 413-416.
- METIVIER Sylvain, « Les femmes décorées de la médaille de Sainte-Hélène », *Revue du Souvenir napoléonien*, n°472, septembre-octobre 2007, p.50-52
- NAGYOS Christophe, *Madame Sans-Gêne. Une femme du peuple à la cour de Napoléon*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2001, 238 pages
- PAUW Napoléon de, *Une héroïne gantoise. Marie Schellynck, lieutenant sous la première République et l'Empire français*, Gand, A. Siffer, 1911, 14 pages.

- PIGEARD Alain, « Cantinières et blanchisseuses. Les femmes aux armées. 1793-1815 », *Tradition Magazine* n°226, octobre 2006, p. 36-40
- PIGEARD Alain, « Les femmes aux armées. 1793-1815. Cantinières et blanchisseuses. », *Tradition magazine : uniformes, armes, collections*, 226, octobre 2006, p.36-40.
- PIGEARD Alain, « Les femmes-soldats sous la Révolution et l'Empire », *Tradition magazine : uniformes, armes, collections*, 238, juillet-août 2008, p.27-30.
- PIGEARD Alain, « Vie quotidienne : amours et cotillons à la grande armée », *Tradition Magazine* n°109, avril 1996, p. 44-47
- PREVOT Chantal, « Enquête sur Eugénie Renique, maîtresse régulière et compagne irrégulière du Maréchal Masséna », *Napoleonica. La Revue*, n°20, 2014, p. 102-128.
- ROLIN Vincent, « Le rôle et la place des femmes dans l'armée », *Napoléon I° : le magazine du Consulat et de l'Empire*, numéro 15, juillet-août 2002.
- ROMAIN Colonel, « Les femmes aux armées sous la Révolution et l'Empire », *Bulletin de la société des amis du musée de l'Armée*, n°32, juillet 1930, p. 17-30
- VAGNAIR Rodolphe, *Virginie Ghesquière, le joli sergent*, Paris, E. Dubois, 1897, 11 pages.

Histoire médicale :

- BAUDOUIN Marcel, *Les femmes médecins, Etude de psychologie sociale internationale, tome 1, femmes médecins d'autrefois*, Paris, Institut International de Bibliographie, 1901, 263 pages.

- DALL'AVA-SANTUCCI Josette, *Des sorcières aux mandarines, histoire des femmes-médecins*¸ Paris, Calmann-Lévy, 2004, 272 pages
- JOËL Constance, *Les filles d'Esculape, Les femmes à la conquête du pouvoir médical*, Paris, Robert Laffont, 1988, 235 pages
- LARA Maria Julia de, *Laura Martinez de Carvajal y del Camino, Cuadernos de Historia de la Salud Pública*, La Habana, Publicación del Consejo Científico – Ministerio de Salud Pública, 1964, 122 pages
- LIPINSKA Mélanie, *Histoire des femmes médecins, thèse pour le doctorat en médecine*, Paris, G. Jacques et cie, 1900, 586 pages
- MORICHEAU-BEAUPRE Pierre-Jean, *Des effets et des propriétés du froid, avec un aperçu historique et médical sur la campagne de Russie*, Montpellier, Jean Martel, 1817, 384 pages
- ROIG DE LEUCHSENRING Emilio, *Médicos y medicina en Cuba, costumbrismo, historia, biografía*, La Habana, Academia de Ciencias de Cuba, 1965, 270 pages

Histoire de la société :

- DEKKER Rudolf M. et VAN DE POL Lotte, « Republican Heroïnes. Cross-dressing women in the French revolutionary armies », *History of Europeans Ideas*, 10 (3), 1989, p. 353-363.
- DEKKER Rudolf M. et VAN DE POL Lotte, *The Tradition of Female Transvestism in Early Modern Europe*, New York, St. Martin's Press, 1989, 128 pages

- FURET François, SACHS Wladimir, « La croissance de l'alphabétisation en France (XVIIIe-XIXe siècle) », in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29e année, n° 3, 1974, pages 714 à 737
- HURTIG Marie-Claude, KAIL Michèle et ROUCH Hélène (dir.), *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2002, 286 pages.
- LEDUC Guyonne (dir.), *Travestissement féminin et liberté(s)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 439 pages.
- MARTIN Jean-Clément, « Travestissements, impostures et la communauté historienne. A propos des femmes soldats de la Révolution et de l'Empire », *Politix*, n°74, 2006, p. 31-46.
- MARTIN Jean-Clément, « Violences sexuelles, discours et histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°51, 1996, p. 643-661.
- PELLEGRIN Nicole et BARD Christine, « Femmes travesties, un mauvais genre », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°10, 1999
- REVENIN Régis (dir.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Autrement, 2007, 295 pages
- STEINBERG Sylvie, *La confusion des sexes : le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, 409 pages.
- WOLOCH, Isser, « War-Widows 'Pensions : Social Policy in Revolutionary and Napoleonic France », *Societas* 6, 1976.

Annexe 3 : table des illustrations

- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, « Marche du 4° corps d'armée sur la route de Pilony à Kroni, le 1° juillet »
- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, « Camp aux environs de Smolensk, le 17 août »
- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, « Sur la route vers Lianvawitschi, le 11 août »
- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, « A Smolensk, le 18 août »
- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, « Jachimitzki, le 28 juin »
- ADAM Albrecht, *Voyage pittoresque et militaire de Willenberg en Prusse jusqu'à Moscou fait en 1812, pris sur le terrain même*, Munich, Hermann et Barth, 1828, non paginé, « Sur la route de Viazma, le 20 août »
- ADAM Victor, « Une vivandière », *France, Costumes et Mœurs*, n°31, Napoléon I, tome 2, OA38K, p 90
- BEYER Léopold, *Vivandière d'un régiment d'infanterie de ligne*

- CASANOVA Francesco-Guiseppe, *La conversation sur la caisse*
- CASANOVA Francesco-Guiseppe, *Le bivouac ou la tente du vivandier*
- CASANOVA Francesco-Guiseppe, *Le départ*
- CASANOVA Francesco-Guiseppe, *Le pourvoyeur*
- FABER DU FAUR, *Aux environs de Semlewo, le 28 août 1812*
- FABER DU FAUR, *Biélorussie, Borb, près de la ville, 23 novembre 1812*
- FABER DU FAUR, *Passage de la Bérézina, le 28 novembre 1812*
- Gravure allemande, *Triste image de la retraite de Moscou par les Français*, *in* FABER DU FAUR C. G., *Campagne de Russie, 1812 : d'après le journal illustré d'un témoin oculaire*, Paris, Flammarion, 1895, 319 pages, p. XXXI
- Gravure d'une femme assise sur un âne, en train de servir à boire à un soldat, *in* HOURTOULLE François-Guy*, Austerlitz, le soleil de l'Aigle*, Paris, Histoire et collections, 2003, 128 pages, p. 63
- Gravure d'une vivandière à pied, au milieu des combats, versant à boire à un blessé, *in* HOURTOULLE François-Guy*, Austerlitz, le soleil de l'Aigle*, Paris, Histoire et collections, 2003, 128 pages, p. 93
- Gravure *La blessure du général Thiébault*, *in* HOURTOULLE François-Guy, *Austerlitz, le soleil de l'Aigle*, Paris, Histoire et collections, 2003, 128 pages, p. 103
- Gravure *Retraite de Russie*, 2ème de couverture *in* FUSIL Louise, *Souvenirs d'une femme sur la retraite de Russie*, Paris, Emile-Paul, 1910, 304 pages
- KNÖTEL Herbert, *Vivandière du 15ème rédiment d'infanterie légère, 1809*
- LANGLOIS Jean-Charles, dit le Colonel, *Bataille de Smolensk, nuit du 17 août 1812, Napoléon Ier donnant ses ordres pendant la bataille devant la ville en feu*, 1839

- *Le petit journal, supplément du dimanche*, 10 septembre 1894 : gravure représentant Napoléon décorant Marie Jeanne Schellinck de la Légion d'honneur à Iéna
- LEJEUNE Louis-François, *Avant la bataille, le bivouac de l'empereur à Zunan*
- LEJEUNE Louis-François, *Bataille de Chiclana, 5 mars 1811*
- MARTINET Aaron, *Cantinière servant du vin à un grenadier à pied de la Garde Impériale*, Bibliothèque du Musée de l'Armée
- MONTORGUEIL Georges, *La cantinière, France, son histoire*, Paris, Charavay, Montoux, Martin, 1898, non paginé ; illustrations de JOB
- MORAINE R. de, *Prisonniers français dépouillés par les cosaques et conduits en Sibérie*
- OPITZ, *L'armée royale saxonne en revue*
- Photographie d'Angélique Marie Josèphe Duchemin, veuve Brulon, octogénaire
- Portrait de Thérèse Figueur, dite « Sans-Gêne »
- RAFFET, deux gravures (n°1 DC 189 et n°1 G 46)
- RAMBERG H., *Délassement des troupiers !*
- ROUSSELOT Lucien, *La cantinière donne à boire à deux carabiniers et à un chasseur*
- TERNISSIEN D'HAUDRICOURT F., *Fastes de la nation française et des puissances alliées, ou tableaux pittoresques gravés par d'habiles artistes, accompagnés d'un texte explicatif et destinés à perpétuer la mémoire des hauts-faits militaires, des traits de vertus civiques, ainsi que les exploits des membres de la Légion d'honneur*, Paris, Gillé fils, 1807, non paginé.
    - Alexandrine Barreau, grenadier au 2° bataillon du Tarn, 26 thermidor an II (13 août 1793) : on y voit Rose Barreau, toute dépoitraillée, le sabre à la main, se lançant à travers la fumée des canons à l'assaut de la forteresse

- Belle action de l'épouse du Général Verdier, brumaire an IX (octobre 1800) : à cheval dans le désert syrien, un soldat aveugle se tient à la queue du cheval

- WATTEAU Jean Antoine, *Le camp volant*
- YVON, *Le maréchal Ney soutient l'arrière-garde de la grande armée, décembre 1812*

Annexe 4 : table des matières

Introduction 2

I. Les précédents 35

A. Des femmes à l'armée sous l'Ancien Régime 36

1. Dans les bagages de l'armée 37

a) Les suiveuses 37

b) Les vivandières 39

c) Les guerrières 42

2. La lutte menée par le pouvoir en place 44

B. La remise en question de la Révolution française 47

1. Une très grande liberté 47

2. Mise au pas gouvernementale 49

3. Une pratique beaucoup plus laxiste 51

a) Une présence parfois difficile à détecter 52

b) Accueil favorable des hommes du rang 54

c) Des officiers qui ferment souvent les yeux 55

C. La place de la femme dans le Code Civil 57

1. La femme vue comme un être faible 58

2. Une éternelle mineure 60

II. Diversité des situations et des statuts 62

A. Au sein de l'armée sous un costume masculin....62

1. Soldat....63

2. Marin....66

3. Médecin....70

B. Les femmes de troupe....73

1. Cantinières, vivandières et blanchisseuses....74

a) Une présence autorisée et plus ou moins contrôlée....75

b) Des appellations multiples pour une seule réalité....78

c) Une place importante dans la vie du régiment....80

(1) Un facteur de vie sociale....81

(2) La féminité....83

(3) Rappel de la famille laissée au pays....85

2. Des activités très variées....86

a) Amélioration de l'ordinaire....87

(1) L'alcool....87

(2) La nourriture....89

(3) Des objets de première nécessité....90

b) Le soin du linge....91

c) Un rôle de banquier....93

3. Origines géographique et sociale....94

a) La même répartition géographique que les hommes....95

b) Un milieu social humble....96

c) Tradition militaire familiale 98

C. A la suite de l'armée 99

1. Epouses, amantes et maîtresses 100

a) Suivre l'armée en marche.....100

b) Dans les places de garnison 101

c) Tous les rangs de l'armée sont touchés.....102

2. Des relations mal définies 104

a) Besoin d'un protecteur 105

b) Le mariage n'est pas toujours légitimé 106

c) Des femmes isolées dans un monde masculin 108

3. Raisons de leur présence aux armées 109

a) L'appel du patriotisme 110

b) L'attrait du bel uniforme.....112

c) Des motivations économiques.....113

III. Des conditions de vie difficiles.....117

A. Conditions de vie à l'armée.....117

1. Toujours en déplacement.....117

a) Les marches.....118

b) En pays conquis 121

c) Retraites.....122

2. Combats, batailles et embuscades 123

a) Donner à boire aux soldats et les soigner.....124

b) Faire le coup de feu 125

c) Des actes héroïques 127

3. Blessures, captivité et mort 128

a) Les blessures 128

b) En captivité 130

(1) Les pontons 131

(2) Cabrera 132

c) La mort 133

B. Les spécificités d'une profession 135

1. Du matériel à déplacer 136

a) Une voiture ? 136

b) Provisions et matériel de cuisine 138

c) Des animaux 139

2. Approvisionnement et pillage 141

a) Acheter des stocks dans les pays traversés 141

b) Le pillage des places conquises 142

c) Recel du butin des soldats 144

3. L'appartenance à un régiment 145

C. Etre femme dans un monde masculin 147

1. Travestissement 147

a) Se fondre plus facilement dans la masse 148

b) Une nécessité due aux conditions de vie 149

c) Réaction de l'entourage 150

2. Amour physique 152

a) Le réconfort des soldats 153

b) Des violences ? 155

3. Maternité 156

a) Grossesse et accouchement 156

b) Des familles nombreuses ? 158

c) Des recrues pour le corps 159

d) Les enfants laissés au pays 161

IV. La fin de la vie militaire 164

A. Des habitudes difficiles à perdre 165

1. Raisons du départ de l'armée 165

a) Les évolutions de la vie 166

b) Changement politique 169

2. Le départ de l'armée 171

a) Quitter le régiment 171

b) Retour à une vie plus conventionnelle 173

3. Une carrière qui continue ? 174

B. La question des récompenses 176

1. Décorations 177

2. Pensions et soldes de retraite 179

a) Des démarches longues et complexes 180

b) Une somme qui permet rarement de vivre 183

c) Une place aux Invalides 185

3. La Médaille de Sainte Hélène et la première Légion d'Honneur féminine 186

C. L'image laissée à la postérité 188

1. La presse et l'historiographie du XIXème siècle.....190

a) Des héroïnes 191

b) A l'opposé du modèle bourgeois de la femme au foyer 192

2. Le théâtre et la chanson 194

a) La chanson.....194

b) Le théâtre.....197

3. L'illustration 200

a) Souvenirs militaires.....201

b) Peinture d'histoire 202

c) Gravures de presse et illustrations.....203

Conclusion 206

Annexe 1 : Les sources 217

Sources manuscrites.....217

Archives nationales (AN).....217

Service Historique de la Défense (SHD) 218

Site de la médaille de Sainte-Hélène (stehelene.org).....241

Presse et écrits contemporains, littérature.....243

Journaux, mémoires, souvenirs 245

Annexe 2 : Bibliographie 256

I. Instruments de travail : atlas, dictionnaires, répertoires 256

II. Ouvrages généraux 257

III. Etudes particulières 260

Histoire de la Révolution et de l'Empire : 260

Histoire des femmes aux armées : 262

Histoire militaire de la Révolution et de l'Empire : 264

Histoire des femmes militaires de la Révolution et de l'Empire : 269

Histoire médicale : 273

Histoire de la société : 274

Annexe 3 : table des illustrations 276

Annexe 4 : table des matières 280